THÈSE

POUR LE DOCTORAT DE 3e CYCLE DE SOCIOLOGIE

présentée

par

Gilles BLANCHET

sous la direction de M. le Professeur André NICOLAÏ

UNIVERSITÉ DE PARIS X

ÉLITES ET CHANGEMENTS DANS UNE PERSPECTIVE AFRICAINE DANS LE CAS DU SÉNÉGAL

Soutenue le devant la commission composée de

MM. André NICOLAI, Professeur de Sciences économiques à Paris X (Université de Nanterre)

René BUREAU, Professeur de Sociologie à Paris X

Philippe COUTY, Maître de recherches principal à l'O.R.S.T.O.M.

O.R.S.T.O.M.
PARIS
1977

THÈSE

POUR LE DOCTORAT DE 3e CYCLE DE SOCIOLOGIE

présentée

par

Gilles BLANCHET

sous la direction de M. le Professeur André NICOLAÏ

UNIVERSITÉ DE PARIS X

ÉLITES ET CHANGEMENTS DANS UNE PERSPECTIVE AFRICAINE DANS LE CAS DU SÉNÉGAL

Soutenue le devant la commission composée de

MM. André NICOLAI, Professeur de Sciences économiques à Paris X (Université de Nanterre)

René BUREAU, Professeur de Sociologie à Paris X

Philippe COUTY, Maître de recherches principal à l'O.R.S.T.O.M.

O.R.S.T.O.M.

PARIS

1977

Gilles Blanchet
Economiste

Paris, janvier 1977

ELITES ET CHANGEMENTS

DANS UNE PERSPECTIVE AFRICAINE
ET
DANS LE CAS DU SENEGAL

SOMMAIRE

ELITES ET CHANGEMENTS

DANS UNE PERSPECTIVE AFRICAINE

ET

DANS LE CAS DU SENEGAL

Cette étude retrace les étapes d'une réflexion sur les acteurs de changement en Afrique francophone à partir des années soixante. Elle se situe dans le cadre des problèmes de modernisation auxquels se trouvent confrontés les pays qui viennent de s'émanciper de la tutelle coloniale. Elle voit dans leurs agents les supports et les facteurs de transformation des structures sociales qui les caractérisent et envisage les changements comme des modifications significatives de ces structures (1). Bien que limitée dans sa portée, l'indépendance marque une étape décisive dans le processus de décolonisation. D'une part, elle souligne le sous-développement de territoires qui cessent d'être considérés comme de simples prolongements d'une métropole industrialisée. D'autre part, elle fait apparaitre l'urgence d'un développement qui ne se limite pas à un problème de croissance économique mais suppose une transformation sociale en profondeur. Elle en transfère la responsabilité à des minorités autochtones qui accèdent aux postes dirigeants et, pour la première fois, se trouvent en mesure de procéder à des choix décisifs.

Cette situation explique l'attention portée aux changements

et à leurs acteurs au cours des années écoulées et l'abondante littérature qui leur est consacrée.
Selon l'opinion qui prévaut au lendemain des indépendances, ce sont les élites formées par le colonisateur qui sont le plus susceptibles de faire sortir leur pays du sous-développement en assumant son héritage et prenant son relais, en assurant, en même temps, la jonction indispensable avec la population demeurée traditionnelle.
Un autre courant de pensée, d'inspiration marxiste, conteste la qualité d'élite de ces agents, insiste sur leurs déterminations externes et tend à ne voir en eux qu'une courroie de transmission d'un capitalisme acculé au camouflage.
Les divergences d'appréciation qu'illustrent ces prises de position sont à l'origine de ce travail et en orientent la démarche.

- Dans une première étape, la qualification d'élite, généralement donnée aux acteurs sociaux prééminents, conduit à un approfondissement de la notion correspondante et à une brève analyse de l'utilisation qui en est faite.
Malgré son caractère usuel et les efforts de la littérature spécialisée pour en délimiter les contours, la notion d'élite échappe à toute définition précise. Employée au singulier ou au pluriel, avec ou sans qualificatifs, elle désigne des individus, des groupes ou même des entités abstraites et revêt des sens différents selon que l'on se réfère à son étymologie, au langage courant ou aux connotations particulières que lui confèrent les représentants marquants de la pensée contemporaine. Associée aux controverses que soulèvent les problèmes de l'inégalité, du pouvoir, de la place des individus dans les rapports sociaux, elle est chargée d'une signification idéologique, politique, philosophique ou même mythologique lorsqu'elle s'insère dans une vision prophétique de la société et de son devenir. Comme tout concept, elle n'est pas seulement un instrument d'analyse mais un rassemblement de connaissances concrètes en constante

évolution dont les caractères fondamentaux ne peuvent être mis en évidence qu'en tenant compte du contexte de développement.

Sans prétendre en retracer l'histoire, un rapide survol théorique éclaire la manière dont elle est associée à la réalité contemporaine et souligne la difficulté de faire abstraction des jugements de valeur qui la sous-tendent.

L'analyse qui en est faite par les analystes des pays en voie de développement, particulièrement dans les pays africains de langue française, suggère plus concrètement qu'il est hasardeux de la considérer comme une notion neutre applicable à la saisie de la réalité.

Centrée sur l'individu et les facteurs politiques extraits de leur contexte social, elle néglige le poids des structures sous-jacentes et se trouve surtout évoquée dans un souci de justification et de maintien de l'ordre établi. L'approche marxiste simplifiée qui lui est le plus souvent opposée et à laquelle elle s'oppose ne voit, au contraire, dans la vie politique qu'un reflet de la lutte des classes qui procède des rapports de production.

Une appréhension plus satisfaisante de la réalité se situe peut-être à mi-chemin de positions qui, en raison de leurs implications doctrinales, n'en privilégient qu'un aspect et surestiment, tour à tour, l'indépendance des responsables de changement ou leur déterminisme rigoureux.

Les recherches récentes axées sur l'autonomie relative de l'Etat s'orientent dans cette direction et s'efforcent de mieux saisir la relation qui existe entre la réalité économique et sociale et son expression politique.

Elles semblent, dans le contexte africain, applicables à des pays que caractérisent à la fois leur situation de dépendance et le rôle de premier plan joué par l'Etat.

Une analyse en termes de classes y est possible en s'attachant aux places objectives qu'occupent les agents sociaux dans la division du travail. Elle rend compte de l'emprise croissante du mode de production capitaliste en dépit d'une

structure sociale hétérogène et tronquée qu'expliquent l'absence de la bourgeoisie étrangère dominante et la coexistence de plusieurs modes de production.
La saisie de l'Etat en termes d'autonomie relative permet surtout de mettre en relief le rôle spécifique des agents placés à sa tête qui peuvent être considérés domme une élite dans la mesure où ce qualificatif connote le fait qu'ils constituent une catégorie sociale particulière non déductible de leur origine ou de leur appartenance de classe.

- C'est à cette problématique que recourt la deuxième partie de l'étude en même temps qu'elle se réfère au fonctionnement d'une société particulière pour éviter l'écueil d'une généralisation évacuant la réalité de catégories concrètes et celui d'un nominalisme conférant une réalité illusoire à des catégories abstraites.
Le Sénégal a été retenu pour des raisons liées à son passé et à sa situation présente.
Première base de la pénétration française en Afrique, il a derrière lui une longue tradition politique et été le berceau de la plupart des nouveaux dirigeants africains (Ecole William Ponty). Capitale administrative de l'AOF, il dispose, au moment de l'indépendance, d'une administration nombreuse et relativement expérimentée. Doté des traits caractéristiques d'une société périphérique reposant sur une activité de traite, il en est aussi la capitale économique et la plupart des grandes compagnies coloniales y ont leur siège. L'indépendance et la balkanisation qui lui fait suite ébranlent ces positions et le confrontent à d'épineux problèmes de reconversion auxquels il fait face en maintenant d'étroites relations avec l'ancienne métropole.
Centrée sur la période qui s'échelonne de 1957 à 1975, l'analyse qui en est faite s'efforce de déterminer la part que prennent dans les changements les dirigeants sénégalais.
Elle s'appuie sur deux hypothèses :

- La première est que l'indépendance, acquise en 1960, mar-

que une étape importante dans l'établissement de nouvelles relations avec l'ancienne puissance de tutelle mais ne suffit pas à effacer une empreinte coloniale particulièrement forte, aux répercussions encore sensibles sur tous les plans de la vie économique et sociale. En raison de son caractère juridique, elle n'introduit pas de rupture avec le passé en dehors du morcellement de l'AOF qui, à lui seul, rend aléatoire un développement autocentré poursuivi en étroite coopération avec la France. L'infrastructure de l'économie, fondée sur une agriculture d'exportation et un capitalisme commercial d'accompagnement, reste aux mains d'une bourgeoisie étrangère qui pèse sur la structure sociale interne et, à défaut de pouvoir intervenir directement sur la scène politique, tend à exercer son hégémonie par le truchement des dirigeants en place.

- La seconde hypothèse s'appuie sur une représentation de l'Etat dérivée de celle de Nicos Poulantzas (2) et se réfère à la place centrale qu'il occupe dans la conduite des changements.

L'Etat n'est pas plus une entité transcendante dotée d'un pouvoir propre qu'un instrument au service d'une classe déterminée. Il est le fruit d'un rapport de forces et forme un centre de pouvoir qui fonctionne dans le sens des intérêts de la fraction hégémonique d'un "bloc au pouvoir" constitué de l'unité contradictoire des classes ou fractions de classes dominantes. Sa fonction de cohésion et d'organisation de la société lui confère une autonomie relative dont découle celle de ses principaux tenants. Ils forment une catégorie spécifique qui tire son unité de celle du pouvoir d'Etat et du fonctionnement particulier de son appareil et agit, en dernière analyse, conformément aux intérêts de la fraction hégémonique.

Au moment de l'indépendance, l'Etat sénégalais apparait comme le foyer de rassemblement de la population et le facteur d'organisation des couches sociales associées à la domina-

tion étrangère : confréries religieuses, aristocratie foncière et petite bourgeoisie. Sa fragilité initiale, l'équilibre précaire des forces en présence et l'incapacité où se trouve la bourgeoisie commerciale dominante d'assurer, elle-même, son hégémonie entrainent un développement important de ses fonctions. Le chevauchement de plusieurs modes de production, la faiblesse de la bourgeoisie autochtone, l'importance de la fonction publique et l'inorganisation politique des masses populaires s'exercent eux-mêmes dans le sens d'un renforcement et d'un élargissement de sa latitude d'action interne et de celle de ses tenants.

Ces hypothèses ont des implications pratiques :
Etant admis la permanence d'une situation de dépendance, les problèmes que posent les contraintes extérieures ou la présence sur le territoire national de minorités étrangères privilégiées ne sont abordés qu'incidemment.
A l'inverse, le rôle décisif que semble jouer l'Etat conduit à accorder une attention particulière au personnel qui se trouve à la tête des principales instances du régime : membres du gouvernement, officiels du parti dominant, représentants de l'Assemblée nationale. Il conduit à apprécier la latitude d'action dont disposent les principaux détenteurs de l'appareil d'Etat, à discerner si elle s'emploie à réduire l'hégémonie étrangère et à leur permettre de devenir une force sociale effective, une bourgooisie d'Etat, ou si elle s'oriente vers la simple accentuation de leurs privilèges et leur transformation en une bourgeoisie satellite qui renforce les inégalités sociales et la situation de dépendance.

PREMIERE PARTIE

ELITES ET CHANGEMENTS
DANS
UNE PERSPECTIVE AFRICAINE

CHAPITRE I
LA NOTION D'ELITE

11 - Rappel historique

Forme substantivée du verbe élire, le mot élite reflète un choix et la qualité de ce choix. D'abord appliqué à des choses et des marchandises, il a vu, à partir du XIXème siècle son emploi se déplacer vers les individus et, de nos jours, il n'est guère utilisé que dans ce sens (x).
Quelques auteurs y voient une sorte de sténogramme commode ; d'autres se sont attachés à le préciser en le rapportant à une société spécifique, au risque d'en évacuer le pouvoir explicatif par une parcellisation excessive ou un découpage peu satisfaisant de la réalité sociale.

(x) Selon le dictionnaire des sciences sociales, l'élite désigne les individus les meilleurs ou les plus remarquables et constitue "une expression couramment employée, non sans confusion, pour désigner les hommes qui s'élèvent au-dessus de la masse et qui jouent ou qui sont aptes à jouer un rôle prééminent" (3).

En deçà de ces positions, les grands courants théoriques s'attachent à reconnaitre l'existence de minorités influentes comme l'une des constantes fondamentales de toute société organisée.

Dès l'antiquité, la question de l'élite est soulevée par les penseurs grecs qui l'abordent dans une optique ethnocentrique et aristocratique et ne se soucient que du citoyen opposé au métèque ou à l'étranger, le barbare, à vocation d'esclave. Platon prône le gouvernement des meilleurs, des sages. Aristote fait l'apologie d'un gouvernement issu de la couche moyenne des citoyens.

Avec le déclin des cités grecques apparait l'homme en tant qu'individu, avec le développement du modèle de civilisation chrétienne se propage une vision dualiste de sa destinée, faisant de la sphère temporelle un élément du monde surnaturel. Jusqu'à la fin du moyen-âge, approximativement, l'hétérogénéité sociale est interprétée comme le fruit de la volonté divine et comme normale dans une société stable.

Un quatrain anglais médiéval illustre cette situation::

"The Rich Man in his Castle
the Poor Man at his Gate
God made them high or lowly
and ordered their Estate"

Jalonné par la Révolution française et la déclaration universelle des Droits de l'homme, le passage de l'ancien régime à la société moderne conduit à une perspective plus scientifique de la stratification et au développement des idées démocratiques. La croissance du capitalisme industriel suscite un mouvement de critique sociale qui prend naissance dans des écoles philosophiques et débouche sur le socialisme. Il a été le plus vigoureusement illustré par Karl Marx qui fonde les classes et leur antagonisme sur les rapports de production et en fait la clé explicative de la société et de son évolution.

111 - En réaction contre l'analyse marxiste et s'appuyant, comme elle, sur l'opposition entre dirigeants et dirigés, Vilfredo Pareto et Gaetano Mosca sont les premiers théo-

riciens à utiliser, de manière systématique, la notion d'élite dans un contexte politique.
Ils distinguent au sein d'une société deux couches de population : l'une inférieure, la masse, l'autre supérieure, l'élite qui se subdivise elle-même en une élite gouvernementale et une élite non-gouvernementale (4).
Cette conception est liée au contexte politique qui lui a donné naissance. De l'aveu de Pareto et de Mosca, il s'agit de faire pièce au marxisme et, de façon plus générale, au socialisme, l'idéal démocratique leur paraissant, comme à d'autres penseurs de la fin du XIXème siècle, une utopie dangereuse.
Ils opposent à la notion d'égalité, sous-jacente à l'idée démocratique, celle d'une inégalité fondée sur une supériorité intrinsèque ou de fait et à la notion marxiste d'une classe dirigeante, déterminée en dernière instance par l'économique, celle d'une élite dirigeante (classe politique au sens de Mosca) caractérisée par son pouvoir politique lui-même lié à la supériorité ou à l'organisation de ses membres.
Au renversement de l'exploitation débouchant sur une société égalitaire sans classes, ils substituent la perspective de la perpétuation de cette exploitation du fait que dans toute société seule une minorité détient le pouvoir.

Depuis plus d'un siècle, l'affrontement se poursuit entre représentants du courant marxiste et du courant néo-machiavélien issu de Pareto et de Mosca.
Les deux approches, bien que systématiques, ont une double utilité :
- Sur le plan pratique, elles démasquent l'existence d'une inégalité sociale, à partir des rapports de production, et d'inégalité politique entre la majorité et la minorité dirigeante.
- Sur le plan théorique, elles montrent l'insuffisance de la théorie de la démocratie formelle qui escamote le problème de l'inégalité derrière la formule du "gouvernement pour tous" et celle de la méritocratie qui esquive le problème du pouvoir par une explication fonctionnelle (5).
Elles découlent toutes deux d'une conception critique de la

société axée sur l'inégalité et le conflit, à cette différence que la première, résolument optimiste, s'efforce de réduire l'inégalité existante et que la seconde, affichant une vision blasée de la nature humaine, s'accomode d'un certain laisser-faire.
Elles souscrivent à une même vision dichotomique de la réalité sociale et si cette conception simplifiée, généralement en conflit avec l'expérience quotidienne, prévaut largement, cela ressort autant de la stratégie que des lois de la perspective sociale qui portent à en privilégier certains aspects au détriment des autres.

Dans un effort de synthèse, des théoriciens contemporains se sont efforcés de jeter un pont entre le courant néo-machiavélien et le marxisme. Ils se fondent généralement sur la tendance de certains marxistes à assimiler classe économiquement dominante et classe politiquement dominante et à ne voir dans l'Etat qu'un outil de cette domination.
Ainsi James Burnham, dans l' "ère des organisateurs", reconnait la validité au XIXème siècle de l'hypothèse d'une classe dirigeante formée par une bourgeoisie capitaliste surtout composée de propriétaires individuels de moyens de production. Mais il estime que de nos jours, à l'Est comme à l'Ouest, les organisateurs (managers) se sont substitués aux propriétaires en tant que classe dirigeante et qu'ils dominent également les partis politiques et les syndicats (6).
A partir de prémisses différentes, C.W.Mills insiste sur le développement et la centralisation croissants des ordres économique, politique et militaire, sur les interrelations de plus en plus nombreuses voire l'interchangeabilité des élites qui sont à leur tête (7).
Depuis peu, est mis en relief le rôle de la technostructure, organisation dirigeante que sécréterait la technologie moderne et qui réaliserait avec le gouvernement en place une sorte de symbiose interbureaucratique. John Kenneth Galbraith a dégagé ce concept en 1967 dans "le nouvel Etat in-

dustriel". Il l'a rappelé récemment devant les membres du club de l'Observateur, considérant que les buts de la technostructure, qu'il assimile à "l'Establishment", tendent à s'identifier avec ceux de la communauté nationale et à se confondre avec la politique de l'Etat (8).
Ces idées se sont répandues au point d'acquérir des résonances mythiques et d'occulter les véritables problèmes. Elles ont généralement pour propos d'asseoir la domination politique sur une base qui ne soit plus exclusivement économique ou politique. Mettant en exergue le rôle d'une élite unifiée, le pouvoir propre d'une bureaucratie contrôlant l'Etat ou celui d'une nouvelle classe technobureaucratique, elles n'apportent aucun éclaircissement sur le fondement du pouvoir politique.

112 - La tradition démocratique se renouvelle parallèlement à ces théories et se voit utilisée, en dehors du marxisme et contre lui, par la plupart des théoriciens fonctionnalistes qui considèrent que la bonne marche d'une société nécessite une différenciation sociale liée à la division du travail et aux valeurs centrales qui la caractérisent.
Le système social étant supposé en équilibre, l'accent est mis sur la notion d'intégration plutôt que sur celle de pouvoir ou de conflit et l'inégalité est considérée comme un état de fait inéluctable sinon justifié. Un découpage de la société en strates se substitue aux classes, les réduit à un quasi-groupe défini par des intérêts prétendument objectifs ou les dissout dans un ensemble d'institutions d'où est évacuée l'idée de lutte et de rapports de force conflictuels.
D'abord associé à Durkheim (x), le courant fonctionnaliste

(x) Emile Durkheim affirmait déjà que "l'inégalité sociale est le moyen par lequel la société obtient que les positions les plus importantes soient effectivement détenues par les personnes les plus qualifiées".

a trouvé un terrain d'élection dans la pensée sociologique américaine (K.Davis, R.K.Merton, D.Moore, T.Parsons, L.Warner...). Il a le mérite de substituer une approche empirique fondée sur la multidimensionnalité de la vie sociale à une définition à priori du groupe dirigeant d'une société. Mais expliquer la différenciation sociale par ses modalités d'exercice est tautologique. Vouloir, dans une optique fixiste et statique, entériner l'inégalité existante est peu satisfaisant et il n'est nullement évident qu'elle soit un préalable à une société stable.

113 - L'opposition tranchée entre la position néo-machiavélienne ou marxiste centrée sur le conflit et la position fonctionnaliste qui se préoccupe d'en gommer les effets perturbateurs a conduit certains auteurs à s'efforcer de dépasser une bipolarisation qui leur semble abusive.
Essayant, souvent à partir d'études empiriques, de parvenir à une vision syncrétique de la réalité sociale, leurs travaux sont largement influencés par l'oeuvre de Max Weber. Celui-ci, comme Karl Marx, s'appuie sur les notions de pouvoir et de classe mais leur confère une signification différente.
Soumises sur le marché à des situations économiques similaires, les classes ne se définissent pas seulement en fonction de la propriété mais aussi par l'éducation, la compétence ou les chances d'accès à ce marché.
La propriété des moyens de production, qui lui parait le facteur essentiel de la domination de classe chez Marx, ne saurait constituer l'élément-clé du pouvoir alors qu'à côté du pouvoir économique existent un pouvoir politique et un pouvoir social qui s'expriment en termes de statut et de prestige. Dans les sociétés modernes, en outre, le pouvoir serait de plus en plus lié au développement de larges bureaucraties hiérarchisées contrôlant l'Etat et occultant la lutte des classes (9).

S'inspirant de cette approche, Ralf Dahrendorf tente de la

concilier avec le marxisme pour expliquer les changements structurels qui se font jour dans les sociétés industrielles modernes et conduisent, selon lui, à la séparation de la propriété et du contrôle des moyens de production et à l'émergence d'une société bureaucratique. Sans minimiser les divisions et les conflits de classes, il les juge désormais moins liés à la possession des moyens de production qu'à une distribution différentielle d'autorité et, par là, de pouvoir et de prestige, ce qui le rapproche du fonctionnalisme (10).

A travers une argumentation différente, Gehrard Lenski poursuit un objectif analogue. Il juge indispensable de tenir compte des deux aspects complémentaires de la réalité sociale qui se présente comme un système ordonné caractérisé par un modèle de stratification établi et comme un système dynamique mettant en jeu des oppositions et des stratégies. Reconnaissant que, dans la plupart des cas, les intérêts d'une minorité se trouvent abusivement assimilés à ceux de la société globale, il centre son analyse sur l'importance du pouvoir mais en réduit la portée en admettant la multiplicité fonctionnelle des hiérarchies sociales et en se bornant à des définitions vagues de la classe et de l'élite (11).

A la suite de Max Weber, ces auteurs (ainsi d'ailleurs que J.Burnham, M.Djilas, J.Schumpeter..) distinguent une situation et une fonction de classe et y articulent l'opposition entre statique et dynamique, synchronie et diachronie. Ce faisant, ils s'éloignent du marxisme qui voit dans les agents de production non des créateurs mais des supports de structures dont l'origine se situe dans les rapports de production.

Les chantres de la société post-industrielle se sont eux-mêmes attachés à mettre en relief le développement de l'intégration sociale. Le progrès technique diminuerait les antagonismes et accroitrait le consensus grâce à l'élevation du niveau de vie et de culture et grâce à une solidarité

accrue résultant d'une division du travail plus rationnelle et de la multiplication des réseaux de communication. Simultanément se développerait l'intégration politique, le progrès technique rendant de plus en plus complexe la division en classes. Le pouvoir ne saurait, de la sorte, demeurer le privilège d'une classe ou d'un groupe particulier mais serait réparti entre plusieurs catégories elles-mêmes soumises à la nécessité de composer avec la majorité.

Il est permis de s'interroger sur la convergence de ces diverses formes d'intégration comme sur la réalité qu'elles recouvrent. Si le pouvoir joue un rôle croissant dans l'intégration sociale, celle-ci reste, dans une large mesure, illusoire.

C'est plutôt la forme de domination qui se transforme sans qu'il soit nécessaire, comme le suggère Alain Touraine, de substituer au terme d'exploitation économique celui d'aliénation caractérisée comme "la réduction du conflit social par le moyen d'une participation dépendante" (12).

Les théoriciens de l'élite se rejoignent finalement dans leur rejet du marxisme qui considère que les rapports significatifs au sein d'une société sont des rapports de classes antagonistes directement liés aux rapports de production.

Soutenant le fait oligarchique, ils divergent dans son interprétation :

- Ils s'accordent initialement pour mettre l'accent sur le conflit et la domination d'une élite dirigeante à laquelle est assujettie la masse. Abordée sous un angle exclusivement politique, leur analyse doit progressivement tenir compte des mutations contemporaines et prendre en considération l'importance des phénomènes économiques et sociaux. Refusant une analyse économique mettant au premier plan les rapports de production, leur argumentation se déplace alors des facteurs de domination de l'élite à l'homogénéité de sa domination.

- Ce changement d'orientation est lié à la double influence du marxisme envisagé dans une optique économiste et du fonctionnalisme qui insiste moins sur le conflit que sur la différenciation des rôles d'autorité.

12 - Elite et classe

Sécrétion bourgeoise en même temps que liée au courant aristocratique (Sorel, Nietzsche..) insistant sur le rôle d'une oligarchie d'élus, la notion d'élite se présente, à l'origine, sous une optique qualitative et nominative fort éloignée du marxisme.
Ce n'est toutefois qu'au prix d'une simplification abusive que l'on peut prétendre que Marx aurait été un adversaire déclaré de l'élite. S'il lui opposait l'idéal démocratique, "cela ne l'empêchait pas de voir que, dans l'histoire de la société divisée en classes, une telle démocratie n'existait pas et qu'il existait toujours une minorité qui régnait". (13)
Avant son emploi systématique par Marx, la notion de classe a elle-même fait l'objet d'emplois variés chez des auteurs comme Quesnay, Smith, Ricardo ou Tocqueville.
Sur le plan terminologique, Pareto, comme Mosca, assimile l'élite et la classe dirigeante et Mosca utilise couramment à propos de l'élite le terme de classe politique.
Le vocabulaire demeure aujourdhui incertain et cette confusion ne se limite pas aux vocables utilisés.
Tout un flux de la pensée américaine, d'orientation psychosociale, dissout la notion de classe en l'assimilant à celle de stratification et en universalise la signification. Le terme de classe désigne alors un conglomérat d'individus qui, au sein d'une société, possèdent approximativement le même statut (défini sur une base psycho-sociologique) ou exercent des fonctions analogues. Dans cette optique, élites et classes supérieures se confondent comme associées à un prestige élevé. Elles risquent de s'évanouir en tant que groupements réels au profit de catégories commodes du type de celles que propose W.Lloyd Warner dans "Democracy in Jonesville" lorsqu'il découpe la société en classes supérieure, moyenne et inférieure et chacune d'elles en couches supérieure et inférieure (14).

En leur attribuant des sens

distincts, des auteurs contemporains se sont efforcés, sans grand succès, de légitimer l'emploi simultané des termes d'élite et de classe.

Raymond Aron envisage l'élite dans un sens extensif pour désigner tous "ceux qui, dans diverses activités, sont au sommet de la hiérarchie, qui occupent d'importantes positions privilégiées que ce soit en termes de richesse ou de prestige" (15).

Il réserve l'expression de classe politique à la minorité beaucoup plus étroite qui exerce les fonctions politiques de gouvernement.

La classe dirigeante, située entre l'élite et la classe politique, comprendrait les personnes privilégiées qui, sans exercer présentement de fonctions politiques, ont un rôle influent.

Il n'emploie pas sans réticences le mot élite en raison de ses implications équivoques et d'un usage qui tend essentiellement "à rappeler la loi d'airain de l'oligarchie et l'inégalité du talent et du succès".

La même suspicion à l'égard des résonances idéologiques du terme de classe le conduira ultérieurement à substituer le concept de personnel politique à celui de classe politique et le concept de catégories dirigeantes à celui de classe dirigeante, ces concepts désignant dans son esprit plutôt des fonctions que des groupes sociaux.

Faisant grief à Marx d'avoir étudié les sociétés modernes en termes d'ancien régime, il ne se contente pas de relativiser l'emploi de la notion de classe mais conclut à la désagrégation de l'image qu'en a léguée le XIXème siècle.

Les sociétés industrielles avancées se caractériseraient beaucoup plus par des différenciations hiérarchisées et complexes où les détenteurs de moyens de production ne sont pas en tant que tels les détenteurs du pouvoir (x).

(x) "La classe n'est groupe, c'est à dire praxis unifiée, que dans et par l'action, mais elle atteint cette unité qu'aux instants d'effervescence. Dès lors, il devient malaisé de

Il exprime là un point du vue fonctionnaliste, largement répandu chez les théoriciens de la société post-industrielle, auquel semble souscrire Alain Touraine lorsqu'il conclut "à la dissolution des classes comme "êtres" sociaux, comme milieux sociaux et culturels réels, et à l'extension des rapports de classes comme principe d'analyse des conflits sociaux (16).

Reconnaissant la double existence d'élites et de classes, C.W.Mills introduit la notion nouvelle "d'élite du pouvoir" qu'il définit à partir des sommets des hiérarchies économique, politique et militaire et qu'il s'efforce de distinguer d'une classe dominante. Conférant à la classe un contenu économique et à la domination une signification politique, il récuse l'idée qu'une classe économique puisse être politiquement dominante et lui substitue celle d'un triple déterminisme économique, politique et militaire dont permet précisément de rendre compte l'expression élite du pouvoir (17).
Le politologue marxiste Nicos Poulantzas s'est attaché à réfuter cette position en établissant d'une part que "le concept de classe ne recouvre nullement le seul rapport des agents aux rapports de production mais indique les effets de l'ensemble de la structure dans le champ des rapports sociaux", d'autre part que le concept de domination ne se limite pas aux structures politiques mais englobe les pratiques économiques et idéologiques de classe (18). Outre le sur-déterminisme économique de l'élite du pouvoir (les Corporate Rich), il lui reproche sa conception fonctionnaliste en termes de "somme-zéro" selon laquelle il existerait un montant déterminé de pouvoir dont un gain par les uns serait

découvrir dans les sociétés modernes la minorité cohérente en soi et pour soi qui dominerait le reste de la société et qui exercerait, en même temps, les fonctions directrices technico-administratives de l'économie et de l'Etat".

synonyme de perte pour les autres.
D'autres théoriciens éloignés du marxisme déplorent, au contraire, chez C.W.Mills une fâcheuse parenté entre son élite du pouvoir et la notion de classe dominante et estiment, en tout état de cause, sa cohésion hypothétique et nullement vérifiée.

En dépit de tentatives partielles ou isolées, le fossé initial entre les notions d'élite et de classe semble difficile à résorber.
Les partisans de l'élite tendent à évacuer de la notion de classe son contenu véritable en lui conférant une signification exclusivement économique, en la réduisant à un quasi-groupe ou en l'étendant à une multiplicité de groupes.
Pour leur part, les marxistes se réfèrent souvent à une vision de l'élite qui reste figée dans sa signification première, partisane et conservatrice lorsqu'ils ne se livrent pas à une critique r icale de la conception des rapports sociaux comme rapports intersubjectifs.
Le caractère complémentaire des deux concepts dans l'interprétation de la réalité sociale n'émerge guère, en définitive, de la gangue que constituent leurs implications ou résonances idéologiques.

13 - Critères et fondements de l'élite

L'insuffisance d'une définition succincte à cerner la complexité du phénomène de l'élite a conduit à mettre en relief les critères et les fondements qui permettraient de le caractériser.
Les démarches adoptées par C.W.Mills et Urs Jaeggi peuvent illustrer ces tentatives.

131 - C.W.Mills distingue quatre conceptions, recourant à des critères spécifiques, pour déterminer l'appartenance à l'élite.
"La première conception définit l'élite selon les critères de la sociologie des positions institutionnelles et de la structure sociale formée par ces institutions, la deuxième en fonction des statistiques de valeurs choisies, la troisième en fonction de l'appartenance à un groupe d'hommes comparables à une clique et la quatrième en fonction de la moralité de certains types de personnalités. Ou, résumé en style télégraphique, ce qu'ils dirigent, ce qu'ils possèdent, ce dont ils font partie, ce qu'ils sont vraiment" (19).
Il privilégie, pour sa part, la première définition qui lui semble englober les trois autres sans préjuger de ce que sont les élites.
- Il caractérise la seconde par "les hommes qui ont le plus de ce qu'il faut avoir" et se réfère à Harold D.Lasswell dont la démarche est marquée par le souci de déterminer et recenser les voies d'accès à l'élite ainsi que les avantages qui en découlent. Sur la base de critères psycho-sociaux, elle aboutit à distinguer autant d'élites qu'il y a de valeurs dans la société que ce soit sur le plan de la politique, de la richesse, du savoir ou du prestige et établit une échelle statistique de classement selon le degré de possession de chacune de ces valeurs (20).
Cette position s'apparente à celle qu'avait initialement

adoptée Pareto (x). Elle aboutit moins à une identification de l'élite qu'à une sélection quelconque d'individus en fonction du nombre de variables retenues.

- La troisième définition, selon Mills, désignerait le noyau des classes supérieures impliquées dans un ensemble de "bandes" et de "cliques" unies entre elles par des liens compliqués.

Cette élite s'apparente à la fois à un groupe de statut et à une classe dominante dotée d'une conscience de classe et d'un monopole de la richesse, du pouvoir et du prestige.

- Reste la définition de l'élite en termes psychologiques et moraux. C'est celle d'Ortega y Gasset qui oppose une frange d'individus hors du commun, énergiques et ascétiques à une masse amorphe et veule (xx).

C.W.Mills lui substitue une élite plus prosaïque, sorte de produit synthétique, conditionné et à usage symbolique comme le monde des célébrités ("la Chérie de l'Amérique") ou celui des PDG, courtiers bien équilibrés d'idées bien équilibrées prises par des groupes bien équilibrés.

On peut en effet se demander si une conception individuelle de l'élite, outre le fait qu'elle ne résout pas le problème du pouvoir, ne la vide pas de son contenu social. Séduisante par sa simplicité et sa rigueur morale, elle a surtout été utilisée dans un souci conservateur comme idéologie lénifiante à l'usage des défavorisés ou comme éthique aristocratique vague.

Comme le remarque Tom Bottomore, s'il est indiscutable que

(x) "Faisons donc une classe d'hommes qui ont les indices les plus élevés dans leur branche d'activité et, à cette classe, donnons le nom d'élite..." (21).

(xx) "A mesure que l'on avance dans l'existence, on se rend compte, jusqu'à en être excédé, que la plupart des hommes et des femmes sont incapables de tout autre effort que de celui qui leur est strictement imposé pour réagir contre une nécessité qui leur est extérieure. Aussi les quelques rares êtres que nous avons connus, capables d'un effort spontané et gratuit, se détachent-ils encore mieux dans notre mémoire, comme des monuments isolés. Eux seuls sont les hommes d'élite. (22)

la civilisation a grandement bénéficié du travail d'hommes exceptionnels, il est tout aussi certain qu'elle a été considérablement retardée par les activités d'autres hommes hors du commun (23)
La portée des leçons de professeurs d'énergie comme Rudyard Kipling, Maurice Barrès, Gabriele d'Annunzio ou Frédéric Nietzsche a, par exemple, été considérablement réduite par des expériences comme le nazisme.

132 - Alors que le schéma de classification, esquissé par C.W.Mills, se borne à dégager quelques règles essentielles grâce auxquelles il serait possible de reconnaitre les élites dans ce qui les caractérise, les manifeste ou les différencie du reste de la société, Urs Jaeggi aborde le problème de leur fondement lorsqu'il élabore une typologie à partir de trois grandes représentations que l'on peut se faire de la société (24).
- A une représentation conflictuelle ou politique, il rattache les théories de l'élite basées sur la notion de pouvoir (Machteliten Theorien) et centrées sur l'idée de lutte.
- A une représentation intégrationniste et technique, il fait correspondre les théories axées sur la notion de fonction (Eliten Funktions Theorien) qui, statiques et conciliatrices, se fondent sur l'hypothèse de groupes sociaux différenciés au sein d'un système en équilibre.
- Dans une représentation individualiste et culturelle, il regroupe celles qui s'articulent autour de la notion de valeur (Werteliten Theorien). Mais cette notion est floue et les théories qui s'y réfèrent, lorsqu'elles n'extrapolent pas celles que partagent leurs auteurs, sont obscurcies par des présupposés d'ordre philosophique ou moral. S'attacher aux valeurs dominantes dans une société ne permet pas davantage de les juger en tant que telles et conduit à les réduire à de simples normes à moins de conférer aux élites, à la suite de Karl Mannheim, un rôle pilote de créateur de valeurs incarnant et orientant la société.

En dépit de son intérêt, la classification d'Urs Jaeggi est simplificatrice du triple point de vue des conceptions de la société, des théories consacrées aux élites et de leur mise en relations réciproques. Comme le remarque Pierre Hassner, pouvoir, fonctions et valeurs, tour à tour privilégiés selon les courants de pensée, se chevauchent dans la réalité comme en théorie et il est difficile de les dissocier sans arbitraire :

- Dans l'optique marxiste, le critère de pouvoir est lié à un critère fonctionnel car il dépend à la fois de l'emprise sur les moyens de production et du développement des forces productives. Il est aussi associé à celui des valeurs, Marx ayant, à plusieurs reprises, mis en évidence la façon dont l'idéologie, les valeurs et les modèles de conduite interviennent dans le maintien de l'ordre existant.
- Chez les néo-machiavéliens, le pouvoir ne peut être détaché des valeurs qui définissent l'élite, Pareto l'assimilant, par exemple, à une aristocratie, au sens étymologique du terme.
- La notion de fonction suppose, elle-même, acquises les valeurs comme le pouvoir nécessaires à son exercice. Conscients de la réalité des changements et des conflits, les fonctionnalistes s'efforcent de mettre en relief ce qui explique le système de stratification et lui permet de durer plutôt que ce qui l'ébranle.

Ce parti pris de minimiser la notion de pouvoir s'accompagne d'un choix de valeurs comme en témoigne l'attitude de Karl Mannheim qui, parallèlement à une élite "d'intégration" composée de leaders politiques ou d'organisateurs, distingue une élite de "sublimation" faite de personnalités morales, religieuses, intellectuelles ou artistiques dont le rôle, à la différence de la précédente, n'est pas d'intégrer les volontés individuelles mais de sublimer l'énergie psychique de la population (25).

S'attachant à montrer ce qui caractérise ou différencie les élites des non-élites, les

schémas de classification tentent de définir qui sont les élites, comment elles se manifestent et ce qui les constitue en tant que telles sans préciser leur position dans l'activité de production. Indépendamment du pouvoir ou de l'influence qu'elles détiennent, des fonctions qu'elles occupent ou des valeurs qu'elles représentent, les raisons mêmes de leur genèse demeurent obscures et la justification de leur rôle malaisée.

14 - Unité ou pluralité des élites

Une autre ligne de partage entre les théories consacrées aux élites se raccorde au problème de leur homogénéité. Cette question met en jeu la conception que l'on peut se faire de la société et se pose, en dernière analyse, en termes politiques car, comme le soulignait déjà Aristote, il est impossible de définir séparément le groupe dirigeant d'une société de son régime politique.

141 - L'unité des élites

On fait généralement remonter la thèse de l'unité des élites à Pareto et Mosca qui ont été parmi les premiers à y voir un groupe social cohérent. Pareto reconnait cependant la présence à côté de l'élite gouvernementale d'une élite qui ne l'est pas et Mosca voit dans ce qu'il appelle la nouvelle bourgeoisie une sous-élite qui sert de courroie de transmission entre l'élite et le reste de la population. Mais tous deux mettent l'accent essentiel sur l'élite qui exerce le pouvoir proprement dit.
Alors que Marx fait découler la cohérence de la classe dominante de la maitrise des moyens de production et des avantages qui lui sont liés, Mosca et Pareto se contentent de postuler celle de l'élite dirigeante en l'identifiant à ceux qui occupent les sommets de la hiérarchie sociale et n'explicitent pas sur quoi, à partir d'une supériorité réelle présumée, se fonde cette suprématie.
A leur suite, de nombreux théoriciens ont soutenu l'existence d'une élite unifiée, esquissant des synthèses variées des interprétations marxistes (x), néo-machiavéliennes ou wébériennes applicables à la réalité présente.

(x) La plupart de ces théoriciens essaient de dépasser une conception économiste de la classe dirigeante qui résulte chez eux d'une double confusion entre les rapports de production et la propriété des moyens de production, entre les structures et rapports de classe.

Roberto Michels, par exemple, considère que, dans les sociétés complexes, le bon fonctionnement des organisations politiques ou professionnelles exige d'en déléguer les pouvoirs à des représentants qui, s'arrogeant les positions dominantes, finissent par en assurer la direction réelle. Ils se constituent en une élite, dominant la société en tant que telle, et tendent à se perpétuer par des processus de cooptation que ne font que sanctionner les élections. Cette minorité, soucieuse de maintenir et étendre ses privilèges et pouvoirs au détriment des masses, est voisine de la classe dominante de Marx. R.Michels s'inspire d'ailleurs de la conception matérialiste d'une histoire dominée par les luttes de classes mais la prolonge par l'idée que ces luttes aboutissent de façon inéluctable à la création de nouvelles oligarchies et non à une société sans classes.

Il est possible aujourdhui de rattacher à cette ligne de pensée la thèse de Milovan Djilas qui diagnostique, au sein du régime socialiste yougoslave, l'émergence d'une nouvelle classe "faite de tous ceux qui jouissent de privilèges spéciaux et d'avantages économiques en raison du monopole administratif qu'ils détiennent" (26).
Cette classe, issue de l'appareil du parti (apparatchiks), disposerait d'un pouvoir totalitaire. Elle joindrait à son emprise administrative un monopole de l'idéologie et le contrôle de la propriété sociale collective.

Cette perspective rejoint celle de James Burnham qui estime que, dans les sociétés industrielles modernes, s'opère une dissociation entre la propriété et le contrôle des moyens de production et qu'y correspond un transfert du pouvoir des propriétaires à une nouvelle classe de "managers". Marx, lui-même, avait noté cette différenciation au sein du capitalisme entre propriétaires du capital et dirigeants sans que cette évolution permette d'établir entre eux une dichotomie qui déduit arbitrairement d'une modification de la répartition des tâches celle des rapports de production.

Eludant l'origine et le fondement de leur pouvoir, une telle distinction érige en mythe le pouvoir des managers alors qu'ils sont loin de former un groupe cohérent capable d'imposer sa loi aux propriétaires des moyens de production dont ils partagent les intérêts.

Estimant, à partir d'une problématique analogue, la notion de classe impropre à refléter la réalité complexe des sociétés modernes, C.W.Mills ou J.K.Galbraith n'en affirment pas moins la cohérence d'une minorité dirigeante dans le cadre d'un double mouvement qui accentue la différenciation des rôles et renforce la tendance vers une centralisation d'ordre technobureaucratique.
Proche des néo-machiavéliens, C.W.Mills ne justifie pas la domination de l' élite par ses qualités mais l'estime arbitraire car fondée sur la corruption, l'immoralité, l'âpreté au gain et l'irresponsabilité. Refusant de souscrire à l'idée d'un renversement révoluttionnaire de cette situation, il aboutit à une vision pessimiste de la société américaine où les institutions démocratiques ne sont plus que le paravent d'une inégalité croissante et où les conflits s'estompent derrière une sorte de dictature de l'élite au pouvoir. Les partis politiques eux-mêmes deviennent le support des manoeuvres de cliques, du conservatisme des intellectuels et de l'inertie des masses manipulées.
A l'inverse, l'optimisme propre au fonctionnalisme prévaut chez Galbraith qui lie au développement de la technostructure celui d'un pouvoir compensateur et discerne,dans l'avènement de la société d'abondance,un réducteur progressif des inégalités.
Mais est-il justifié de déduire l'évolution sociale contemporaine de l'évolution technique et scientifique ? Le poids des contraintes actuelles ne découle-t-il pas plutôt de l'inscription des rapports sociaux dominants dans l'appareil de production et dans le savoir qu'il suppose ?
Il est d'autant plus légitime de s'interroger sur ce point que Galbraith distingue les propriétaires du capital des

membres de la technostructure de façon aussi arbitraire que James Burnham les séparait des managers.

142 - La pluralité des élites

En réaction ou non contre les théories précédentes, les défenseurs de la pluralité des élites s'appuient sur une conception différente de la société et, en tout état de cause, se soucient davantage de la façon dont elle fonctionne que de son fondement.
Alors que les théories unitaires identifient souvent les concepts de société et d'Etat au bénéfice de ce dernier, les théories pluralistes adoptent une démarche inverse (x) et ne considèrent la politique que comme une activité sociale particulière.
Par rapport aux sociétés de l'ancien régime où les hiérarchies sociales traduisaient une réalité aussi bien politique qu'économique et sociale, les sociétés modernes se caractériseraient par une plus grande différenciation de fonctions. Pouvoir, richesse et prestige n'étant plus nécessairement associés, l'éventail des hiérarchies sociales se complique et rend aléatoire l'identification d'un groupe dirigeant.
L'accent sur la multidimensionnalité de la vie sociale et sur la décentralisation du pouvoir, qui en parait la conséquence logique, est caractéristique de la démarche fonctionnaliste.
Ainsi, David Riesman diagnostique une dispersion croissante du pouvoir aux Etats-Unis entre une multiplicité de groupes d'intérêts concurrents. Bien qu'envisageant avec inquiétude

(x) La conception individualiste et libérale du pouvoir s'accompagnait d'une séparation tranchée de la société et de l'Etat ; les théories pluralistes contemporaines tendent à abandonner cette distinction devant la généralisation de l'intervention de l'Etat. L'extension de son rôle leur semble cependant moins un signe de son renforcement qu'un témoin de son intégration dans la société.

cette évolution, il incline à penser que leurs rivalités n'excluent pas la possibilité d'un équilibre précaire. Il voit surtout dans ces groupes (Veto Groups) une sorte de pouvoir contrebalançant le pouvoir institué, à l'égard duquel il éprouve la méfiance caractéristique de la pensée individualiste et libérale (27).

Aujourdhui, sous l'influence de Mills, les théoriciens pluralistes admettent l'existence d'un leadership mais insistent toujours sur la différenciation des rôles d'autorité.

Raymond Aron oppose à la classe dirigeante, qui n'est pour lui qu'une hypothèse, la réalité immédiate que constituent les catégories dirigeantes. Les analysant, il distingue les titulaires d'un pouvoir temporel, auxquels il rattache le personnel politique, les grands fonctionnaires, les gestionnaires du travail collectif et les meneurs de masse et ceux dont le pouvoir est spirituel, les intellectuels, au sens large (28). Le danger de formation d'une classe dirigeante technobureaucratique lui semble éxagéré alors qu'en France, tout au moins, les technobureaucrates "ne sont rassemblés en une unité d'action ni par un système de valeurs communes ni par un objectif défini".

Au concept de catégories dirigeantes peut être rattaché celui des "élites stratégiques" de Suzanne Keller pour qui le noyau (Core Group) des sociétés industrielles avancées est formé d'élites fonctionnelles à la fois représentatives de groupes spécifiques et de la société globale dont elles constituent un symbole actif.

Ambitionnant de fournir un modèle théorique, de portée générale, susceptible d'exprimer les interconnexions entre les élites et leurs fonctions, elle s'inspire du modèle de système social élaboré par Talcott Parsons (x).

(x) Aux quatre grands sous-systèmes que distingue Parsons dans toute société, elle fait correspondre quatre catégoriesd'élites :
- les élites orientées vers la réalisation de fins collectives que forment les élites politiques.

L'utilité de ce cadre d'analyse, qui substitue à la réalité un exercice académique abstrait, est douteuse.
Une appréhension des élites à partir de la multiplicité de leurs rôles, fonctions et modes d'organisation reste statique et ne tient pas compte des facteurs dynamiques de changement dont elles peuvent être porteuses.

Le récent développement aux Etats-Unis de théories fondées sur la notion d'influence, envisageant l'interaction sociale comme échange en même temps que comme facteur de cohésion, vise à remédier à ces lacunes.
Inspiré de l'étude des groupes primaires effectuée par La-Zarsfeld, ce courant, plutôt que de s'appesantir sur les notions de pouvoir et d'autorité comme sources de conflits et de contraintes, se propose d'étudier la souplesse et la diversité des relations qui se créent par l'entremise de l'influence.
Souvent fondé sur des enquêtes qui s'efforcent ce serrer la réalité au niveau local, il tend à dégager une évolution historique qui s'exercerait moins dans le sens d'une concentration du pouvoir au sein d'une classe dirigeante que dans celui de son partage entre leaders de groupes rivaux.
Se basant sur une étude du pouvoir à Newhaven, le politologue Robert Dahl discerne, au sein de la société américaine, une pluralité de groupes, de centres de décision indé-

- les élites d'adaptation regroupant les élites économiques, militaires, diplomatiques et scientifiques.
- les élites d'intégration associées aux élites morales détentrices de valeurs exemplaires.
--les élites maintenant les modèles fondamentaux de la société identifiées aux célébrités.
De même que Parsons regroupe ses sous-systèmes en deux grands types orientés vers des problèmes internes ou externes, elle suggère la possibilité de distinguer au sein des élites celles qui sont intellectuelles, morales, esthétiques ou religieuses et celles à caractère politique, économique, militaire ou scientifique (29).

pendants, de coalitions rivales dont la libre compétition finit toujours par déboucher sur un consensus global. Il en résulterait une sorte de polyarchie, forme approchée de l'idéal démocratique (30).

Héritières et porte-parole de la tradition démocratique, les théories pluralistes contemporaines se sont efforcées de l'adapter au contexte actuel et optent pour une méthode d'approche ponctuelle plutôt que globale, situationnelle autant qu'institutionnelle. Découvrant dans la réalité sociale ce qu'elles se proposent d'y trouver, elles associent habituellement à leur vision plurale des élites celle d'une mobilité qui l'épaule et la renforce.

15 - La mobilité des élites

151 - Le problème de la mobilité des élites a été étudié par Pareto, sous le vocable de circulation des élites, à la fois comme un phénomène permanent et comme une condition indispensable au bon fonctionnement de la société envisagée comme un système en équilibre.
Cette circulation s'effectue par la montée de nouvelles élites, issues de la masse, qui s'intègrent à la classe gouvernante et par la dégéné rescence parallèle d'élites au pouvoir qui leur cèdent la place. Si tout retard dans ce mouvement quasi-pendulaire menace l'équilibre social, elle reste généralement un phénomène individuel lié à la détention de qualités supérieures qui, n'étant pas plus innées qu'héréditaires, sont susceptibles de s'altérer.
Il fait dépendre la montée ou le déclin des élites de modifications psychologiques qu'il associe à la notion vague et fluctuante de résidus. La dégérescence de l'élite gouvernante résulte d'un déséquilibre entre deux de ces résidus, l'instinct des combinaisons et l'instinct de persistance des agrégats.
Un excès du premier peut la rendre trop spéculatrice et lui faire manipuler la masse par la ruse.
La prédominance du second peut l'amener à maintenir sa position par la force lorsqu'elle n'a plus les qualités suffisantes pour la justifier et aboutir au favoritisme ou au recrutement d'hommes médiocres pour assurer son soutien.
Mais cette dégénérescence même suscite l'apparition d'une contre-élite qui saura mieux allier habileté, force, idéalisme et sens du bien commun et se substituera à elle.
"C'est le sort de tous les renards d'être renversés par des lions et celui des lions de devenir des renards" ( ).

Pareto a eu le mérite d'attirer l'attention sur la circulation des élites ; l'analyse qu'il en fait reste arbitraire et souffre de limites évidentes en raison d'une orientation psychologique, individualiste et statique.

A sa différence, G.Mosca prend en considération les facteurs sociaux qui influent sur la mobilité des élites. Il la lie à l'acquisition de compétences chez les individus exclus du pouvoir et à l'accroissement de la distance sociale qui, à la longue, isole les dirigeants et leur fait privilégier la tradition au détriment de la réalité présente.

J.H.Meisel souligne la parenté entre ces forces sociales et l'analyse des classes de Marx (32). Mosca considère pourtant que l'accroissement de la mobilité des sociétés modernes permet une intégration des diverses couches sociales.

La plupart des théoriciens, qui reconnaissent, dans les sociétés modernes, une pluralité d'élites liée à la différenciation des rôles et des fonctions, mettent, de façon analogue, l'accent sur une mobilité sociale accrue.

T.Parsons remarque que la compétition, qui se déroule, au sein de l'élite politique, pour l'obtention d'un soutien général ou spécifique, offre à ceux qui se trouvent à l'extérieur de la structure d'autorité un accès au pouvoir politique.

S.M.Lipset se rallie à cette opinion et conclut que les hommes épris de liberté doivent s'attacher à la sauvegarde de cette facilité d'accès.

D'autres, sous l'influence de la pensée américaine, font de la prolifération des élites une caractéristique du monde moderne et un des facteurs de l'accélération de l'histoire.

Une évolution inverse peut être constatée chez les théoriciens de l'unité des élites. Caractérisée par une coincidence d'intérêts, une similarité d'origine et de comportements, l'élite du pouvoir de Mills se replie de plus en plus sur elle-même dans une conscience de classe aigue.

Le développement concomitant d'une société de masse entraine le déclin des élites intermédiaires, issues des couches moyennes de la population, et les dirigeants des organisations de masse eux-mêmes rallient l'élite du pouvoir.

152 - La question de la mobilité des élites soulève celle de l'évolution de leur importance relative, d'appréciation encore plus aléatoire.

S'y rattachent les théories cycliques de l'histoire d'Arnold Toynbee ou Pitirim Sorokin qui se réfèrent à la récurrence régulière de certains types de leaders dans l'histoire des sociétés. Sur la base de critères psychologiques, Toynbee fait correspondre une minorité créatrice aux périodes d'essor de la civilisation et une minorité dominante à ses phases de déclin (33).

D'autres auteurs, à partir d'argumentations différentes, décèlent des évolutions variées :

Henri Pirenne voit dans l'histoire du capitalisme une série de périodes faisant chacune appel à un type original de capitaliste capable de s'adapter "aux conditions qu'exigent des besoins jusqu'alors inconnus et requerrant des méthodes inemployées" (34).

Sans vouloir prophétiser l'avènement du socialisme, J.Schumpeter constate le déclin du capitalisme et le relie au phénomène de concentration et d'organisation qui, joint à l'action dissolvante des intellectuels, dévitalise la notion de propriété privée et réduit le pouvoir et le rôle de l'entrepreneur (35).

A partir de constatations analogues sur la disparition de l'entreprise individuelle et le développement des fonctions d'organisation, J.Burnham, on le sait, tire des conclusions différentes et discerne la substitution aux postes-clés des organisateurs aux détenteurs des moyens de production.

Beaucoup voient tour à tour dans le progrès technique un facteur de différenciation et de meilleure intégration sociale ou la cause d'un processus technocratique de standardisation, d'aliénation et de nivellement à la base.

Il est indéniable, par delà toute conceptualisation normative, que, selon les modalités de son utilisation, le progrès recèle simultanément un pouvoir de domination et de participation et il est tentant de résoudre l'ambivalence qui en résulte par son inscription dans un déterminisme.

Un grand nombre d'études concrètes ont été consacrées au problème de la mobilité sociale. Elles peuvent être illustrées par les recherches récentes menées aux Etats-Unis par S.M.Lipset et R.Bendix en milieu industriel, par celles effectuées en France par Alain Girard sur la réussite sociale, par F.Bon et M.A.Burnier sur les nouveaux intellectuels, Alain Lancelot, Jean et Monica Charlot sur le personnel politique.. (36).
Mettant en évidence les facteurs psychologiques et sociaux qui conditionnent la mobilité, elles permettent de retracer certains chenaux par lesquels elle se manifeste.
Elles révèlent aussi ceux qui lui font obstacle du fait des mécanismes de maintien de l'ordre existant.
P. Bourdieu et J.C. Passeron viennent, par exemple, de souligner la fonction de reproduction du système d'enseignement français et les processus d'assimilation et d'élimination qui en découlent.
Ces recherches connaissent aujourdhui un développement considérable. Elles restent confrontées aux difficultés de collecte de données suffisamment homogènes, de comparaison dans le temps et dans l'espace, de dissociation des phénomènes de mobilité individuelle ou collective, ascendante ou descendante. Il leur est enfin malaisé d'apprécier les contraintes structurelles qui en déterminent l'amplitude et le domaine d'intervention.

16 - Elite et masse

La notion d'élite ne se conçoit pas sans celle de masse qui lui est opposée, une corrélation étant généralement établie entre la structure unitaire ou pluraliste de l'une et de l'autre.
La plupart des théoriciens s'ingénient, en outre, à éxagérer le contraste entre une élite conçue comme un groupe réel, cohérent et structuré et une masse considérée comme un conglomérat informe, sans correspondance concrète. Cette dichotomie s'inscrit, sous son aspect politique, dans le cadre de la distinction communément établie entre gouvernants et gouvernés. A ce titre, elle peut être rattachée à la notion de démocratie et aux significations successives accordées à ce concept.

161 - Les premières théories consacrées aux élites se fondent sur un rejet de ce qu'à la suite de Schumpeter on appelle couramment la théorie classique de la démocratie et qu'illustre la formule lapidaire d'Abraham Lincoln "le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple".
Cette conception, héritée des principes de 1789 et de la philosophie de Rousseau, célèbre un individu abstrait, le citoyen, qui s'aliène dans la volonté générale ou celle de la nation. Elle débouche chez Hegel sur une célébration de l'Etat tirant sa force immanente de la mise en accord de l'intérêt particulier avec l'universel (37).
Marx en effectue le rdtournement critique et fait de l'Etat un appareil de médiation au service de la classe dominante. Pareto et Mosca la rejettent pareillement, en dénonçent le caractère mythique, controuvé par les faits comme par l'histoire, et lui opposent la domination inéluctable d'une minorité sur une majorité considérée comme une masse inorganisée. De l'avis de Pareto, les démocraties parlementaires ne sauraient échapper à la règle et le gouvernement populaire n'est qu'une hypocrisie qui masque une double domination, du peuple par ses représentants, de ces derniers par les

détenteurs de richesses (ploutodémocratie).
Le développement concomitant de la doctrine classique de la démocratie et d'un libéralisme économique fondé sur la notion de libre concurrence, outre ses implications idéologiques évidentes, masque la réalité, le public, conçu comme "le métier à tisser de la démocratie", se limitant à une frange étroite d'hommes instruits.
En dénonçant cette mystification et faisant découler l'impossiblité d'un régime démocratique du fossé existant entre l'élite et la masse, la théorie néo-machiavélienne a eu une influence et un retentissement durables.
La développant dans une optique individualiste et sceptique, Ortega y Gasset décèle des signes de décadence de la civilisation occidentale dans l'omnipotence croissante d'une masse inerte qui se laisse entrainer comme des "bouées à la dérive" (x).
L'impuissance des"masses souveraines" est également patente pour R. Michels qui attribue au grand nombre de leurs membres leur incapacité à synchronise leurs activités et à prendre les décisions indispensables. La délégation de leurs responsabilités à des représentants renforçe la tendance oligarchique et le pousse à prôner un gouvernement élitististe sous la direction d'un leader charismatique.

162 - La concentration du pouvoir et le rôle accru de l'Etat ont progressivement conduit à une conciliation du fait démocratique et de la vision élitiste de la structure sociale dans une approche qualifiée, depuis Schumpeter, de théorie élitiste de la démocratie.
Elle a été explicitée par Alexis de Tocqueville qui préco-

(x) "La destruction des structures sociales traditionnelles et des groupes intermédiaires accroit à la fois le rôle des masses déracinées et leur impuissance : leur action est purement négative : plus elles détruisent, plus elles dépendent de leaders qui, à leur tour, s'appuient sur elles pour détruire toute opposition" (38).

nise le gouvernement des meilleurs issu d'un choix clairvoyant des masses préalablement éduquées et par Max Weber qui considère qu'un régime démocratique doit se prémunir de la passivité de l'électorat par la constitution d'une élite politique.
Le même point de vue a été soutenu par J. Schumpeter (x).
Le glissement contemporain d'une démocratie politique à une démocratie sociale et, pour employer les termes de Georges Burdeau, d'une démocratie gouvernée à une démocratie gouvernante, n'a pas vraiment altéré cette conception si elle lui a fait déborder le champ spécifique du politique. S'y raccorde le courant fonctionnaliste qui voit dans la compétition des élites un substitut au consensus populaire en même temps qu'un garde fou contre la constitution d'une classe dirigeante.
Raymond Aron a, à plusieurs reprises, exprimé cette manière de voir et T. Parsons l'a formalisée dans son modèle de système social dont il définit le sous-système politique par la poursuite de fins collectives et comme la source d'un leadership général.

Les insuffisances de la théorie élitiste ont été synthétisées par Jack L. Walker qui lui reproche de substituer au concept du citoyen actif, informé et démocrate, considéré comme irréaliste et utopique, le concept, lui-même basé sur un postulat, d'un homme ordinaire apathique, apolitique, uniquement soucieux de sa vie privée et de ses intérêts personnels (40).

(x) "Le citoyen typique, dès qu'il se mêle de politique, régresse à un niveau inférieur de rendement mental.. La démocratie signifie seulement que le peuple est à même d'accepter ou d'écarter les hommes appelés à le gouverner".
Les conditions de son succès impliquent une bureaucratie efficace et surtout "l'existence d'une strate sociale elle-même formée par un processus de sélection sévère et dont les éléments s'orientent tout naturellement vers la politique".
(39)

De ce fait, l'accord sur les valeurs démocratiques n'est plus demandé aux électeurs mais aux élites considérées comme seules capables de légitimer la véritable démocratie.
La théorie élitiste, en raison de l'approche fonctionnaliste qui la caractérise, postule un système social bien intégré dont le bon fonctionnement est lié à la stabilité et à l'efficacité. Elle néglige, en conséquence, de mettre l'accent sur la participation, la satisfaction des besoins ou la réduction des inégalités, toutes choses que doit assurer automatiquement le système en tant que tel.
Jack Walker lui reproche aussi d'avoir une vision étroite et antagoniste des mouvements sociaux considérés comme des manifestations d'extrèmisme politique et comme des menaces pour la démocratie.
La théorie élitiste, en définitive, reste liée à une attitude conservatrice qui se satisfait de la distribution des statuts prévalente dans la société et la considère non seulement compatible avec la liberté politique mais comme son expression même. A l'instar de la théorie classique de la démocratie, elle se raccorde à un idéal d'équilibre automatique des pouvoirs résultant du libre jeu d'une série de freins et de contrepoids (Checks and Balances).

Cet optimisme a été battu en brèche par une série d'auteurs dont C. W. Mills ou D. Riesman paraissent les porte-parole, le premier influencé par Marx et le second par Freud.
S'attachant à l'étude de la société américaine contemporaine, ils la caractérisent par une masse impuissante de gens inorganisés et dénoncent l'un la concentration du pouvoir et son accaparement par une minorité, l'autre sa dispersion toujours plus grande au sein d'une pluralité d'intérêts.
Pour David Riesman, l'indétermination du pouvoir résulte de sa parcellisation au sein d'un grand nombre de groupements de défense davantage préoccupés de la sauvegarde de leurs intérêts que de formuler une politique générale ou d'assurer un leadership d'ensemble. Le danger qui en est

consécutif est également évoqué par les fonctionnalistes pour faire pièce au marxisme, tel R. Aron qui constate : "A l'heure actuelle, les régimes occidentaux sont moins menacés par le pouvoir absolu des monopolistes que par la désintégration du consensus social, par la rivalité au sein des principaux groupes au pouvoir" (41).

Qu'elles l'admettent ou le déplorent, les théories précitées s'accordent à ne voir dans les non-élites qu'une masse de manoeuvre amorphe, passive entre les mains des élites sinon leur dupe. La propagation des idées démocratiques - à défaut des réalités correspondantes - rend aujourdhui cette situation plus difficile à cautionner et conduit à mettre l'accent sur les acteurs susceptibles de remédier à cet état de choses ou de renverser cette domination.

17 - Super élites ou contre élites

Malgré leurs divergences, un grand nombre de théoriciens sont enclins à privilégier une catégorie particulière d'élites dans laquelle ils croient discerner un élément déterminant de l'évolution du système social.
Ils attribuent généralement ce rôle aux intellectuels considérés comme des catalyseurs capables de s'opposer ou de remédier à une situation insatisfaisante comme de promouvoir une orientation jugée souhaitable. La justification de leur influence est esquissée par des marxistes comme par des défenseurs patentés de la notion d'élite et se fonde sur des considérations disparates d'où émergent leur ampleur ou hauteur de vues ainsi que le prestige associé à leurs connaissances.

G. Mosca célèbre leurs qualités éminentes :
"S'il existe une classe sociale disposée, ne fut-ce qu'un instant, à oublier tout intérêt privé et capable de percevoir le bien commun avec le détachement voulu, c'est certainement celle qui doit à sa formation intellectuelle de posséder tout ce qui peut tenir lieu de noblesse de caractère, de largeur de vues et de facultés épanouies" (42).
A côté des qualités qui leur appartiendraient en propre, d'autres commentateurs se basent sur l'indépendance qui résulte de leur situation particulière au sein de la structure sociale. Ce sont les "hommes généraux" de Saint Simon, "l'intelligentsia sans attaches sociales" de Karl Mannheim..
Dans le contexte spécifique des sociétés pré-révolutionnaires, Crane Brinton voit le principal signe précurseur d'une situation révolutionnaire dans la désertion des élites.
Il le fait correspondre au refus d'allégeance des intellectuels à l'autorité en place dont ils sapent les fondements en même temps qu'ils définissent une idéologie de remplacement (43).
Selon des analystes des sociétés industrielles avancées, il

appartiendrait,de nos jours,aux intellectuels de faire bloc contre les excès d'une technologie envahissante et anonyme, de réagir contre "le déchainement ubuesque de l'outrecuidance technocratique".

J. K. Galbraith remarque que, pour rester à l'avant-garde des innovations technologiques et scientifiques, la technostructure devient de plus en plus tributaire du corps des éducateurs et des spécialistes de la recherche scientifique dont l'importance va croissante au sein de l'appareil gouvernemental. Il fonde ses espoirs sur le pouvoir compensateur que pourrait exercer ce corps par l'inflexion et la réduction du monopole de la technostructure (44).

Alain Touraine formule un point de vue analogue à propos des technobureaucrates de la société programmée qu'il apparente à une classe dominante. La lutte contre une aliénation et une subordination croissantes doit être assumée par des élites d'opposition alliant une marge d'indépendance à une participation de premier plan au fonctionnement du système. Répondent à de telles exigences les intellectuels : membres de l'enseignement et de la santé publique face aux technocrates, experts face aux bureaucrates (45).

De son côté, non sans un soupçon d'utopie, François Perroux voit le remède à l'aliénation dans les élites créatrices suscitées par les nouvelles classes moyennes et ouvrières. Ces élites, intervenant comme des "inventeurs de sens", doivent assurer la médiation indispensable entre les élites techniciennes et les masses en vue d'un projet collectif qu'il leur appartient de définir au préalable (46).

Plus circonspects dans leurs projections sur l'avenir, F. Bon et M. A. Burnier insistent sur la révolution scientifique et technique qui s'accomplit aujourdhui et s'accompagne de la formation d'une nouvelle couche sociale d'intellectuels. Le principal clivage qui en découle leur semble se situer, de façon plus classique, entre les technocrates liés à la bourgeoisie en place et les techniciens aliénés chez qui ils décèlent l'amorce d'une classe antagonique aux premiers (47).

R. Aron, comme Schumpeter, exprime un point du vue plus restrictif sur les mérites que posséderaient en propre les intellectuels. Reconnaissant leur rôle prédominant dans la formulation des idéologies comme dans la conduite des mouvements révolutionnaires, il les juge encombrés de préjugés et prisonniers de leurs attaches sociales, optimistes dans le rêve et pessimistes dans le réel. Echouant à remplir leur mission de défense des valeurs intemporelles, de vérité et de justice, ils tendraient de plus en plus à devenir des experts à la solde de leurs employeurs (48).

La défiance généralement marquée par les théoriciens marxistes à l'égard du terme d'élite n'exclue pas une certaine méfiance à l'égard des masses sujettes, par elles-mêmes, à se laisser guider par leurs penchants petits-bourgeois sous l'influence de l'idéologie dominante.

Lénine considère les intellectuels comme les idéologues de la classe ouvrière et leur assigne un rôle de premier plan et d'avant-garde. Quelle que soit l'importance de leur apport, il estime cependant qu'ils ne peuvent, en aucun cas, constituer un point d'appui.

Antonio Gramsci, après les avoir définis, de façon très large, comme les agents de la superstructure politico-idéologique, leur confère un rôle beaucoup plus essentiel à la charnière de la structure et de la superstructure (49).

La position présente d'un théoricien comme Louis Althusser est plus abstraite. Tout en leur attribuant comme mission essentielle de prémunir le prolétariat des défaillances de la théorie marxiste, il tend à les rejeter, en tant que sujets, comme trop liés à l'idéologie bourgeoise.(50)

Il rejoint sur ce point l'interprétation du marxisme qui semble prévaloir en Chine et qui, dans la lignée de la tradition populiste russe, met l'accent sur la conscience prolétarienne des masses et sur la nécessité pour les intellectuels de se mettre sans cesse à l'écoute et à l'école des travailleurs.

A l'écart du marxisme orthodoxe, Herbert Marcuse critique la domination d'une classe dirigeante qui, tant à l'Est qu'à l'Ouest, crée une double aliénation économique et psychologique et aboutit à l'humanité standardisée de "l'homme unidimensionnel". Souscrivant à la tendance historiciste du marxisme qui voit dans une classe-sujet le messager de l'avenir, il dénonce une classe ouvrière devenue trop conservatrice pour jouer un rôle révolutionnaire et pense trouver les agents capables de lui rappeler sa mission dans les marginaux que sécrète la société. Ces hommes qui, à un titre ou à un autre, se trouvent à l'écart de son fonctionnement normal peuvent être aussi bien des intellectuels, étudiants ou artistes que des déclassés ou des pervers sexuels (51).

Ancien dirigeant du parti communiste français, Roger Garaudy se rallie à la position philosophique de Marcuse mais maintient le rôle révolutionnaire de la classe ouvrière. Il associe les intellectuels aux ouvriers et aux employés prolétarisés dans un nouveau bloc historique dont la constitution lui semble indispensable pour faire front à l'évolution des sociétés capitalistes (x).

Ces appréciations sur le rôle des intellectuels ne sauraient donner une idée de la littérature considérable consacrée à la question.

Qu'ils soient définis comme une élite ou comme une avant-garde, qu'il s'agisse ou non des mêmes individus, que l'appréciation de leur intervention soit identique ou pas, c'est sur eux que se sont le plus appesantis les théoriciens des élites et les théoriciens des classes. C'est sur ce thème

(x) "L'intégration de la science aux forces productives transforme les rapports de la base socio-économique à la superstructure ; elle solidarise les exclus de la consommation et les exclus de la décision et constitue objectivement la base sociale de la nécessaire révolution" (52). Bien qu'il invoque la notion de bloc historique de Gramsci, il en biaise le sens en se plaçant au seul niveau de la structure.

que se rapprochent le plus leurs vues, c'est aussi celui sur lequel le raccordement avec la réalité s'avère le plus délicat car il est aussi tentant qu'aventuré de supposer qu'un groupe déterminé puisse se permettre de dicter au reste de la société la voie à suivre.

Associée aux individus ou groupes qui ont une place éminente ou jouent un rôle privilégié dans la vie d'une société, la notion d'élite reste difficilement dissociable du jugement que l'on porte sur cette société et du projet que l'on forme sur son avenir. Rapportée aux changements, cette appréciation est elle-même contingente. Elle s'inscrit dans un contexte plus large qui se réfère à certaines lignes et à certaines modalités d'évolution que s'efforcent, par exemple, de mettre en relief et d'interpréter les grands courants théoriques qui se penchent sur les problèmes des pays en voie de développement.

CHAPITRE II
ELITES ET THEORIES DU CHANGEMENT RELATIVES AUX PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

L'importance accordée aujourdhui à l'étude des changements est liée à leur accélération au cours de l'époque contemporaine. Elle s'explique aussi par l'intérêt désormais porté aux problèmes de la croissance économique et aux phénomènes sociaux qui l'encadrent et la conditionnent.
Ces problèmes se posent avec le plus d'acuité dans les pays en voie de développement. Le rôle attribué aux élites de ces pays est d'autant plus accentué que les éléments modernisateurs y sont en petit nombre et qu'il y est difficile d'isoler les phénomènes économiques des autres aspects de la vie sociale.
La détermination des porteurs de changements, pour essentielle qu'elle soit, est inséparable de l'appréciation des réalités du développement et du sous-développement. L'analyse qui en est faite est sous-tendue par des considérations dont les implications politiques, idéologiques ou philosophiques ne peuvent être sous-estimées.
On peut discerner, de façon schématique, deux grandes approches des problèmes du changement dans les pays en voie

de développement :

- La première voit dans le sous-développement un négatif du développement et repose sur le postulat que, pour parvenir à combler leur handicap, les pays retardataires doivent calquer leur conduite sur celle des pays avancés.
- La seconde fait découler le sous-développement du développement et s'identifie, dans ses conclusions les plus radicales, à l'approche marxiste qui fait de la liquidation de l'impérialisme la condition indispensable pour un changement social et un développement économique réels.

Toutes deux s'attachent davantage à décrire les processus par lesquels pourraient être atteints le changement social et le développement économique qu'à mettre l'accent sur les agents ou groupes qui doivent manifester un comportement adapté aux buts poursuivis. Elles se fondent néanmoins sur le rôle déterminant que peuvent jouer certains de ces acteurs en raison de leur influence ou de leurs caractéristiques modernes, l'accord n'étant pas réalisé sur leur nature, leur qualité et leur rôle respectifs.

21 - L'approche classique

Il est commode de regrouper sous ce titre les théories qui, dans une optique conservatrice et libérale, privilégient l'ordre établi et la continuité et proposent le modèle occidental de développement. Le problème est alors d'orienter et canaliser les changements selon des voies et processus bien déterminés, en quelque sorte, tracés à l'avance.
Trois manières d'aborder le problème du changement social et du développement économique peuvent être envisagées comme le fait Manning Nash, ancien rédacteur de la revue américaine "Economic Development and Cultural Change" (EDCC), dans un article intitulé : "Introduction, Approaches to the Study of Economic Growth" (53).
- La première se réfère à une démarche évolutionniste abstraite et se refuse à toute considération de temps et de lieu.
- La seconde s'efforce de tenir compte des phénomènes de diffusion et d'acculturation.
- La troisième choisit de porter son attention sur l'étude des motivations et ressorts psychologiques individuels.

211 - La démarche évolutionniste

La démarche évolutionniste considère que les pays retardés et les pays avancés présentent des traits distinctifs typiques et que le développement consiste dans l'abandon des caractéristiques traditionnelles au profit des caractéristiques modernes.
Déjà Auguste Comte, dans son cours de philosophie positive, envisageait "la capacité de changement, la possibilité d'échapper à la répétition et, en conséquence, le progrès comme une propriété de la seule civilisation occidentale".
Max Weber, lui-même, attribue "à la rationalisation et à l'efficacité, propres à la société moderne occidentale, le pouvoir de tirer les autres sociétés hors de l'état tradi-

tionnel".

Ces opinions reflètent deux données fondamentales de l'évolutionnisme :

- le postulat d'une histoire linéaire de l'humanité fondée sur le principe de l'unité psychique de l'homme et de son orientation vers le progrès.
- l'utilisation de schémas abstraits d'analyse et l'appel à la méthode comparative, les sociétés sous développées étant supposées représentatives de stades par lesquels les sociétés avancées auraient déjà passé.

Conscients des insuffisances d'une analyse purement économique, de nombreux partisans de cette approche se sont efforcés d'y intégrer l'action des facteurs sociaux. Ils ont été conduits à accorder une importance particulière à certains agents dont les caractéristiques et fonctions varient selon le mode d'analyse privilégié.

Nous nous bornerons à évoquer les démarches qu'illustrent les écrits de B. F. Hoselitz, W. W. Rostow et l'ouvrage collectif de C. Kerr, J. T. Dunlop, P. H. Harbison et C. A. Myers (x).

2111 - Professeur de sciences sociales et directeur du Research Center in Economic Development and Cultural Change à l'université de Chicago, Bert F. Hoselitz a exposé ses vues dans divers ouvrages et, plus précisément, dans une étude publiée en 1960 sous le titre "Sociological Aspects of Economic Growth" (54).

Partant de la nécessité d'une théorie reliant le développement économique au changement culturel et social, il essaie

(x) N'est envisagé ici que l'aspect subjectiviste de l'évolutionnisme mettant l'accent sur les changements au niveau individuel. Parallèlement s'est développée une tendance matérialiste qui, dans sa version marxiste, insiste sur l'emprise croissante sur la nature rendue possible par le développement progressif des forces productives.

d'établir une relation fonctionnelle entre variables économiques et sociales qui permette de décrire le passage d'une société sous développée à une société avancée.
Il s'inspire, pour cela, des variables que fait intervenir T. Parsons dans son modèle de système social.
Il caractérise une économie avancée par une prédominance des normes universalistes dans la détermination des rôles économiques essentiels. Ces rôles sont aussi fonctionnellement spécifiques et basés sur le principe d'accomplissement ou de réalisation (Achievment), les détenteurs du pouvoir et autres élites étant supposés oeuvrer dans l'intérêt général de la collectivité.
Dans une société peu développée, au contraire, le particularisme, le manque de précision dans la définition des tâches et leur répartition en fonction de facteurs personnels dominent comme régulateurs des relations sociales, particulièrement sous l'angle économique.
L'orientation des agents placés aux postes clés reste, elle-même, tributaire de considérations personnelles.
Le problème crucial est donc d'assurer le passage du particularisme à l'universalisme, des intérêts particuliers à l'intérêt général, d'une distribution confuse des tâches à leur répartition plus fonctionnelle fondée sur la compétence. Afin d'éviter un bouleversement radical de la société, ce remplacement devra être progressif et lent.
Il lui semble qu'il pourra être mis en oeuvre par les agents économiques en place qui constitueront l'amorce d'un développement des classes moyennes et permettront de réduire la coupure entre l'élite et la masse.
Le groupe dirigeant lui parait également susceptible d'introduire certains changements dans le secteur productif bien qu'il craigne qu'il ne s'efforce, parallèlement, de contrecarrer l'émergence d'une classe moyenne qui le menace dans ses intérêts.

Le haut degré d'abstraction et de généralisation des assertions d'Hoselitz leur enlève beaucoup de poids.

L'attribution d'une importance analogue à l'ensemble des rôles économiques et sociaux parait en contradiction avec la prééminence qu'il accorde simultanément aux élites soucieuses du maintien de leur position dominante.
L'émergence d'une classe moyenne, dans la mesure où elle reste possible, ne peut être considérée, en tant que telle, comme un indice de développement.
La dichotomie qu'il établit entre pays développés et pays sous-développés est aussi discutable que les caractéristiques qu'il leur prête.
André Gunder Frank en a fait une critique virulente que l'on peut schématiser ainsi (55) :
- En ce qui concerne les pays développés, le drapeau de l'universalisme dissimule souvent des intérêts privés et les classes ouvrières, comme les autres classes, restent marquées par un particularisme profond. L'orientation vers la réalisation n'exclut pas l'assignation des rôles comme en témoignent les différences de rétribution pour un même travail. La dichotomie établie entre les rôles spécifiques ou diffus s'avère peu pertinente lorsque les plus déterminants d'entre eux sont concentrés dans les mains d'un petit nombre d'individus ou d'une même personne.
- Les pays sous-développés sont également fort universalistes même s'il ne s'agit, à l'instar de ce qui se passe dans les pays développés, que d'un paravent à un particularisme sous-jacent.
Prétendre que les rôles sont presqu'exclusivement répartis selon des normes assignatives aboutit à nier l'émergence de bourgeoisies nationales et à ne pas voir que la réalité du pouvoir appartient aux personnes qui occupent les postes les plus élevés dans l'organisation économique, dans la mesure où, notamment, ces postes impliquent des liens commerciaux et financiers avec les métropoles développées.
Les rôles tenus par les représentants des couches moyennes (militaires, fonctionnaires..) sont fonctionnellement spécifiques et, si beaucoup d'autres rôles restent diffus, cela tient souvent à la nécessité pratique de compenser une pré-

carité d'emploi par l'exercice d'activités diversifiées.

2112 - Comme Hoselitz, Walt Whitman Rostow oppose sociétés développées et sous-développées et voit dans le sous-développement un stade originel dont ne seraient pas parvenues à s'échapper ces dernières.
Dans un ouvrage célèbre,"The Stages of Economic Growth", il détermine la marche à suivre sur le chemin du développement par la spécification de cinq étapes que toute société est appelée à franchir dans le même ordre : phases traditionnelle, transitoire, de décollage, d'acheminement vers la maturité et de consommation de masse (56).
Se préoccupant du jeu des forces économiques et sociales, il énumère, parmi les conditions préalables au démarrage, un certain nombre de transformations psychologiques et sociales qui permettent de substituer à une mentalité traditionnelle, qualifiée de prénewtonienne, des attitudes rationnelles orientées vers l'accomplissement des fonctions spécifiques indispensables à l'émergence d'une classe d'entrepreneurs. Il insiste également sur l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle élite,axée vers la modernisation,à qui il appartient de canaliser les énergies et de mettre en place l'infrastructure qui conditionnera le démarrage.

La véracité du schéma de Rostow est douteuse car, outre son caractère abstrait et simplificateur, il est basé sur une conception unilinéaire de l'histoire.
Comme l'ont remarqué Paul Baran et E. Hobsbawn, si les pays sous-développés se trouvent confrontés à des problèmes techniques souvent voisins, leur solution, loin d'être univoque, ne peut être que fonction de leurs modes d'organisation sociale spécifiques (57).
Envisagé en termes volontaristes, le rôle des élites apparait arbitraire et sert à fonder la dynamique du passage d'une étape à une autre, chacune d'elles étant interprétée d'un strict point de vue mécaniciste.
Le fondement des élites n'est pas plus motivé que le pro-

cessus de leur apparition n'est expliqué.
Les phénomènes de domination auxquels se heurtent les pays sous-développés sont abordés, de façon incidente, à propos des mouvements nationalistes dirigés contre les puissances coloniales. Mais, même dans ce cas, la notion de domination est vidée de son contenu, le colonialisme s'expliquant par le comblement d'un vide et par une lutte de prestige, dépourvue d'implications économiques, entre puissances européennes.

2113 - L'ouvrage de Rostow se veut une réfutation de la théorie marxiste dont il constituerait l'alternative. Cet effort n'est pas isolé et, dans l'analyse du développement, se manifeste un courant qui tente de déborder le schéma marxiste par le recours à la notion d'industrialisation, clé de toute évolution.
A l'opposition idéologique entre sociétés capitalistes et socialistes se substituerait une opposition plus concrète entre sociétés industrielles et sociétés non industrielles ou en voie d'industrialisation. Cette tendance peut être illustrée par les travaux effectués par "the Interuniversity Study of Labour Problems in Economic Development" dont témoigne l'ouvrage collectif : "Industrialism and Industrial Man" (58).
Fondée sur les progrès de la science et ses applications technologiques, la société industrielle se caractérise, selon ses auteurs, de façon aussi abstraite qu'idyllique, comme une société intégrée, universaliste où doivent se résorber la lutte des classes et les conflits idéologiques.
Le passage des sociétés préindustrielles aux sociétés industrielles, la rupture des obstacles et résistances traditionnelles comme l'impulsion nécessaire au processus d'industrialisation doivent être assurés par les élites.
Il en existerait cinq types : les élites dynastiques et les administrateurs coloniaux (au rôle transitoire), les classes moyennes, les leaders nationalistes et les intellectuels révolutionnaires.

Toutes ces élites, en dépit de stratégies nécessairement diverses, concourrent à la même "logique de l'industrialisation".

Le caractère schématique de cette analyse, la valorisation utopique et idéaliste de la civilisation industrielle qu'elle exprime en réduisent considérablement la portée. La sélection de cinq catégories d'élites est arbitraire et leur intervention s'inscrit plus dans la logique d'un schéma préétabli que par référence à leur rôle effectif. Caractérisé par cette approche, par celle de Rostow ou d'Hoselitz, le courant évolutionniste est peu satisfaisant car il privilégie une philosophie de l'histoire par une double réduction abstraite des sociétés qu'il étudie et des agents qui les composent.

212 - La démarche diffusionniste

A l'inverse du courant précédent, l'approche diffusionniste n'essaie pas de raccorder le processus de développement à un schéma historique prédéterminé. Elle n'en considère pas moins le sous-développement comme un état initial qu'il s'agit de dépasser.
Le développement apparait l'aboutissement logique de la transmission par les pays avancés des facteurs qui sont précisément caractéristiques de leur situation favorisée : capital, techniques, institutions et valeurs culturelles. Ce transfert est envisagé moins sous l'angle d'une reconstitution statique de l'histoire écoulée que sous un angle fonctionnel et dynamique par l'accent sur les processus d'acculturation et les résistances qu'elle peut susciter. Comme l'a fait remarquer Jacques Freyssinet, certaines interprétations du sous-développement, sous-jacentes à cette approche, sont le fruit d'une transposition de théories économiques à la fois marquantes et circonstancielles : circuit stationnaire de Schumpeter, équilibre de sous-emploi de Keynes, stagnationnisme de Hansen.. (59).

Nombre d'auteurs, néanmoins, sans s'interroger sur l'origine exacte du sous-développement, se cantonnent dans un libéralisme de "bon aloi" et se bornent à prôner les recettes qui leur semblent constitutives de la réussite des pays occidentaux.

Largement répandu, le courant diffusionniste s'appuie sur une conception dualiste qui oppose pays développés et pays sous-développés et, à l'intérieur de ceux-ci, un secteur archaique traditionnel et un secteur moderne fonctionnant sur le modèle des métropoles avancées.

De même que les capitaux et les techniques des pays développés se propagent par le jeu de leurs investissements, la transmission des valeurs qui les soutiennent doit s'effectuer dans le cadre des relations établies avec les pays sous-développés. Il s'agit alors de distinguer et de favoriser les agents de ces pays qui, par leur dynamisme ou leur esprit d'entreprise, sauront promouvoir la modernisation, vaincre les résistances et remédier aux facteurs de désintégration qui y font obstacle.

Toute une littérature d'inspiration anglo-saxonne, "fidèle" à l'héritage de Schumpeter, déplore l'absence d'entrepreneurs et d'agents porteurs d'innovation.

Des études effectuées dans les milieux d'affaires d'Amérique latine aboutissent à des conclusions similaires et regrettent que la majorité des chefs d'entreprise interrogés se caractérisent moins par le goût du risque que par la recherche du profit immédiat et un penchant pour la spéculation, moins par le souci de l'intérêt général que par un repli sur des préoccupations égocentriques ("Egofocused Image of Change" d'A. Hirschmann) et un particularisme familial.

Si un climat social hostile et des conditions économiques défavorables freinent l'apparition d'entrepreneurs capables d'innover, il convient d'adopter des mesures susceptibles de favoriser l'éclosion d'une telle mentalité.

Référence est alors faite à l'intervention de l'Etat qui, par une politique appropriée, doit octroyer des facilités financières (fiscalité, crédit), matérielles (infrastructures), intellectuelles (formation, éducation).
David Apter, dans une étude sur les politiques de modernisation au sein des sociétés en transition(60), évoque la liaison entre les rôles respectifs des entrepreneurs et de la puissance publique.
Dans ce qu'il appelle les systèmes de réconciliation, axés sur la juxtaposition des rôles anciens et nouveaux, la modernisation se fait normalement par l'intermédiaire d'entrepreneurs privés dont la latitude d'action est définie par un cadre légal.
Dans les autocraties modernisatrices, le rôle des entrepreneurs est cantonné dans des limites beaucoup plus précises. Au contraire, dans les systèmes de mobilisation qui optent en faveur des rôles modernes, à l'activité proprement technique des entrepreneurs s'adjoint une activité politique dont la mise en oeuvre s'opère à travers le parti unique ou l'administration.

D'après Schumpeter, les entrepreneurs sont des déviants sociaux qui ont su briser des résistances d'ordre subjectif ou objectif, par un "pari sur structure neuve", et sont venus à bout de la réserve des consommateurs, des firmes ou des groupements professionnels.
Nombre d'auteurs tendent à attribuer aux éléments marginaux de la société un rôle crucial dans le développement.
Ils s'appuient généralement sur le fait que des groupes d'immigrants se sont avérés des pionniers dans l'acquisition d'un esprit d'entreprise et d'innovation au sein de leur société d'accueil tels les Arabes ou les Indiens en Afrique noire, les Malais à Madagascar.
Cette interprétation se rattache à la théorie de la déviance. Elle se fonde sur le fait que l'introduction des changements procède d'un rejet de la manière de faire habituelle et suppose que les individus partiellement à lécart de

la culture d'accueil sont, du fait de leur moindre intégration, moins soumis aux valeurs établies.
S. M. Lipset pense ainsi que les groupes d'immigrants, même lorsqu'ils sont eux aussi originaires de pays sous-développés, sont plus enclins à résoudre de façon originale leurs problèmes d'ajustement et d'insertion dans la société qui les reçoit (61). Il craint simultanément que les innovations associées à ces groupes ne soient très vulnérables à une offensive menée par ceux qui s'attachent au maintien des valeurs établies et remarque que les recherches historiques contredisent la thèse selon laquelle les individus manifestant une capacité d'innovation dans les pays en voie de développement se recruteraient principalement dans les rangs des déviants. Elles tendent, au contraire, à corroborer l'affirmation de Max Weber selon laquelle beaucoup de groupes minoritaires n'ont pas manifesté de telles propensions (les minorités catholiques en Angleterre, par exemple).
A l'occasion de la semaine d'études organisée par le Bureau international de recherche sur les implications sociales du progrès technique, M. Herskovits et P. Gourou ont reproché aux recherches basées sur ce concept de privilégier indument les phénomènes de désajustement et d'inadaptation au progrès technique au détriment des phénomènes d'adaptation. Rapporteur général du colloque, G. Balandier évoque plus justement les réserves qu'appelle, par son imprécision, la notion de marginalité (62).

A défaut de pouvoir faire reposer la modernisation sur les entrepreneurs, beaucoup ont voulu confier ce rôle à d'autres couches sociales dotées de compétences techniques et d'une orientation moderne.
Sont, tour à tour, privilégiés la fonction publique, l'armée, la jeunesse occidentalisée ou les détenteurs du pouvoir politique.
Il n'en reste pas moins que, confrontés avec les difficultés de son établissement, les tenants de l'approche diffusion-

niste sont conduits, bon gré mal gré, à mettre l'accent sur les résistances à la modernisation. Ils appréhendent les dynamismes sociaux sous un angle négatif, ethnocentrique, à partir d'une méconnaissance des causes et de la nature du sous-développement. Ils sélectionnent des agents dont le nombre, le rôle et l'influence doivent grandir mais la mobilité qu'ils prônent reste, selon les termes d'A. G. Frank, une mobilité individuelle qui ne transforme pas les structures sociales.

213 - La démarche psychologique

La démarche psychologique s'inscrit elle aussi dans la logique d'une ligne de pensée tributaire de Max Weber et de Joseph Schumpeter par l'accent mis sur l'entrepreneur et l'esprit d'entreprise. Elle se caractérise par la transposition et la localisation de ces données sur le plan psychologique.
Everett E. Hagen, David Mac Clelland et John Kunkel en sont les représentants les plus marquants.

2131 - Everett Hagen a publié en 1962 un ouvrage intitulé "On the Theory of Social Change : how Economic Development begins" (63) où, à la différence des diffusionnistes, il souligne la carence des explications du sous-développement par le manque de capital, l'insuffisance du revenu ou de l'épargne.
Considérant le sous-développement comme un point de départ, il se demande comment ont pu s'en évader les pays actuellement avancés et y apporte une réponse psychologique mettant l'accent sur les innovations.
Il essaie de décrire le processus par lequel se forme la personnalité d'innovateurs dans les sociétés traditionnelles. A son avis, ce type de société favorise l'émergence de personnalités autoritaires. En rompant l'équilibre antérieur, l'intervention de facteurs étrangers joue un rôle perturbateur et entraine chez elles une perte de consi-

dération et de prestige puis une phase de régression qui s'étend sur plusieurs générations. Cette régression porte en elle le germe qui va permettre l'éclosion de personnalités innovatrices. Le fils ne s'identifie plus au père et, grâce à sa mère, qui souffre moins de régression, échappe au cercle vicieux de l'autoritarisme paternel et acquiert une autonomie qui rend possible son accomplissement personnel.

Hagen envisage donc la dynamique du changement à travers des modifications de structure de la personnalité, elle-même façonnée dans l'enfance par la façon dont s'opère le processus de socialisation et, en particulier, celle dont se résout le complexe d'Oedipe. L'influence de la psychanalyse le conduit à une vue pessimiste des possibilités de changement de la nature humaine, les facteurs réels ayant fort peu de prise sur l'individu une fois que sa personnalité d'adulte se trouve constituée.

L'apparition et la propagation de comportements économiques modernes reposent, en quelque sorte, sur un acte de foi. Nécessitant beaucoup de temps, ils ne seront effectifs qu'au terme de plusieurs générations en raison de la lenteur avec laquelle changent valeurs et personnalités.

2132 - Sous le titre "A Psychological Approach to Economic Development" (64), David Mac Clelland s'est livré à une analyse du livre de Hagen. Il n'est guère convaincu par le schéma successif : perte de prestige - régression - innovation et remarque, comme Max Weber, que les catholiques anglais, bien qu'ayant subi au XIXème siècle une perte de prestige, n'ont pas manifesté par la suite une grande réussite économique. Il reproche surtout à Hagen sa sous-estimation des facteurs idéologiques et lui oppose l'optimisme marxiste sur les possibilités infinies d'éducation des individus à travers une réforme idéologique.

Malgré cela, il défend une conception voisine du développement en le faisant résulter "ni de la structure sociale (Weber), ni de l'assignation et de la redistribution des

rôles sociaux sur la base de la réalisation (Hoselitz) mais essentiellement d'un degré élevé de motivation et de réalisation individuelles" (65).

Il souhaite le renversement du courant de pensée qui accorde au milieu social le rôle primordial pour y substituer "les valeurs, les motifs et les forces psychologiques qui finalement déterminent la cadence du développement économique et social".

Fondant l'essentiel de son analyse sur la notion de réussite individuelle, il la fait dépendre de l'existence de deux traits de caractère :

- l'extradétermination qui peut être caractérisée par la perméabilité et l'adaptabilité des relations interindividuelles et s'apparente à la notion d'empathie dont Daniel Lerner a noté le progrès au cours du processus de modernisation.
- le besoin de réussite (Need for Achievment, N'Achievment ou N'Ach) lié à une série de facteurs tels que l'éducation, la classe sociale d'appartenance, le désir de mobilité sociale et le climat idéologique.

L'appréciation de ce besoin de réussite se fonde sur deux instruments de mesure : un test projectif du type TAT (Thematic Aperception Test) et l'établissement d'un code permettant l'analyse détaillée des contes populaires dans les pays sans écriture, de livres d'histoires pour enfants dans les pays alphabétisés.

A partir de ce matériel, Mac Clelland s'est attaché à mettre en relation le besoin de réussite et le degré de développement économique. L'étude de cinquante sociétés "archaiques", pendant la période 1952-1958, le conduit à la conclusion que le besoin de réussite est plus élevé dans les pays qui ont fait preuve d'une activité économique plus intense. De cette étude et d'autres études historiques, il déduit également que la hausse ou la baisse du "Need for Achievment" précèdent les périodes de progression ou de régression économiques.

Dans le sillage de ces travaux et dans une optique plus sociologique, une recherche a récemment été entreprise au Tchad, en pays Sara, sur l'utilisation des proverbes en tant que facteurs de développement. Les considérant comme des concentrés de valeurs, les auteurs de cette étude estiment pouvoir apprécier les valeurs essentielles d'une société à partir de deux indices appliqués à chaque proverbe : un "indice de fréquence donnant son importance dans l'univers des valeurs" et un "indice d'orientation indiquant sa dynamique interne" (66).

2133 - John Kunkel, dans un article intitulé "Values and Behavior in Economic Development", reproche à Hagen et Mac Clelland d'ignorer l'environnement social présent et de préjuger des possibilités de développement économique à partir d'une conception erronée de l'homme.
Il leur oppose une approche behavioriste, le développement économique ne résultant pas, selon lui, d'une modification des valeurs, attitudes ou personnalités des individus, mais d'un changement des modèles de comportement et de conduite. La personnalité ne détermine pas le comportement car elle est ce comportement lui-même et peut être définie comme un ensemble de modèles de conduite qu'un individu acquiert à la fois comme individu et membre de la société (67).
Pour introduire les changements, il n'est pas nécessaire de se préoccuper d'altérer les valeurs, il suffit de modifier certains éléments du contexte social.
Il se rapproche sur ce point d'Hoselitz qui affirme que "la question importante est moins de changer les valeurs fondamentales que de changer les organisations économiques et sociales afin de les rendre réceptives à l'innovation" (68)
Le problème est donc de modifier les aspects de l'environnement social qui sont indispensables à l'apprentissage d'un comportement nouveau. Et, "puisqu'habituellement ce ne sont que quelques aspects du milieu social qui peuvent être modifiés, les efforts présents en vue de remplir les conditions requises doivent débuter sur une petite échelle".

L'altération partielle de la structure sociale entrainera des modifications de comportement qui se répercuteront au niveau individuel. Le dynamisme individuel serait ainsi induit par une modification structurelle préalable à la différence des auteurs précédents qui envisagent un dynamisme individuel autonome. John Kunkel estime, en définitive, que par l'accent mis sur le rôle de la structure sociale, le modèle behavioriste réconcilie l'approche individualiste et l'approche structuraliste du développement.

On peut appliquer à l'ensemble de ces démarches la critique de S. M. Lipset qui s'insurge contre le glissement de la sociologie américaine vers une vue microscopique de la société (69). On peut douter comme lui du bien-fondé de l'abandon des études du changement social et de l'analyse des sociétés globales dans une perspective historique et comparative au profit de l'étude des relations interpersonnelles, de la structure des petits groupes et de l'analyse des processus de décision à partir d'impressions ou de déductions logiques.

En résumé, l'approche classique suggère un certain nombre de remarques sur la place qu'elle attribue aux agents sociaux dans le processus de développement.
Se situant à un haut niveau d'abstraction et de généralité, elle saisit mal la réalité des pays sous-développés dans ce qui fait leur spécificité et la schématise en optant pour une conception dualiste.
Dédaignant le resours à l'histoire, si ce n'est de façon annecdotique et partielle, elle ne tient pas compte des liens étroits qui unissent entre eux les pays avancés ou non et néglige les composantes historiques qui déterminent leur situation particulière présente.
Au lieu d'envisager le système social dans son ensemble, elle en isole arbitrairement certains aspects structurels. Extraits de leur contexte réel, social et historique, les

agents de modernisation sont réduits à l'état de marionnettes mues par les ressorts d'un psychologie vague, expliquées par une rationalité occidentale, actionnées à posteriori et de façon résiduelle pour animer un processus reposant sur une suite de déductions logiques et abstraites plus que sur des bases d'observation.

22 - L'approche radicale

A l'approche classique et libérale s'oppose un courant radical d'inspiration marxiste qui, loin de voir dans les pays développés un modèle, en fait les principaux responsables du sous-développement.
Déjà présente dans le "discours sur le colonialisme" d'Aimé Césaire, dans la pensée de Frantz Fanon ou dans l'analyse d'Henri Denis sur le rôle des débouchés préalables (70), cette interprétation connait une audience croissante. André Gunder Frank en a été l'un des propagateurs par un premier article intitulé "Sociologie du sous-développement ou sous-développement de la sociologie" et un article ultérieur plus constructif "le développement du sous-développement" dans lesquels il recourt à une analyse qui fait appel à l'histoire et au globalisme structurel (71).
C'est la méconnaissance de l'histoire des pays sous-développés qui engendre son assimilation abusive avec celle des pays développés :
"La recherche historique démontre que le sous-développement contemporain est, en grande partie, le produit historique des relations passées et présentes, économiques et autres entre les pays satellites sous-développés et les pays métropolitains actuellement développés".
Le sous-développement a été engendré par le processus même qui a engendré le développement : l'avènement du capitalisme.
Analysant, dans divers pays d'Amérique latine, l'histoire des relations entre métropoles et satellites, il en déduit que le développement de ces derniers est inversement proportionnel à la vigueur des liens qui les attachent à leurs métropoles et que les régions qui sont actuellement les plus arriérées sont celles qui, dans le passé, ont eu les relations les plus étroites avec ces mêmes métropoles.
Si donc aujourdhui certains pays sont sous-développés, cela est imputable, au premier chef, au fait que d'autres se sont

développés (x).

En conséquence, il est nécessaire de substituer une approche globaliste à une approche dualiste, quand bien même cette dernière serait marxiste, opposant un secteur capitaliste développé à un secteur traditionnel de type féodal. Selon la formule de Pierre Jalée, "il n'existe aujourdhui aucune société dualiste et toutes les tentatives visant à en établir l'existence ne constituent que des efforts visant à justifier et/ou à masquer l'impérialisme et le révisionnisme" (72).

Sous cet éclairage, les structures partielles doivent être rattachées à l'ensemble du système social par une prise en considération simultanée des pays développés et sous-développés à l'échelon national, régional et international.

Cette démarche synthétique, historique et globale met au premier plan le contexte de dépendance des pays sous-développés. Par là même, elle fait apparaître sous un jour différent les agents de modernisation privilégiés par les schémas classiques et limite singulièrement leur aptitude et leur latitude d'action en faveur du développement.

L'absence de diffusion des comportements économiques modernes, remarque Paul Baran, provient pour une grande part de leur rejet par une population qui les associe à une domination étrangère (73).

Sur le plan social, cette domination se manifeste par les obstacles opposés à la mise en oeuvre du développement. Afin de préserver leurs propres intérêts, les puissances impérialistes sont logiquement conduites à soutenir les

(x) "Les pays actuellement développés sont passés par des stades de développement mais n'ont jamais connu le sous-développement au sens actuel du terme. Le sous-développement, loin d'être du à un isolement, est le résultat de l'incorporation intégrale de ces populations au système capitaliste."

groupes sociaux privilégiés des formations précapitalistes et à les associer indirectement à leurs objectifs. A travers leurs entreprises commerciales, elles ont également partie liée avec la petite bourgeoisie de commerçants cantonnés dans un rôle d'intermédiaires avec la population. Enfin, dans la majorité de ces pays devenus indépendants, elles conservent sur les bourgeoisies nationales au pouvoir une emprise d'autant plus forte que leurs assises restent fragiles.
C'est cet état de choses que dénonçait déjà Fanon lorsqu'il voyait dans ces bourgeoisies "une courroie de transmission d'un capitalisme acculé au camouflage et qui se pare du masque néo-colonialiste" (74).

Face à cela, il est donc indispensable, pour éliminer le sous-développement, de changer la structure du système social lui-même et non plus simplement quelques variables, rôles ou structures secondaires. Des transformations aussi radicales ne peuvent être que le fruit d'une action révolutionnaire dirigée à la fois contre les puissances impérialistes et contre les bourgeoisies locales qui gravitent dans leur orbite.
Se pose alors le problème de l'orientation première de cette lutte comme en témoigne la controverse qui vient d'opposer Arghiri Emmanuel et Charles Bettelheim.
De l'échange inégal, titre de l'un de ses récents ouvrages, Arghiri Emmanuel fait le mécanisme élémentaire du développement inégal et l'origine des autres mécanismes d'exploitation. Dénonçant l'embourgeoisement des masses laborieuses des nations privilégiées, il estime qu'à l'opposition entre classes est en train de se substituer un antagonisme entre nations riches et pauvres. Il importe donc avant tout de lutter contre cet impérialisme exploiteur pour remédier à l'inégalité des échanges. Critiquant la théorie des coûts comparatifs de Ricardo, il prône l'instauration de mécanismes de redistribution appropriés et d'une politique de revenus sur le plan international. Il ne se dissimule pas

toutefois que leur portée dépendra des transformations politiques et sociales à l'échelle d'un pays donné. (75)
Fidèle à une position marxiste orthodoxe, Charles Bettelheim critique ce qui lui apparait comme une déviation petite bourgeoise (76). Il ne peut se satisfaire d'une formulation qui minimise l'importance de la lutte des classes et substitue à leur antagonisme celui fictif des nations riches et des nations pauvres.
Le phénomène fondamental reste pour lui l'exploitation du prolétariat dans les pays capitalistes, exploitation qui constitue le principal ressort de la domination impérialiste.
L'inconvénient de la position d'Emmanuel est, en effet, d'offrir un argument de poids aux bourgeoisies impérialistes comme aux bourgeoisies nationales des pays en voie de développement. Située avant tout entre pays riches et pauvres, l'exploitation permet d'occulter la lutte des classes au plan national. La bourgeoisie se retrouve alors aux côtés des ouvriers et paysans, avec les mêmes intérêts dans les pays nantis, face à une même sujétion dans les autres.
Quelque pertinente que puisse être la critique à laquelle se livre Bettelheim, repose également sur un postulat son opinion selon laquelle l'exploitation impérialiste ne pourra être éliminée que par l'action du prolétariat des pays industrialisés.
Sur ce terrain, la position d'André Gunder Frank semble plus souple : si l'impérialisme est l'ennemi principal, dans les pays en voie de développement la bourgeoisie nationale, qui lui est liée, n'en demeure pas moins l'ennemi immédiat. La lutte anti-impérialiste s'inscrit donc dans le schéma de la lutte des classes et doit d'abord se déclencher à l'échelon national contre la classe dirigeante qui en forme la cible la plus évidente.
A quelque niveau que se situe cette lutte, elle devra être conduite par des militants qui, en contact étroit avec les masses, sauront en mobiliser et en canaliser les énergies

pour briser le cercle étroit de leur dépendance.
De façon générale, il est reconnu que ce rôle de catalyseur incombe aux intellectuels qui se trouvent seuls dans la situation d'assumer cette tâche. Pour cela, il est nécessaire qu'ils échappent aux séductions réformistes qui sont autant de tentatives de récupération des puissances dominantes. Il leur incombe aussi d'épauler la pratique révolutionnaire par un approfondissement de son indispensable complément théorique.

L'opposition entre la démarche classique et la démarche radicale est d'autant plus flagrante qu'elles visent à se substituer l'une à l'autre. Ces deux approches n'épuisent pas les manières d'aborder les problèmes de changements qui se posent aux pays en voie de développement.
Plutôt que de se situer sur un plan aussi général et à aussi forte coloration idéologique, de nombreux spécialistes des sciences sociales choisissent d'étudier les changements de façon plus pragmatique et restreinte.
Au lieu, par exemple, d'opposer "structures archaiques" et "tout-faits occidentaux" ou dominants et dominés, ils mettent l'accent sur la continuité et le jeu complexe des rapports qui se nouent entre tradition et modernité. Ainsi que l'a souligné récemment Georges Balandier, si l'histoire de la pensée sociale révèle le long affrontement des conservateurs et des radicaux, "c'est à un dépassement dialectique des deux modes de lecture de la société qu'il importe de parvenir, en particulier dans les sociétés en procès de développement où se saisissent le mieux la dialectique de la tradition et de la révolution.. (77).
Il s'agit moins alors de diagnostiquer quels peuvent ou doivent être les agents porteurs de changements jugés souhaitables que d'apprécier les changements contemporains jugés significatifs à la lumière de ceux qui les mettent en oeuvre.

Une telle démarche n'est, ne peut être neutre et varie en fonction de l'idéologie implicite ou explicite de leurs auteurs.

CHAPITRE III
ELITES AFRICAINES ET CHANGEMENTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX : UN BILAN DES TRAVAUX

Une abondante littérature s'est penchée et continue de se pencher sur les changements économiques et sociaux dont l'Afrique contemporaine est le théatre, en particulier depuis l'accès à l'indépendance des pays qui la constituent. Ces analyses s'inspirent, de façon explicite ou implicite, des grandes théories relatives aux pays en voie de développement. Beaucoup, se rattachant à l'approche qualifiée précédemment de classique, mettent en exergue le rôle des élites alors que celles qui adoptent un point de vue marxiste se montrent plus réservées sur la nature et la qualité de leur intervention et n'hésitent pas, dans certains cas, à y substituer une analyse en termes de classes calquée sur le modèle européen.

Avant d'en envisager, de manière schématique, quelques incidences, il apparait indispensable de les précéder de considérations elles-mêmes sommaires sur les développements récents de l'histoire des pays d'Afrique francophone en relation avec leur ancienne métropole coloniale.

31 - Rappel historique

Avant la pénétration coloniale, les sociétés africaines se présentaient sous des formes diversifiées et complexes dans leur organisation et leur fonctionnement. Le pouvoir et l'autorité s'exercaient généralement dans le cadre de chefferies hiérarchisées et permanentes et d'Etats constitués ; en leur absence, ils étaient assumés par des groupes de parenté ou des classes d'âge, des chefs religieux ou des individus prestigieux.
A cette diversité de structures sociales, on a coutume d'opposer des structures économiques élémentaires caractérisées par une symbiose étroite entre l'homme et la nature, une économie fermée de subsistance fondée sur l'appropriation collective des terres et se différenciant mal des autres composantes du système social.
Une telle généralisation n'a de valeur que tendancielle et ne tient pas compte de différenciations aussi bien spatiales que temporelles et, pour ne citer qu'un exemple, du développement de grands empires fondés sur une économie marchande.

311 - La pénétration coloniale a entrainé un bouleversement de ces structures. Les pouvoirs des autorités traditionnelles, remarque Jacques Lombard, "ont été atteints d'une double façon : directement et immédiatement par la perte de leur souveraineté et par l'abandon de tous les moyens leur permettant de l'exercer, moyens militaires, judiciaires, législatifs ; indirectement et progressivement par les changements que la colonisation a introduits dans l'ancienne organisation sociale et le système traditionnel de valeurs" (78).
Ce bouleversement a été similaire quelqu'ait été le système d'administration coloniale pratiqué : administration directe fondée sur une politique d'assimilation, administration indirecte reposant sur une politique de coexistence et d'association telle que la prônait Lord Lugard ou encore formu-

les intermédiaires.

Dans les territoires contrôlés par la France, l'autorité des chefs traditionnels s'est modifiée en étroite relation avec une politique coloniale qui semble résulter de réajustements empiriques imposés par les circonstances plus que d'une théorie de la colonisation.

L'influence des facteurs extérieurs au contexte africain a été décisive.

Dans un premier temps, les autorités traditionnelles, du moins celles qui, parfois pour de simples raisons d'opportunité, sont retenues comme telles par le pouvoir colonial, se voient cantonnées dans des situations dépendantes et dans des postes administratifs secondaires. Malgré l'ambiguité d'une double représentativité coutumière et coloniale, leur solidarité à l'égard de leur groupe d'appartenance persiste à s'exercer au détriment du pouvoir étranger. Aussi l'administration coloniale s'efforce-t-elle de réduire leur influence et leur représentativité en même temps que, par un effort de scolarisation, elle met en place un petit personnal subalterne d'éxécution.

La première guerre mondiale modifie cette politique. Elle exige un effort accru de la part des colonies - prélèvements fiscaux, levées de troupes, mise en valeur de nouvelles terres - qui ne peut se concrétiser que par un appui plus grand sur les chefs coutumiers, leur concours étant d'autant plus nécessaire que des troubles populaires doivent être réprimés. Ce renforcement de leurs pouvoirs administratifs les éloigne de la population. Leur isolement se renforce avec la crise de 1929 qui conduit, à nouveau, la métropole à renforcer sa pression et, concomitamment, l'administration coloniale à se libéraliser par souci d'efficacité.

Un système d'administration indirecte (gouverneur Van Vollenhoven) tend à se substituer au régime précédent par un nouvel accroissement des attributions des chefs traditionnels dont le pouvoir s'exerce désormais parallèlement à celui d'agents administratifs.

Leur formation fait l'objet d'une certaine sollicitude afin d'éviter que leur prestige ne soit sapé par l'émergence d'une jeune génération instruite. Cet effort de constitution "d'une élite de chefs et de notables", selon l'expression du gouverneur Eboué, se traduit par des expériences peu concluantes comme l'école des fils de chefs de Saint Louis au Sénégal. Malgré cela, les chefs traditionnels continuent de voir leur autorité se dégrader et le concours exigé d'eux, à l'époque du deuxième conflit mondial, achèvera de la lézarder.

3.12 - En même temps qu'il provoque la décadence progressive des autorités traditionnelles, le pouvoir colonial suscite l'apparition d'une nouvelle couche sociale. Liée à la mise en place de rouages administratifs, au développement de l'urbanisation, à celui de l'instruction et à l'apparition d'une économie marchande, elle doit constituer une sorte de couche-appui mais déborde vite ce rôle de soutien. Les années 1925-1930 marquent les premières manifestations d'opposition de certains de ses éléments, opposition qui se fait l'interprète du sentiment populaire et se manifeste aussi bien à l'égard des chefs traditionnels, dans leur rôle d'agents du pouvoir, qu'à l'égard du colonisateur lui-même. En 1928, le gouverneur du Dahomey fait allusion "au conflit qu'il faut résoudre et qui éclate tous les jours dans les relations entre chefs indigènes et jeunes gens évolués".

Les contestataires se recrutent chez les lettrés et aussi chez les anciens combattants et militaires rentrés dans leurs villages auréolés de prestige. D'abord conjoncturelles, souvent liées aux exactions fiscales de certains chefs traditionnels, leurs revendications gagneront en cohérence lorsqu'après le second conflit mondial ils se regrouperont sous la bannière des nouveaux partis politiques.

Jacques Lombard résume ainsi la situation qui prévaut au lendemain de la Libération :

"En 1944, la société colonisée n'est plus représentée, com-

me le croit le pouvoir métropolitain, par ses dirigeants traditionnels ni dirigée par une société coloniale à laquelle s'intègre progressivement la nouvelle élite africaine. C'est le contraire qui se produit : en face du pouvoir colonial, auquel se sont adjoints les hommes traditionnels, apparait un groupe colonisé qui va trouver ses représentants parmi cette élite ayant déjà acquis dans sa lutte contre la chefferie quelques titres lui permettant de revendiquer ce mandat" (79).

Les réformes de structures adoptées après la guerre et une conjoncture favorable vont faciliter l'ascension de ces forces nouvelles. La Constitution de 1946, en instituant un système de représentation parlementaire pour les colonies, permet à leur action de de développer sur le plan politique.

A la différence des pays anglophones, où le recrutement des politiciens s'est surtout opéré parmi les hommes d'affaires ou la bourgeoisie libérale, le jeu politique se révèle l'apanage de fonctionnaires et, particulièrement d'enseignants (dont beaucoup formés, dans l'entre-deux guerres, à l'école William Ponty).

Les syndicats sont étroitement associés au mouvement d'émancipation politique, par suite de la pénurie de cadres et de militants qualifiés.

Après s'être développés dans une obédience étroite des mouvements métropolitains, syndicats et partis s'en détachent au fur et à mesure que prend forme la lutte pour l'indépendance et que s'affirme sa spécificité. Comme a pu le déclarer, de façon abrupte, L. S. Senghor : "La prétendue solidarité du prolétariat européen et des peuples colonisés, c'est un thème romantique diffusé par l'Europe et qui ne résiste pas à l'analyse. Dans les faits, la conquête européenne, la colonisation a profité non seulement à la bourgeoisie capitaliste mais encore aux classes moyennes et au prolétariat" (80).

313 - Les élites modernes et traditionnelles, bien que souvent concurrentes, ne s'opposent pas de façon systématique. Leur rivalité est vive surtout de 1946 à 1951. Elle se fixe sur un plan politique lorsque les premières se constituent en partis de masse - Rassemblement démocratique africain (RDA) affilié au parti communiste français et hostile à l'administration coloniale comme aux chefs féodaux - et que les secondes, avec l'appui de l'administration coloniale, développent contre elles des partis administratifs concurrents.

L'hostilité des éléments évolués se manifeste surtout à l'égard des chefs administratifs. L'attitude à l'égard des chefs coutumiers traditionnels reste plus nuancée, les uns souhaitant une fonctionnarisation de la chefferie ravalée à un rang d'éxécution (L. S. Senghor), les autres mettant l'accent sur le rôle de la coutume.

A partir de 1951, les leaders politiques, ayant rompu leurs attaches métropolitaines (rupture du RDA avec le PCF), vont composer avec les chefs traditionnels et mieux s'assurer leur appui électoral en zône rurale. L'opposition s'atténue aussi au fur et à mesure que des éléments instruits pénètrent au niveau des cellules locales du parti et en même temps que se précisent les possibilités d'indépendance.

Lucy P. Mair a montré les sentiments mêlés portés aux chefs traditionnels qui, d'un côté, sont considérés comme des valets du colonialisme et des féodaux rétrogrades et, de l'autre, symbolisent le passé, l'unité du peuple et l'opposition au colonialisme (81).

Qoiqu'il en soit, ils représentent un "support démocratique affectif" et un passé mythifié qu'utiliseront les leaders politiques pour créer le mouvement d'unanimité nécessaire à l'obtention de l'indépendance.

Par la suite, ils seront plus ou moins rapidement écartés du pouvoir ou maintenus dans des rôles de second plan. Les impératifs de l'heure pourront, le cas échéant, entrainer une correction de cette attitude. C'est ainsi qu'au Tchad

certains chefs traditionnels musulmans se sont vus, il y a quelques années, attribuer un regain officiel d'autorité à la suite d'un essai de consolidation d'un régime ébranlé. Malgré cela, le mouvement de reflux des anciens notables apparait comme un phénomène irréversible.

32 - Situation actuelle

321 - L'indépendance une fois acquise, le groupe socio-politique, qui avait mené la lutte pour l'obtenir, se retrouve au pouvoir. Il lui faut sauvegarder l'unité créée pour consolider cette fragile autonomie et faire face à la tâche de construction nationale. La transition se trouve facilitée par le fait que les leaders qui accèdent au pouvoir sont étroitement imprégnés de culture française, certains d'entre eux ayant même siégé au parlement français.
Cette fraction dirigeante est composée, pour l'essentiel, de leaders nationalistes intégrés dans les formations syndicales et politiques, de cadres administratifs et, le cas échéant, de personnes issues d'une petite bourgeoisie de commerçants ou de planteurs ruraux qu'unissent des liens familiaux, des intérêts convergents ou l'association dans une même lutte. Les postes rendus vacants par le départ du colonisateur ont suscité une aspiration par le haut et favorisé leur promotion en même temps que la confiscation à leur profit des postes-clés.
Cette brusque ascension entraine dans son sillage des désordres et des abus qu'ont dénoncé de nombreux observateurs et qui, dans une certaine mesure, se trouvent liés au fait que la lutte pour l'indépendance n'a pu se conjuguer avec sa préparation. Quels que soient les griefs que l'on puisse formuler contre cette minorité dirigeante, elle a du lutter rapidement pour préserver son unité face aux luttes de clans et aux résurgences particularistes. Ces dernières, dans bien des cas, ont été favorisées par la déliquescence du pouvoir à l'échelon local à la suite de la promotion en milieu urbain de ses éléments les plus actifs. Elles ont pu également se trouver liées à une reprise de contrôle de certains notables traditionnels, souvent imperméables à l'idée nationale et à ses exigences, surtout soucieux de recouvrer une autorité dont le souvenir leur est demeuré d'autant plus vivace qu'elle avait été profondément entamée.

Aujourdhui, la persistance de la domination étrangère et les difficultés rencontrées sur le plan économique et social mettent en évidence le décalage entre les promesses délivrées, les espoirs entretenus au cours du processus de libération et les possibilités de les satisfaire une fois ce cap franchi.
Dans la lutte contre ces facteurs de désagrégation, dans la poursuite aussi de l'intégration que nécessitent le bon fonctionnement des institutions en place et la mise en oeuvre du développement, la cohésion s'avère indispensable.

Elle ne pourra souvent se réaliser que par une concentration accentuée du pouvoir autour d'un "leader" incarnant et personnifiant la nation, gouvernant à l'aide d'un parti unique et d'une administration étroitement subordonnée.
Répondant à la tradition africaine de personnalisation de l'autorité par l'intermédiaire d'un chef, le phénomène de bonapartisation des élites s'inscrit dans la succession logique d'un pouvoir colonial puissant et centralisé. Il peut aussi s'expliquer comme une conséquence de la légitimation que leur a conféré l'ancienne puissance coloniale tant avant qu'après l'indépendance.
Caractérisant ce type de régime par le vocable de "national-populisme", Jean Lacouture s'est attaché à montrer qu'à la discontinuité due au décalage entre les influences modernes et traditionnelles, à ce que Gino Germani a appelé la simultanéité du non contemporain, doit répondre un prinpe coagulant. Le surgissement d'un leader charismatique permet d'annuler ce décalage et celui qui existe entre les objectifs fixés et les moyens de les atteindre. Cette situation n'est pas exempte de dangers et conduit à une dilution du pouvoir réel au profit de l'entourage immédiat du leader. Frantz Fanon formulait dix ans plus tôt le même point (82) de vue : "Le leader représente la personne morale à l'abri de laquelle la bourgeoisie maigre et démunie de la jeune nation décide de s'enrichir" (83).

Dans un style plus imagé et moins prophétique, Jean Lacouture confirme cette analyse. Et, bien que les cas qu'il étudie ne soient pas généralisables, il arrive, qu'en dépit même du leader et derrière le paravent qu'il constitue, se maintienne une couche dirigeante qui lui fait obstacle au profit de ses propres intérêts.

La concentration du pouvoir s'est généralement accompagnée d'une évolution vers le parti unique, le multipartisme étant rapidement jugé incompatible avec les impératifs conjugués de la construction nationale et du développement économique qui nécessitent tous deux efficacité et stabilité politique.
Instrument de gouvernement au service de l'unité nationale, permettant de mobiliser les masses, le parti unique se trouve, en même temps, légitimé par l'orientation socialiste qu'affichent la plupart des gouvernants et par la négation des classes sociales.
L'identification du parti à la nation s'explique aussi par le fait, qu'au moment de l'indépendance, ce sont les dirigeants politiques qui sont devenus titulaires des principaux postes gouvernementaux et qu'ensuite l'africanisation des principaux rouages administratifs s'est réalisée sous leur contrôle. Le vacuum créé par le départ des cadres locaux et la nécessité d'endiguer les courants centrifuges ont imposé sumultanément le renforcement du parti à ce niveau par la constitution de cellules et un effort d'intégration des différentes associations villageoises.
La plupart des observateurs notent cependant l'affaiblissement graduel du parti. Décapité de ses meilleurs éléments depuis l'indépendance, il tend à se caractériser par une structure oligarchique étroitement dépendante de l'Etat et de son chef et corrélativement par une coupure des masses, largement indifférentes, pour qui l'adhésion est couvent un rite formel et obligatoire et dont la participation reste insignifiante.
Par la cooptation qui prédomine en son sein, au lieu d'ê-

tre un instrument de mobilité sociale et un véhicule des aspirations au changement, il tend à devenir le champ clos où se déroule le cursus honorum d'une minorité conformiste acquise au pouvoir établi. A défaut de servir de point d'ancrage populaire, il risque alors de se dissoudre dans le peuple, reproduisant en son sein ses factions et ses querelles.

La concentration du pouvoir s'est également manifestée dans le domaine administratif. L'un de ses buts les plus évidents était de pallier la pénurie générale de compétences en remédiant à la sous-administration qui en résultait.
L'une de ses conséquences a été la politisation de l'administration, les dirigeants politiques ayant, à l'indépendance, occupé les postes de responsabilité ne nécessitant pas de spécialisation poussée. L'emprise politique, en matière administrative, est restée prépondérante alors même que se réalisait progressivement le remplacement des européens aux postes techniques grâce à une politique d'africanisation des cadres et de réorganisation interne.
Objet de convoitises, conférant un statut élevé, l'accès à la fonction publique tend à échapper aux seuls critères de qualification professionnelle d'autant plus que se fait jour une tendance à sa fermeture moins imputable à celle de la couche dirigeante qu'au tarissement du recrutement par raréfaction des postes disponibles.
Au fur et à mesure, cependant, qu'elle se concrétise, l'africanisation des postes devient de plus en plus liée à la compétence technique. Leurs nouveaux titulaires se révèlent plus soucieux d'efficacité qu'enclins aux jeux de la politique politicienne, plus conscients de leurs responsabilités que les fonctionnaires subalternes ou politiciens promus au lendemain de l'indépendance. On trouve peut-être une illustration de cette tendance dans le fait que le renversement de certaines équipes dirigeantes par les récents

putschs militaires ne s'est pas accompagné de celui des titulaires des principaux postes administratifs. Il est vrai que la raison peut en être une désaffection généralisée à l'égard des dirigeants évincés.

322 - La politique suivie par les détenteurs du pouvoir, ses prolongements normaux comme ses excès ou ses insuffisances se sont conjugués pour favoriser l'émergence de forces nouvelles. Dans la mesure où elles sont exclues ou maintenues en marge des postes de responsabilité et de toute participation active à la vie publique, elles se détachent du régime en place et manifestent une apathie ou une rancoeur dont la fermentation peut aboutir à sa contestation extérieure et violente par suite de la sclérose ou de l'inefficacité des canaux par lesquels leurs revendications devraient légitimement s'exprimer.

La fréquence des putschs militaires et l'intervention de l'armée dans la vie politique de nombreux Etats africains s'explique par ce contexte. En dépit de leurs effectifs réduits, les militaires constituent la principale force organisée de ces pays. Ils en ont pris conscience à l'occasion des actions de police auxquelles les ont employés leurs gouvernements pour réprimer les insurrections étudiantes, ouvrières ou tribales. D'extraction souvent populaire, formés à l'étranger - dans les armées coloniales pour les plus anciens, dans les écoles militaires métropolitaines pour les plus jeunes - ils sont initiés aux techniques modernes et soucieux d'efficacité.

Mirlande Hippolyte identifie deux phases dans les interventions militaires en Afrique :

- Une première période, allant de 1960 à 1965, est celle des opérations d'arbitrage et de remise en ordre.
- Une deuxième période, à partir de 1965, manifeste, par séduction ou nécessité, une tendance à la conservation du pouvoir, à sa légalisation par voie d'élections et à l'ins-

tauration de régimes militaires permanents (84).
Cette politisation de l'armée semble s'expliquer par la prépondérance accrue en son sein de jeunes officiers moins soucieux que leurs ainés de la discipline acquise au contact des armées coloniales, moins prompts à une obéissance inconditionnelle au pouvoir civil et, en même temps, plus conscients des exigences du développement de leur pays.
Instruits par l'expérience, de nombreux régimes civils se sont efforcés de prévenir cette politisation par l'octroi aux militaires d'avantages matériels en même temps qu'ils mettaient en place des forces parallèles de maintien de l'ordre. Ces mesures risquent de n'être que des palliatifs en l'absence d'intégration de l'armée au parti. Leur efficacité est surtout liée à celle du pouvoir dans sa tâche de construction nationale et de développement économique et au soutien réel qui lui est fourni par les différentes couches de la population. Les difficultés rencontrées en ces domaines sont grandes et la lutte contre la corruption, sur laquelle se fonde généralement la prise du pouvoir par les militaires, ne suffit évidemment pas à les résoudre.

Si l'armée tire sa force ou en justifie l'emploi par les carences de l'Etat ou du parti, cela est aussi du à la faiblesse des syndicats qui, en raison du faible degré d'industrialisation, ne représentent qu'une minorité surtout implantée dans le secteur tertiaire (commerce, fonction publique..).
Les principaux dirigeants syndicalistes ont été intégrés au pouvoir politique lors de l'accession à l'indépendance ou en sont devenus les leaders, à l'exemple de Sekou Touré, ancien dirigeant de l'UGTAN.
A cela s'ajoute la condition relativement privilégiée du prolétariat qui limite ses possibilités d'opposition au pouvoir établi. Comme l'a écrit Andréas November :
"Les gouvernements africains ne veulent pas entendre parler de revendications d'ordre économique et d'augmentation

des salaires car ils considèrent que les exigences du développement économique imposent l'austérité à toutes les couches de la population. Or, aux yeux des dirigeants politiques, les ouvriers ne constituent pas une classe exploitée comme dans les pays industrialisés. Au contraire, les travailleurs africains sont privilégiés par rapport à la masse de la population rurale" (85).

Dans le cadre de la concentration du pouvoir, l'évolution vers le parti unique s'est accompagnée souvent d'une intégration syndicale. Cette intégration, au demeurant plus formelle que réelle, s'inscrit dans l'effort de construction nationale en même temps qu'elle résulte de la négation des classes sociales.

Après avoir milité activement dans la lutte de la libération nationale, les syndicats se sont parfois repliés sur la défense des intérêts professionnels de leurs membres. Le rejet de leurs revendications a pu alors les conduire à une contestation active et même au soutien des militaires qui se sont emparés du pouvoir. Responsables à Cotonou de l'éviction du président Hubert Maga en 1963, ils le sont aussi, dans une large mesure, de celle du général Soglo en 1967 (déclenchement d'une grève des dockers).

Mais, même dans les cas ou leur intervention est déterminante, ils semblent condamnés à jouer un simple rôle de relais à défaut de pouvoir assumer eux-mêmes le pouvoir défaillant.

En raison des progrès importants et récents de la scolarisation et de l'implantation d'établissements universitaires ou para-universitaires émerge, à son tour, une couche d'étudiants bénéficiaires d'une rapide promotion culturelle.

A l'instar de leurs homologues poursuivant leurs études à l'étranger, ils adoptent volontiers une attitude critique à l'égard du pouvoir établi auquel ils reprochent son conservatisme et ses attaches néo-coloniales. Ils suivent, sur ce point, leurs ainés aujourdhui installés dans les antichambres du pouvoir.

Jean Mabileau résume ainsi cette évolution :
"Les nouvelles générations d'étudiants ont maintenu la tradition, elles sont souvent imprégnées d'une culture marxiste qu'elles viennent parfois approfondir dans les universités des pays communistes : leurs opinions sont toujours extrémistes et, de l'ancien colonisateur, elles ont transféré leurs accusations sur les nouveaux dirigeants africains dont aucun ne trouve grâce auprès d'elles et qu'elles dénoncent pour leur régime de pouvoir personnel et leur néo-colonialisme" (86).
Le ferment latent d'opposition que constituent les mouvements d'étudiants, même s'il est considéré par les tenants du pouvoir comme un péché de jeunesse ou une manifestation d'enfants gâtés, est étroitement surveillé à défaut de pouvoir être jugulé. Les prises de position de ceux qui se trouvent à l'étranger comme leur affiliation à des partis interdits dans leur pays d'origine débouchent régulièrement sur leur interdiction. Il en va de même sur le plan national. Les mouvements de contestation qui ont pris naissance dans les facultés de Côte d'Ivoire ou du Sénégal en 1968 ont, par exemple, entrainé l'obligation pour les jeunes de militer dans les rangs du parti, cette appartenance conditionnant l'octroi de bourses.
Les tentatives de conciliation ou de ralliement alternent cependant avec les manoeuvres d'intimidation et les récents remaniements ministériels au Sénégal ou en Côte d'Ivoire se sont efforcés d'intégrer de jeunes diplômés au gouvernement.
Le développement des universités africaines, en définitive, ne peut que conduire à débattre de plus en plus sur le territoire national des problèmes cruciaux. Et il est possible que les étudiants soient amenés à jouer un rôle croissant dans les évolutions de régime comme tendrait à le montrer l'exemple du Congo-Brazzaville.

323 - Bien que fortement entamée par le colonisateur et limitée à un rôle de second plan dans le processus qui a conduit à l'indépendance, l'autorité des chefs coutumiers reste loin d'être négligeable.
Une note du secrétariat général du gouvernement français constatait, en 1959, que la chefferie restait la principale institution d'autorité de l'Afrique rurale.
Au seuil de l'indépendance, de nombreux dirigeants, soucieux de rejeter le tribalisme, ont mis l'accent sur la lutte contre les chefferies. Elles ont été dissoutes dans des pays comme le Sénégal, le Mali, la Guinée. L'attitude d'autres gouvernements a du être plus nuancée. Le président Tombalbaye qui, dans une lettre ouverte au "Monde" du 1er décembre 1965, dénonçait dans le tribalisme et l'action des castes rétrogrades le fléau de l'Afrique, devait, en 1970, composer avec les autorités musulmanes traditionnelles du nord du Tchad et aboutir à la légitimation officielle d'une autorité qui n'avait cessé d'être effective.
De même, Robert Cornevin souligne qu'en janvier 1967, au Togo, la prise du pouvoir par l'armée s'est appuyée sur le soutien des chefs traditionnels qui, réunis en congrès, lui ont demandé de rester en place jusqu'à ce que l'unité et l'intégrité nationale se réalisent (87).
Conçus, dans une large mesure, pour lutter contre les forces tribales centrifuges, les partis uniques, lorsqu'ils ont voulu s'implanter à l'échelon local, ont nécessité de la part de leurs dirigeants une attitude compréhensive à l'égard des chefs coutumiers. Paradoxalement, ils ont permis un regain de leur autorité dans la mesure où ils reflètent eux-mêmes des rapports de clientèle et des luttes d'influence de caractère ethnique ou tribal.
Si l'intervention directe des chefs coutumiers dans la vie politique se limite généralement à l'occupation d'une fonction administrative subalterne, elle la déborde largement par le poids qui est le leur. De façon détournée, ils peuvent, par l'utilisation de leur prestige auprès de la population, obtenir la désignation de représentants qui leur

sont dévoués.
Peter C. W. Gutkind a montré leur importance à l'échelle des grandes agglomérations urbaines qui sont, elles-mêmes, loin de constituer les vastes juxtapositions d'individus désorganisés ou détribalisés auxquelles on a parfois voulu les réduire. En dépit du fait qu'ils s'avèrent souvent incapables d'appréhender les complexités de la vie urbaine et qu'ils continuent à envisager leurs fonctions sous un angle traditionnel ou néo-traditionnel, ils se trouvent constamment sollicités.
"Le système d'autorité, le respect de la loi et de l'ordre, la résolution des conflits et diverses formes d'assistance reposent lourdement sur les épaules de l'autorité traditionnelle même modifiée" (88).
Ce n'est qu'au prix d'une dichotomie arbitraire qu'on peut réduire la structure politique moderne à une structure fonctionnelle et spécifique et celle traditionnelle à une structure diffuse et indifférenciée. La prise en compte de la multifonctionnalité de la structure politique permet de mieux saisir la complexité des rapports entre les chefs coutumiers et les nouveaux dirigeants et les raisons qui conduisent, le cas échéant, ces derniers à assumer des titres de chefferies ou à célébrer des cérémonies coutumières. A cela s'ajoute l'importance des facteurs ethniques qu'incarnent les chefs traditionnels. Leur permanence s'explique par une variété de facteurs. L'héritage de la colonisation et le combat pour l'indépendance ont, dans certains cas, abouti à la position privilégiée d'une ethnie. Le caractère artificiel de cette domination la rend alors malaisée et explique l'apparition de troubles qui la mettent en question.
Une frange de chefs traditionnels s'est également constituée en une bourgeoisie qui a adopté les modèles occidentaux, dans la mesure où ceux-ci lui étaient favorables et dans les secteurs dont elle avait l'accès. Certains chefs Achanti se sont transformés en "Cocoa Farmers" au Ghana.

Samir Amin constate le développement rapide d'une bourgeoisie de ce type en Côte d'Ivoire qui, limitée à quelques centaines de familles en 1950, s'était étendue en 1965 à environ vingt mille planteurs (89).
Si la chefferie représente un passé condamné par l'évolution contemporaine et semble condamnée à terme, elle peut elle-même s'adapter à la conjoncture moderne.
De toute manière, elle constitue pour les dirigeants actuels une force avec laquelle ils se trouvent dans l'obligation de composer d'autant plus que beaucoup d'entre eux s'appuient sur elle ou en font partie.

En définitive, la structure sociale africaine apparait, à travers les séquelles de la colonisation et le maintien de la domination extérieure, comme une sorte de kaléidoscope où s'entrecroisent la volonté de modernisation et le poids du passé. La complexité de cette situation se répercute dans les analyses ou les interprétations qui peuvent en être faites sous l'angle des changements.

33 - L'approche élitiste

Les changements qui, depuis plus d'une décennie, affectent le continent africain, les bouillonnements et les fermentations sociales que suscitent ses premiers pas sur le chemin de l'indépendance ont suscité des analyses disparates, relativement homogènes dans l'évaluation d'une situation de fait, hétérogènes dès qu'il s'agit de reconnaitre ou de privilégier les facteurs et surtout les acteurs de changements.
L'approche de la réalité sociale africaine en termes d'élites est certainement la plus fréquente en raison de sa commodité d'emploi, en raison aussi, jusqu'à une date récente, d'une parenté de pensée de la grande majorité des théoriciens et des techniciens du développement formés à l'école coloniale ou à l'école libérale anglo-saxonne.
Outre leur coloration idéologique, leur principale ambiguité résulte de l'ethnocentrisme qui les enrobe et des références occidentales qui pèsent sur leur définition.

331 - Elites africaines et classes sociales

Le concept d'élite évoque, en contrepoint, celui de classe sociale. A ce titre, il est utile de considérer dans quelle mesure la problématique des classes sociales a pu être jugée applicable aux sociétés africaines.
Plusieurs tendances, qu'il est nécessaire de nuancer en fonction des sociétés considérées ou de leur mode d'approche, ont été exprimées. Elles vont de leur rejet à leur reconnaissance et se cantonnent souvent dans une expectative prudente qui n'en discerne que des esquisses.

3311 - En prônant le socialisme et en le considérant comme une sorte de retour aux sources, la majorité des dirigeants africains ont, lors de l'accès de leur pays à l'indépendance, rejeté la validité d'une quelconque distinction de classes.

Une phrase prononcée par Julius Nyerere, reprise par Tom M'Boya, illustre cette position :

"Les profondes divisions de classes, qui ont jadis existé en Europe, n'ont pas leur place dans le socialisme africain et n'ont pas de parallèle dans la société africaine. Il n'y avait pas de problème de classes dans la société traditionnelle africaine et il n'y en a pas entre les africains d'aujourdhui" (90).

Une telle conception n'est pas exempte d'arrières-pensées. Sékou Touré l'a, lui-même, laissé entendre en déclarant, en 1959, au Congrès de l'UGTAN, qu'il rejetait la lutte des classes moins par conviction que pour préserver la solidarité africaine.

Le souci de gommer tout ce qui peut évoquer des divisions internes s'inscrit dans la logique d'un combat d'émancipation qui doit opérer à rebours d'une politique coloniale dont l'un des mots d'ordre était de diviser pour mieux régner. Il se prolonge, après l'indépendance, par la nécessité d'asseoir une autorité fraichement acquise. A ces considérations tactiques s'entremêlent, de façon inextricable, l'embellissement conscient ou non d'un passé évocateur d'une égalité mythique, le sentiment d'une unité réelle profonde et un désir d'unification sociale par une minimisation des causes de conflits.

En somme, il n'y aurait pas de classes sociales en Afrique et cela d'autant plus que l'idée même d'une classe dominante, propriétaire des moyens de production, en contradiction avec sa situation passée ou présente, ne résisterait pas à l'examen.

Différents analystes ont défendu et étayé cette thèse. P. C. Lloyd soutient que la définition marxiste des classes ne peut s'appliquer à l'Afrique où l'un des moyens de production, la terre, appartient aux masses et l'autre, le capital, au gouvernement ou à des compagnies étrangères. Il n'y aurait ainsi ni bourgeoisie ni prolétariat (91).

Une telle argumentation n'est pas convaincante et réduit l'analyse marxiste à sa seule dimension économique. Elle est sommaire dans la mesure où elle exclut l'éventualité d'une bourgeoisie gouvernementale sous obédience étrangère. D'autres comme K. E. De Graft-Johnson (92) se fondent sur la persistance des rapports sociaux traditionnels pour estimer fallacieux l'emploi du terme de classe au sens marxien ou même wébérien.

3312 - A l'opposé, tout un courant de pensée postule que le schéma marxiste des classes est applicable à l'Afrique. Un des principaux spécialistes soviétiques de ce continent, D. I. Potekhin, s'est employé à le mettre en évidence. Dans un premier temps, il considère qu'existe une forme patriarcale de féodalisme et une exploitation des masses par une aristocratie tribale. Il en déduit que la bourgeoisie nationale, dans sa lutte pour l'indépendance, adopte une attitude à la fois progressiste, anti-féodale et anti-impérialiste et qu'elle représente les fractions les plus larges de la population.(93).
Ce type d'analyse a été mis en question par Jean Suret-Canale qui estime que l'on ne peut, sans abus de langage, parler de féodalité. Il caractérise les sociétés africaines traditionnelles par des variantes du mode de production asiatique reposant sur "un appareil de production fondé sur la communauté rurale, propriétaire collective de la terre à l'exclusion de toute forme de propriété privée et sur l'exploitation de l'homme par l'homme sous des formes qui peuvent être extrêmement diverses" (94).
Par la suite, Potekhin modifie lui-même son point de vue tant à l'égard de la bourgeoisie au pouvoir qu'à celui de la paysannerie qu'il reconnait ne pas constituer une classe différenciée du fait de l'appropriation collective de la terre. Il estime cependant que la société africaine est une société de classes partagée entre une bourgeoisie et un prolétariat dont les conflits doivent croitre au fur et à

mesure du développement économique, dans la mesure où ces deux classes ne seront pas obligées de faire cause commune contre l'impérialisme étranger.

L'importance du prolétariat africain ne semble pas suffisante, aux yeux de Jean Ziegler, pour permettre une transposition de la théorie des classes de Marx (95).
Il y substitue une problématique qui, inspirée de Georges Lukacs, distingue une pluralité de classes à vocation dirigeante, la domination effective de l'une d'entre elles se fondant, en dernier ressort, sur la conscience de classe.
Il s'écarte cependant de Lukacs par le recours aux rapports que les classes entretiennent avec le pouvoir de préférence aux rapports de production qu'il estime différer de façon peu significative de l'une à l'autre.
Cette tentative d'adaptation du schéma marxiste est ambigue et aléatoire et semble avoir été abandonnée par son auteur lui-même.

Sur un plan pratique et non plus seulement théorique, certains dirigeants qui, au moment de l'indépendance, refusaient d'admettre l'existence de classes antagonistes, se sont ralliés ultérieurement à cette conception.
Sekou Touré déclare en 1966 que "la classe devient une réalité" et, en 1968, que "la lutte de classes est une réalité".
Un certain nombre de militants africains, animant généralement des mouvements d'opposition aux régimes établis, se fondent également sur l'analyse marxiste des classes.
C'est le cas d'Osende Afana au Cameroun, de Samba Seytane en Côte d'Ivoire, de Seydou Badian Kouyaté au Mali, d'Amilcar Cabral en Guinée Bissau (jusqu'à son récent assassinat) ou de Mahjmout Diop au Sénégal.

3313 - Si d'autres auteurs reconnaissent l'existence de classes différenciées en Afrique, c'est généralement par une extension abusive, propre au courant fonctionnaliste, de la notion de classe.

La démarche de Kenneth Grundy en fournit un exemple. Dans un article publié dans le Journal of Modern African Studies en 1964 (96), il explique le refus d'admettre la présence de classes sociales antagonistes par le souci des élites dirigeantes de renforcer leur régime et rattache cette attitude à ce que Talcott Pqrsons a appelé "the cognitive Distortion of Ideologies", la fonction première de l'idéologie étant son rôle d'intégration du système social. Mais il considère aussi que la négation des classes résulte de sa définition trop stricte et prône, en Afrique, la substitution d'un concept dynamique et flexible à celui statique et rigide élaboré en Europe (x).
Au terme d'un raisonnement analogue, Immanuel Wallerstein pourra identifier les nouveaux dirigeants à une classe moyenne supérieure, Vernon Aspaturian en faire des élites de classe moyenne, etc..
Dans son étude consacrée à Porto-Novo, Claude Tardits estime que l'élite, qu'il identifie à la population scolarisée, est déjà constituée en une classe sociale distincte. Mais lui aussi définit les classes, de façon très large, comme "des catégories sociales distinctes, différenciées simultanément par les occupations, revenus, modes de consommation, l'usage de symboles particuliers affirmant le rang social des membres et le recours éventuel à des idéologies particulières et justificatives" (97).

Nombre d'africanistes se montrent plus réservés et, soit ne décèlent que des tendances vers une stratification en classes, soit la limitent à un secteur étroit de la population.

(x) "Un rejet pur et simple de l'analyse de classes repose sur une utilisation restreinte du terme de classe. Toutes les sociétés, quoiqu'on en dise, sont caractérisées par des divisions sociales nées des conditions sociales, politiques et économiques communes qui, en définitive, déterminent ou au moins influencent le point de vue politique de chaque individu".

Georges Balandier, tout en remarquant que le problème de la transposition en Afrique du concept européen de classes sociales n'est pas résolu, semble admettre l'existence d'une classe dirigeante en milieu urbain (98).
Paul Mercier parle seulement de couche dirigeante et note l'ambiguité des groupes de contestation qui se dressent contre elle et continuent à la prendre comme modèle de référence (99).
La simultanéité des facteurs favorables et défavorables à l'apparition ou au développement des classes sociales, la complexité de la situation qui en résulte ont été synthétisées par Claude Rivière :
"La multiplicité des formes de rapports sociaux, la diversité d'influence et de durée de l'empreinte coloniale, les revêtements successifs des trois périodes précoloniale, coloniale et post-coloniale, l'incoordination des tentatives de construction d'un Etat moderne, l'imbrication en même temps que l'évolution à des rythmes divers des phénomènes politiques, économiques et sociaux compliquent singulièrement les tentatives de validation des schémas habituels des classes (100).

332 - Unité ou pluralité des élites

Dans la mesure où ils n'y perçoivent pas de classes antagonistes, les analystes des sociétés africaines ne se limitent généralement pas à une étude descriptive de la stratification sociale. Sous le terme d'élites, ils mettent l'accent sur les agents ou groupes d'agents qui leur paraissent les plus significatifs.

3321 - Beaucoup, constatant qu'une minorité exerce en réalité le pouvoir, se rattachent à la conception de l'élite gouvernante de Pareto et Mosca ou à celle de l'élite du pouvoir de Mills. Leurs analyses n'échappent pas aux critiques qui peuvent être formulées contre les théories dont ils

tirent leur inspiration.
Ainsi Pierre Van den Berghe (101) reproche aux marxistes de considérer comme bourgeoisies nationales les classes dirigeantes d'Afrique noire alors que leur pouvoir ne repose ni sur la détention des moyens de production ni sur une situation sociale ou politique originellement élevée.
Fondant leur autorité et leur mainmise sur les appareils administratif et militaire sur un monopole du savoir, il en fait une aristocratie de l'intelligence, une méritocratie du type de celle de Michael Young.
Poursuivant son analyse par une démarcation de Pareto, il admet une fermeture progressive de l'élite dont l'entrée devient plus sélective et liée à des qualifications croissantes ; mais il admet, en même temps, que "la classe dirigeante retient sa vitalité en permettant à ses membres incompétents de s'enfoncer dans un oubli de bon aloi et en acceptant dans ses rangs un petit nombre de membres soigneusement instruits et intellectuellement supérieurs des classes inférieures... Elle est continuellement enrichie par la crême intellectuelle de la population tout entière".

Victor T. Le Vine se rapproche plutôt de Mosca lorsqu'il définit l'élite gouvernante par sa position dans les organes éxécutifs et législatifs gouvernementaux et dans l'administration.
Il lui apparait peu satisfaisant de définir l'appartenance à l'élite sur la base de facteurs tels que la richesse, le statut, le prestige, l'éducation ou l'accomplissement qui incluent trop ou trop peu de monde.
Beaucoup plus que des changements dans la structure sociale, il suggère que ce sont ceux qui se produisent dans la structure politique qui affectent le modèle de recrutement de l'élite. Il considère néanmoins que celui-ci tend de moins en moins à s'opérer par le biais du parti unique monopolisé par la génération âgée qu'à la faveur de coups d'Etat qui permettent l'accès d'élites plus jeunes et techniquement plus compétentes (102).

Après avoir rejeté la théorie des élites comme contraire aux faits africains, Jean Ziegler en fait un usage indirect, empruntant à Pareto la notion de contre-élite qu'il applique au Congo-Léopoldville en lui donnant le même contenu qu'à la classe dirigeante, à cette différence près qu'elle lutte pour l'obtention d'un pouvoir qui lui échappe. De la même façon, il établit une distinction entre une élite gouvernementale et une élite non gouvernementale qui lui sert de support et qu'il identifie à l'armée (103).

Par contre, c'est une interprétation voisine de celle de Mills que semble proposer pour le Ghana de Graft Johnson. Il discerne une élite du pouvoir résultant de l'action de trois groupes d'élites fonctionnelles multiliées et interdépendantes :

- les chefs qui légitiment leur rôle dans la coutume et la tradition.
- l'intelligentsia qui représente la compétence professionnelle et les talents modernes.
- l'élite politique qui réclame sa raison d'être dans l'appui des masses (104).

Ces auteurs mis à part, la monopolisation du pouvoir par une minorité est largement reconnue dans le contexte africain actuel et fait l'objet des interprétations les plus variées.

3322 - A l'inverse, dans le cadre d'une analyse fonctionnaliste, institutionnaliste ou structuraliste, privilégiant l'intégration plutôt que le conflit, l'accent est mis sur l'existence d'une pluralité d'élites aux pouvoirs et aux fonctions différenciées.
Cette approche est généralement sous-tendue par la distinction entre élites traditionnelles et modernes. Le contraste entre les premières, attachées à une stratification et à des privilèges maintenus artificiellement par l'ancien colonisateur, et les secondes, ayant reçu une formation de style européen ou une orientation technique moderne, est érigé en

système. L'accent essentiel porte sur les élites modernes, la différenciation opérée en leur sein se fondant sur les critères les plus variés :

Dans une analyse qui opère la combinaison de conceptions néo-machiavélienne et wébérienne, Luis Beltran diagnostique dans les sociétés africaines contemporaines un mouvement de restratification par rapport à la stratification caractéristique de la société traditionnelle et de la société coloniale.
Ce processus aboutirait à une bipolarisation :
- au niveau de la société globale, entre un secteur paramoderne et un secteur traditionnel.
- au niveau du secteur paramoderne, sur un triple plan :
celui de la participation à la politique nationale entre dirigeants et dirigés, fonctionnaires et administrés ;
celui de la participation à l'économie monétaire entre bourgeoisie et prolétariat ;
celui de la participation à la culture moderne entre instruits et semi-lettrés (105).

C'est sur le second de ces plans que se place Ilunga Kabongo en faisant reposer la différenciation sociale sur le degré d'insertion dans l'économie monétaire. Mais, au lieu d'opposer la bourgeoisie et le prolétariat comme Luis Beltran, il distingue les groupes suivants :
- les étrangers qui, outre leur position économique dominante, restent le principal cadre de référence.
- la bourgeoisie nationale composée de ceux qui peuvent être considérés comme ayant effectué une insertion irréversible dans l'économie de type monétaire. Elle se subdivise elle-même en plusieurs sous-groupes : bourgeoisie politico-administrative, militaire, commerçante, enseignante, élite intellectuelle et ouvriers urbains.
- les ruraux, membres des sociétés dites traditionnelles.
- les "exclus dans le partage des rôles sociaux", selon

une expression empruntée à J. Coméliau, incluant les chômeurs et les jeunes désoeuvrés (106).

La pluralité des élites modernes a été envisagée par d'autres auteurs à partir de critères composites de caractère moral aussi bien que géographique ou historique :
S'inspirant du noyau pur et dur de l'armée rouge chinoise de la "Longue Marche", Albert Meister fait reposer la définition d'élites de progrès sur les quatre combinaisons qu'offrent les qualificatifs pur et dur et, après avoir remarqué que les élites actuelles n'offrent aucun de ces caractères, y fait correspondre quatre types de réalités présentes, probables et possibles (107).
Philip Mayer s'attache à un critère géographique fondé sur la constatation que l'élite occidentalisée, instruite et urbanisée n'est pas à même de servir d'élite à une large fraction de la population rurale. Il oppose à cette élite une élite rurale se partageant à son tour en une fraction moderne composée d'enseignants, d'agents administratifs ou ministres du culte et une fraction tribale formée des chefs et de leur entourage (108).
Sur la base d'une différenciation historique, F. N'Sougan Agblemagnon situe face à une élite de fait, léguée par la situation coloniale, une élite d'aspiration composée de personnes qui le sont devenues par vocation ou par volonté. Il diagnostique l'émergence d'un troisième niveau historique, d'une troisième génération qu'il qualifie de "jeune garde" (109).
Tous ces critères de distinction varient en fonction du point de vue de l'observateur et, s'ils ne sont pas contradictoires entre eux, évacuent le contenu réel de la notion d'élite au profit de catégories commodes. Le fondement des élites n'est pas approfondi, le problème du pouvoir réduit à une simple fonction sociale.

333 - Mobilité des élites

Toute société, par son simple fonctionnement, postule une mobilité dont l'appréhension est aussi malaisée que l'appréciation.
L'absence d'investigations systèmatiques et d'études comparatives se conjugue avec la difficulté de dissocier les phénomènes de mobilité individuelle et collective et le problème que pose l'établissement d'une méthodologie d'enquête rigoureuse.
En même temps qu'elle bouleversait la stratification traditionnelle, la période coloniale jetait les bases d'une nouvelle différenciation sociale dont le processus s'est accéléré dans les périodes qui ont immédiatement suivi ou précédé l'indépendance.
Formée par le colonisateur et la lutte pour échapper à sa tutelle a émergé une couche d'hommes incarnant l'unité nationale. Beaucoup y voient une élite dirigeante qui, après avoir accaparé les rênes du pouvoir, tend à se replier sur elle-même alors que se concrétise parallèlement un processus d'africanisation des cadres. Une généralisation sociologique de la théorie de la circulation des élites de Pareto vise même à faire découler de cette sclérose et de cette rigidité croissantes le succès et la fréquence des putschs militaires sur la scène politique africaine. Les changements qui en résultent semblent cependant se borner à une frange étroite d'individus sinon à un simple déplacement de l'équipe au pouvoir.

3331 - Parmi les facteurs qui favoriseraient la mobilité des élites en même temps qu'ils en constitueraient des chenaux d'accès sont couramment évoqués le phénomène d'urbanisation, l'acquisition d'un savoir moderne et l'intervention de facteurs politiques.
Leur importance est indéniable :
- Siège des principales instances du pouvoir comme des organes moteurs de l'économie moderne, la ville regroupe les

centres essentiels de décision et une disproportion défavorable au monde rural s'y manifeste sans cesse davantage. Elle reste le creuset qui alimente les rares possibilités de promotion même si elle engendre une inégalité marquée sur le plan de l'éducation ou sur celui de l'accès à des postes importants ou à des revenus élevés.
Les obstacles qui freinent la mobilité sociale y demeurent obscurcis par la continuité des liens de parenté et par la réussite exemplaire de certains individus.
Diverses associations fondées sur des critères d'ordre ethnique, religieux, économique ou ludique jouent aussi un rôle d'entraide ou de "donneurs de confiance" et peuvent favoriser l'insertion dans la vie moderne à l'aide de structures d'appui enracinées dans le passé.
- Dès l'époqie coloniale, la qualité de lettré s'est révélée un élément essentiel de promotion sociale et aujourdhui la poursuite d'études supérieures est encore très généralement considérée comme une sorte de sésame.
- Enfin, comme l'a souligné Georges Balandier, "dans les sociétés en voie de modernisation, la prépondérance du politique reste accentuée. Et cela, pour deux raisons apparentes, l'armature politico-administrative est mise en place à l'échelle nationale bien avant que l'économie moderne ait pu s'édifier, et elle constitue le principal instrument de liaison entre des couches et groupes sociaux multiples". (110)
Il reste cependant difficile de circonscrire les facteurs qui militent en faveur de la mobilité des élites d'autant plus que celle-ci ne s'exerce pas en sens unique. Elle se traduit aussi sous une forme descendante qui, jusqu'à présent, a fait l'objet de peu d'attention. Elle peut être lente et progressive comme cela semble être le cas pour nombre de chefs traditionnels. Elle peut être beaucoup plus rapide dans le cas de dirigeants évincés du pouvoir, compte-tenu de la prépondérance du fait politique dans la vie sociale.
Au terme d'un ensemble d'études sur la mobilité sociale, en

milieu industriel, S. M. Lipset et R. Bendix ont diagnostiqué que, d'une manière générale, le processus d'industrialisation accentuait le mouvement de promotion sociale en offrant de plus larges possibilités d'emploi à un échelon élevé aux membres des couches inférieures de la société (111).
Mais la croissance industrielle peut aussi se traduire par une décroissance des emplois de niveau intermédiaire et provoquer le déclin de leurs titulaires.

3332 - L'existence de barrières à la mobilité des élites est également évoquée à travers une analyse qui s'appuie le plus souvent sur une grille d'interprétation empruntée au fonctionnalisme. Comportements, structures et valeurs sont scrutés de façon minutieuse et interprétés à la lumière du couple tradition-modernité.
Le pouvoir explicatif d'une telle démarche est ambivalent et rarement décisif :
Le cloisonnement hérité des castes ou des particularismes ethniques a pour contrepartie celui qu'instaure le fétichisme du diplôme.
l'esprit de solidarité hérité de la tradition, considéré comme un frein à l'accumulation et à l'acquisition d'un esprit d'entreprise individuel, est simultanément jugé insuffisant pour créer la cohésion nationale indispensable.
La persistance de comportements traditionnels est interprétée tour à tour comme un accélérateur de l'isolement des dirigeants par une adhésion de type fidéiste et comme un frein à leur cloisonnement par l'atténuation des différenciations sociales.

L'intervention des facteurs favorables à une ouverture de la hiérarchie sociale est elle-même incertaine :
- un processus d'urbanisation mal endigué et mal canalisé aboutit à la constitution d'un vaste sous-prolétariat dé-

soeuvré et inadapté dont le potentiel révolutionnaire parait le principal ferment de mobilité ascendante.

- Les facteurs politiques risquent de conduire au repliement égocentrique d'une minorité de privilégiés sur leurs privilèges.

- Un système d'éducation mal adapté provoque une pénurie de gens formés dans le domaine technique et, dans des secteurs ou les débouchés se heurtent déjà à des goulots d'étranglement, une surabondance de diplômés qui, tout en s'opposant aux responsables en place, persistent à les prendre pour modèle.

P. C. Lloyd a mis en relief l'ambiguité d'un tel comportement :

"La catégorie sociale dont on attendait qu'elle fournisse l'opposition la plus organisée à l'élite et la critique la plus forte de ses privilèges, est composée au contraire d'hommes qui aspirent à rentrer dans les rangs de l'élite et nourissent de grands espoirs de réussite. Plus encore, quand ils échouent, ils sont portés à en trouver la cause dans les actes de sorcellerie de leur parenté ou dans l'usage plus efficace que leurs concurrents ont fait de la corruption et du patronage ; ils sont moins portés à critiquer la structure de la société" (112).

La fragilité de leurs positions constitue sans doute le frein le plus efficace à leurs revendications tandis que l'absence d'une véritable industrialisation évite la formation d'un prolétariat susceptible de précipiter le processus de différenciation.

Le libre jeu des interactions sociales est enfin perturbé par les influences étrangères qui interviennent dans un sens favorable à leurs intérêts et opposé à toute évolution qui les menace.

334 - Elites et masses africaines

Le profil de la pyramide sociale en Afrique étant plus abrupt que dans les sociétés industrielles modernes, la po-

larisation entre une minorité privilégiée et une majorité défavorisée est particulièrement accentuée. La tentation d'en cerner les contours par le couple élite-masse y est sans doute plus forte et moins arbitraire qu'ailleurs. Le clivage qu'il suppose n'en donne pas moins lieu à des interprétations hétérogènes sur son origine, son amplitude ou la manière de le réduire.

La profondeur du décalage entre les élites et le reste de la population a été le principal thème de réflexion de la table ronde organisée, en 1969, par la Commission de science politique de la Société africaine de culture sur le thème : Elite et peuple dans l'Afrique d'aujourdhui.
Dans son discours d'ouverture, Alioune Diop dénonce la coupure entre l'élite qui a seule accédé à l'indépendance et le peuple qui reste "enfermé dans une civilisation ankylosée et difficilement assimilable à l'occidentalité...
Cet abandon du peuple par son élite a pour effet d'isoler le peuple, de le condamner à l'ignorance et à l'irresponsabilité. Il renforce les chances d'asservissement de la nation, d'aliénation du sol et de ses ressources" (113).
Plusieurs participants à cette session ont développé une argumentation qui corroborait ce point de vue et se sont efforcés de conjurer ce décalage par une mise en question de la qualité même de l'élite.
Parler d'élite africaine serait un euphémisme car elle est avant tout une élite occidentalisée, une élite de petits blancs à l'instar des européens sur le modèle desquels elle s'est formée, constate Joseph Bipoun Woum.
Composée de commis et d'auxiliaires dociles du pouvoir colonial, elle n'est qu'une pseudo-élite aliénée et avorton, jugée trop peu occidentalisée en Occident et trop peu africaine en Afrique.
A ce constat pessimiste s'ajoute la dénonciation des leaders africains qui tendent à entretenir un illusoire sentiment d'unanimité avant et après l'indépendance et à s'ériger en guides éclairés des populations.

Les intervenants notent, en général, le peu d'empressement des élites à entrer en contact avec les masses. Les uns dénoncent la mentalité élitiste et le sentiment éxagéré de supériorité que manifestent les détenteurs du savoir en raison de leur situation monopolistique en ce domaine. Les autres déplorent l'aliénation que crée la rarete de leurs contacts avec les porteurs de traditions préexistantes et avec les couches les plus larges de la population.

Si certains voient une trahison des élites dans le simple usage qu'elles font de qualificatifs tels que ceux d'illettré ou de non-évolué, beaucoup manifestent une opinion moins tranchée.
Ils considèrent, par exemple, qu'une étroite connexion entre les élites et le peuple existe ou peut se réaliser à travers ceux qu'E. Hagen appelle les "Cultural Brokers" : instituteurs, cadres administratifs ou techniciens qui, à l'échelon régional ou local, établissent la jonction entre la population et le pouvoir central.
Dans une étude sur l'évolution des élites sénégalaises, Paul Mercier va jusqu'à conclure que "l'élite intellectuelle nouvelle qui prend le relais de l'élite coloniale recherche consciemment le contact avec la masse demeurée en partie traditionnaliste. Des liens, qui n'avaient jamais été rompus, tendent à se renforcer et l'acceptation généralisée des modèles que présente une élite intellectuelle manifeste la permanence de ces liens" (114).
Cette appréciation, formulée en 1956, est sans doute moins pertinente aujourdhui. Il n'en est pas moins apparent qu'un réseau étroit de solidarités continue d'enserrer les différentes couches de la population. Il est plausible d'admettre, qu'en raison précisément de leur étroitesse, ces liens conservés individuellement par les titulaires de responsabilités avec leur famille ou leur communauté d'origine jouent un rôle appréciable dans la diffusion d'idées et de comportements nouveaux.

L'emprise de la parenté peut être telle, cependant, qu'elle entrave le processus d'accumulation souhaitable par la persistance de réseaux de solidarité et de ce que d'aucuns qualifient de parasitisme familial. La notion d'obligation de parenté peut s'exercer au détriment de celle de service public et se trouver encouragée par un niveau éxagéré d'attente des populations qui subliment dans leurs représentants et dans les agents d'autorité l'omnipotence qui était autrefois l'apanage du pouvoir colonial.
Le prestige lié à la réussite peut aussi se traduire par un culte de la personnalité qui se manifeste, dans toute son ampleur, lorsqu'il s'agit de leaders nationaux dont le nom est synonyme d'indépendance.
Ces attentes souvent irréalistes, qui contrastent avec les réponses qui leur sont apportées, sont considérées par F. N'Sougan Agblemagnon comme "disproportionnées par rapport à ce qui a été la contribution des élites aux diverses phases de l'histoire" (115).

Les rapports entre les élites et les masses seraient, en effet, marqués par des tentatives rarement efficaces du pouvoir pour rallier à sa politique les suffrages populaires. Recourant à une forte centralisation pour pallier les forces centrifuges, transformant l'appareil syndical en un auxiliaire gouvernemental, implantant ses émissaires ou ses représentants à différents niveaux, il essaie de mobiliser la population à ses côtés.
Y voyant une manipulation peu démocratique à travers des slogans qui invoquent précisément la démocratie, S. M. Lipset dénonce, dans le maniement d'idéologies d'inspiration marxiste, une manoeuvre des élites dirigeantes pour circonvenir le peuple et légitimer le mythe de l'identité des élites et des masses. Utilisé dans un but opposé aux arguments invoqués, le marxisme leur sert de paravent et de justificatif.
A ces manifestations de "colonialisme interne" s'ajoutent d'autres formes de manipulation du peuple dont la mécon-

naissance peut conduire à la sacralisation, la connaissance superficielle le transformer en objet.

Benoit Atangana a esquissé une typologie des relations qui peuvent se nouer entre l'élite et le peuple et se résument dans son exploitation.

Sous couvert de sa défense,

- les "opportunistes" forment une élite fonctionnelle qui constitue le vecteur de transmission du néo-colonialisme.
- les "gauchistes" prônent une révolution radicale que leur embourgeoisement ultérieur ne permettra pas de concrétiser.
- les "nationalistes-réalistes" font de l'économisme et, en refusant de se placer sur un plan politique, insistent plus sur une exploitation externe qu'interne (116).

Cette typologie polémique révèle les limites auxquelles se heurtent les rapports entre élites et masses.

S'y greffent des obstacles proprement matériels :

Le problème de communication centripète des masses qui ne disposent que de moyens informels et inorganisés pour faire entendre leur voix auprès des dirigeants se double d'un problème de communication centrifuge de la part de ceux-ci.

Entre l'autorité centrale qui prend les décisions et l'autorité locale chargée de les éxécuter, les relais sont défectueux, leur jeu normal étant entravé par l'effet paralysant d'une bureaucratie excessive, par la polarisation dans les villes des compétences ou par les barrières ethniques qui faussent les relations qui peuvent s'établir.

Les masses, elles-mêmes, expriment de plus en plus des besoins nouveaux, une option pour une ligne d'évolution qui, à défaut de pouvoir se faire jour librement, peut s'exprimer par une résistance passive ou par une mise en question des autorités auxquelles elles se trouvent soumises.

Détaché de son soubassement populaire, le pouvoir doit alors consacrer une grande partie de ses efforts à justifier sa politique avant même de pouvoir la mettre en oeuvre.

34 - Formes et perspectives d'évolution

Que l'approche en soit faite en termes d'élites ou de classes, les difficultés auxquelles se heurtent les transformations sociales dans les sociétés africaines ne prédisposent guère aux appréciations optimistes quant à l'avenir. Les partisans d'une interprétation fonctionnelle et conservatrice des problèmes du développement n'y voient sans doute que des incidents de parcours si ce n'est le tribut dû à un long retard. La permanence ou l'aggravation de ces problèmes incite d'autres analystes à s'interroger sur leur évolution et sur les moyens d'y porter remède.

Albert Meister décèle sur le continent africain un danger de sud américanisation par une transformation des gouvernements actuels en dictatures locales (x).
Le socialisme, qui lui semble la seule issue possible, exige, en effet, non seulement un gouvernement fort mais des militants convaincus au service du pays. Or, les gouvernements actuels sont essentiellement des gouvernements riches - grâce au système d'aide et par rapport à la pauvreté ambiante - et l'usage de leur richesse n'est soumis à aucun contrôle de la population.
Immanuel Wallerstein envisage la possibilité de deux lignes d'évolution distinctes mettant toutes deux en danger la "classe moyenne" au pouvoir et susceptibles d'être développées par tous ceux qui se trouvent exclus du pouvoir, en particulier s'ils parviennent à se coaliser sous la conduite d'intellectuels eux-mêmes déçus dans leurs aspirations.

(x) "Une fois que les élites africaines actuelles, formées au contact étroit de l'Europe et de son militantisme, auront été remplacées ou auront perdu leur influence prépondérante du fait de l'émergence d'éléments de formation locale, il est permis de supposer que leurs successeurs ressembleront aux caudillos de l'Amerique latine d'avant-guerre, régnant sur des cours et des clientèles réduites, occupés à défendre leur pouvoir et ne se souciant aucunement de développer leur pays"(117).

Une ligne néo-traditionnaliste pourrait ainsi s'appuyer sur les syndicats ou sur les associations de jeunes ou de femmes.
Une ligne ultramoderniste et révolutionnaire pourrait, au contraire, se développer par l'émergence de groupements dissidents ou par un noyautage du parti dominant ou unique (118).

Moins soucieux de diagnostiquer à priori l'évolution future des régimes africains, d'autres auteurs s'attachent à discerner la classe la plus apte à remédier à la situation existante, estimant que, le second terme en ayant été esquivé, ne se pose plus l'alternative devant laquelle Seydou Badian Kouyaté plaçait la couche dirigeante, l'embourgeoisement ou la réalisation d'une société socialiste.
L'accent est alors mis sur la paysannerie ou sur le prolétariat guidés par une avant-garde d'intellectuels.
Frantz Fanon, on le sait, attribuait un rôle essentiel à la paysannerie seule considérée comme révolutionnaire. Il envisageait cependant que son éducation et son encadrement devaient être réalisés par des militants intellectuels venus des villes.
René Dumont a une position analogue mais il souligne les difficultés que soulèvent la nécessité de "coller" aux masses paysannes et leur indispensable organisation.
"Pour arriver à une nuit du 4 aout des nouveaux privilégiés, il faudrait une forte pression sur le pouvoir des paysans organisés. Or ceux-ci ne le sont pas. Et les gouvernements écartent de la brousse les étudiants retour de France, de crainte que certains d'entre eux ne se mettent à la tête des plus mécontents" (119).
A cela on pourrait objecter que beaucoup d'intellectuels manifestent une réticence certaine à être replongés dans un milieu dont ils se sont coupés. On peut aussi rétorquer, comme l'a fait Yves Bénot, que "l'opposition quasi-barrésienne entre les intellectuels soi-disant déracinés et des

masses paysannes authentiquement africaines est par trop sommaire" (120).
Transposant en Afrique le schéma d'évolution marxiste-léniniste, des analystes tels qu'Oserde Afana, Mahjmout Diop, K. Potekhin mettent au premier plan le prolétariat.
Sekou Touré déclarait lui-même en 1967 ; "La véritable classe de la révolution, celle qui est capable de tous les sacrifices, c'est la classe ouvrière". Mais, comme les salariés ne représentent que 5% de la population guinéenne et les masses paysannes l'écrasante majorité, force lui était de conclure à la nécessité d'inculquer une même formation idéologique aux uns et aux autres.
Dans le contexte actuel, il semble difficile de faire du prolétariat, qui reste marginal et relativement privilégié, le moteur de transformations décisives.
Qu'il s'agisse du prolétariat ou de la paysannerie, une interprétation volontariste de leur rôle est assurément satisfaisante sur le plan de la justice sociale. Le problème qu'elle soulève est celui de l'aptitude des intellectuels à les guider.
Force est de constater que les appels, souvent lucides, d'individus isolés ne suscitent qu'un écho vite étouffé, qu'ils soient circonvenus par le pouvoir en place ou relayés chez les étudiants, nantis de leurs diplômes, par des préoccupations moins altruistes et plus intéressées.

De façon plus extensive, un rôle décisif a été attribué aux couches moyennes exclues des postes de responsabilité par les dirigeants en place.
Claude Rivière opine ainsi vers "la reconnaissance, à l'heure actuelle, du dynamisme décisif de l'élite bourgeoise d'intellectuels, de militaires, éventuellement de commerçants frustrés des privilèges de l'accession au pouvoir lors de l'indépendance pour alimenter, à notre époque, les transformations sociales par une contestation exprimée à l'intérieur d'un pays" (121).
La conjoncture récente semble valider cette opinion. L'am-

pleur et la portée des changements introduits de la sorte demeurent incertaines. Ainsi les militaires qui se sont emparés du pouvoir, s'ils combattent les excès qui ont motivé leur intervention, ne sont pas eux-mêmes exempts de luttes intestines et de rivalités ethniques. Cette éventualité mise à part, les problèmes de gouvernement sont loin de se réduire à des problèmes de remise en ordre et la substitution aux civils de colonels ou de capitaines ne suffit pas à les résoudre.

En définitive, le problème de l'avenir semble d'abord se poser en termes politiques.
Le faible développement des économies africaines, leur immersion dans l'ensemble de la réalité sociale et leur dépendance de l'étranger les lient étroitement au pouvoir en place. Celui-ci tend, depuis l'indépendance, à se concentrer entre les mains d'une couche politique qui s'apparente de plus en plus à une classe dirigeante. Calquée sur le modèle métropolitain, cette superstructure politico-administrative s'en différencie par l'absence de soutien d'une infrastructure autochtone.
Il est aussi difficile de l'isoler du système social et de la considérer comme autonome,ainsi que tendent à le faire les théoriciens élitistes, que de lui ôter toute latitude d'action propre ,comme semblent le penser certains marxistes. Responsable du développement, elle peut malaisément le mettre en oeuvre en raison de sa dépendance des intérêts étrangers et de ses propres intérêts.
Qu'elle s'y emploie ou non, la suppression de la sujétion étrangère et la mise en place d'une infrastructure nationale apparaissent comme un préalable aux changements économiques et sociaux durables que nécessite la lutte contre le sous-développement et qui risquent de rester lettre morte sans le ferment et l'appui d'une large adhésion populaire.

La rétrospective qui vient d'être esquissée avait pour objet un survol de la notion d'élite et l'appréciation de sa validité dans l'interprétation dynamique des changements au sein des pays en voie de développement, notamment africains.

Une tentative de cet ordre reste aléatoire et incertaine dans sa formulation et dans ses résultats. Elle implique une sélection arbitraire des contributions théoriques auxquelles elle fait appel et une schématisation de celles auxquelles elle se réfère. Elle souligne les dangers d'une étude de la stratification sociale qui, limitée à une société, risque de se cantonner dans une approche positiviste et empiriste et, menée sur une base comparative, tend à une généralisation arbitraire. Elle témoigne aussi du difficile affranchissement de leurs implications idéologiques d'analyses qui se polarisent autour d'une démarche critique militante ou d'une pseudo-objectivité au service de l'ordre établi.

L'opposition, qui reste nouée entre les notions d'élite et de classe, illustre et résume assez bien ces obstacles. L'interprétation de la réalité sociale africaine, qui en résulte, dérive moins de la prise en compte véritable des processus de transformation qu'elle manifeste que de normes importées qui influent néanmoins l'évolution présente. Autant qu'une approche en termes d'élites, une lecture de classes est possible si l'on désigne par là les places objectives qu'occupent les agents dans la division sociale du travail.

Dans la mesure où la recherche d'un instrument d'analyse ne se satisfait pas d'une interprétation unitaire qui schématise la réalité, les deux notions semblent pouvoir être associées dans une étude conjointe. A condition de ne pas être vidées de tout pouvoir explicatif au profit de catégories commodes, elles permettent une appréhension des phénomènes sociaux, en termes de domination et de conflit, plus conforme à la réalité qu'une analyse fonctionnelle

à base d'équilibre et d'harmonie.
Le seul recours à l'élite surestime l'élément volontariste et individuel et ne tient pas compte, dans une analyse politique du pouvoir, des rapports entre groupes sociaux et de leur soubassement structurel.
L'analyse marxiste classique, à l'inverse, néglige la contribution spécifique du politique dans la reproduction de la structure des rapports de classes et réduit souvent le rôle de l'Etat à celui d'un simple gestionnaire des intérêts de la classe dominante. Elle s'appesantit sur une conception mécaniste des rapports entre infrastructure et superstructure et n'offre guère d'articulation satisfaisante permettant de passer des rouages économiques aux acteurs et au devenir historique.
Une appréciation correcte de la réalité doit tenir compte de l'interdépendance de ces deux représentations. Les agents sociaux, s'ils peuvent être définis comme les supports de structures sous-jacentes, n'en sont pas seulement des porteurs mais des facteurs de transformation.

Sans méconnaitre la domination en dernière instance de l'économique, des théoriciens contemporains se sont efforcés, en s'appuyant sur Marx, de renverser la "muraille de Chine" qui occulte les relations entre infrastructure et superstructure.
Cette orientation permet d'apprécier l'importance spécifique de l'instance politico-idéologique et de mieux comprendre le rôle que paraissent jouer l'Etat et le système politique dans les changements.
Ainsi Gramsci, dans son effort pour donner une traduction concrète au lien qui relie l'infrastructure d'une société à sa superstructure, distingue une structure sociale qui dépend directement du rapport des forces productives et une superstructure caractérisée par ses dimensions idéologique et politique. Les intellectuels, dont l'intervention se situe au niveau superstructurel, constituent le lien organique entre ces deux instances. Définis de façon ex-

tensive, ils sont les "fonctionnaires de la superstructure", les "commis du groupe dominant pour l'exercice des fonctions subalternes de l'hégémonie sociale et du gouvernement politique" (122).

Ils incluent les hommes politiques, les fonctionnaires, les militaires et, de façon générale, l'ensemble des agents chargés de propager l'idéologie dominante au sein de la société.

Dans un opuscule qu'il vient de consacrer aux professionnels de la politique, Daniel Gaxie souligne leur latitude d'action spécifique et semble penser que la prise en compte de l'autonomie relative du politique permet de concilier et de dépasser les approches traditionnelles du pouvoir en termes d'élite et de classe (x).

Peuvent aussi se raccorder à cette optique les études récentes entreprises par Ralph Miliband ou Nicos Poulantzas sur le rôle de l'Etat dans les sociétés capitalistes occidentales (124).

L'apport de ces auteurs est ici circonscrit dans des directions qui mettent en relief le rôle spécifique de l'Etat, l'autonomie relative du politique et la position-charnière qu'occupent les intellectuels (entendus au sens de Gramsci).

S'appliquant à la société occidentale, ces analyses ne peuvent être transposées qu'avec précaution. Dans la majorité des pays africains nouvellement indépendants, c'est autour de l'Etat et de son appareil géré par le personnel intellectuel spécifique que forme la bureaucratie que semblent se concentrer le pouvoir et la lutte qu'il engendre.

(x) "La position du problème du personnel politique en termes d'autonomie relative permet de prendre en considération à la fois les intérêts propres du personnel politique dans sa lutte pour la conquête et l'exercice du pouvoir politique et ses fonctions externes, ou si l'on préfère, les services qu'il peut rendre aux différentes classes notamment aux classes dominantes" (123).

Dès lors, une analyse des changements peut y être centrée sur le rôle de l'État et de son environnement considérés comme relativement autonomes dans un contexte général de dépendance. Elle admet l'hypothèse d'une classe dominante étrangère qui pèse sur la structure sociale interne par son emprise infrastructurelle et dont l'hégémonie tend à s'exercer par l'intermédiaire d'une classe dirigeante autochtone.
Elle postule une latitude d'action et un dynamisme propres des principaux agents de la superstructure politique et idéologique. Situés au point d'articulation de la structure et de la superstructure, c'est à leur niveau que peuvent se régler les problèmes et se révéler les contradictions nés à la base. C'est à travers eux qu'il est possible d'apprécier, de façon indirecte mais dynamique, le poids de la structure sous-jacente. Ils constituent l'élite à condition de voir dans cette notion un objet socialement préconstruit qui renvoie à leur appartenance de classe.

Une telle démarche se raccorde au courant de pensée qui participe à la redécouverte de Gramsci en réponse à des préoccupations contemporaines assez larges. Bien que sa validité reste à établir, en particulier dans un contexte africain, son application à une société spécifique semble possible sinon comme guide de lecture du moins comme mode d'interrogation d'une réalité complexe.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

(1) André Nicolaï : Comportement économique et structures sociales.
Paris - 1960 - PUF, 322p

(2) Nicos Poulantzas : Pouvoir politique et classes sociales
Paris - 1968 - Maspéro

(3) Buletin international des sciences sociales
Paris - 1955 - vol.VII p.513-4

(4) Vilfredo Pareton: Les systèmes socialistes
Genève - 1965 - Droz

Vilfredo Pareto : traité de sociologie générale
Genève - 1965 - Droz P.1296-98

Gaetano Mosca : The Ruling Class
New York -. 1939 - Mac Graw Hill

(5) Pierre Hassner : A la recherche de la classe dirigeante
Rev.fr. de sc.pol.- 1965 - vol.XV no1 p.40-66

(6) James Burnham : L'ère des organisateurs
Paris - 1947 - Calmann Lévy

(7) C. Wright Mills : L'élite du pouvoir
Paris - 1969 - Maspéro

(8) John Kenneth Galbraith
in Le Nouvel Observateur du 8 février 1971

(9) Max Weber : Essays in Sociology
New York - 1946 - Oxforx Univ. Press p.180-195

(10) Ralf Dahrendorf : Class and Class-conflict in industrial Society
Stanford - 1959 - Stanford Univ. Press

(11) Gehrard Lenski : Power and Privilege
New York - 1966 - Mac Graw Hill

(12) Alain Touraine : La société post industrielle
Paris - 1969 - Denoel (coll.Médiations) p.15

(13) Radomir D. Lukic : La théorie de l'élite chez Pareto et Marx.
Cahiers V.Pareto - 1964 - no4 p.95-108

(14) W. Lloyd Warner : Democracy in Jonesville
New York - 1959 - Harper

(15) Raymond Aron : Classe sociale, classe politique, classe dirigeante.
Arch. europ. de Socio. tomeI - 1960 - no2 p.260-282

(16) Alain Touraine : La société post industrielle op.cité p.112

(17) C. W. Mills : L'élite du pouvoir op.cité p.284

(18) Nicos Poulantzas : Pouvoir politique et classes sociales op.cité p.360

(19) C. W. Mills : L'élite du pouvoir op.cité p.20

(20) Harold D. Lasswell : Politics : Who gets what, when, how.
New York - 1936 - Mac Graw Hill

(21) V. Pareto : Traité de sociologie générale op.cité

(22) Ortega Y Gasset : La révolte des masses
Paris - 1967 - Gallimard (Idées) p.108

(23) Tom B. Bottomore : Elites et société
Paris - 1967 - Stock p.160

(24) Urs Jaeggi : Die Gesselschaftliche Elite
Stuttgart - 1960 - Paul Haupt p.97-119

(25) Karl Mannheim : Man and Society in an Age of Reconstruction
London - 1946 - Paul Kegan

(26) Milovan Djilas : La nouvelle classe dirigeante
Paris - 1958 - Plon p.48

(27) David Riesman : La foule solitaire
Paris - 1964 - Arthaud

(28) R. Aron : Catégories dirigeantes ou classe dirigeante
Rev.fr. de sc.pol. - 1965 - volXV nol p.12

(29) Suzanne Keller : Beyond the Ruling Class
New York - 1963 - Random House p.90 et p.260

(30) Robert Dahl : Qui gouverne ?
Paris - 1971 - Armand Colin

(31) V. Pareto : Les systèmes socialistes
Paris - 1902 - Payot p.7-11

(32) J. H. Meisel : The Myth of the Ruling Class : G. Mosca and the Elite.
Ann Arbor - 1958 - Univ. of Michigan Press

(33) Arnold Toynbee : A study of History
London - 1961 - Oxford univ.Press

(34) Henri Pirenne : Les périodes de l'histoire sociale du capitalisme.
Bruxelles - 1914 - Bulletin de l'académie royale

(35) Joseph Schumpeter : Capitalisme, socialisme et démocratie
Paris - 1969 - Payot (petite collection) p.185

(36) S. M. Lipset and R. Bendix : Social Mobility in Industrial Society.
Berkeley - 1960 - Univ.of California Press

Alain Girard : La réussite sociale en France
Paris - 1961 - PUF

Pirre Bourdieu et J.C.Passeron : Les héritiers
Paris - 1964 - éditions de Minuit

" " : La reproduction
Paris - 1971 - éditions de Minuit

F. Bon et M.A. Burnier : Les nouveaux intellectuels
Paris - 1966 - Cujas

Jean Charlot : Les élites politiques en France de la 3ème à la 5ème République.
Arch.europ. de socio. tome XIV no1 p.78-92

(37) G.W.F. Hegel : Philosophie du droit
in Morceaux choisis
Paris - 1969 - Gallimard (Idées) tome II p.218-224

(38) Ortega Y Gasset : La révolte des masses op.cité

(39) J. Schumpeter : Capitalisme, socialisme et démocratie op.cité p.395

(40) Jack L. Walker : A Critique of the elitist theory of Democracy.
Amer.Pol.Sc.Review - 1966 - volIX no2

(41) R. Aron : Classe sociale, classe politique, classe dirigeante op.cité

(42) Gaetano Mosca : Sull teorica dei Governi e sul Governo Parlamentare.
(cf T. Bottomore : Elites et société op.cité p.83)

(43) Crane Brinton : The Anatomy of Revolution
New York - 1952 - Prentice Hall

(44) J.K. Galbraith : Le nouvel Etat industriel
Paris - 1967 - Gallimard p.404

(45) Alain Touraine : La sociét post industrielle
op.cité p.90-94

(46) François Perroux : Le pain et la parole
Paris - 1969 - Le cerf p.60

(47) F. Bon et M.A. Burnier : Classe ouvrière et révolution
Paris - 1971 - Le Seuil p.136

(48) R. Aron : L'opium des intellectuels
Paris - 1968 - Gallimard (Idées) p.400-405

(49) Antonio Gramsci : Oeuvres choisies
Paris - 1959 - éditions sociales

(50) Louis Althusser : Lénine et la philosophie
Paris - 1969 - Maspéro

" " : Réponse à John Lewis
Paris - 1973 - Maspéro p.33

(51) Herbert Marcuse : L'homme unidimensionnel
Paris - 1970 - HMH coll. Points

(52) Roger Garaudy : L'alternative
Paris - 1972 - Robert Laffont p.174

(53) Manning Nash : Introduction, Approaches to the Study of Economic Growth.
Jnl of Social Issues - 1963 - vol.XXIX nol p.5

(54) Bert F. Hoselitz : Sociological Aspects of Economic Growth.
New York, 1960 - Glencoe, The Free Press p.23-52

(55) A.G. Frank : Le développement du sous-développement
Paris - 1970 - Maspéro p.20

(56) Walt W. Rostow : Les étapes de la croissance économique
Paris - 1970 - HMH coll. Points p.13-20

(57) P. Baran et B. Hobsbawn : Un manifeste non communiste
Les temps modernes - 1962 - p.1914-1927

(58) G. Ferr, J.T. Dunlop, F.H. Harbison, G.R. Myers : Industrialism and Industrial Man
Cambridhe - 1960 - Harvard Univ. Press

(59) Jacques Freyssinet : Le concept de sous-développement
Paris - 1967 - Mouton p.146

(60) David Apter : The Politics of Modernization
Chicago - 1965 - Univ. of Chicago Press p.132-262

(61) S.M. Lipset : Value, Education and Entrepreneurship in Aldo Solari and Lipset : Elites in Latin America New York - 1967 -

(62) Transformations sociales et développement économique Paris - 1962 - Mouton UNESCO

(63) Everett Hagen : On the Theory of Social Change, how Economic Growth begins 1962 - The Dorsey Press Homewood Illinois

(64) David Mac Clelland : A Psychological Approach to Economic Development Eco.Dev. and Cult.Change - 1964 - vol.XII no3

(65) David Mac Clelland : The Achieving Society Princeton - 1961 - Von Nostrand

(66) Michel Bon et Roland Colin : Les proverbes, facteurs de développement. Développement et Civilisations - 1970 - no41-42 p.88

(67) John Kunkel : Values and Behavior in Economic Development Eco.Dev. and Cult.Change - 1965 - vol.XIII no3

(68) Bert Hoselitz : Sociological Aspects of Economic Growth op.cité

(69) S.M. Lipset : Revolution and Counterrevolution, Change and Persistence in Social Structures New York - 1968 - Basic Books p.5

(70) Henri Denis : L'évolution séculaire des termes de l'échange. Cahiers ISEA - déc. 1962 - série P no7

Aimé Césaire : Discours sur le colonialisme Paris - 1955 - Présence africaine 64p

(71) A.G. Frank : Le développement du sous développement Cahiers V.Pareto - 1968 - no 16-17

" " : Sociologie du sous développement ou sous-développement de la sociologie. Cahiers V.Pareto - 1968 - no 15

(72) Pierre Jalée : Tiers monde, quel tiers monde ? Paris - 1969 - Maspéro

(73) Paul Baran : The Political Economy of Growth New York - 1957 - Monthly Review Press

(74) Frantz Fanon : Les damnés de la terre Paris - 1971 - Maspéro (petite collection)

(75) Arghiri Emmanuel : L'échange inégal
Paris - 1969 - Maspéro 365p

(76) Charles Bettelheim : présentation et remarques théoriques.
in A.Emmanuel : L'échange inégal op.cité p.297-341

(77) Georges Balandier : Tradition et continuité
Cahiers intern. de socio. - 1968 - vol.XLIV p.5

(78) Jacques Lombard : Autorités traditionnelles et pouvoirs européens en Afrique noire
Paris - 1967 - Armand Colin p.6

(79) J. Lombard op.cité p.157

(80) L.S. Senghor : Nation et voie africaine du socialisme
Paris - 1961 - Présence africaine p.94

(81) Lucy P. Mair : African Chiefs To-day
Africa - 1958 - vol.XXVIII (3) p.195

(82) Jean Lacouture : Quatre hommes et leurs peuples, surpouvoir et sous-développement
Paris - 1970 - Le Seuil

(83) Frantz Fanon : Les damnés de la terre op.cité p.109

(84) Mirlande Hippolyte : Coups d'Etat et régimes militaires d'Afrique
Rev.fr. d'ét.pol.afr. - 1968 - no 36 p.35-53

(85) Andreas November : L'évolution du mouvement syndical en Afrique occidentale.
Paris - 1965 - Mouton p.248

(86) Jean Mabileau : Le pouvoir politique en Afrique noire
in L'Afrique noire contemporaine (ouvrage collectif)
Paris - 1968 - Armand Colin collection U p.335

(87) Robert Cornevin : Les militaires au Dahomey et au Togo
Rev.fr. d'et.pol.afr. - 1968 - no 36 p.65-84

(88) Peter Gutkind : African Urban Chiefs : Agents of Stability or Change in Africa Urban Life
Anthropologica - 1966 - vol.VIII no 2

(89) Samir Amin : Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire.
Paris - 1967 - éditions de Minuit

(90) cité in A. Meister : L'Afrique peut-elle partir ?
Paris - 1966 - Le Seuil p.322

(91) Peter C. Lloyd : The Study of Elite
in P.C. Lloyd (ed) : The New Elites of Tropical Africa
London - 1966 - Oxford Univ.Press p.2

(92) K.E. De Graft Johnson : The Evolution of Elites in Ghana.
in P.C. Lloyd : The New Elites.. op.cité p.104

(93) D.I. Potekhin : Land Relations en African Countries
Jnal of Modern Afr.Stud. - 1963 - vol.I no 1

(94) Jean Suret-Canale : Les sociétés traditionnelles en Afrique occidentale et le concept de mode de production asiatique.
La Pensée - 1964 - no 117 p.21-42

(95) Jean Ziegler : Sociologie de la nouvelle Afrique
Paris - 1964 - Gallimard (Idées) p.14-49

(96) Kenneth W.Grundy : The Class Stuggle in Africa : An Examination of Conflicting Theories
Jnal of Modern Afr.Stud. - 1964 - vol.II (5) p.379

(97) Claude Tardits : Parenté et classe sociale à Porto Novo
in P.C. Lloyd : The New Elites .. op.cité p.184

(98) Georges Balandier : Anthropologie politique
Paris - 1967 - PUF (col.SUP) p.108

(99) Paul Mercier : Classes et changements politiques en Afrique noire.
Cahiers intern. de socio. - 1965 - vol.XXXVIII p.143

(100) Claude Rivière : De l'objectivité des classes sociales en Afrique noire.
Cahiers intern. de socio. - 1969 - vol.XLVII p.131

(101) Pierre Van Den Berghe : Les langues européennes et les mandarins noirs.
Paris - 1968 - Présence africaine no 68 p.3-5

(102) Victor T. Le Vine : Political Elite Recruitment and Political Structure in French Speaking Africa.
Cahiers d'études africaines - 1968 - vol.VIII no 31

(103) Jean Ziegler : Sociologie de la nouvelle Afrique op.cité

(104) K.E. De Graft Johnson : The Evolution of Elites in Ghana op.cité

(105) Luis Beltran : Dualisme et pluralisme en Afrique tropicale indépendante.
Cahiers intern. de socio. - 1969 - vol.XLVII p.99

(106) Ilunga Kabongo : Pluralisme et intégration
Cahiers éco. et sociaux IRES - 1967 - vol.V no 1 p.121

(107) A. Meister : L'Afrique peut-elle partir ? op.cité p.304

(108) Philip Mayer : The Tribal Elite and the Transkeian Elections of 1963.
in P.C. Lloyd : The New Elites .. p.286

(109) F. N'Sougan Agblemagnon : Le rôle des élites dans la construction nationale en Afrique noire.
Paris - 1967 - Colloque CHEAM (3-4 mars 1967)

(110) Georges Balandier : Anthropologie politique op.cité p.202

(111) S.M. Lipset and R. Bendix : Social Mobility in Industrial Society op.cité

(112) P.C. Lloyd : Class Consciousness among the Yoruba
in P.C. Lloyd : The New Elites.. op.cité p.328

(113) Table ronde : Elite et peuple dans l'Afrique d'aujourdhui.
Paris - 1970 - Présence africaine no 73 p.39-108

(114) Paul Mercier : L'évolution des élites sénégalaises
Bull.intern. des sc.soc. - 1956 vol.VIII no 3 p.460

(115) F. N'Sougan Agblemagnon : Le rôle des élites op.cité

(116) Benoit Atangana : Propos tenus à la Table ronde "Elite et peuple dans l'Afrique d'aujourdhui op.cité

(117) A. Meister : L'Afrique peut-elle partir ? op.cité p.441

(118) Immanuel Wallerstein : Elites in French Speaking Africa : The Social Basis of Ideas
Jnal of Modern Afr. Stud. - 1965 - vol.3 (1)

(119) René Dumont : L'Afrique noire est mal partie
Paris - 1962 - Le Seuil p.212

(120) Yves Bénot : Idéologies des indépendances africaines
Paris - 1969 - Maspéro p.21

(121) Claude Rivière : De l'objectivité des classes sociales en Afrique op.cité p.129

(122) Hugues Portelli : Gramsci et le bloc historique
Paris - 1972 - PUF (coll.SUP) p.103

(123) Daniel Gaxie : Les professionnels de la politique
Paris - 1973 - PUF (Dossiers Thémis) p.39

(124) Ralph Miliband : L'Etat dans la société capitaliste, analyse du systèle de pouvoir occidental.
Paris - 1973 - Maspéro 312p

Nicos Poulantzas : Les classes sociales dans le capitalisme d'aujourdhui.
Paris - 1974 - Le Seuil 365p

DEUXIEME PARTIE

LES DIRIGEANTS ET LES CHANGEMENTS AU SENEGAL

Aux autorités coloniales se substituent à l'indépendance les leaders sénégalais qui ont milité pour son obtention. La seconde partie de cette étude essaie d'apprécier leur place au sein du nouvel Etat et la manière dont ils interviennent dans sa construction et son développement. Couvrant la période qui s'étend de 1957 à 1975, elle envisage les responsabilités qu'assument les dirigeants, étudie la manière dont ils s'efforcent de conduire les changements et essaie d'apprécier la pprtée de leur action.

Elle débute par un tour d'horizon préalable de leur rôle et de leur intervention tels qu'ils découlent de leurs déclarations et des commentaires auxquels se livrent les analystes de la réalité sénégalaise contemporaine.

Ce survol permet de préciser une approche qui se fonde sur leur situation de dépendance et sur la relatiwe autonomie de l'Etat pour apprécier leur action spécifique. Après un rapide examen du rôle du président de la République et de ses collaborateurs immédiats, de celui des membres du gouvernement, du Bureau politique et de l'Assemblée, elle aborde les mutations qui se sont produites dans leurs rangs depuis l'in-

dépendance et tente d'en évaluer l'amplitude, l'impact et le retentissement. La mise en parallèle des changements de responsabilité et de responsables au sein de ces instances conduit à l'analyse de leurs interactions, à l'étude des phénomènes de mobilité ascendante et descendante qui s'y manifestent et à celle du renouvellement de leur personnel qui semble aller de pair avec la stabilité d'un noyau central et la confusion croissante des appareils d'Etat et partisan.

Elle pose le problème de savoir dans quel sens s'inscrit l'évolution qui s'est produite jusqu'à présent et, celle des dirigeants ne pouvant avoir qu'une valeur indicative, débouche sur les changements opérés sous leur direction. Dans la poursuite de la construction nationale et du développement, ils semblent avoir été guidés par trois grandes lignes d'action :

- la mobilisation des agents de l'Etat par un double effort de rationalisation bureaucratique et de consolidation de l'hégémonie du parti dominant.
- la neutralisation et le ralliement des courants d'opposition provenant de partis concurrents, des syndicats et d'associations d'étudiants ou de jeunes.
- le renforcement et la diversification de leurs appuis auprès des notables traditionnels, des hommes d'affaires ou des cadres.

Comme en témoigne leur attitude à l'égard des militaires ou vis à vis des partis d'opposition, encouragés après avoir été combattus, ces démarches coexistent ou alternent l'une avec l'autre. Leur appréciation conduit à celle des changements entrepris sous leur direction en fonction des objectifs qu'ils se sont assignés, compte tenu des masques dont se pare leur action et des contraintes qui grèvent ses chances de succès.

CHAPITRE I

LES DIRIGEANTS ET LA RESPONSABILITE DES CHANGEMENTS

Un premier aperçu de la responsabilité des dirigeants dans les changements peut être obtenu par un examen des opinions qui s'expriment sur ce sujet depuis une quinzaine d'années. Les déclarations des milieux proches du pouvoir en offrent une image éclairante et partisane. Il a paru utile de la comparer avec la représentation plus contrastée d'autres observateurs de la réalité sénégalaise contemporaine et de replacer leurs conclusions dans les modes d'approche auxquels ils se réfèrent.

Ce survol permet de préciser l'orientation générale de cette analyse dont l'axe passe par celle du rôle de l'Etat. Elle conduit, dans une première étape, à étudier les attributions des responsables des principales instances du régime et, à travers leur évolution et celle de leurs titulaires, à évaluer leurs répercussions en matière de changements.

11 - La perception des responsables de changements : tour d'horizon préalable

111 - Esquisses pour un autoportrait des élites sénégalaises

Les proclamations, déclarations et écrits des milieux dirigeants ébauchent une représentation officielle des responsables des changements, aux contours fluctuants et plus ou moins accusés selon les nécessités de l'heure.

1111 - Au moment de l'indépendance, ils mettent l'accent sur le rôle et la responsabilité des élites à l'exemple de l'équipe d' "Economie et Humanisme" chargée, sous l'impulsion du R. P. Lebret et de François Perroux, de recenser les bases économiques et sociales du nouvel Etat.
On y reconnait l'héritage du courant personnaliste d'Emmanuel Mounier dont se réclament Leopold Sédar Senghor et Mamadou Dia et selon lequel un régime démocratique, respectueux du pluralisme et soucieux de permettre aux divers groupes de s'exprimer, est susceptible de résoudre les inégalités sociales sans qu'il soit nécessaire de recourir à la lutte des classes. Il importe moins de rejeter l'exploitation capitaliste que de se prémunir contre toute forme de domination grâce à une solidarité accrue et à une organisation centrée sur les besoins de préférence au profit.

Dans cette ligne d'esprit, le rapport de synthèse du groupe d'études, après avoir souligné l'absence d'influence des jeunes, la carence des élites syndicales, la faible influence des militants politiques et le rôle généralement négatif des fonctionnaires, envisage d'y remédier, dans le cadre d'une réforme des structures fondamentales du pays, par la formation d'une double élite administrative et rurale susceptible de catalyser l'énergie des masses paysannes et de conduire au développement à partir d'une transformation sociale impulsée de la base (1).

Concrétisée dès 1960 par la mise en place progressive des coopératives et la formation concomitante d'animateurs ruraux, cette politique s'efforce de ne pas dissocier la masse des élites. Les animateurs doivent émaner librement de la base et constituer le point de rencontre privilégié entre un savoir moderne dispensé par les cadres administratifs et une tradition communautaire dont ils sont supposés être les supports.
L'élite, comme en témoigne un éditorial de l'organe du parti dominant, est définie sur une base méritocratique et son intervention fondée sur une argumentation morale. Elle est considérée comme la minorité d'individus la plus apte à conduire la communauté sur le chemin du progrès et à jouer un rôle de charnière entre le pouvoir et les masses par le dépassement de ses propres intérêts (x).

Cette appréciation reflète le sentiment de supériorité qui prévaut chez les bénéficiaires d'une instruction poussée. Dans une conférence prononcée, en 1962, à l'occasion de la Semaine de l'Etudiant, le commissaire-adjoint au plan, Joseph Mathiam, avoue avoir le préjugé que les intellectuels ont un rôle déterminant dans l'évolution des sociétés africaines et leur impartit une triple mission :
- politique, de développement du sentiment national par un travail d'éducation et d'organisation.
- économique, d'approfondissement doctrinal et de mobilisation pour le développement.
- socio-culturelle, de défense des valeurs africaines et d'apprentissage de valeurs nouvelles.
Ils doivent, pour cela, faire figure de pionniers et non de mandarins, être acteurs et non spectateurs et se prémunir de la tentation bourgeoise à laquelle est prédisposé chacun d'eux (2).
Ce portrait reflète une image de l'intellectuel basée sur une ascèse et issue d'une vision généreuse. On discerne mal cependant comment l'homme de culture aura le privilège de l'humanisme et saura faire preuve d'un altruisme dont ris-

quent précisément de l'éloigner toutes les tentations inhérentes à sa situation privilégiée.

Le commissaire général au plan, Cheikh Hamidou Kane, exprime, à la même époque, un point de vue plus réservé (3). Déjà, dans son roman "l'Aventure ambigue", il s'était attaché à montrer le déracinement des étudiants formés à l'école européenne et leur difficulté à réaliser la synthèse entre deux cultures souvent antagonistes. A défaut de classes nettement constituées, il distingue dans la société sénégalaise trois groupes protagonistes :
"... les masses qui sont paysannes pour l'essentiel, ensuite des cadres intermédiaires fonctionnaires dans leur plus grand nombre, enfin des cadres de niveau universitaire partagés entre des professions libérales et des activités salariées".
Expliquant le caractère paisible des masses par une adhésion de type fidéiste à ceux qui les dirigent, il voit dans les cadres intermédiaires les agents les plus susceptibles de faire preuve de réalisme politique grâce à leur connaissance approfondie des couches paysannes. A l'inverse, les cadres universitaires, s'ils veulent être efficaces, doivent effectuer un retour aux sources et se réenraciner dans les terroirs nationaux.
"La dynamique politique se restreint donc, pour l'instant, entre les deux sous-groupes de l'élite. S'ils réalisent l'union, un champ aussi vaste qu'exaltant est ouvert à leur activité, celui de l'édification d'un monde noir moderne quoiqu'enraciné dans nos traditions et nos valeurs".

(x) "Tendre la main aux masses pour les aider à sortir des ornières du formalisme traditionnel et des techniques périmées, tel est le rôle éminent dévolu aux élites".
cf "Le rôle des élites" : éditorial de l'Unité africaine du 27 février 1960.

Ces témoignages sont significatifs en raison de la personnalité de leurs auteurs et de leurs responsabilités dans un secteur-clé de l'activité gouvernementale (x). Ils le sont aussi parcequ'ils reflètent le point de vue de proches collaborateurs de Mamadou Dia qui se tiennent en retrait de la politique partisane.

Le secrétaire politique de l'Union progressiste sénégalaise (UPS), Ousmane N'Gom, s'insurge contre cette position au Congrès de Thiès de 1962 et, tout en déplorant les luttes de clans et la course aux avantages personnels qui gangrènent le parti, stigmatise les hauts fonctionnaires qui lui refusent leur adhésion ou se gardent d'y militer (4). Loin d'admettre l'idée d'un destin privilégié des intellectuels, une telle opinion situe les véritables élites de la nation au sein du parti où prédominent des cadres administratifs moyens formés par la puissance coloniale et dont le niveau d'études est très inférieur à celui de leurs cadets qui ont accédé à des responsabilités depuis l'indépendance. Affirmant la prééminence du parti sur les autres institutions, le Congrès de Thiès établit que les questions majeures doivent être discutées, en priorité, devant ses instances.

Ces prises de position témoignent des divergences dans l'entourage du pouvoir sur la conduite des affaires publiques et sur l'identité de ceux qui auraient vocation d'en assumer la direction.
Il s'agit officiellement d'utiliser les forces vives de la nation, qu'elles émanent des communautés de base ou qu'elles résultent de l'acquisition d'une compétence ou d'un sa-

(x) Cheikh Kane et Joseph Mathiam ont tous deux fait partie de la section sénégalaise du Mouvement de Libération Nationale (MLN) créée, en 1958, pour l'obtention de l'indépendance immédiate. Fondée sur les trois principes : indépendance, Etats-Unis d'Afrique noire et socialisme africain, elle s'est dissoute, en 1960, pour rallier le régime.

voir modernes.
Se proclamant à la recherche d'un dialogue avec les masses, les titulaires d'une éducation poussée tendent spontanément à se considérer comme les messagers d'un devenir meilleur. Il en va de même des membres du parti dominant qui se prévalent de leur action passée et récente à défaut d'un bagage théorique équivalent. Les uns et les autres ne semblent guère disposés à abandonner tout ou partie de leur autorité au bénéfice d'une nouvelle élite issue d'une population qu'ils prétendent déjà parfaitement représenter.

1112 - Les évènements du 17 décembre 1962, auxquels est liée la disparition de la scène politique du chef du gouvernement et de ses principaux partisans, illustrent le décalage entre la représentation officielle des élites et la réalité.
Inspirés par un même humanisme social, L. S. Senghor et M. Dia ont tous deux fondé l'assise de leur pouvoir sur les masses paysannes. Chargé de mettre en oeuvre la politique qui en découle, le président du Conseil a choisi de s'appuyer sur un petit aréopage de techniciens et, s'il s'est préoccupé du sort des masses rurales, n'a pas réussi à établir un véritable dialogue avec elles, les animateurs ruraux ayant davantage été des fonctionnaires qu'une émanation dynamique et démocratique de la base. Autoritaire et soucieux d'efficacité, il semble surtout ne pas avoir suffisamment tenu compte des parlementaires et des notables du parti et, au lieu d'obtenir le soutien et le surcroit d'autorité indispensables à la poursuite d'une politique heurtant de plus en plus les intérêts établis, s'est trouvé isolé et a été conduit à se démettre au terme d'un conflit brusquement aggravé par le vote à l'Assemblée d'une motion de censure.

Désormais seul à la tête de l'Etat, L. S. Senghor, comme la plupart des dirigeants africains, rejette l'existence de classes antagonistes.

Dès 1956, il déclare dans "La Condition Humaine", organe du Bloc Démocratique sénégalais (BDS), qu'il n'y a pas de classes sociales au Sénégal et, à peine, des castes (5). L'année suivante, il révise son jugement à la suite des grèves de cheminots et confie à un journaliste de "France Observateur" qu' "on est en train d'assister à la naissance de classes en Afrique" (6).

En 1958, dans une introduction au livre d'Ernest Milcent : "L'AOF entre en scène", il précise : "Une lutte de classes est en train de s'installer entre africains, dont l'issue ne saurait faire aucun doute : la prise du pouvoir par les masses paysannes sous la direction de quelques intellectuels qui auront su dominer leur égoisme de classe. Cette révolution peut et doit être évitée" (7).

A cette époque, le gouvernement se trouve menacé sur sa gauche par le Parti Africain de l'Indépendance (PAI) de Majhmout Diop, d'orientation marxiste, et par la section sénégalaise du PRA (PRA-S) que vient de créer, après avoir quitté le gouvernement, Abdoulaye Ly, et qui prône l'indépendance immédiate et un socialisme inspiré de celui de Kwamé N'Krumah.

Le succès de l'UPS aux élections de 1960 et l'interdiction du PAI, qui lui fait suite, éloignent ce danger et celui de la constitution de classes antagonistes. Au Congrès UPS de 1962, le chef de l'Etat peut ainsi évoquer le courant de pensée occidental selon lequel s'amorçerait une orientation convergente des sociétés capitalistes et socialistes soumises aux mêmes impératifs de la technologie et de l'organisation. Dans son discours d'installation du Conseil économique et social, au début de 1964, il en développe l'argument :

"C'est ainsi, qu'ici et là, même dans les pays socialistes, le dialogue, le colloque remplace peu à peu avec des reculs, il est vrai, et des soubresauts la vieille lutte des classes du XIXème siècle. Colloque, à l'intérieur d'une même nation, des groupes technico-professionnels qui ont remplacé les classes" (8).

Cette perspective s'applique d'autant plus facilement au Sénégal qu'il estime que celui-ci forme une société de type communautaire, aussi éloignée du collectivisme que de l'individualisme.

La négation des classes peut être mise en parallèle avec l'importance que le chef de l'Etat accorde aux élites. Dans une conférence au titre significatif, "les élites de l'Union française au service de leurs peuples" (9), prononcée, en 1954, alors qu'il était député du Sénégal, apparaissent les composantes essentielles de sa conception des élites ultramarines. Formées des diplômés qui émergent de la masse des analphabètes, elles se reconnaissent à ce qu'elles allient compétence technique et culture générale, celle-ci étant moins une somme de connaissances qu'une attitude d'esprit comparable à l'image d'un "avion qui permet de dominer la forêt et de ne pas se perdre dans ses lianes et ses broussailles".
En contrepoint, il dénonce le népotisme, la corruption et la course aux avantages matériels de ces élites qui proclament leurs droits alors qu'elles devraient se faire un point d'honneur d'être la "génération du sacrifice".
Ce double appel à leur compétence et à leur esprit d'abnégation reste caractéristique de sa démarche ultérieure.
La nécessité, en 1963, de reprendre en mains le parti ébranlé par les rivalités et divisions gouvernementales le conduit à lancer une campagne de réanimation et de mobilisation basée sur une "tension morale" accrue. Les difficultés économiques et le souci de rassurer les investisseurs étrangers militent simultanément en faveur d'une politique de rigueur et d'austérité et débouchent sur des mesures d'assainissement en matière de gestion administrative et financière. Des sacrifices limités sont imposés aux privilégiés, dirigeants et cadres de la fonction publique à qui il est surtout demandé une reconversion de leurs mentalités et l'acquisition d'un esprit d'organisation et de méthode.

Le souci de transformer l'appareil de l'Etat en un outil efficace au service de la technologie se précise d'une année sur l'autre et les secousses de 1968 ne feront que le confirmer dans une position qu'il expose clairement, dans son rapport de politique générale, au 7ème Congrès UPS. (10) Se référant au récent ouvrage de Galbraith, "Le nouvel Etat industriel", il estime, comme cet auteur, que "le principal obstacle au développement est l'absence d'un nombre suffisant de techniciens, de managers et d'administrateurs formés" et conclut à la nécessité d'introduire dans les secteurs public et privé le management ou plus exactement le "manègement" (x).

Son point de vue à l'égard des masses découle de sa représentation des élites :
"La conscience des masses, faute d'éducation, reste encore confuse, enveloppée dans la fumée des besoins animaux : elle ne s'élève pas à la conscience politique, forme inférieure de la conscience. Celle-ci ne peut venir que du dehors, des intellectuels" (11).
Allant jusqu'à évoquer Lénine pour justifier la mission des intellectuels, il se réfère, en maintes occasions, à leur rôle de montreurs de conduite et à la façon dont il doit se traduire dans les faits.
"Le socialisme doit, descendant de la théorie à la pratique, descendre, en même temps, du building administratif au champ et au chantier, de la région à la communauté rurale" déclare-t-il au Conseil national UPS en mai 1967 (12).

(x) "Il ne peut y avoir de véritable politique de développement dans une nation, même dans le secteur privé, si le secteur public, l'administration, n'est pas auparavant restructuré et animé suivant l'esprit et les techniques de la nouvelle technologie appelée organisation et méthode, qui est l'application à l'administration et aux services publics de l'organisation scientifique du travail".

cf L.S.Senghor : Rapport de politique générale au 7ème Congrès UPS Dakar, 27 décembre 1969 op. cité

Trois ans plus tard, toujours au Conseil national, il cite un article de Jean-Pierre Poullier paru, dans "Le Figaro" du 21 mars 1970, sous le titre : "Un impératif : reconnaitre le rôle de la connaissance dans la croissance". Le transposant dans le contexte national, il exhorte les militants responsables à appliquer les techniques productives les plus modernes et à se faire les propagandistes de leur diffusion dans la population, ".. et qu'ensuite nous parlions à nos frères, à nos soeurs, en leur disant la vérité scientifique et technique gentiment, à la sénégalaise, patiemment et sans relâche " (13).

Dans son ouvrage, "Leopold Sedar Senghor and the Politics of Negritude", (14), Irving Leonard Markovitz souligne que la négritude s'adresse à l'individu et non à la masse, à l'intellectuel et non à l'illettré, à l'homme moderne et non à l'homme traditionnel. Se référant au modèle grec, elle propose un idéal de culture et de beauté qui n'est accessible, ne peut être que l'apanage d'une minorité restreinte.
Sur le plan idéologique, elle a été élaborée d'abord à l'intention de l'intelligentsia africaine poursuivant ses études en France. Devenue une idée-force au service du développement, elle doit aujourdhui permettre l'épanouissement d'un humanisme alliant aux valeurs spécifiquement négro-africaines "les valeurs les plus efficaces, parce que les plus fécondantes, de la civilisation albo-européenne et, avant toutes autres, la raison discursive, l'expérimentation, la technologie" (15).
Cette synthèse ne pourra, elle aussi, être effectuée que par une frange d'individus cultivés.
De façon pratique, le recours à la technologie aboutit à conférer une sorte de droit naturel à gouverner à ceux qui la maitrisent grâce à leur instruction. Les masses analphabètes et ceux qui n'ont pas su exploiter "l'égalité des chances" doivent se laisser guider par les plus capables, conception aristocratique des élites qui évoque celle de

Pareto ou d'Ortega y Gasset dont les exigences d'ascétisme peuvent être comparées à l'esprit d'abnégation et de sacrifice sur lequel insiste L. S. Senghor.
Elle se rattache au courant fonctionnaliste et à la théorie élitiste de la démocratie. Elle parait aussi glisser d'un pluralisme de catégories dirigeantes à la reconnaissance de la technostructure, sans que soit remis en question le primat de la culture puisque Galbraith, lui-même, estime que l'emprise croissante de la technostructure la rend de plus en plus tributaire des éducateurs et des chercheurs. (16)

1113 - De 1963 à 1968, les propos tenus en public par les personnalités proches du pouvoir s'écartent peu des déclarations du président de la République et souvent les paraphrasent.
La détérioration de la conjoncture économique et sociale, qui précède, encadre et prolonge les évènements de 1968, modifie cet état de choses. L'expression au grand jour d'un mécontentement généralisé, l'ébranlement de l'autorité de l'Etat et de son chef incitent de nouvelles voix à se faire entendre par delà les déclarations inquiètes et proclamations lénifiantes des porte-parole du parti ou du gouvernement.

Elles vont principalement s'exprimer par le truchement du club Nation et Développement créé, le 1er mars 1969, au domicile d'Alioune Sène, directeur du Cabinet du président de la République.
Le club ambitionne de regrouper l'élite du pays et Bara Diouf le présente ainsi aux lecteurs du quotidien "Dakar-Matin" dont il est le rédacteur en chef :
" (Il) permet de faire se retrouver une certaine fraction de la société sénégalaise, certes la moins importante par le nombre, mais la plus déterminante dans le processus actuel de notre développement" (17).
Regrettant que les élites sénégalaises aient été, jusqu'à

présent, cantonnées dans un rôle de technocrates, il estime qu'il est indispensable qu'elles sortent de cet état d'hibernation pour apporter au pouvoir le fruit de leurs réflexions et de leurs conseils.

Le club Nation et Développement connait un succès immédiat et recueille l'adhésion de techniciens travaillant dans le voisinage immédiat du président de la République, de hauts fonctionnaires et de représentants de professions libérales et commerciales (cf tableau I).

Multipliant les conférences, les exposés, les réunions et les diners-débats, il témoigne, dans les mois qui suivent sa création, d'une activité intense. Par une prise de pouvoir de la parole, sont débattues les grandes questions de l'heure : celles des institutions, de la démocratie, d'une idéologie nationale, de la dépendance économique, des intérêts spécifiques des différents segments de la population... Cette effervescence traduit un besoin d'expression longtemps réprimé, le souci d'une participation effective à la conduite des affaires publiques et celui d'affirmer le rôle privilégié des cadres comme courroie de transmission entre le pouvoir et les masses.

Parallèlement aux voeux et souhaits, sont formulés des griefs à l'encontre du pouvoir. Ils s'expriment de façon voilée à l'égard du chef de l'Etat mais sont moins réservés en ce qui concerne son entourage.

Selon la formule d'un de ses membres-fondateurs, Doudou Guèye, à défaut de jouer un rôle, les élites de fait, préfabriquées, se sont contentées de se satelliser sur une orbite moderniste à l'écart du peuple. Ce serait la carence de l'Etat vis à vis des élites qui serait responsable de la démobilisation générale, de la désanimation des structures et des autres travers maintes fois dénoncés : poncepilatisme, bureaucratisme, népotisme...

Les critiques d'un autre de ses animateurs, Joseph Mathiam, sont plus générales :

"La vérité est que depuis l'indépendance couve entre les cadres sénégalais, les jeunes en général et les dirigeants,

un contentieux latent qui n'est pas sans liens avec les conditions dans lesquelles l'indépendance nous a été octroyée, avec l'échec de la Fédération du Mali, voire avec les évènements du 17 décembre. Ce contentieux a engendré la méfiance, parfois même l'hostilité déclarée" (18).
Expliquant la dénomination du club par la relation dialectique qui existerait entre nationalisme et développement, il émet des réserves sur l'opportunité présente de mettre l'accent sur l'universalisme dont on sait qu'il constitue un axe essentiel de la pensée de L. S. Senghor (x).
Ce point de vue semble partagé par nombre de cadres et est corroboré par l'orientation des travaux du club sur le devenir spécifique de la nation.
Le club est particulièrement réservé à l'égard du parti dominant et si, par l'article 3 de ses statuts, il s'interdit toute activité politique, cela ne veut pas dire, comme le remarque Joseph Mathiam, qu'il est apolitique "pour la raison simple que la politique, qui est le but de la cité, est trop importante pour être le monopole de quelques professionnels. Pour la raison aussi que le problème du Sénégal de 1969 est politique et moral avant d'être quoi que ce soit".
Dans une conférence sur le préalable politique au développement, le magistrat Assane Diouf jugera même l'UPS incapable de mobiliser les masses et de fournir au Parlement les membres d'une représentation nationale acceptable et préconisera des mesures propres à le dynamiser et à le rendre attrayant pour les cadres. Cette attitude sans complaisance illustre une volonté de secouer la tutelle du parti afin qu'il cesse d'être une tribune électorale manipulée par quelques professionnels de la politique.

(x) "... prétendre se passer de cette étape d'affirmation de soi et de renforcement de la conscience et de l'idéologie nationale pour se faire les champions précoces d'une civilisation de l'universel, c'est pour le moins avoir raison trop tôt. C'est, par rapport à notre peuple, manifestement, mettre nos affiches beaucoup trop haut pour le moment".

Conscients de leur valeur et de l'insuffisante utilisation qui en est faite, conscients aussi de figurer parmi les privilégiés du régime, les membres du club Nation et Développement se présentent comme ses soutiens les plus résolus et comme les artisans les plus qualifiés pour faire face aux difficultés de l'heure (x).
Partisans d'une évolution plus que d'une révolution qui leur serait dommageable, ils se manifestent comme les propagandistes d'un "conservatisme éclairé".
Ils prônent un plus grand partage des responsabilités mais, au lieu de mettre en cause la plus haute autorité du régime, insistent sur sa vocation et son rôle d'arbitre.
Ils expriment la nécessité de développer une idéologie nationale mais souhaitent, en même temps, la création d'un homme nouveau, "poreux à tous les souffles du monde".
Ils se montrent favorables à l'extension d'un secteur privé national et à la promotion d'hommes d'affaires sénégalais et considèrent comme indispensable la coexistence d'un secteur privé étranger, seul détenteur de capitaux.
Leurs critiques du parti n'excluent pas le souhait de sa moralisation, de sa transformation et de leur représentation accrue en son sein.

(x) Leur détermination est renforcée par leur dépit de voir le parti et les principaux responsables du mouvement contestataire, étudiants et syndicalistes, prétendre profiter de l'affaiblissement du pouvoir pour monopoliser les destinées de la nation.
Leur attitude s'accompagne du refus de l'aventurisme. Etablissant en juillet 1969 le bilan de 3 mois d'existence du club, Babacar Ba, membre également du Cabinet du président de la République, le met en évidence dans une déclaration qui constitue autant un rappel de principes qu'une mise en garde contre leur débordement éventuel :
"Cette démocratie offre à l'élite la possibilité, dans l'ordre et le calme, d'intervenir efficacement dans les affaires du pays de sorte que c'est aujourdhui l'intérêt vital de cette élite de tout faire pour consolider les structures de l'Etat. Toute attitude contraire contribuerait à retarder certaines transformations structurelles qui sont en cours et sans lesquelles aucun décollage véritable de notre pays n'est possible" (19).

Ils franchissent aussi un pas en direction de la jeunesse en mettant l'accent sur ses responsabilités nationales et sa mission d'animation en même temps que sur la nécessité de lui faire confiance. Ils admettent que l'université ne peut pas ne pas être contestataire s'ils lui refusent de se transformer en officine politicienne.
Ayant l'ambition d'atteindre la masse, d'être, selon Doudou Guèye, "l'étincelle qui déclenche le peuple et l'aide à édifier le monde nouveau", ils s'efforcent de minimiser les clivages sociaux, quite à en rejeter la responsabilité sur l'étranger (x).

Pendant un bref laps de temps, le club Nation et Développement constitue un forum et un lieu de rencontre privilégié pour des personnalités venues d'horizons divers. Au lieu des habituelles déclarations de circonstance, stéréotypées ou calculées, s'y expriment, dans un climat de liberté et de spontanéité, des opinions variées. Il constitue, à ce titre, une expérience unique autant qu'éphémère de confrontation et d'expression publique de points de vue d'hommes qui, par leurs compétences, leurs antécédents et leur position sociale, aspirent à jouer un rôle de premier plan. Après quelques mois d'activité, il traversera une période de mise en sommeil qui permettra sa reprise en main par le

(x) Babacar Ba déclare ainsi : "Notre "classe ouvrière" est le fruit de ses oeuvres (la colonisation) ; elle a été créée par le capital étranger. Son existence et celle de la jeune bourgeoisie nationale ne sont pas dialectiquement liées. Aussi, leurs intérêts, loin d'être contradictoires, sont amplement convergents. Il faut d'ailleurs se dépêcher d'ajouter que cette jeune bourgeoisie nationale, compte-tenu de sa faiblesse, de son peu de poids dans notre vie économique, n'est pas encore.. Tout se passe comme s'il existait, à côté d'une paysannerie et d'une "classe ouvrière", une bourgeoisie sénégalaise de souche européenne et une classe moyenne libano-syrienne" (20).

cf Dakar-Matin du 22 avril 1969

pouvoir et son institutionnalisation. Il en émergera, à la fin de 1970, avec des attributions limitées et une autonomie bridée.

La pensée de L. S. Sénghor n'est pas plus réductible à un puzzle de déclarations éparses que celles des cadres aux débats d'un club. Cet essai d'appréhension des élites sénégalaises, à partir des appréciations que peuvent porter sur elles-mêmes ou sur leur entourage un certain nombre de personnes influentes, n'a qu'une valeur indicative et peut être utilement complété par les points de vue portés par des analystes sur la société sénégalaise.

112 - Elites et classes : le point de vue des analystes

A l'écart du pouvoir, les analystes se différencient des responsables sénégalais par la diversité de leurs appréciations, une tonalité partisane imprégnant les réflexions des opposants au régime et les autres observateurs restant eux-mêmes sous l'influence de leurs opinions personnelles. La validité des constats dressés par les uns et les autres n'est donc acceptable que sous bénéfice d'inventaire et leur survol conduit moins à cerner la réalité qu'à en livrer des éclairages partiels. L'un de leurs principaux éléments de différenciation découle de leur schéma d'interprétion de la société mais leur objet, dans sa spécificité, ne se dissout pas dans le mode d'approche et les conduit à une certaine identité de vues, quelles qu'en soient les conclusions tirées.

1121 - Une première approche peut être caractérisée par l'étude qu'a faite Victor T. Le Vine à la faveur d'un séjour effectué en 1965 dans cinq pays d'Afrique francophone dont le Sénégal (21).
Fidèle à la tradition néo-machiavélienne (x), il se préoccupe de l'élite gouvernante composée des responsables gouvernementaux, des parlementaires et des bureaucrates. Comme les fonctionnalistes, il considère qu'elle forme une élite moderne basée sur le principe d'accomplissement par opposition à une élite traditionnelle, les grands marabouts,

(x) Sa conception des élites s'apparente à celle d'Immanuel Wallerstein dont il rappelle la définition : "Les personnes qui, en raison de leur éducation, de leur position sociale, de leur occupation et de leur pouvoir économique, se considèrent comme élites et, par là, revendiquent, de façon plus ou moins explicite, le pouvoir politique".

cf I. Wallerstein : Elites in French-speaking Africa Journal of Modern African Studies, 1965 3(1) p.1-33

dont la position reste tributaire de critères attributifs de sélection.

Il distingue deux générations de leaders politiques. La première, la plus âgée, est composée de cadres administratifs coloniaux qui, alliés avec les élites traditionnelles, ont lutté pour l'indépendance, créé les partis politiques et jeté les bases du nationalisme. La seconde regroupe les hommes, dont l'émergence politique est liée à l'octroi de l'indépendance et qui, soucieux d'efficacité, se préoccupent de sa mise en oeuvre.

Les premiers, d'après les interviews recueillies, mettent l'accent sur l'activisme qui doit épauler l'acquisition d'une éducation formelle alors que les seconds privilégient la compétence technique et la compréhension des problèmes concrets que pose le développement.

Voyant dans leurs ainés une catégorie sociale fermée, détentrice du pouvoir et le préservant par une attitude malthusienne, les plus jeunes évitent de se mêler à la politique dont ils dénoncent les intrigues ("panier de crabes") et y opposent leur souci de réalisations concrètes.

Les réactions de la génération la plus mûre ne sont pas moins tranchées qui considère facilement ses cadets comme immatures, idéalistes et sans expérience. Au total, les deux groupes formulent des jugements défavorables l'un sur l'autre et chacun, pris à part, se révèle pessimiste sur ses propres capacités à introduire les changements souhaitables.

V. T. Le Vine y décèle une érosion de l'enthousiasme, né de l'indépendance, liée au caractère transitoire et fragile des bénéfices qui en découlent. Il voit dans le conflit de générations des hommes gravitant autour du pouvoir un germe menaçant pour l'avenir.

Son analyse embrasse un aspect de la réalité tout en se cantonnant dans des limites étroites. Outre le petit nombre de personnes interrogées

(15 interviews intensives), celles-ci l'ont été sur la base de critères de situation et de réputation restrictifs et relativement peu féconds car bornés aux phénomènes de pouvoir apparents.
La vision pessimiste à laquelle elle aboutit découle du néo-machiavélisme qui l'inspire et du postulat d'une élite gouvernante. Elle réduit le leadership politique à une compétition entre élites sans référence à l'ensemble de la structure sociale et établit une discrimination tranchée entre deux générations politiques alors que la conjoncture récente incline à penser que le clivage est moins net et, qu'à certaines conditions, il est susceptible de se résorber.

S'attachant lui aussi à dégager les fils directeurs de l'évolution de la société sénégalaise, Clément Cottingham conduit son analyse en des termes qui l'apparentent à celle de Le Vine mais, au lieu de se préoccuper des tensions qui peuvent exister au sein de l'élite gouvernementale, il concentre son attention sur les rapports entre l'élite centrale et les élites locales (x).
La première s'efforce de promouvoir le développement économique et social et de renforcer son assise par un souci de consolidation qui lui parait la clé de sa stratégie au cours des dernières années.
Les secondes ont bénéficié d'une relative autonomie dans la période d'établissement des institutions mais, à partir de 1963, l'affermissement de l'autorité de l'Etat s'est

(x) l'élite centrale, noyau du système politique, regroupe les responsables du gouvernement, du parti et de l'administration dans la capitale et les chefs-lieux de régions.
L'élite locale inclut les agents du pouvoir et les autorités traditionnelles aux niveaux départemental, communal et villageois.
cf Clement Cottingham : Political Consolidation and Centre-local Relations in Senegal
Journal canadien des études africaines, 1970 p.102-120

accompagné d'un resserrement de sa tutelle et de son contrôle au détriment du parti dont l'ingérence dans les rouages bureaucratiques était rendue responsable de l'inefficience.

Le développement en 1968 de troubles politiques d'origine urbaine entraine une modification de la stratégie de l'élite centrale qui est amenée à s'appuyer davantage sur l'élite locale, en lui accordant une plus grande autonomie en matière administrative et une plus grande attention en matière politique, et qui doit, parallèlement, reconstituer le soutien urbain qui lui est indispensable.

L'alternance dans les orientations de l'élite gouvernementale pour consolider sa position, la politique qui s'y exprime ne vont pas, à son avis, sans contradictions et paradoxes :

- Sur le plan administratif, les élites sont interdépendantes les unes des autres. Celles qui se situent sur le plan local assurent la jonction entre la masse et les dirigeants dont, grâce à l'attribution de patronages et de concours financiers, elles tirent l'essentiel de leur pouvoir. Mais leur action et le soutien même qu'elles leur apportent les obligent à tenir compte d'un environnement où prédominent les clans et les normes coutumières et les conduisent à altérer une réglementation qui les entrave.

L'élite centrale se trouve confrontée à un problème symétrisue car, au nom des mêmes exigences d'efficacité, elle doit à la fois réduire l'influence des clans, par la mise en place de règles bureaucratiques, et les favoriser par les patronages et les subsides qui conditionnent l'appui rural. Le relâchement de son contrôle à la périphérie risque donc d'obérer la poursuite de ses objectifs de développement et une poussée de sa tendance centralisatrice de ne pouvoir les traduire dans les faits.

- Une contradiction analogue lui parait se manifester dans les efforts de consolidation du parti. En son centre, prime un souci de rassemblement et de dépassement des oppositions

alors qu'à la périphérie il lui faut, au contraire, monopoliser le plus grand pouvoir par l'élimination de ses adversaires.

La lutte qui s'est déroulée à Kébémer, lors des élections législatives de 1968, en serait l'illustration, le clan Fall, après avoir renversé la domination du clan Kébé, s'empressant de l'exclure de toute participation aux affaires locales.

L'imprécision des frontières entre le parti et l'administration, enfin, ne peut que rendre aléatoire une politique qui leur affecte des objectifs spécifiques sans tenir compte de leur étroite imbrication sur le plan organisationnel et humain.

L'élite centrale semblerait, en définitive, aussi peu apte à promouvoir le développement qu'à affermir sa situation. Les flux de ressources, déviés de leur utilisation la plus judicieuse, engendreraient des conflits entre élites rivales sans renforcer la position du gouvernement. La persistance des conflits de clans révèlerait la faillite de l'élite centrale à susciter des élites locales qui lui soient acquises et qui aient simultanément une autorité suffisante pour régler les problèmes qui se posent à leur niveau. L'autorité déclinante des marabouts dans les zônes rurales se conjuguerait avec cette impuissance à réfréner les luttes de clans pour créer un vide de pouvoir que pourraient vouloir combler les militaires.(x)

(x) "Sans clans et cadres ruraux du parti, il existe très peu de liens entre les élites centrales et les masses rurales du parti ; et cependant, sans un renforcement des normes bureaucratiques, il ne reste que très peu de chances d'accomplir les buts du développement à l'intérieur du cadre politique centralisé actuel. Sans les masses, aucun ordre politique viable, sans la bureaucratie, aucun résultat politique efficace"

Clement Cottingham op. cité p.111

Bien qu'elle souligne les difficultés et la faible intégration du pouvoir en milieu rural, l'analyse de Cottingham reste formelle et systématique. Elle transpose, elle aussi, une conception néo-machiavélienne du pouvoir dans le contexte sénégalais et affiche un point de vue qui s'exprime en termes de domination, de manipulation et de conflit. L'action du gouvernement serait entravée par la concurrence conflictuelle d'élites qui ne se soucient des masses que pour les manoeuvrer. Cette perspective ne tient pas compte du réseau serré d'alliances et de compromis qui les relie les unes aux autres. Elle a aussi l'inconvénient de concevoir le pouvoir, en termes de somme-zéro, comme un tout déterminé et fixe au sein de la société, son accroissement au niveau local ne pouvant que traduire son affaiblissement au centre et une emprise accentuée de l'administration qu' entrainer un déclin corrélatif de celle du parti.
La fragilité de son interprétation, comme celle de Le Vine, tient à ce qu'elle aborde la réalité sénégalaise sous le seul angle du politique et qu'elle restreint ce domaine aux intrigues du pouvoir, négligeant le poids des facteurs économiques et celui des contraintes extérieures.

1122 - D'autres observateurs sont plus réservés sur l'étendue de la domination de l'élite moderne au pouvoir. Constatant que les plans de modernisation, mis en ouuvre par les dirigeants, n'ont pas véritablement réussi à altérer les anciennes structures sociales, Irving Leonard Markovitz souligne, par exemple, la permanence du pouvoir traditionnel dans le cadre des fraternités islamiques (22). Marquant les limites des apports de la science et de la technologie, il recourt à l'histoire pour rendre compte de la continuité que manifeste l'exercice du pouvoir.
Le passé et la réalité présente du Sénégal révèlent, à son avis, l'emprise persistante de castes et classes conservatrices. Ces classes ont évolué et continuent de le faire.

Dominées par les grands marabouts des confréries religieuses, elles ont un pouvoir socio-économique considérable et conservent une influence politique de premier plan. Ouvertes au changement, elles savent s'y adapter et c'est la raison pour laquelle il les qualifie de conservatrices plutôt que de traditionnelles (x). Situées à une zône de confluence du traditionnel et du moderne, elles savent tirer avantage de leur position privilégiée et utiliser, par exemple, l'acquis d'un savoir moderne pour s'infiltrer dans la hiérarchie administrative et gouvernementale et avoir prise sur elle.

Insistant sur la collaboration des marabouts et des pouvoirs publics, il s'attache à montrer que, tactique, elle repose sur une base de réciprocité qui correspond aux intérêts bien compris des parties en cause.

Les marabouts constituent pour les dirigeants une force dangereuse à attaquer de front. De ce fait, ils bénéficient d'avantages en matière d'assistance technique et financière et d'une non-ingérence dans la sphère religieuse qui leur garantit une certaine indépendance.

Cette sollicitude à leur égard n'est pas exempte d'arrières pensées et le pouvoir légal espère que celui des marabouts s'atténuera au fur et à mesure que le sien se renforcera grâce à l'extension d'une mentalité moderne fondée sur la rationalité individuelle et la compétence technique.

Les marabouts sont, eux-mêmes, conscients des dangers d'érosion de leur influence, comme peut en témoigner leur attitu-

(x) "Les leaders religieux du Sénégal contemporain ne forment pas une classe traditionnelle dans le sens d'une opposition à l'innovation, au changement ou à la modernisation. Il serait plus juste de considérer qu'ils forment une classe conservatrice en ce sens qu'ils recherchent, au minimum, à maintenir leurs positions sociales, politiques et économiques. Dans cette perspective, le changement n'a pas besoin d'être considéré nécessairement comme une menace ; il peut être un moyen bienvenu de consolidation de pouvoir".
I. L. Markovitz : Tradition, Islam and Politics
Journal of Modern African Studies, April 1970 8(1) p.93

de négative vis à vis de l'animation rurale ou de la scolarisation en zône arachidière (cf tableau II). Mais, tant que l'économie sénégalaise restera tributaire de l'arachide, leur pouvoir sera moins ébranlé que conforté.
L'éventualité d'une victoire de leur part sur le pouvoir moderne ne lui semble pas exclue ; de même que l'Islam a triomphé de l'ancien paganisme, pourquoi ne triompheraient-ils pas de celui du vingtième siècle ?
Cette hypothèse, même formulée sur le mode interrogatif, reste aventurée. Par contre, I. Markovitz soulève une question essentielle lorsqu'il se demande si l'accomodement entre le gouvernement et les marabouts ne contredit pas l'orientation socialiste affichée, si elle ne sauvegarde pas surtout la structure du pouvoir en place et les intérêts établis au détriment d'une masse toujours plus défavorisée.

Le pessimisme de ses conclusions est lié à l'inconfort d'une réflexion qui s'efforce d'éviter simultanément une interprétation radicale et conservatrice de la réalité sociale (x). Tentant de réconcilier les courants marxiste et fonctionnaliste, il admet la nécessité de changements structurels mais essaie d'ôter au conflit son caractère explosif. Lié aux rapports de production plus qu'à la propriété des moyens de production, à des relations de domination-subordination plus qu'à une conscience de classe, il devient compatible avec l'intégration sociale.
En conséquence, un appauvrissement de la masse rurale se conjugue avec sa résignation immobile dans les mailles d'une hiérarchie autoritaire qu'elle ne met pas en question.
La classe des marabouts semble fonctionnellement aussi apte à oeuvrer en faveur du développement économique que l'élite

(x) Comme Ralf Dahrendorf, il définit les classes sociales comme des groupes d'intérêts opposés sans nécessaire conscience de classe.

dirigeante moderne (x). Le problème qui se pose alors, selon lui, celui que soulève leur collusion, n'est pas d'ordre technique mais idéologique : il est de savoir en faveur de qui doit se réaliser le développement. Dans un cadre socialiste égalitaire, sa mise en oeuvre suppose une étroite collaboration des masses aux objectifs définis et poursuivis par les élites modernes. L'influence décisive d'une "classe conservatrice néo-féodale" jointe à la complicité ambigue du pouvoir institué semblent actuellement bannir cette possibilité. Son éventualité même reste douteuse dans un contexte où l'on discerne mal ce qui pourrait en modifier le cours.

Il n'est pas inutile de rapprocher de ce point de vue celui qu'a exprimé un autre observateur américain, Sheldon Gellar, à l'occasion d'une étude sur les politiques de développement au Sénégal depuis l'indépendance (23). Lui-même, sceptique sur la portée de l'option socialiste du régime, souligne l'influence persistante des marabouts et leur poids sur le plan politique. Il met l'accent sur leur dynamisme dans l'adoption de techniques agricoles modernes, leur efficacité dans l'accumulation de richesses et leur infiltration dans le secteur tertiaire (commerce, transports, logements..) qui renforcent leurs liens avec une bourgeoisie commerciale qui émerge en ville comme en milieu rural. Les membres des professions libérales, les cadres du secteur privé et les fonctionnaires tendent, également, à former une bourgeoisie urbaine, une nouvelle classe moyen-

(x) Cette opinion est fréquente et controuvée par les faits. La fonction des marabouts semble surtout de maintenir l'ordre social qui les favorise, eux et les dirigeants dont ils dépendent. Ils n'orientent pas la production agricole mais la gèrent en vertu d'une allégeance religieuse qui détermine chez leurs subordonnés une conduite éthique plus qu'un comportement économique progressif.

cf, en particulier, "Maintenance sociale et changement économique au Sénégal"
Paris, 1972 ORSTOM collection Travaux et Documents

ne qui, loin de partager l'orientation socialiste du régime, s'efforce d'en atténuer les incidences en s'opposant à une jeune génération de hauts fonctionnaires compétents, soucieux d'efficacité et en marge du pouvoir (l'étude de Gellar remonte à 1966).
Ces nouvelles différenciations, jointes à celles déjà existantes, accentuent les clivages sociaux et compromettent l'intégration que poursuit le gouvernement en même temps que son projet socialiste. Elles le font d'autant plus qu'elles vont de pair avec une détérioration des conditions de vie de la paysannerie et du prolétariat urbain. Ces difficultés lui semblent surmontables à la fois parce que les divergences existantes reflètent la réalité pluraliste de la société et parce que, depuis Blaise Diagne (premier député sénégalais, élu en 1914), se manifeste au Sénégal une tradition d'entente et de dialogue entre groupes traditionnels et modernes.

Optant pour une approche fonctionnaliste, il écarte l'hypothèse d'une élite dirigeante ou d'une classe dominante au profit d'une pluralité d'élites différenciées dont les oppositions et les conflits se résolvent par des compromis ou des coalitions équilibrées. On peut lui reprocher, comme aux auteurs précédents, d'envisager la réalité sénégalaise comme un univers clos exempt d'influences extérieures. Comme I. Markovitz, il évite de privilégier les facteurs politiques ou économiques et refuse de voir dans les oppositions ou conflits des menaces. pour l'intégration sociale, ce qui les conduit à conclure leurs analyses, l'un sur une indétermination vague, l'autre sur un équilibre à base de compromis.

1123 - Cette saisie de la réalité sociale, sous un angle fonctionnel, est commune à la plupart des détenteurs de responsabilités concrètes qui, intervenant dans le cadre des institutions en vigueur, mettent tout naturellement l'accent sur l'équilibre social et s'efforcent de minimiser

les forces qui risquent de l'ébranler.
Une analyse en termes de classes récuse cet équilibre et en dénonce le caractère illusoire, l'existence de conflits ne lui apparaissant pas comme une anomalie dans le fonctionnement du système mais comme le témoin du caractère antagonique ou contradictoire des forces en présence.
Cette vision est partagée par des opposants du régime et par des observateurs qui estiment qu'une émancipation réelle du Sénégal ne pourra être que le fruit d'un combat mené à à l'extérieur comme à l'intérieur. Elle va de la transposition d'un credo marxiste-léniniste à une démarche plus mesurée qui met l'accent sur une dynamique de formation de classes plutôt que sur leur identification présente.

Sa formulation la plus radicale peut être illustrée par les propos émis par le marocain Hassan El Nouty dans un article intitulé : "Pour une démythification des problèmes de l'éducation au Sénégal" (24) où il applique un schéma d'explication qui déborde le cadre de ce pays.
Le Sénégal se trouve dans une situation néo-coloniale résultant de la collusion d'un néo-impérialisme et d'une néo-bourgeoisie collaboratrice. Une soi-disant élite, naguère hostile au colonialisme, a partie liée avec l'ancienne métropole depuis son accession au pouvoir. Sa complicité est à deux facettes : elle vise à consolider des intérêts conjoints comme à se prémunir contre les rancoeurs d'une masse appauvrie et l'"hostilité de jeunes cadres frustrés des positions qu'elle a accaparées.
Dans ces conditions, l'africanisation est un leurre et la philosophie de la négritude une opération de phagocytage idéologique :
".. L'humanité serait emportée par le mouvement de l'histoire comme un tapis roulant vers la civilisation de l'universel. Plus besoin d'emprunter les voies cahoteuses des violents antagonismes sociaux et des révolutions, marottes du siècle dernier bonnes à mettre au rancart. Le consen-

sus (cher à l'Affluent Society) et la providence (le point Omega qui nous attire) résoudront tous les problèmes. Système sédatif, à souhait, qui dépolitise l'histoire à venir et joue ainsi le rôle de pilule idéologique avec le même effet stérilisant : la société présente n'accouchera pas d'une société nouvelle (cela tue, en général, la mère). On attendra le salut de la croissance continue de l'ordre actuel".

Une lecture marxiste de la société a été proposée au Sénégal même par le PAI. Créé,en 1957,par Mahjmout Diop, principalement implanté à Saint Louis et à Dakar, il a été dissous à la suite d'incidents survenus lors des élections de 1960. Voué,depuis lors,à la clandestinité (x), il a connu un lent déclin qui peut s'expliquer par son manque d'assises populaires, ses dissensions internes, le désengagement progressif de ses éléments les plus modérés et l'efficacité de la répression gouvernementale.
La position de M. Diop a elle-même évoluée. Fondée à l'origine sur une transposition du schéma marxiste-léniniste mettant au premier plan le prolétariat, la paysannerie n'en étant que l'allié naturel (25), elle est devenue plus nuancée. De la révolution prolétarienne, elle glisse à l'idée d'une révolution démocratique intermédiaire aboutissant à terme à la construction de la société socialiste (xx).
Au potentiel révolutionnaire du prolétariat et des couches sociales voisines (semi-prolétariat, lumpen-prolétariat)

(x) Il est redevenu légal le 14 aout 1976. cf infra

(xx) "La révolution démocratique intermédiaire instaure une démocratie nationale. Conduite par le prolétariat et la petite bourgeoisie, c'est une lutte de classes intense qui se déploie contre les couches pro-bourgeoises qui sont loin d'être éliminées et qui sont souvent présentes dans nos pays sous-développés dans tous les rouages de l'appareil d'Etat et dans les secteurs-clés de l'économie"

Mahjmout Diop : La classe ouvrière sénégalaise
Nouvelle revue internationale, janvier 1967 1(101) p.80-94

vient s'adjoindre celui de la petite bourgeoisie (artisans, employés et petits fonctionnaires), leur alliance devant entraîner la paysannerie.
Si l'existence de classes différenciées parait évidente au leader du PAI, il ne reconnait pas moins leurs multiples interpénétrations liées à la vicacité des liens traditionnels.
Son analyse de la classe dirigeante s'est aussi modifiée. Il y voit d'abord deux couches distinctes : une bourgeoisie detype parlementaire et bureaucratique, la plus importante, et une amorce de bourgeoisie industrielle nationale, hostile au néo-colonialisme. Il renonce progressivement à cette distinction en constatant que l'essor de la bourgeoisie industrielle s'accompagne d'une complicité croissante avec la couche bureaucratique dont elle tend à devenir une sorte de réserve.
De façon plus surprenante, il considère les marabouts comme les héritiers d'un passé révolutionnaire, comme un levain des masses plutôt que comme un ferment de leur exploitation, et déclare même que l'avenir dépendra d'une "solide alliance entre les marabouts et les autres patriotes contre les exploiteurs étrangers et leurs agents" (26).

Il a été reproché à Mahjmout Diop de plaquer au Sénégal un découpage de classes d'importation étrangère et de l'avoir fait de façon schématique (cf tableau III). Ces remarques sont justifiées et M. Diop semble s'être efforcé d'en tenir compte. Mais il importe de considérer qu'il est d'abord un militant pour qui la théorie est une arme.

De façon plus pragmatique, B. Delbard s'est attaché à appliquer le concept de classe au Sénégal pour mettre en évidence les forces sociales qui s'exercent en faveur ou à l'encontre de la politique poursuivie (27).
Son analyse s'appuie sur des considérations d'ordre méthodologique : fondement économique des classes qu'il tente

également de cerner à partir de critères sociologiques et psycho-sociologiques. Se penchant sur les milieux rural et urbain, il distingue un ensemble de groupes et de sous-groupes auxquels il applique les critères qu'il a définis au préalable. Bien que conscient du danger de classifications trop précises ou trop vagues, la catégorisation laborieuse et fouillée à laquelle il aboutit reste articicielle et ne lui permet aucune conclusion précise.
Devant l'absence d'une conscience claire des antagonismes de groupes et descontradictions de classes, il recourt au découpage peu significatif de Georg Lukacs entre classes comme "réalités objectives" et comme "réalités concrètes" et distingue une classe dirigeante, une classe moyenne, développée en comparaison des pays limitrophes, et des classes populaires qui incluent un prolétariat urbain et rural et un prolétariat flottant.
La classe dirigeante n'apparaissant pas monolithique, il hésite à la caractériser par une ou plusieurs bourgeoisies : la possibilité d'acquisition de revenus élevés en semble le dénominateur commun mais, parallèlement, elle se décompose en segments concurrents et mal différenciés et tend à s'orienter à la fois vers une bourgeoisie d'Etat et une bourgeoisie d'affaires. Cette incertitude n'exclut pas qu'une cristallisation en classes s'opère en milieu rural et urbain, qu'elle se traduit par un processus d'appropriation privée des moyens de production et conduit à une polarisation entre ceux qui en sont ou non détenteurs.

Une analyse en termes de classes lui parait donc pertinente dans la mesure où elle illustre une situation de crise plus que de lutte et éclaire le processus de stratification qui s'élabore (x).

(x) "Dire qu'il existe des classes au Sénégal, c'est donc dire que cette société est en train d'évoluer vers une société ou l'homme se définit d'abord par son activité économique et ne reconnait plus une domination personnelle et transmise ce qui est encore le cas du marabout et, par certains côtés, du mythe du chef d'Etat" (28).

L'étroite dépendance de l'ancienne métropole coloniale où les dirigeants puisent leurs modèles, le fait qu'ils deviennent, à leur tour, un pôle de référence sur le plan national ne laissent guère d'incertitude sur le sens de cette évolution.

Dans une étude consacrée au mouvement coopératif, Donald Cruise O'Brien arrive à des conclusions similaires à partir d'un point de départ spécifique et concret (29). L'organisation et le fonctionnement des coopératives rurales lui semblent aujourdhui très éloignés de la politique de développement communautaire et d'animation rurale mise en route par Mamadou Dia. Malgré l'accent sur une technicité accrue, la refonte de l'appareil administratif qui les régit ne répond pas au seul souci d'amélioration de la condition paysanne. Elle offre à la bureaucratie nationale et à l'élite politique un moyen de contrôle économique et politique et un cadre d'appropriation d'une partie du surplus dérivé de l'agriculture, avec l'appui d'une couche rurale privilégiée et subordonnée.
Inorganisés et sans ressources, les paysans sont victimes de cet état de choses et ne peuvent que manifester une résistance passive ou exprimer un mécontentement diffus.

Cette analyse le conduit à conclure que, s'il existe une classe dirigeante, c'est l'élite politique et bureaucratique qui la constitue et que si, pas plus que les masses paysannes, elle ne manifeste une conscience de classe véritable, il n'est pas moins nécessaire de distinguer une masse exploitée d'une minorité qui tire ses privilèges de sa participation à l'appareil d'Etat.

Dans la mesure où elle insiste sur le poids des facteurs économiques et de la dépendance extérieure, une approche en termes de classes parait plus pertinente que les précédentes bien que le caractère polémique de la formulation

d'Hassan El Nouty, l'insuffisance de la grille d'interprétation de Mahjmout Diop et les hésitations de B. Delbard ou Donald Cruise O'Brien témoignent des problèmes de transposition de ce type d'analyse dans le contexte sénégalais. L'appréhension des dirigeants sénégalais à partir de la confrontation d'opinions de responsables et analystes s'avère éclairante à un autre égard :

- Les premiers s'adressent un regard chargé de complaisance et essaient de répandre une vision propre à les conforter dans leurs sentiments et positions privilégiées. Ils s'efforcent de gommer les perspectives ou risques de conflits et de faire prévaloir une idéologie conservatrice justifiant l'ordre social existant par une explication pragmatique, fonctionnelle et méritocratique ou par un recours à l'excellence comme critère de leur prééminence. Leur compétence ou leur esprit de dévouement doivent contrebalancer leurs privilèges et leur rôle médiateur à l'égard des défavorisés justifier la confiance que leur portent les masses à travers une adhésion fidéiste ou raisonnée.
- Moins soucieux d'en faire le panégyrique, les observateurs de la société sénégalaise se sont préoccupés de caractériser les dirigeants à partir de leur rôle effectif et de diagnostiquer leur capacité à mettre en oeuvre les changements et les transformations auxquels ils se sont attelés ou à la poursuite desquels ils se sont engagés. Soulignant leurs luttes internes ou leur situation de dépendance, ils se montrent réservés sur leurs aptitudes à entrainer leur pays sur le chemin du développement et les plus optimistes ne les absolvent pas des difficultés rencontrées.

Instructives dans leur diversité, ces appréciations le sont aussi plus fondamentalement dans la mesure où elles laissent supposer que des hypothèses initiales peuvent n'être que des conclusions anticipées et les conclusions être aussi arbitraires que leurs prémisses tant il est vrai, qu'indispensables, elles ne constituent jamais qu'un mode d'approche d'une réalité qui les déborde.

113 - Formulation d'une approche spécifique

Plus que les déclarations des dirigeants ou celles d'une minorité de cadres, les appréciations des analystes, malgré leurs divergences et leurs limites, situent les forces sociales en présence et suggèrent les problèmes que posent leurs rapports. Les unes et les autres soulignent le rôle de premier plan de l'Etat et de son appareil qu'attestent la prépondérance de l'éxécutif, l'existence d'un parti dominant et le poids de la bureaucratie.
L'Etat, dans son fonctionnement, doit faire face à son éloignement du monde rural et à la croissance d'un sous-prolétariat urbain. Il doit composer avec des groupes sociaux influents et concurrents (salariés et petite bourgeoisie en milieu urbain, commerçants et confréries maraboutiques en milieu rural) et prendre en considération la domination étrangère.
Une telle situation a pour corollaire des clivages entre ville et campagne, tradition et modernité, privilégiés et défavorisés dont les chevauchements et les recoupements engendrent des équilibres précaires, suscitent des tensions et des contradictions qui tendent à se résumer dans une opposition entre dominants et dominés.

Une prise de perspective s'avère utile à l'étude des changements et de leurs acteurs car elle lui fournit un point d'ancrage et une base de référence alors même qu'elle reste partisane par une définition à priori de l'angle de vision choisi.
Elle procèdera ici d'une optique centrée sur l'Etat et la lutte des classes et utilisera, comme point de départ, la tentative de systématisation à laquelle se livre Samir Amin dans un essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique (30).
Le raisonnement de l'auteur repose sur la thèse que, dans les sociétés sous-développées dites périphériques, le mode

de production capitaliste, au lieu de tendre à l'exclusivité comme au centre, ne parvient qu'à être dominant et s'exerce conjointement à d'autres modes anciens que résume généralement le mode tributaire. Chaque mode de production définissant une paire de classes antagonistes, la structure sociale se caractérise par une polarisation fondamentale entre bourgeoisie et prolétariat et la subsistance d'autres classes hétérogènes intégrées au système dominant. C'est en fonction du mode de production que s'établissent aussi les rapports entre la superstructure et une infrastructure déterminante en dernier ressort. Dans les modes de production précapitalistes prévaut l'instance politico-idéologique, dans le mode capitaliste, l'instance économique.

La dynamique sociale pouvant être appréhendée à travers l'articulation des instances et formations sociales en relation avec les modes de production qui les caractérisent, il aborde l'évolution récente des sociétés africaines et diagnostique leur tendance, sous le vocable de socialisme, à s'orienter vers un capitalisme d'Etat.

En raison de la prépondérance du capital étranger et de la faiblesse corrélative de la bourgeoisie nationale, s'est développée et renforcée, depuis l'indépendance, une bureaucratie qui poursuit l'oeuvre entreprise par le capital étranger (développement d'une économie de plantation, mise en place d'une industrie légère..) en s'y substituant graduellement et en s'appuyant sur une bourgeoisee autochtone dont elle favorise l'émergence. Cherchant à se consolider sur le plan économique, cette couche bureaucratique s'efforce de déborder son rôle de gestionnaire d'un processus productif impulsé de l'extérieur et de le canaliser en fonction de ses propres objectifs.

Dans la mesure où elle y parvient partiellement, elle s'approprie une fraction du surplus mais ne supprime pas la suprématie du centre car il lui faudrait, pour s'en libérer, remettre en cause son intégration au marché mondial et cou-

rir le risque de se voir remise en question par les formations sociales dont elle procède. Une telle éventualité étant généralement écartée, la bureaucratie tend, dans l'hypothèse la plus favorable, à se transformer en bourgeoisie d'Etat et à accélérer la marche vers un capitalisme d'Etat subordonné à celui du centre.

Ce schéma, variable d'un pays à l'autre, est rapporté ici de façon sommaire. S'il correspond, dans une certaine mesure, à l'évolution amorcée depuis l'indépendance en Afrique noire, il reflète aussi le point de vue de son auteur. Groupe d'appui non-constitutif d'une classe, la bureaucratie n'est, selon Samir Amin, que le gestionnaire d'un processus productif dirigé par la classe-Etat dans le mode tributaire, la bourgeoisie dans le mode capitaliste et la bourgeoisie d'Etat dans le cas particulier du capitalisme d'Etat. Il admet cependant que, dans le contexte africain, elle puisse déborder son activité de gestion pour jouer un rôle moteur et se muer éventuellement en bourgeoisie d'Etat.
Il en résulte une indétermination moins imputable à une situation de transition qu'à la difficulté d'application d'un schéma dualiste qui, tout en reconnaissant le chevauchement des modes de production et des instances au sein d'une formation sociale, lie la domination d'une instance à celle d'un mode.
Si l'instance politico-idéologique est subordonnée à l'instance économique dans le mode capitaliste jugé dominant en Afrique, la prépondérance du politique, que reflète l'importance de l'appareil d'Etat, ne peut alors s'expliquer que, de façon résiduelle, par le maintien de modes de production précapitalistes ou par le décalage dans les relations entre formations différentes (x).

(x) Il analyse, par exemple, le système mouride comme féodal par sa forme, capitaliste par sa fonction
cf Samir Amin : Le développement inégal op.cité p.293

Même reconnue comme force sociale, la bureaucratie n'a qu'un "poids spécifique apparent", n'intervient que comme courroie de transmission du centre et tend à se cantonner dans ce rôle lorsqu'elle s'érige en bourgeoisie locale.

Cette interprétation semble restrictive. La domination, en dernière instance, de l'économique n'exclut pas une "efficace spécifique" de la superstructure politique et la position du politique en termes d'autonomie relative permet d'étudier le fonctionnement propre de l'Etat, appréhendé à la fois comme pouvoir institutionnalisé et comme objet de la pratique politique.
Principal facteur de cohésion d'une formation sociale, l'Etat focalise ses transformations et ses contradictions. Il n'est pas plus une entité autonome et souveraine, génératrice de pouvoir, qu'un outil entre les mains d'une classe dominante détentrice de ce pouvoir. Sa spécificité est circonscrite par les intérêts de la classe dominante ou ceux des couches sociales privilégiées qui lui sont liées. Il conserve cependant un rôle propre qui, à lui seul, justifie une attention particulière et légitime qu'on le prenne pour objet d'étude.
D'autres raisons militent en faveur d'une telle approche au Sénégal : l'intervention de l'Etat y semble d'autant plus décisive que le chevauchement de plusieurs modes de production renforce son rôle et que la domination du mode capitaliste tend à l'autonomie des instances politique et économique. Son importance résulte aussi du fait que la classe dominante est absente de la scène politique. L'Etat parait ainsi prendre en charge l'intérêt politique de la bourgeoisie et exercer pour son compte la fonction d'hégémonie qu'elle ne peut elle-même assumer.
Cette interprétation rend compte et de son développement considérable et de son autonomie relative ; elle explique celle de la bureaucratie liée à ses modalités propres de fonctionnement comme à son appartenance à l'appareil d'Etat, liée aussi au rapport particulier qu'elle entretient

avec lui et qui n'est pas réductible à son appartenance de classe.

Il semble donc possible d'axer une analyse des changements au Sénégal sur le rôle de l'Etat, de son appareil et du système politique. Une telle approche, limitée par définition, attribue au politique et à l'Etat un rôle spécifique et non un pouvoir propre. Elle définit le cadre d'intervention d'une minorité d'agents qui, si l'on se réfère à Gramsci, constituent le lien organique entre l'infrastructure et la superstructure. Ils peuvent être qualifiés d'intellectuels dans leur rapport avec l'idéologie, de bureaucrates dans leur rapport avec l'Etat ou de politiciens dans leur rapport avec la politique, ces démarcations n'étant pas très significatives et tendant à se recouvrir chez ceux qui maitrisent les principaux rouages des institutions établies.
Corrélativement à leur appartenance de classe, le qualificatif d'élite leur semble applicable dans la mesure où, tirant sa signification d'un consensus plus ou moins large, exclusif d'une élaboration théorique rigoureuse, il n'exige ni une définition ni une technique de sélection très précises. Plutôt qu'à des études décisionnelles ou réputationnelles, qui risquent de conduire à une vision empiriste de la structure sociale et à une idéologisation des phénomènes individuels, il sera fait recours à une approche positionnelle, plus neutre et moins arbitraire. Il ne s'agit pas de déterminer ou recenser (x) ceux qui ont le plus de pouvoir mais d'apprécier, au niveau du pouvoir institu-

(x) Une étude publiée en 1974 par la société Ediafric fournit ainsi une liste de plus de six cent personnalités sénégalaises exerçant leurs activités principalement dans le secteur public (cf tableau IV).
Semblable évaluation est liée aux critères de sélection retenus, variables d'un auteur à l'autre.

tionnalisé, la contribution spécifique des dirigeants et la nature des rapports qu'ils entretiennent entre eux et avec ceux qu'ils représentent.

12 - Les responsables de changements et les changements de responsables

Depuis l'indépendance de leur pays, les dirigeants sénégalais ont du, en plus des responsabilités qui incombent à tout Etat, s'atteler aux deux tâches d'achèvement de l'unité nationale et de mise en oeuvre d'un processus de développement.

Les modalités de leur intervention sont précisées par une loi fondamentale qui définit aujourdhui un régime de type présidentiel, avec, pour principales institutions, celles formées par le président de la République, le gouvernement, l'Assemblée nationale, la Cour suprême, les Cours et tribunaux. Selon une distinction juridique inspirée du Droit français, y correspond un triple pouvoir exécutif, législatif et judiciaire mais cette séparation formelle des pouvoirs reflète mal la réalité d'un pouvoir parlementaire bridé et d'un pouvoir judiciaire qui n'est qu'une autorité de ce nom. Le pouvoir exécutif, lui-même, indépendamment de l'impropriété du qualificatif, ne rend compte ni de la prépondérance du pouvoir politico-administratif correspondant à la fonction gouvernementale ni du rôle-clé du parti dominant.

La responsabilité principale des changements incombe aux détenteurs des sommets de l'appareil d'Etat, à ceux, en particulier, qui sont à la tête des dispositifs politique et gouvernemental du régime. La situation de dépendance, dans laquelle se trouve le Sénégal, obère, sans les annuler, leur autorité et leur liberté d'action et c'est leur domaine spécifique d'intervention qu'il s'agit ici d'envisager et d'apprécier.

121 - Les responsables des changements

Aux termes de la Constitution (x), c'est le président de la République, élu au suffrage universel, qui dirige la politique de la nation aidé, dans sa mise en application, par un gouvernement dont il nomme et révoque le premier ministre.
Le chef de l'Etat est aussi le secrétaire général du parti dominant dont sont issus les députés et à l'état-major duquel appartiennent la majorité des membres du gouvernement. Les Cours et tribunaux exceptés, le parti contrôle directement les institutions en place et si, depuis 1963, sa primauté ne peut être invoquée contre la Constitution, celle-ci a, elle-même, été élaborée sous la direction de son principal responsable.

1211 - Le président de la République

Rédigée à la veille de la naissance de la Fédération du Mali, la première Constitution institue un régime parlementaire à prépondérance de l'exécutif et est ratifiée, le 24 janvier 1959, par l'Assemblée législative qui investit Mamadou Dia comme président du Conseil.
L'éclatement de la Fédération, dès aout 1960 (x), et la proclamation subséquente de l'indépendance du Sénégal en-

(x) Loi constitutionnelle du 7 mars 1963 modifiée par la loi constitutionnelle du 26 février 1970 (articles 36 et 43)

(xx) Décidée en décembre 1958, la Fédération du Mali devait inclure le Dahomey, la Haute-Volta, le Soudan et le Sénégal et ne sera ratifiée en 1959 que par les deux derniers Etats. Devenue indépendante le 20 juin 1960, elle avait cessé d'exister deux mois plus tard par suite de dissensions intervenues entre ses deux partenaires.
L.S.Senghor, au moment de sa dissolution, était président de l'Assemblée fédérale, président du parti de la fédération africaine (PFA) et candidat à la présidence générale de la Fédération.

trainent la promulgation d'une nouvelle Constitution qui établit un régime parlementaire "rationalisé" avec un exécutif bicéphale. Devenu le 5 septembre 1960 président de la République, L. S. Senghor confirme le président du Conseil à la tête de l'action gouvernementale et, ce n'est qu'à la suite des évènements de décembre 1962, que s'effectue en sa faveur un transfert de l'ensemble du pouvoir exécutif, entériné par la Constitution de 1963 et accru par la loi modificative de juin 1967 qui porte la durée de son mandat de quatre à cinq ans et lui permet de dissoudre l'Assemblée en fin de législature. Une nouvelle révision, en février 1970, a pour ambition d'opérer un glissement vers un régime présidentiel déconcentré. Issue des évènements de 1968, elle s'efforce, tout en répondant aux critiques qu'a suscitées un présidentialisme jugé excessif, de pallier l'érosion de l'autorité du chef de l'Etat sans altérer ses pouvoirs, l'éxécution de sa politique étant dorénavant confiée à un premier ministre qu'il choisit et révoque à son gré.

Si l'on excepte une brève période de régime parlementaire et de partage de l'exécutif, issue de la loi-cadre et de la tentative malheureuse de Fédération, le Sénégal, comme la plupart des pays africains, se caractérise par un régime de pouvoir personnel.

Plusieurs explications en ont été proposées : tradition africaine de concentration des pouvoirs entre les mains d'un chef prestigieux qui exprime l'ensemble de la société, héritage du centralisme colonial, impératifs de l'édification nationale et de la lutte contre le sous-développement, monopolisation des mass-média par les hommes en place, encadrement des masses par un parti unique ou dominant.

Indépendamment de l'importance de ces facteurs, il apparait que les dispositions constitutionnelles en faveur d'une primauté de l'exécutif viennent surtout sanctionner une réalité politique préexistante.

Premier agrégé africain, imprégné de culture africaine et européenne, défenseur de la tradition et symbole du modernisme, L. S. Senghor apparait à la fois comme un interprète des aspirations populaires et un garant contre un aventurisme dommageable aux intérêts en place.

Son accession et son maintien à la tête de l'Etat s'éclairent par sa trajectoire politique. Elle débute officiellement en 1945 lorsque Lamine Guèye, principale personnalité politique de l'époque et leader du "Bloc Africain" affilié à la SFIO, le choisit comme colistier aux élections désignant les représentants sénégalais à la première Assemblée constituante française.

Tous deux sont élus à l'Assemblée nationale en 1946, Lamine Guèye par le collège des citoyens des quatre communes (Saint Louis, Dakar, Gorée, Rufisque), L. S. Senghor par le collège des sujets. Cette distinction entre citoyens et sujets recoupe approximativement celle entre milieu urbain et rural et traduit un clivage à la source de nombreuses rivalités. Ainsi, dès 1946, dans le périodique "La Condition Humaine" qu'il vient de lancer, L. S. Senghor critique l'action du Bloc Africain et celle de son leader auxquels il reproche leur népotisme et leurs luttes de clans. Il s'en sépare, en 1948, pour créer son propre parti, le Bloc Démocratique Sénégalais (BDS), qui défend une doctrine fédéraliste et non assimilationniste et s'appuie sur une clientèle à dominante rurale.

Avantagé par une extension du suffrage aux non citoyens, favorisé par une politique de recrutement dynamique qui s'efforce, grâce à une organisation fondée sur des critères ethniques, géographiques, factionnels et fonctionnels, de gagner l'appui des notables ruraux et des couches récemment urbanisées, le BDS s'affirme au détriment de la SFIO aux élections qui se déroulent de 1951 à 1957 (cf tableau V).

L. S. Senghor tente alors de rallier l'ensemble des forces politiques du territoire en fondant le Bloc Progressiste

Sénégalais (BPS) qui ne réalise qu'une coalition éphémère et partielle mais dont la fusion, l'année suivante, avec le parti socialiste de Lamine Guèye débouche sur la création de l'Union Progressiste Sénégalaise (UPS). Il en est, depuis lors, le secrétaire général, retirant de cette fonction une autorité au moins aussi grande que celle qu'a pu lui conférer, par la suite, son élection au suffrage universel.

Ce cumul des rôles de chef d'Etat et de chef de parti, en même temps qu'il témoigne de la personnalisation du pouvoir, lui permet de jouer sur deux tableaux, sur le parti pour affirmer et consolider son autorité sur les institutions, sur les institutions pour renforcer son emprise sur le parti.

La Constitution fait, il est vrai, état d'un pouvoir judiciaire indépendant, qui devrait constituer un garde fou contre les empiètements de l'exécutif, mais il s'agit moins d'un pouvoir que d'une simple autorité, la nomination des membres de la Cour suprême se faisant par décret du président de la République après avis du Conseil supérieur de la magistrature, lui-même organiquement rattaché au pouvoir exécutif. Leur indépendance est surtout fonctionnelle et, dans la mesure où les problèmes constitutionnels sont plus politiques que juridiques, il est illusoire de vouloir en constituer comme seuls interprètes des techniciens du Droit.

L'intervention de la Cour suprême, en matière constitutionnelle, tend d'ailleurs à montrer qu'elle a été utilisée par le pouvoir central comme moyen d'affermissement de son autorité grâce à l'estampille de légalité qu'elle appose à ses décisions (x).

(x) Elle a permis, en 1963, une modification de la composition de la Haute Cour de justice lors du procès de M. Dia, en 1967, un renforcement des pouvoirs du Conseil économique et social et la suppression de l'incompatibilité parlementaire, en 1968, la nomination de l'ancien ministre d'Etat,

L'ampleur des attributions du président de la République nécessite le concours de collaborateurs qui lui soient attachés et dévoués.

L'équipe gouvernementale, dans une certaine mesure, remplit cet office mais un Cabinet et un Secrétariat à la présidence l'assurent de façon plus spécifique. Depuis leur création en 1960, ces deux services ont vu leur rôle évoluer et le second, en particulier, a pris une extension considérable à partir de l'instauration du régime présidentiel. Composé d'une dizaine de membres en 1960, d'une trentaine aujourdhui (x), le Cabinet a des activités essentiellement politiques.

La tâche première du Secrétariat général est, au contraire, d'ordre administratif, un décret du 29 janvier 1963 le définissant comme l'organe de travail du président de la République en matière administrative.

Son secrétaire général a rang de ministre - il en a aussi le titre de 1968 à 1970 - et joue un rôle fondamental par les fonctions qui lui sont assignées. Non seulement tous les actes soumis à la signature du président de la République transitent par lui mais il coordonne le travail gouvernemental, prépare et contrôle l'éxécution des décisions du chef de l'Etat.

Doudou Thiam, à la tête du Conseil économique et le contrôle préventif des associations politiques subversives.

(x) Le Cabinet en place en 1975 comprend un directeur et un chef de Cabinet, plusieurs attachés et chargés de mission et une quinzaine de conseillers. Ce sont, en général, des techniciens détachés de la haute administration qui ont en charge un secteur d'activité particulier et relèvent également du Secrétariat général, à l'exception de quelques conseillers personnels permanents comme Jean Rous, membre du Comité directeur du parti socialiste français et dirigeant du CERES, compagnon de route du chef de l'Etat depuis l'époque de leur commune appartenance à la SFIO.
Une douzaine de conseillers et chargés de mission appartiennent à l'assistance technique étrangère.

En plus de son activité propre, le Secrétariat s'est vu rattacher, dans un souci d'efficacité, divers services dont le nombre croissant a conduit à un gonflement de ses tâches de gestion au détriment de celles de coordination.
Le secrétaire général est ainsi, peu à peu, devenu une sorte de super-ministre suscitant les susceptibilités des autres détenteurs de responsabilités ministérielles.
Depuis février 1970, une nouvelle répartition des services entre la présidence et la primature y a remédié par le transfert d'une partie de ses attributions au premier ministre et aux ministres placés sous sa tutelle.
C'est le Secrétariat général du gouvernement qui assure désormais la coordination ministérielle et veille à la bonne marche des affaires de l'Etat sur le plan administratif.
Le Secrétariat à la présidence conserve un rôle important comme "organe personnel de travail" du président de la République et son secrétaire, qui a toujours rang de ministre, est chargé de l'assister "dans sa tâche de détermination de la politique de la nation et de contrôle de l'action du gouvernement", selon les termes du décret du 26 février 1970.

1212 - L'équipe ministérielle

Le premier gouvernement sénégalais est constitué en mai 1957, en application de la loi-cadre de 1956 qui établit une distinction entre les affaires territoriales et delles de l'Etat métropolitain.
Composé de dix membres désignés par la première Assemblée territoriale élue au suffrage universel, il est placé sous l'autorité du Gouverneur et dirigé par un vice-président du Conseil, Mamadou Dia, qui devient président en titre l'année suivante. A la fin de 1960, le nombre des départements ministériels s'accroit par suite de la liquidation des structures de l'AOF et de la Communauté et de la dissolution du gouvernement fédéral du Mali.

Depuis 1957, le nombre des titulaires de responsabilités gouvernementales a doublé, le dernier Cabinet formé en mars 1975 comptant 22 membres (cf tableau VI).

Cette évolution s'explique par des raisons socio-politiques et techniques. Sans compter la nécessité d'une représentation des diverses tendances qui s'expriment au sein de l'UPS, elle a permis d'intégrer les ministres de l'ancien gouvernement malien, les leaders des formations d'opposition ralliées et des responsables de groupes de pression.

D'un point de vue fonctionnel, la composition des ministères est liée aux orientations de la politique adoptée et à ses priorités en matière de planification, de développement rural ou de formation (x) et, plus récemment, de développement industriel, de tourisme ou de protection de l'environnement.

Les formations ministérielles se caractérisent aussi par la place respective qu'occupent leurs membres les uns par rapport aux autres. Les portefeuilles les plus importants (Finances, Intérieur, Affaires étrangères, Forces armées, Justice..) sont généralement confiés à des personnalités qui jouissent de la pleine confiance du chef de l'Etat. D'autres, à caractère plus technique, peuvent être attribués à des hommes nouveaux et compétents pour qui ils constituent une étape probatoire sur le chemin de responsabilités plus importantes.

Il arrive aussi, qu'en raison des circonstances, le chef du gouvernement souhaite superviser un secteur particulier soit directement, soit par un ministre délégué ou un secrétaire d'Etat placé sous son autorité immédiate (xx).

(x) 5 départements se consacrent aujourdhui aux problèmes de formation : ceux de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Promotion humaine, de la Recherche scientifique et de la Culture.

(xx) Une telle démarche illustre, en période troublée, les

De 1963 à 1968, un membre du gouvernement occupe une place à part et, outre un titre de ministre d'Etat, est à la fois chargé des affaires étrangères, des relations avec les assemblées et de la suppléance du président de la République, ce qui a pu le faire considérer comme un vice-président de fait.
Depuis la nomination d'un premier ministre, la qualification de ministre d'Etat a un caractère plus honorifique et vient récompenser la valeur ou la continuité des services rendus par certains membres de l'entourage du chef de l'Etat, comme en témoigne le remaniement de mars 1975, qui attribue ce titre à quatre membres du Cabinet sortant sans que soient modifiées leurs responsabilités.

La collaboration entre les ministres et le président de la République est régulière et se manifeste par les audiences accordées chaque semaine à plusieurs d'entre eux (cf tableau VII) et par un Conseil de Cabinet hebdomadaire où sont prises les décisions les plus importantes.
Outre le Conseil de Cabinet, qui, depuis 1963, s'est substitué à l'ancien Conseil des ministres, interviennent de fréquents Conseils interministériels présidés par le chef de l'Etat, les uns périodiques (défense, plan, urbanisme), les autres occasionnels, sur un sujet déterminé.
D'autres Conseils et Commissions interministérielles, au sein desquelles les conseillers techniques jouent un rôle essentiel, se réunissent en dehors de la présence du chef de l'Etat. Les ministres assistent également aux séances de l'Assemblée nationale, à leur initiative ou à celle de l'Assemblée, en raison de leurs fonctions ou de leur propre qualité de parlementaire.

préoccupations gouvernementales les plus pressantes et concerne principalement les secteurs de l'information, de la défense, de la coopération, des relations avec les Assemblées ou avec les notables traditionnels (affaires réservées en 1963, affaires religieuses en 1968).

1213 - Les députés

Le Conseil général, élu, fin 1946, au suffrage restreint, constitue le premier organe local représentatif, avec cinquante conseillers SFIO dont trente cinq citoyens des quatre communes.
Il fait place, en 1952, à la première Assemblée territoriale où le BDS remporte 41 des 50 sièges, marquant un déclin de la SFIO que confirmera l'Assemblée de 1957 élue, pour la première fois, au suffrage universel.
Aux élections législatives de mars 1959, alors que le nombre de sièges passe à 80, seuls sont élus les candidats figurant sur les listes UPS. Il en est de même, en 1963, alors qu'au système des listes régionales vient se substituer celui d'une liste nationale unique. Officiellement présentée comme un moyen de renforcer l'unité nationale et de lutter contre la formation de clans au niveau régional, cette formule a l'avantage d'écarter les candidats de l'opposition et de permettre au parti d'imposer les siens, en particulier lorsqu'ils manquent d'assises populaires. A la désignation de 80 députés s'ajoute celle de 20 suppléants en raison du nouveau principe d'incompatibilité parlementaire. Sa suppression, en 1967, conduit à un renforcement du contrôle de l'exécutif sur la Chambre qui est renouvelée l'année suivante, la majorité des membres du gouvernement en faisant partie cette fois.
Dans la dernière législature, le nombre de sièges passe de 80 à 100 et permet une représentation propre des mouvements qu'encadre le parti.

En dépit de l'accroissement de leur nombre, les députés n'ont toujours que des pouvoirs réduits :
Ils sont limités, sur le plan constitutionnel, par des dispositions qui favorisent l'intervention présidentielle dans le domaine législatif et restreignent la leur vis à vis de l'exécutif.
Ils le sont surtout par une inféodation au parti qui prend

sa source dans les modalités de leur élection.
Ce sont les instances régionales de l'UPS qui les choisissent en leur sein, le Bureau politique se réservant la désignation de dix d'entre eux (vingt avant 1968) qui n'auraient guère de chances d'être désignés sans son appui.
Ces circonstances expliquent que l'Assemblée soit surtout un organe de ratification des décisions du pouvoir central, d'autant plus que les questions à son ordre du jour ont déjà été soumises aux instances nationales du parti et, bien souvent, portées devant un groupe parlementaire élargi aux membres du gouvernement avant leur discussion en assemblée plénière.

1214 - Les dirigeants du parti

Si l'on excepte quelques ministres et membres de l'entourage présidentiel, les principaux rouages de l'appareil gouvernemental sont aux mains des responsables du parti dominant.
Ayant vocation d'être un parti de masses, l'UPS en a adopté l'articulation interne et comprend une structure pyramidale calquée sur l'organisation administrative. Constitué à la base de comités de village ou de quartier, son organe suprême est le Congrès qui réunit, une année sur deux, des délégués de chaque région et désigne les membres du Conseil national qui, à leur tour, élisent ceux du Bureau politique.
Statutairement, le Bureau politique est l'organe d'éxécution des décisions prises par le Congrès et le Conseil national, le premier ayant pour tâche de définir l'orientation générale du régime et le second de mettre en oeuvre la politique qui en découle. Il constitue, en réalité, le véritable état-major du parti et déborde largement le rôle qui lui est imparti (x).
Par suite du ralliement des partis d'opposition et de l'intégration syndicale, en raison également de la place plus

grande faite à l'intérieur du parti aux organes qui lui sont affiliés, ces instances centrales ont vu leurs effectifs doubler depuis l'origine. Cette enflure n'a pas épargné le Bureau politique et, en son sein, un Secrétariat politique restreint a pris, depuis 1968, une importance croissante, évolution qu'a sanctionnée le Congrès de 1972 en lui transférant le titre de Bureau politique et en conférant à ce dernier celui de Comité central.

L'étroitesse des relations entre les instances partisanes et gouvernementales trouve une illustration aussi bien dans le fait que les ministres et les députés sont membres de droit du Conseil national que dans la composition du Bureau politique qui, lors de son dernier renouvellement en 1973, comptait, sur un total de 28 membres, 25 députés et 12 ministres.

Une telle situation ne favorise pas l'émergence d'un parti qui porte le pouvoir au lieu de se faire porter par lui, comme a coutume de le déplorer le chef de l'Etat.

(x) Dans l'étude qu'il consacre à l'UPS, F. Zuccarelli déclare notamment : "L'examen de la technique de prise de décision dans l'UPS fait apparaitre que le Congrès et le Conseil national n'imposent pas leurs vues : ils approuvent et quelquefois contrôlent. C'est le Bureau politique qui dirige, ordonne, décide. En son sein, le secrétaire général est l'organe de conception et d'impulsion".

François Zuccarelli : Un parti politique africain : l'UPS Paris, 1970 Pichon et Durand Auzias p.197

122 - Les changements de responsables

Une première approche suggère que les rouages essentiels des appareils gouvernemental et partisan sont entre les mains d'une minorité qui cumule les responsabilités à leur tête.
Comme l'a souligné P. F. Gonidec (x), il est intéressant de savoir si les personnes qui ont accédé aux commandes, au moment de l'indépendance, sont toujours en place, si elles ont réussi à s'y maintenir et à s'y conforter, si, au contraire, elles ont été affectées par l'évolution qui a suivi, par l'usure du pouvoir comme par l'arrivée d'une génération plus instruite et mieux armée pour faire face aux tâches présentes.
Il convient aussi d'analyser les mutations qui ont pu s'opérer dans les rangs des responsables depuis plus de quinze ans, d'en évaluer l'amplitude, l'impact et le retentissement, d'apprécier dans quelle mesure elles procèdent d'une ligne politique définie ou d'une conjoncture changeante.

1221 - La nature des changements

La structure centralisée de l'appareil d'Etat sénégalais semble autoriser une étude de l'évolution du personnel dirigeant limitée à ses trois principales instances : gouvernement, chambre des députés et Bureau politique.

- Depuis le premier exécutif mis en place en 1957 jusqu'à celui de mars 1975, le gouvernement a connu vingt remaniements (cf tableau VIII).
La longévité moyenne d'un Cabinet est légèrement inférieure à l'année, avec des extrêmes variant d'une vingtaine de mois

(x) cf P. F. Gonidec : Les systèmes politiques africains Paris, 1971 1ère partie p.222

pour celui en place au début de 1968 à quelques jours pour l'un de ceux formés dans les mois qui suivent. Celle des ministres est de trois ans mais, si deux d'entre eux n'ont exercé leurs fonctions qu'un mois dans le dernier Cabinet de Mamadou Dia, quatre autres les ont conservées plus de dix ans (x).

Une fois au gouvernement, les ministres conservent, en général, les mêmes attributions d'un remaniement à l'autre. Une quinzaine seulement en ont changé à plus de deux reprises et six ont obtenu de quatre à six portefeuilles distincts conjointement avec une présence au gouvernement plus longue que la moyenne.

Au cours de la période étudiée, certains départements ministériels ont vu se succéder à leur tête plus d'une dizaine de titulaires mais les plus importants (affaires étrangères, finances, forces armées et justice) n'en ont eu chacun que cinq, les ministres en ayant la responsabilité étant aussi les plus stables au gouvernement.

Les caractéristiques des formations ministérielles se sont modifiées au fil des années et reflètent un vieillisement progressif dont témoigne un âge moyen qui s'est élevé de 40 ans en 1957 à 47 ans en 1975 (xx).

(x) Le Cabinet de mars 1975 comprend un membre de la première équipe ministérielle de 1957 ayant participé à tous les gouvernements formés depuis cette date, hormis la période 1968-1974 ou il a été ambassadeur. La moitié des ministres ontune ancienneté inférieure à 4 ans ; 5 autres sont en poste depuis plus de huit ans et détiennent les portefeuilles les plus importants.

(xx) cf tableau IX
Le vieillissement est également marqué par le fait que de 1957 à 1960 aucun membre du gouvernement n'avait cinquante ans et qu'en 1975 un tiers au moins d'entre eux atteignait ou dépassait cet âge (cf tableau X).

De la même façon, la fourchette des âges, qui était de 16 ans pour la période 1957-1960, s'est progressivement ouverte, atteignant 25 ans en 1975.

Elles marquent aussi la progression du niveau d'études de leurs titulaires dont 90% étaient diplômés d'études supérieures en 1973 contre 55% en 1957 (cf tableau XI).
Déjà forte à cette date (70% environ), la proportion des agents de l'Etat tend à devenir exclusive : 95% en 1973, 90% en 1975 (x).
Une prise en considération de l'origine ethnique des ministres indique qu'à la prépondérance des Ouolofs s'est substituée celle des Sérères, ethnie à laquelle appartient le chef de l'Etat. Une mise en parallèle avec la répartition des ethnies qu'a établie, en 1960, la CINAM-SERESA fait apparaitre aujourdhui une sur-représentation des Sérères, Toucouleurs et Lébous et une sous-représentation des Ouolofs, Peulhs et Diolas (cf tableaux XIII et XIV).

- Renouvelé à quatre reprises depuis les élections territoriales de 1957, le parlement a vu 220 personnes se succéder sur ses travées.
Malgré un taux moyen de renouvellement de 46%, on compte encore dans ses rangs onze anciens conseillers territoriaux dont quatre se sont vus renouveler leur mandat depuis 1952.
Plus de la moitié des députés actuellement en fonction exercent leur mandat pour la première fois avec, parmi eux, également pour la première fois, une quinzaine de représentants des organismes affiliés au parti.

(x) cf tableau XII.
Le Cabinet constitué en mars 1975 compte 20 agents de l'Etat dont 8 administrateurs civils et 5 enseignants. Les professions libérales y ont 2 représentants, les paysans, commerçants et industriels n'en ont pas.
De 1957 à 1975, on compte parmi les personnalités ayant figuré au gouvernement 53 agents de l'Etat (72%), 20 membres des professions libérales (27%) dont 8 médecins ou vétérinaires, 10 avocats et un seul représentant du secteur commercial.

En dépit de l'augmentation de ses effectifs et de la forte rotation de ses membres, en dépit aussi du fait que le plus jeune parlementaire élu en 1973 avait, comme en 1957, moins de trente ans (x), le parlement a sensiblement vieilli.
La moyenne d'âge, après être passée de 43 ans à 49 de 1957 à 1959, se situe toujours au même niveau mais, dans le même temps, la proportion des députés âgés de plus de cinquante ans s'est élevée de 16 à 41% tandis que celle des moins de 35 ans s'abaissait de 22 à 4% (cf tableaux IX et X).
A la différence du gouvernement, le niveau intellectuel des députés n'a pas progressé au fil des législatures et les diplômés d'études supérieures n'y sont toujours que faiblement représentés, 20% environ (xx).
Parallèlement à une poussée des agents de l'Etat, dont l'importance relative passe de 63% en 1959 à 81% en 1973, s'opère un changement dans leur répartition, une majorité d'agents de l'administration se substituant à celle des enseignants.
Les professions libérales, à l'inverse, voient leur représentation diminuer de moitié (le nombre des avocats passe, lui, de dix à un) de même que les commerçants et transporteurs tandis que les paysans, pasteurs et pêcheurs en sont toujours absents (cf tableau XII).
L'analyse de la répartition ethnique des parlementaires indique une régression de la proportion des Ouolofs et un

(x) Mady Cissokho avait 27 ans lors de son élection comme conseiller territorial en 1957.
Le secrétaire général du MJUPS, Papa Alioune N'Dao, a accédé à la députation, en 1973, à l'âge de 29 ans.

(xx) La proportion des diplômés d'études supérieures s'est élevée à 30% dans l'Assemblée élue en 1968 par suite de l'intégration des dirigeants de l'opposition (PRA-S et FNS). Le recul qui s'est produit en 1973 semble pouvoir s'expliquer par l'accès à la députation de représentants des organes affiliés au parti (syndicats, jeunes, femmes).
cf tableau XI

doublement de celle des Sérères. Les premiers, bien que toujours majoritaires, sont désormais sous-représentés, compte tenu de leur importance numérique au sein de la population.
Les Peulhs et les Diolas sont dans une situation analogue tandis que les Toucouleurs et les Lébous continuent d'avoir une représentation supérieure à celle que devrait leur valoir leur nombre (cf tableau XIV).

- Renouvelé à huit reprises depuis le Comité éxécutif du BPS de 1957, le Bureau politique a lui aussi vu sa composition se modifier profondément.
Il ne compte plus aujourdhui que quatre personnalités d'avant l'indépendance et la moitié de ses membres n'y ont accédé qu'à partir de 1968.
Sa physionomie s'est modifiée dans le même sens que celle du gouvernement et de l'Assemblée. L'âge moyen y est passé de 39 à 49 ans, la proportion des plus de cinquante ans variant de 5 à 45% et celle des moins de 35 ans fléchissant de 19 à 3% (cf tableaux IX et X).
De la même façon, la proportion des agents de l'Etat a crû de 64 à 76% tandis que celle des membres des professions libérales a chu de moitié (cf tableau XII).
Si l'on aborde la répartition ethnique des membres du Bureau, les Ouolofs voient leur représentation relative diminuer de moitié alors que celle des Sérères triple et celle des Toucouleurs double (cf tableau XIV).
Ses effectifs ayant connu des fluctuations assez amples au cours des années écoulées, l'évolution du Bureau politique peut être mieux appréhendée à travers celle des personnes qui détiennent les responsabilités majeures en son sein.
Elles forment ce que François Zuccarelli a appelé le "Directoire politique" et regroupent les différents secrétaires du parti et les adjoints aux plus importants d'entre eux (cf tableau XV).
Depuis l'origine, ce directoire d'une vingtaine de personnes a regroupé dans ses rangs 62 responsables dont plus de

la moitié (34) ont exercé ou exercent des responsabilités ministérielles et la quasi-totalité (59) des mandats de députés. Tous ses membres aujourdhui sont députés, si l'on excepte le président de la République et son directeur de Cabinet, et la moitié étaient ministres lors du dernier renouvellement du Bureau politique (x).

Les constatations faites pour le Bureau politique valent encore plus pour le directoire dont la moyenne d'âge est passée de 39 à 50 ans, la proportion des membres de plus de cinquante ans s'élevant de 7 à 46%, celle des moins de 40 ans s'affaissant de 64 à 8%.

Lq représentation des professions libérales (avocats, médecins essentiellement), qui était de 57% en 1959, n'y est plus que de 17% tandis que celle des agents de l'Etat est passée de 43 à 71% et que celle du secteur privé, initialement inexistante, s'élève aujourdhui à 12%.

Son niveau intellectuel moyen n'a guère progressé, le pourcentage de diplômés d'études supérieures ne s'élevant en quinze ans que de 50 à 58, mais à une majorité d'instituteurs est venue se substituer une majorité d'administrateurs civils (xx).

La comparaison des trois grandes instances dirigeantes au cours de la période 1957-1975 permet de dégager des lignes d'évolution convergentes :

- Un vieillissement marqué des personnalités à leur tête, caractérisé par un accroissement de leur âge moyen et surtout par la progression de celles qui ont plus de cinquante ans.

(x) La moitié des membres du directoire actuel y ont accédé en 1966 et 1968, les autres à partir de 1970, exception faite du Secrétaire général du parti et de deux autres personnalités qui en faisaient partie dès avant 1960.

(xx) Les instituteurs, qui formaient 7 des 13 membres du directoire de 1957 ne sont plus que deux tandis que les administrateurs civils sont au nombre de 10 dans celui de 1975

- Une emprise de plus en plus grande des agents de l'Etat qui, à présent, monopolisent les postes gouvernementaux, occupent les 3/4 de ceux du Bureau politique et cumulent 80% des mandats parlementaires.
- Une amélioration de la position des diplômés d'études supérieures, particulièrement nette au niveau du gouvernement et du Bureau politique.
- Une forte rotation du personnel de ces instances, les membres en place au moment de l'indépendance ayant presque tous été remplacés à l'exception de quelques vieux compagnons de route du chef de l'Etat (x).
- Sur le plan ethnique, une décroissance de la représentation des Ouolofs avec, pour contrepartie, une amélioration de la position des Sérères.

(x) Des dirigeants en poste en 1959 dans chaque instance, il en demeure un au gouvernement, deux au Bureau politique, treize à l'Assemblée soit, au total, treize personnes distinctes qui, à trois exceptions près, ont constitué les premiers cadres du BDS et ont été élues conseillers territoriaux sous cette étiquette en 1952 et (ou) 1957.

1222 - L'appréciation des changements

L'observation des mutations qui se sont produites, depuis l'indépendance, chez les dirigeants ne permet pas de porter un jugement sur leur signification et leur portée mais leur vision rétrospective, épaulée par leur contexte, est susceptible de livrer des indications utiles et éclairantes.
Ce sont les facteurs politiques dont l'intervention est la plus apparente et les répercussions les plus perceptibles.

- Dans les années 1956-1957, le contexte électoral - élections législatives, territoriales et municipales - et le vote de la loi-cadre, l'enjeu que représente la perspective de l'indépendance et les difficultés que connaissent les essais de regroupements interterritoriaux incitent à un rassemblement des forces politiques au niveau du territoire.
Les premières formations ministérielles illustrent ces tentatives et leur fragilité. Le Cabinet constitué en 1957 voit se cotoyer des leaders du BDS et de jeunes intellectuels radicaux (Abdoulaye Ly, Latyr Camara, Amadou Mahtar M'Bow) qui viennent de les rejoindre sous l'étiquette du BPS.
Le ralliement des socialistes, en avril 1958, entraine leur entrée au gouvernement (Ousmane Socé Diop et Amadou Babacar Sarr) et le départ d'éléments plus conservateurs (Léon Boissier-Palun et Amadou Ba). En revanche, la décision des dirigeants de l'UPS de prôner le "oui" au référendum de septembre 1958 entraine la démission de l'aile gauche gouvernementale (A. M. M'Bow, Latyr Camara, Diaraf Diouf) et son entrée dans l'opposition au sein de PRA-S.
A la dislocation de la Fédération du Mali, en 1960, sont créés les ministères des affaires étrangères, de la justice et des télécommunications que viennent occuper les anciens ministres fédéraux (Doudou Thiam, Gabriel d'Arboussier, Abdoulaye Fofana).
L'accent mis sur le plan et la nécessité d'une planifica-

tionplus rigoureuse conduisent, l'année suivante, à la création d'un Commissariat général au plan directement rattaché au président du Conseil mais, dans le climat de méfiance qui se développe entre l'entourage du président de la République et celui du président du Conseil, cette innovation est considérée comme un abus de pouvoir et une atteinte à la structure collégiale du Cabinet en même temps que comme une menace pour les intérêts en place.

Le remaniement, qui intervient en novembre 1962, réalise un compromis laborieux dans la lutte de tendances qui ébranle l'équipe dirigeante. Le commissariat au plan redevient un ministère ordinaire. Les partisans de L. S. Senghor obtiennent le départ du ministre de l'information, Obeye Diop, jugé trop progressiste et le déplacement de Valdiodio N'Diaye, homme-lige de Mamadou Dia, de l'intérieur aux finances. En contrepartie, le ministre du commerce et de l'industrie, Abdoulaye Fofana, peu favorable à une extension de l'expérience de socialisation, doit quitter le gouvernement.

Il y retrouve sa place, un mois plus tard, à la suite de l'élimination de Mamadou Dia et de ses collaborateurs. Le nouveau Cabinet comprend neuf membres démissionnaires du précédent gouvernement ainsi que sept députés signataires de la motion de censure contre le président Dia. Il ne sera remanié que trois fois de 1963 à 1968 et ses changements les plus notables seront l'arrivée, en décembre 1963, de deux leaders du Bloc des Masses Sénégalaises (Moustapha Seck et Abdourahmane Diop) et, en 1966, de trois dirigeants du PRA-S (A. M. M'Bow, Abdoulaye Ly et Assane Seck) lors du ralliement de ces formations à l'UPS.

Les évènements de 1968, qui s'inscrivent dans une conjoncture économique et sociale difficile, se traduisent, par contre, par trois remaniements successifs en trois mois et se soldent par le départ de plusieurs ministres parmi les plus anciens et les plus importants (Alioune Badara M'Bengue, Doudou Thiam, Abdoulaye Fofana, Amadou Cissé Dia,

Ibra Mamadou Wane et Amadou Racine N'Diaye).

En même temps que les ministères les plus directement concernés par la crise (x) changent de titulaires, le ministère des forces armées est supprimé et le chef d'état-major, dont les attributions sont considérablement renforcées, est directement rattaché au président de la République ainsi d'ailleurs que les responsables de l'information, des relations avec l'Assemblée et de la coopération. Six nouveaux ministres entrent au gouvernement ; quatre administrateurs civils (dont trois ont déjà fait leurs preuves comme gouverneurs de région) et deux anciens dirigeants du mouvement des jeunes de l'UPS (MJUPS).

La déconcentration du régime, en 1970, conduit à la nomination d'un premier ministre et à la formation d'un nouveau gouvernement. Les principaux portefeuilles restent auxmains des mêmes titulaires mais, de façon significative, deux d'entre eux sont attribués à des membres-fondateurs du club Nation et Développement et deux autres viennent récompenser des leaders syndicaux qui ont fait acte d'allégeance au régime dans les moments difficiles qui viennent d'être traversés. Les retombées de 1968 s'estompant progressivement, le ministère de l'information est rétabli en décembre 1970 et celui des forces armées en juin 1972 tandis que le chef d'état-major accède, en même temps qu'à la retraite, à un poste d'ambassadeur.

A partir de 1970, les remaniements ministériels se succèdent à un rythme annuel (cf tableau VI) et se caractéri-

(x) les ministères de l'intérieur, de la justice, de l'éducaaion nationale, de la jeunesse, de la fonction publique et du travail.

La prise en mains des forces armées par le chef de l'Etat se justifie, semble-t-il, par la crainte d'un affaiblissement de leur soutien, dont pourraient préluder les critiques de certains officiers à l'encontre des parlementaires et des notables du parti, et par la nécessité de contrôler l'accroissement de leurs pouvoirs.

sent par un remplacement graduel des leaders de la génération de l'indépendance par des techniciens relativement plus jeunes et quelques syndicalistes (x).

La technicité accrue des formations ministérielles, en même temps qu'elle correspond aux voeux du chef de l'Etat et aux souhaits des experts qui l'entourent, porte la marque du premier ministre qui a, lui-même, une formation d'administrateur et ne s'est immiscé que tardivement dans les rouages politiques proprement dits.

Désormais, le Cabinet est composé d'hommes qui, dans leur très grande majorité, n'ont pas davantage pris part aux luttes partisanes qu'à celles qui ont mené à l'indépendance et qui, à un niveau d'études élevé, allient des qualités de gestionnaires qu'ils ont acquises dans l'exercice de responsabilités administratives.

- Les changements, qui se sont produits au sein de l'Assemblée (cf tableau XVI), prennent aussi appui sur la conjoncture.

Aux élections territoriales de 1957, le BDS, devenu le BPS

(x) Un rapide examen permet de constater que, de 1970 à 1975, 25 personnes ont fait leur entrée au gouvernement. A l'exception de 3 leaders syndicaux et de 2 enseignants, toutes sont diplômées d'études supérieures et dotées d'une compétence technique éprouvée. Leur appartenance professionnelle est la suivante : 9 administrateurs civils, 3 ingénieurs, 2 magistrats, 2 médecins, 2 inspecteurs des impôts et du trésor, 1 cadre du secteur privé.
4 seulement exercaient, avant leur arrivée au gouvernement, une responsabilité politique à l'échelon national.
Dans le même laps de temps, 20 personnes ont quitté le gouvernement. Parmi elles, 2/3 des délégués et secrétaires d'Etat qui ne sont restés en poste qu'un an en moyenne. Parmi elles aussi, 5 des plus anciens membres du gouvernement (Amadou Karim Gaye, Emile Badiane, Daniel Cabou, Mady Cissokho, Habib Thiam) et 4 anciens leaders de partis d'opposition (Abdourahmane Diop, Abdoulaye Ly, Amadou Mahtar M'Bow et Diaraf Diouf).

à la suite du ralliement de formations minoritaires (x), remporte 47 sièges et le nouveau parti sénégalais d'action socialiste de Lamine Guèye, le PSAS, 12.

En 1959, l'UPS, née de la fusion du BPS et du PSAS, monopolise les 80 sièges de l'Assemblée. Les conseillers territoriaux se retrouvent sur ses bancs, à l'exception de trois d'entre eux, devenus dirigeants du PRA-S, et de six autres qui ont rejoint le parti de la solidarité sénégalaise (PSS), de tendance conservatrice et hostile au fédéralisme.

En liaison avec les évènements de décembre 1962, le renouvellement de la Chambre, l'année suivante, est beaucoup plus important. Bien que le nombre de candidats soit fixé à 100, 45 députés sortants seulement figurent sur les listes électorales avec, parmi eux, 30 des 40 députés ayant voté la censure du gouvernement Dia et six ministres démissionnaires de ce même gouvernement. Le ralliement d'une fraction du BMS y fait entrer, conformément aux accords de fusion, 8 de ses dirigeants (xx) tandis que les négociations avec la minorité PRA-S, regroupée sous l'étiquette de PRA-Rénovation, entrainent également leur représentation. Celle des anciens militants socialistes, à l'inverse, s'amenuise singulièrement et la plupart ne sont pas reconduits dans leur mandat.

(x) Le mouvement autonome casamançais (MAC) d'Assane Seck, le parti travailliste Saloum Saloum de Djim Momar Guèye, des intellectuels comme Abdoulaye Ly, des socialistes dissidents comme Abdoulaye Fofana, Pierre Diatta, Sanoussy Noba..
Créé en février 1957, le PSAS se présente comme une section locale du mouvement socialiste africain (MSA) qui vient de se constituer à l'échelon fédéral.

(xx) Fondé en juillet 1961, à l'initiative de Cheikh Anta Diop et de socialistes mal intégrés à l'UPS, le BMS sera dissous en octobre 1963 après le ralliement au régime de certains de ses adhérents tandis que les autres se regrouperont aux côtés de partisans de Mamadou Dia dans le front national sénégalais (FNS).

La suppression de l'incompatibilité parlementaire, en rendant inutile la désignation de suppléants, fait que l'Assemblée de 1968 présente la double caractéristique d'un faible taux de renouvellement (24 nouveaux élus) et d'un pourcentage élevé de parlementaires non confirmés dans leurs fonctions. Les accords avec le PRA-S, en juin 1966, et avec le FNS, peu avant les élections, conduisent à la Chambre 10 et 2 personnalités de ces formations tandis que la représentayion des anciens dirigeants du parti socialiste continue à s'affaiblir et que cette tendance s'étend au BMS.

En 1973, se fait ressentir le contrecoup des évènements de 1968 et celui de la mise en place d'un régime présidentiel déconcentré. L'intégration de la confédération nationale des travailleurs sénégalais (CNTS) ouvre les portes de l'Assemblée à 10 syndicalistes et un même souci d'ouverture y fait admettre 4 membres de la confédération nationale des femmes UPS (CNFUPS) et 3 autres du MJUPS. Un contingent encore modeste d'administrateurs civils et de techniciens, avec à sa tête le premier ministre, fait aussi son entrée, accentuant un mouvement amorçé au début de la précédente législature et toujours freiné par les luttes de clans.

En contrepoint, la représentation des anciens partis d'opposition continue de décliner, comme en témoigne la présence d'une douzaine d'anciens opposants parmi les 21 députés qui ne sont pas réélus (x).

- Compte tenu de l'importance de son rôle et d'un rythme de renouvellement deux fois plus rapide qu'à l'Assemblée, la

(x) En dehors d'eux, sont absents de la nouvelle Assemblée 4 députés qui ont démissioné en cours de mandat, 3 autres qui se sont retirés de la politique (Robert Delmas, Doudou Thiam et Abdoulaye Fofana) et 6 qui sont décédés.

conjoncture a un retentissement encore plus marqué sur le Bureau politique.

Elle se traduit par une inflation croissante de ses effectifs en raison de la diversité des critères de représentation qui continuent à jouer au sein du parti et en sont, depuis l'origine, un des facteurs de succès.

D'abord dirigés vers les partis d'opposition ralliés, ces critères s'étendent, après 1968, en direction des syndicats, des jeunes, des étudiants et des femmes qui militent dans les organismes annexes du parti, en direction également des cadres et responsables de clubs et mouvements culturels.

Aussi est-ce un secrétariat restreint qui se substitue, dans les faits, au Bureau et en reprend le nom en 1973. Il coincide aujourdhui avec le Directoire politique, beaucoup moins sensible que lui aux aléas et variations conjoncturelles (x) avec un taux moyen de renouvellement de 29% contre 41% pour le Bureau politique devenu Comité central (cf tableaux XV et XVII).

Le Bureau politique offre la même évolution que l'Assemblée ou le gouvernement, la représentation des anciens dirigeants de l'opposition y devenant plus faible au fur et à mesure que s'éloigne la date de leur admission. Ce défaut d'intégration effective semble à la fois dû à des divergences persistantes d'opinion - comme en témoigne la démission, en juillet 1970, de 4 leaders du PRA-S (Abdoulaye Ly, Abdoulaye Guèye, Thierno Ba et Michel Sané) admis au Bureau en 1968 - et aux résistances engendrées par la permanence d'une politique de clientèle.

En définitive, le Bureau politique, comme le gouvernement, se caractérise par la subs-

(x) Après les évènements de 1962, le Bureau politique est renouvelé de plus de la moitié de ses membres alors que, pour le Directoire, cette proportion n'est que du 1/4.

titution progressive à la génération politique de l'indépendance d'une génération relativement plus jeune et plus technicienne.

- Comme à l'Assemblée et dans une moindre mesure qu'elle, il reflète aussi la permanence de quelques caciques du parti dont la longévité semble liée à l'habileté ou à l'étroitesse des liens qui les unissent au chef de l'Etat.

123 - L'évolution des responsabilités et ses incidences sur les changements

L'évolution qui s'est produite, au cours des dix-huit dernières années, chez les responsables des instances dirigeantes conduit à s'interroger sur son sens et sa signification, à se demander si le schéma dans lequel elle s'inscrit est un modèle de continuité ou de changement.
La permanence du chef de l'Etat et d'une minorité de dirigeants semble postuler la continuité de leur intervention.
Le remplacement d'un grand nombre d'agents au sein du gouvernement, du Bureau politique et de l'Assemblée semble, au contraire, constitutif de changements et témoigner du poids de la conjoncture.
Les modifications dans l'attribution et l'exercice de responsabilités soulèvent ainsi le problème de savoir si elles ont entrainé un réel renouvellement des responsables de changements. Assiste-t-on, à l'extrême, à leur remplacement démocratique à travers une mobilité aussi bien verticale qu'horizontale ou, à l'opposé, à leur consolidation en un groupe privilégié qui monopolise la gestion de l'Etat derrière un renouvellement de façade ?

1231 - L'évolution des responsabilités

L'imbrication des structures partisanes et gouvernementales, leur caractère à la fois centralisé et hiérarchisé favorisent leur maitrise par un petit nombre d'individus.
De 1957 à 1975, on dénombre vingt remaniements ministériels, huit renouvellements du Bureau politique et quatre de l'Assemblée nationale, équivalant à un nombre cumulé de 1240 postes disponibles.
Au cours de la même période, 74 personnes se sont succédé au gouvernement, 188 au Bureau politique et 220 à l'Assemblée, ce qui représente, si l'on tient compte des cumuls, 295 personnes distinctes (cf tableau XVIII).

Mais, alors que plus de la moitié d'entre elles (158) n'ont, jusqu'à présent, exercé leurs fonctions qu'au sein d'une seule instance et 1/3 (100) une seule fois, une cinquantaine d'autres (17%) non seulement ont figuré, souvent simultanément, dans les trois instances mais y ont occupé près de la moitié des postes théoriquement disponibles. Fortes dès l'origine, les interactions entre les membres du gouvernement, du Bureau politique et de l'Assemblée ont néanmoins eu tendance à s'accroitre :
La représentation ministérielle à l'Assemblée a augmenté à chacun de ses renouvellements, passant de 67% en 1957 à 76% en 1975. Elle a tendu à décroitre au sein du Bureau politique, au fur et à mesure que celui-ci élargissait l'éventail de sa représentation, mais, rapportée au Secrétariat politique devenu Bureau politique en 1973, elle a sensiblement progressé depuis l'indépendance, passant du tiers à la moitié de son effectif (cf tableau XIX).

Le processus conduisant à un cumul des responsabilités au sein des trois instances s'est, pendant ce temps, considérablement modifié, Jusqu'en 1968, ce sont, dans leur très grande majorité, des militants politiques, choisis parmi les parlementaires, qui parviennent aux responsabilités gouvernementales et accèdent ultérieurement au Bureau politique (x).

(x) Dans son ouvrage consacré à l'UPS, F. Zuccarelli qualifie le Bureau politique de "saint des saints" et estime que "c'est dans cet exécutif partisan que le chef de l'Etat, hors quelques techniciens, choisit ses collaborateurs les plus proches, ses ministres".
cf François Zuccarelli : L'UPS op. cité p.172

Néanmoins, sur les 50 personnes, qui se sont succédé au gouvernement de 1957 à 1968 inclus, 3 seulement appartenaient, au préalable, au Bureau politique et 24 étaient parlementaires au moment de leur nomination. Les autres n'appartenaient ni au Bureau politique ni à l'Assemblée et dix d'entre elles n'en ont encore jamais fait partie.

A partir de cette date, les techniciens, qui n'étaient que de l'ordre de deux ou trois, en moyenne, dans les formations ministérielles antérieures, voient leur nombre augmenter régulièrement. Administrateurs civils, pour la plupart, ils représentent près de la moitié des effectifs des derniers Cabinets formés par le premier ministre, Abdou Diouf, lui-même originaire de l'ENFOM (x).
La filière qu'ils suivent est assez uniforme, si l'on excepte les administrateurs issus d'une promotion spéciale réservée, en 1962, aux fonctionnaires subalternes promus à des postes de responsabilité au moment de l'indépendance. Leur nomination au gouvernement intervient après qu'ils aient fait leurs preuves dans des directions ou cabinets ministériels, au sein d'un organisme public, souvent au Secrétariat général de la présidence de la République. Mais, alors qu'avant 1968 ils demeuraient à l'écart de la politique, ils s'immiscent ensuite progressivement dans ses rouages et obtiennent un mandat au Bureau politique et (ou) à l'Assemblée après un apprentissage rapide au niveau des instances locales ou régionales du parti (xx)

ENFOM = Ecole nationale de la France d'outremer
(x) On note une progression parallèle des administrateurs civils dans les autres instances. Ils sont :
- au Bureau politique : 2 en 1966, 7 en 1968, 15 en 1970
  21 en 1973 (Comité central)
- au Secrétariat politique : 1 en 1968, 6 en 1970, 10 en 1973 (nouveau Bureau politique)
- à l'Assemblée : 2 en 1963, 5 en 1968, 13 en 1973

(xx) La recension des fonctions qu'occupaient, avant leur entrée au gouvernement, les ministres en poste en 1975 permet de dénombrer : 5 secrétaires généraux à la présidence, 1 directeur du cabinet du président de la République, 1 de celui de premier ministre, 1 gouverneur de région et 7 directeurs d'établissements ou services publics (cf tableau XX). 13, parmi eux, n'exercaient aucune charge politique à leur arrivée au gouvernement. 6 sont devenus ensuite députés et membres du Bureau politique. Les 7 autres, nommés plus récemment, n'exercent pas encore de responsabilités politiques à l'échelon national mais 4 y sont déjà parvenus au niveau des unions régionales du parti.

Leur audience nationale découle ainsi de celle que leur compétence ou leur dévouement à la "chose publique" leur ont déjà valu auprès du chef de l'Etat ou du premier ministre.

L'appartenance à un parti d'opposition ou à un groupe de pression a également constitué une voie d'accès aux responsabilités. Depuis 1963, le ralliement au régime a conduit 8 personnalités de l'opposition sur les bancs ministériels, une trentaine au Bureau politique, un peu moins à l'Assemblée. L'intégration syndicale, réalisée en 1970, a permis à trois dirigeants syndicaux de cumuler des responsabilités dans les trois instances, à une douzaine d'autres de représenter les travailleurs au parlement et au Comité central du parti. Leur qualité de fondateurs du club Nation et Développement a favorisé l'accès direct au Bureau politique et l'entrée au gouvernement de personnalités comme Alioune Sène, Joseph Mathiam, Babacar Ba ou même Daouda Sow.

En comparaison, les organisations de jeunesse du parti (MJUPS, Fédération nationale des étudiants UPS (FNEUPS), mouvement des pionniers) ne se sont pas affirmés comme des pépinières de dirigeants en raison de leur faible audience, des réserves que leur ont marquées les notables du parti et de la formation insuffisante de beaucoup de leurs membres. Six seulement de leurs leaders ont, depuis 1960, figuré au gouvernement (x) et, bien qu'une trentaine d'autres appartiennent actuellement à l'Assemblée, au Comité central ou au Bureau politique, ils n'y ont généralement accédé que tout récemment.

Le maintien et le remplacement des membres des instances dirigeantes, indépendamment des considérations qui les mo-

(x) L'un est instituteur et militant de la première heure, les autres ont tous une formation universitaire. Ce sont respectivement : Amadou Racine N'Diaye, Pascal Sané, Thierno Diop, Daouda Sow, Lamine Diakhate, Abdoulaye Diack.

tivent, obéissent à des rythmes variables.
Entre 1957 et 1975, la moitié des députés n'ont été élus que pour la durée d'une législature, soit environ quatre ans ; Dans le même laps de temps, le Bureau politique s'est renouvelé, en moyenne, de 67% et le gouvernement, sur la base d'un remaniement annuel, de 57%. A l'inverse, le 1/4 des parlementaires ont exercé leur mandat plus de dix ans ainsi que 10% des ministres et des membres du Bureau politique (cf tableau XXI).
Aujourdhui encore, 18% des membres des instances dirigeantes (cf tableau XXII) ont une ancienneté qui remonte à l'indépendance ou au delà mais la moitié d'entre eux n'ont plus désormais qu'une voix délibérative au parlement ou au Comité central du parti.
Un survol de l'ensemble de la période étudiée indique que la moitié des personnes, qui ont accédé au gouvernement, au Bureau politique ou à l'Assemblée, n'y sont plus présentement en fonctions. Cette proportion est la même pour celles qui ont cumulé les postes dans les trois instances mais, si l'on excepte celles qui sont décédées en cours de mandat ou qui ont été écartées pour des raisons proprement politiques (partisans de Mamadou Dia, dirigeants et anciens dirigeants de l'opposition), il apparait que six personnalités de premier plan seulement se sont vues écarter du pouvoir depuis 1957 (x).
Elles exercent aujourdhui des activités variées, dans le secteur public pour trois d'entre elles (Conseil économique, ambassade, établissement public), dans le secteur privé pour les trois autres (2 avocats, 1 PDG d'une entreprise étroitement liée aux pouvoirs publics).
La situation des ministres, écartés du gouvernement, est elle-même diverse et marquée par leur filière professionnelle originelle.

(x) Parmi elles, 2 anciens militants SFIO, l'ancien secrétaire général du RDA, un fondateur du BDS et un ancien dirigeant du MJUPS.

Une dizaine se retrouvent dans le secteur privé où ils exercent, le plus souvent, une profession libérale correspondant à leur formation de départ (avocat, médecin..). Issus de la fonction publique, la plupart des autres continuent de jouer un rôle actif et (ou) honorifique dans la vie de la nation. Beaucoup conservent un mandat parlementaire - parmi eux, le président, deux vice-présidents et un des questeurs de l'Assemblée - et le cumulent avec un mandat au Bureau politique ou au Comité central du parti. Ceux qui n'ont plus d'activité politique à l'échelle nationale occupent des places variées à la tête d'ambassades, d'établissements publics ou au sein d'organisations plurinationales ou internationales (cf tableau XXIII). Leur susceptibilité châtouilleuse pose d'ailleurs de délicats problèmes et, dans une déclaration à l'Assemblée nationale du 3 mars 1968, le chef de l'Etat a du réaffirmer qu'étaient placées "au même niveau de responsabilité, d'efficacité et, partant, d'honneur, les fonctions de ministre, d'ambassadeur, de membre de bureau de l'Assemblée, de président de commission de la même Assemblée et de juge à la Cour suprême".

A l'exception des membres de professions libérales, ils n'ont généralement pas recouvré leur situation de départ et il est peu douteux que, pour ceux qui ont du s'y résigner, la réintégration dans leur corps d'origine ne soit considérée comme une régression d'autant moins souhaitable que leurs chances de recouvrer un poste dirigeant sont minimes (x)

(x) 5 ministres seulement ont retrouvé un poste au gouvernement après en avoir été écartés ou en avoir démissionné. 6 députés et 21 membres du Bureau politique ont également retrouvé leur mandat après l'avoir perdu. Il s'agit, dans la majorité des cas, de dirigeants qui, après être entrés dans l'opposition, se sont, à nouveau, ralliés au régime.

1232 - Incidences sur les changements

L'évolution, qui s'est produite en dix-huit ans au sein des trois instances étudiées, peut être illustrée par ses traits les plus caractéristiques :

- Un renouvellement important de leur personnel - l'ancienneté moyenne est inférieure à cinq ans - avec, en contrepoint, une forte stabilité d'un noyau central composé d'une cinquantaine de membres.
- Une absorption des dirigeants des partis d'opposition et des groupes de pression, une forte osmose entre les tenants de l'appareil d'Etat et partisan et la tendance de ce dernier à devenir un adjuvant du premier.
- Une prépondérance accrue des agents de l'Etat et l'infiltration, au sein du noyau dirigeant, d'administrateurs civils et de techniciens qui prennent peu à peu la place des militants politiques de l'indépendance.
- Un vieillissement, dont témoigne une moyenne d'âge qui s'est élevée de quarante à cinquante ans, avec la coexistence de "techniciens" d'une quarantaine d'années et de "politiciens" sensiblement plus âgés.
- Une intellectualisation croissante et une composition sociologique qui reflète mal la population, avec 80% d'agents de la fonction publique, qui n'en représentent qu'1%, et pas un seul paysan, pasteur ou pêcheur (les 3 P) qui la caractérisent à 80%.

Ces changements semblent reflèter une certaine usure du pouvoir en même temps que son adaptabilité et sa continuité sous l'autorité d'un chef qui s'est imposé à sa tête depuis l'indépendance.

La croissance soudaine de leur rythme, à la chute de Mamadou Dia ou à la suite des évènements de 1968, souligne le poids de la conjoncture. La permanence parallèle d'un noyau dirigeant, auquel s'agrège une minorité technicienne formée dans les allées du pouvoir, témoigne d'une consolidation des tenants de l'Etat et d'un glissement, dans leurs ap-

puis, de l'appareil partisan à l'appareil administratif, du tremplin qui a permis la conquête du pouvoir à celui qui doit offrir les moyens de sa consolidation.

Cette évolution semble analogue à celle d'autres pays africains et a été interprétée par certains analystes comme l'indice d'un passage d'un régime de parti unique à celui d'un Etat sans parti (x).
Instrument de mobilisation et de conquête du pouvoir à l'orée des indépendances, le parti se dissoudrait dans l'Etat, une fois celle-ci obtenue, après que ses membres se soient infiltrés dans ses rouages essentiels. Il y aurait un glissement progressif du pouvoir de décision du parti à une bureaucratie gouvernementale, soucieuse de technicité et d'efficacité mais coupée de son environnement.
Cette interprétation exagère l'autorité et la latitude d'action qu'aurait eu le parti et qu'aurait désormais la bureaucratie.
Elle participe d'une conception fonctionnaliste du pouvoir, envisagé comme une somme invariable que seraient susceptibles de se partager deux groupes d'acteurs bien définis.
Elle ne tient pas compte du fait que l'administration, loin d'être neutre, a un rôle éminemment politique et que le parti a toujours été dominé par les fonctionnaires. Leur interpénétration semble aussi forte aujourdhui qu'hier et la fonctionnarisation des sommets de l'Etat se conjugue toujours avec leur politisation. Néanmoins, au fur et à mesure que les nécessités de l'action se substituent à la rhétorique de l'indépendance, le processus d'accès aux instances dirigeantes s'est modifié, la filière administrative

(x) La thèse du déclin du parti unique, qu'illustre la formule "Party's loss becomes the Bureaucracy's gain", a été soutenue par des auteurs américains tels que William Foltz, Immanuel Wallerstein, J. Coleman et C. Rosberg et reprise par des auteurs français comme Dmitri Georges Lavroff (31).

remplaçant graduellement la filière partisane dans l'attribution des responsabilités comme dans la constitution de la clientèle permettant d'asseoir ces positions.

Sous la pression des circonstances et sous le contrôle du chef de l'Etat et de son entourage immédiat, s'opère au sein des instances dirigeantes un remplacement progressif de la génération de l'indépendance par une génération plus jeune, aux compétences techniques plus poussées. Formée dans le sillage de la précédente, elle parait avoir une conscience plus claire des réalités du développement mais être peu encline à une remise en cause des fondements du régime dont elle sortirait la première ébranlée.

A travers les changements, qui se font jour chez les responsables, se manifeste la consolidation au pouvoir d'une minorité privilégiée et la continuité d'une politique dont la ligne n'a cessé de se préciser depuis 1963.

Ces changements, en tant que tels, ne constituent toutefois que des indices d'une évolution que peut mieux permettre d'apprécier une étude de ceux qu'ils se sont efforcés de conduire au cours de la période étudiée.

CHAPITRE II
LES DIRIGEANTS ET LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Après avoir obtenu l'indépendance politique et accédé au pouvoir, les dirigeants vont essayer de renforcer leurs assises et de mettre en oeuvre le développement économique et social qui fonde leur programme et forme la condition d'une indépendance réelle, ces objectifs ayant, eux-mêmes, pour préalable la réalisation de l'unité nationale et la création d'un Etat centralisé et puissant, reposant sur l'ensemble de la société.

Ils vont s'appuyer sur les principaux moyens à leur disposition : le parti et l'administration, sur le premier pour poursuivre l'effort d'encadrement et de mobilisation de la population, sur le second pour concrétiser la politique qu'ils entendent mener.

Ils vont tenter, par un renforcement de la domination du parti au pouvoir, de réduire les oppositions qu'ils rencontrent auprès des partis concurrents, organisations syndicales ou associations de jeunes et s'employer à consolider leurs appuis et à les diversifier, au fur et à mesure que se développent des forces sociales qui menacent leur autorité.

21 - La mobilisation des agents du pouvoir

Les dirigeants vont d'abord s'appuyer sur les agents qui se trouvent sous leur autorité directe au seim du parti et de l'administration, par un effort de mobilisation proprement dite en direction de leurs objectifs, par un effort parallèle d'organisation et de rationalisation transitant par la mise en place de structures nouvelles et la formation d'un personnel approprié.

211 - Le parti et l'encadrement de la population

2111 - L'organisation du parti

La tâche du parti dominant, sous-tendue par une option fédéraliste, est d'abord axée vers l'indépendance et la conquête du pouvoir. Après 1960, elle s'oriente vers leur consolidation, dans un cadre national, et l'encadrement de la population en direction du développement.
Le rôle du parti est indissociable de sa place dans l'Etat et de ses rapports avec les principales institutions du régime. Après une période de flottement, le principe de sa primauté fait l'objet d'une reconnaissance officielle au Congrès de Thiès de 1962. Invoquée par Mamadou Dia, lorsque son gouvernement est mis en minorité par l'Assemblée, elle est au centre de son système de défense à son procès si bien qu'à l'issue de cette crise, le chef de l'Etat la réaffirme mais précise qu'elle ne peut être invoquée contre la Constitution.
En réalité, il n'y a ni confusion ni suprématie du parti sur l'Etat et, bien que l'UPS demeure seule sur la scène politique de 1968 à 1974, elle apparait surtout comme un instrument entre les mains du chef de l'Etat qui en est le secrétaire général, élabore sa doctrine, fixe son programme, lui donne son impulsion et, dans une large mesure, choi-

sit son état-major.
Son programme se confondant avec celui du gouvernement, il lui appartient de le propager au sein de la population grâce à une organisation interne calquée sur le découpage administratif du pays. Elle s'articule, à partir de la base, en comités de village ou de quartier, sous-sections, sections, coordinations départementales et unions régionales. A l'échelon central, elle est représentée par un conseil national et un bureau politique renouvelés tous les deux ans, à l'issue d'un congrès national qui permet de faire le bilan des actions entreprises et de formuler les grandes orientations de la politique nationale (x).
Dans l'intervalle, le conseil national se réunit chaque semestre environ et joue un rôle d'information et d'éducation politique, en rendant publiques les actions de développement qui viennent la concrétiser.
C'est le bureau politique, sous l'impulsion de son secrétaire général, qui dirige réellement l'action du parti au niveau des prises de décision et de leur mise en application. Depuis 1963, il est aidé dans cette tâche par sept commissaires politiques, sortes de "missi dominici" qui, affectés chaque année dans une région déterminée, y apprécient l'activité partisane et jouent un rôle d'arbitre et de médiateur dans les conflits qui naissent à l'occasion.

(x) Chaque congrès s'accompagne d'un mot d'ordre résumant les objectifs poursuivis : construction nationale en 1962, tension morale en 1963, rigueur et austérité en 1966, décollage économique en 1968, participation responsable en 1969, intégration économique en 1972.
Au 8ème Congrès de 1972, leur périodicité a été portée de 2 à 4 ans, de manière à ce qu'elle coincide avec la durée d'exécution du plan. Elle n'a pas toujours été respectée dans la passé et les congrès écoulés se sont surtout réunis dans un contexte préélectoral (celui des élections législatives en 1959, 1963, 1968, 1972, celui du renouvellement des Assemblées régionales et Conseils municipaux en 1960, 1966) ou de crise (1962 et 1969).

du placement des cartes, des élections ou des nominations de dirigeants.

La vocation du parti à intervenir dans tous les domaines de la vie sociale et à prendre part à son évolution se reflète dans l'attribution et la répartition des responsabilités au sein du Bureau :
La décision d'accroitre le rayonnement de l' UPS conduit, en 1962, à charger un secrétaire d'effectuer les liaisons avec les syndicats, dont est souhaité le ralliement, et à confier à un autre les relations avec le Conseil des femmes UPS, à l'activité encore réduite. La volonté de réformer le mouvement des jeunes du parti et de l'encadrer, de façon plus stricte, provoque la création, en 1966, d'un nouveau poste de secrétaire chargé du MJUPS tandis que la mise en place d'une Commission de contrôle des finances du parti et la désignation d'un président à sa tête répond à la politique de rigueur et d'austérité qui vient d'être décrétée. Le décollage économique, qui constitue le mot d'ordre du Congrès de 1968, entraine la nomination d'un secrétaire aux affaires économiques et le rôle joué par les clubs, l'année suivante, celle d'un secrétaire chargé d'assurer la liaison avec eux. Trois ans plus tard, conformément aux nouveaux objectifs d'intégration et de participation responsable, y sont admis les présidents de la CNTS et de la CNFEUPS auxquels avait déjà été accordée une voix consultative en 1970.

En marge de la structure d'autorité du parti sont également prises des dispositions qui répondent aux circonstances et orientations définies par le congrès. C'est ainsi qu'en 1963 est créé un comité de coordination avec les centrales syndicales et, en 1966, un comité d'encadrement du MJUPS. Le développement de l'influence des groupements d'hommes d'affaires nationaux et l'adoption d'une politique orientée vers leur promotion conduisent, en 1970, à la création d'un comi-

té de liaison avec les Groupements économiques sénégalais (GES). La montée concomitante du mouvement contestataire provoque le mise sur pied d'une structure de réflexion, le Centre d'études, de recherche et d'éducation socialiste (CERES), avec "un rôle positif d'anticontestation raisonnée et un rôle théorique de formation et d'autoformation" et celle d'une structure d'intervention, les groupes (32) de dissuasion créés à l'initiative du MJUPS.
Non content de s'appuyer sur les mouvements annexes qu'il a fondés ou ralliés à ses côtés, le parti fait appel aux ressources qu'offrent les moyens d'information modernes tels que la radio, la télévision ou la presse. Il participe aux manifestations et cérémonies de caractère coutumier ou religieux (pélerinages, fêtes, séances de lutte, tam-tam..) et les associe à celles qui lui sont propres (fêtes de la jeunesse, de l'armée, commémoration de l'indépendance, visites de chefs d'Etat ou de personnalités étrangères).

Soucieux d'associer la population à leur action, les dirigeants essaient avec persévérance de permettre au parti de remplir sa fonction mobilisatrice en le dotant de structures appropriées à ses objectifs.
Indépendamment de son organisation et de ses moyens, il ne peut réaliser la mobilisation des masses, qui lui incombe, que s'il se mobilise lui-même pour cette tâche. Depuis l'indépendance, se multiplient les directives et les objurgations en ce sens et ces appels réitérés semblent surtout illustrer le décalage persistant entre les objectifs, qui lui sont assignés, et les résultats qu'il obtient.

2112 - La réalité partisane

Dans la mesure où elle se veut un parti de masse ouvert à tous, la capacité de mobilisation de l'UPS semble pouvoir être appréciée à partir de ses effectifs.
Ils ont considérablement augmenté depuis l'indépendance,

passant de 290.000 membres, en 1961, à près d'un million, en 1975, (cf graphique 7) pour une population d'un peu plus de quatre millions d'habitants.

Le nombre de cartes vendues, sur lequel se fondent ces estimations, ne reflète cependant qu'imparfaitement son emprise sur le pays. L'adhésion au parti est beaucoup moins une adhésion individuelle à un programme et à une idéologie qu'une adhésion personnelle ou collective à un leader, selon un modèle de relations "patron-client" lui-même à l'origine de la constitution des clans (x) qui dominent la vie partisane. Elle se traduit par une politique de clientèle qui se répercute sur le placement des cartes dont la possession, dans bien des cas, est moins le fruit d'un choix librement consenti que celui d'une contrainte directe ou indirecte, cette pression étant surtout manifeste en milieu rural où l'achat d'une carte tend à être perçu comme un impôt supplémentaire conditionnant l'octroi d'avantages divers.

La vente annuelle de cartes donne lieu à de multiples irrégularités dont les plus fréquentes sont l'achat, par un notable ou un leader local, d'un contingent pour la clientèle qui lui est acquise ou celle qu'il cherche à se constituer et le refus, par les personnalités en place, d'en délivrer à leurs adversaires (xx).

Ces procédés sont d'autant plus courants que la constitution d'une clientèle est à la base de l'investiture parti-

(x) Le clan peut être considéré comme un groupe d'intérêt informel qui, sur le plan politique, réunit des militants autour d'un responsable sur la base d'un lien personnel assorti d'obligations et avantages réciproques.

(xx) "Nous insistons une fois de plus pour que la carte du parti soit vendue à tous les camarades, même aux anciens adversaires qui en manifestent le désir".
Alioune Badara M'Bengue : rapport sur le placement des cart s au Conseil national de l'UPS du 3 janvier 1965

source : Unité Africaine du 7 janvier 1965

sane à laquelle le règlement intérieur du parti subordonne l'accès à des fonctions électives.

La mobilisation réalisée par le parti présente, de ce fait, un caractère essentiellement électoral et a un rythme lié à celui du renouvellement de ses instances et à celui des organes électifs qui leur font pendant sur le plan administratif et politique.
En temps ordinaire, les organes de base de l'UPS ne se manifestent guère et ont une activité des plus réduites, ainsi qu'en témoignent les rapports sur le placement des cartes, faits chaque année devant le Conseil national par son secrétaire politique, ou les déclarations des dirigeants eux-mêmes(x).
Ils retrouvent toute leur vitalité dans le contexte électoral. C'est la sous-section qui désigne les candidats aux élections municipales, la section qui les choisit et présente les postulants à l'assemblée régionale, la coordination départementale qui sélectionne les conseillers régionaux et propose, à son tour, les candidats à la députation dont l'union régionale arrête la liste dans son ressort.
Comme l'a noté François Zuccarelli, "si on désire être dé-

(x) Ainsi, au Conseil national de juillet 1962, le chef de l'Etat déplore que les unités de base du parti ne regroupent souvent "qu'un ou deux responsables à perpétuité", au Bureau politique de 1967 que "beaucoup de comités et de sous-sections n'existent que sur le papier".
Dans l'Unité Africaine du 13 avril 1967, un militant constate lui-même : "Au niveau des villes, existent, le plus souvent, uniquement des comités de femmes, les hommes n'étant organisés qu'à partir de la sous-section dont d'ailleurs la commission administrative seule a une vie normale. Ici et là, à un échelon plus élevé, les sections, commissions de coordination et unions régionales existent bien. Mais elles se contentent de vivoter, ne s'animant réellement que lorsque le Bureau politique lui fait obligation de se saisir d'un problème donné, à moins que ce ne soit en période pré-électorale ou électorale".

puté, il convient de siéger au bureau de la coordination départementale et à l'union régionale ; d'y être connu et soutenu par des partisans qui devront également vous pousser vers les organes nationaux afin d'y mieux défendre vos chances" (33).

Plus que par des considérations doctrinales, la vie du parti se trouve dominée par les luttes que se livrent des clans rivaux pour la conquête des postes de responsabilité et le contrôle des ressources et avantages que permet l'accès à ces postes. Son secrétaire général et les responsables du Bureau politique s'insurgent régulièrement contre cet état de choses et chaque congrès s'accompagne de résolutions pour renforcer sa discipline interne et condamner les luttes de clans et la politique politicienne qui en résulte.

Leur persistance illustre leur difficulté à mobiliser les militants en direction de leurs objectifs. Les problèmes de fonctionnement, auxquels s'est trouvé confronté l'organe officiel du parti, l'Unité Africaine, en fournissent un exemple frappant. Malgré une résolution du 4ème Congrès de 1963 faisant obligation à tous les dirigeants de l'UPS, sous peine d'exclusion, de s'abonner à l'hebdomadaire, malgré une obligation similaire faite depuis le 2ème Congrès de 1960, aux responsables de l'administration centrale et une invitation pressante, dans le même sens, lancée aux cadres régionaux de l'Etat, l'Unité a du cesser de paraitre, en aout 1968, avec un déficit atteignant 25 millions du fait de l'échec des souscriptions obligatoires.

Deux ans plus tard, "Le Soleil", dont l'Etat possède 65% du capital, vient se substituer au quotidien privé, "Dakar-Matin", sans toutefois remplacer l'Unité Africaine dans son rôle de formation et d'information des militants.

Au Congrès de 1972, est décidée sa réapparition avec un rythme mensuel. Elle ne deviendra effective qu'au début de 1975, face à la nécessité de faire pièce au "Démocrate", organe officiel du Parti démocratique sénégalais (PDS),

dont le premier numéro est sorti quelques mois plus tôt.

Depuis 1968, une ouverture du parti en direction des cadres et un renouvellement du personnel des instances dirigeantes ont permis une amélioration de son recrutement et de son fonctionnement au niveau des instances de base.
Les fluctuations de ses effectifs, caractérisées, jusque là, par de brutales flambées en période électorale et des chutes considérables en conjoncture ordinaire, s'atténuent et font place à une croissance régulière et soutenue. Ces résultats sont favorisés par une intervention renforcée du Bureau politique qui fixe le quota des cartes mises en vente dans chaque région et surveille davantage leur placement pour remédier aux insuffisances et aux irrégularités qu'engendrent les luttes de clans. Celles-ci restent vivaces, comme en témoignent les fréquentes interventions des commissaires politiques et la mise sur pied, en cas d'échec de leur médiation, de commissions nationales qui font appel aux plus hauts responsables politiques (x).
Le renforcement du parti par un contrôle accru est encore illustré par la création, en juillet 1974, d'une structure de protection (brigades de vigilance, groupes de dissuasion, comités d'action) qui épaule, à ses différents niveaux, la structure partisane, et vise à la protéger de la contestation héritée de 1968 et des tentatives d'infiltration du PDS et du PAI.
A l'inverse, c'est un effort de formation, de participation et d'animation que traduit le CERES qui s'appuie, dans son action, sur les mouvements de jeunes affiliés au parti

(x) Lors du renouvellement des instances de base en 1972, des commissions nationales ont du être constituées dans les régions du Cap Vert, du Fleuve, de Casamance et du Sénégal oriental.
cf Rapport du secrétaire politique, Magatte Lo, au Conseil national UPS in "Le Soleil", numéro spécial de juillet 1974.

(tournées de conférences des étudiants UPS pendant les vacances universitaires).
Cette politique de participation responsable vise à une meilleure éducation politique des militants et à la substitution de tendances aux clans qui, s'ils peuvent constituer un obstacle à la consolidation d'oligarchies locales, comme l'a souligné François Zuccarelli et comme en témoigne le "turn over" assez important (x) des maires, conseillers régionaux et députés, ne constituent pas précisément une école de démocratie.

(x) En février 1970, lors du renouvellement quinquennal des assemblées municipales (929 sièges) et régionales (269 sièges), 50% des conseillers municipaux et 55% des conseillers régionaux n'ont pas été reconduits dans leurs fonctions.
cf Dakar-Matin du 23 février 1970
En 1975, 27 des 33 maires élus en 1961 ne sont plus en poste.
cf tableau XXV

212 - L'administration et la gestion du développement

Fruit d'un regroupement de forces récent, contesté sur sa droite et sur sa gauche, le parti dominant n'apparait pas, au moment de l'indépendance, susceptible de jouer un rôle-pilote, comme en Guinée ou au Mali, ni surtout de se substituer, dans l'organisation de l'Etat et la mise en oeuvre du développement, à une administration déjà fortement implantée.
De larges emprunts au système français, la variété de ses tâches et les réformes successives, dont elle a été le théatre depuis 1960, font de l'administration sénégalaise une organisation d'une grande complexité. L'évolution de la politique gouvernementale, en ce qui la concerne, peut être caractérisée par plusieurs phases dont la première coincide avec la restructuration du champ administratif légué par la colonisation. Lui fait suite un effort continu de rationalisation qui se traduit, d'abord, par un renforcement de l'intervention du pouvoir central, puis, à partir de 1969, par un double mouvement de déconcentration et de décentralisation, sous le signe de la participation responsable.

2121 - Restructuration du champ administratif

Le rapport général, effectué par l'équipe du R. P. Lebret, sert de plateforme, en 1960, à une réforme administrative qui manifeste la volonté de refonte de l'organisation héritée du colonisateur et le souci de promouvoir une politique volontariste de changements.
A l'ancien découpage territorial en 13 cercles, 27 subdivisions et 135 cantons, se substituent 7 régions, définies comme des pôles de développement, 27 cercles et 86 arrondissements. La création de 34 communes de plein exercice rend caduque la distinction entre communes de plein exercice, mixtes ou de moyen exercice. A la base, subsistent les villages, qui doivent être ultérieurement regroupés en communautés rurales. Les conseils de notables sont rempla-

cés par des conseils de village élus et les chefs de canton deviennent chefs d'arrondissement ou conseillers coutumiers, selon leurs qualifications.
La réforme vise à faire coincider les aires administratives, économiques et politiques et à rapprocher l'administration des administrés par un double effort de déconcentration et de décentralisation. Cette tentative se marque surtout par la création, parallèlement à l'administration classique, d'une administration de développement axée sur la transformation du monde rural et la suppression de l'économie de traite.
Elle repose sur l'implantation d'un réseau de coopératives villageoises et leur encadrement par des organismes spécialisés : centres d'expansion rurale (CER) au niveau de l'arrondissement, centres d'animation rurale (CAR) à l'échelon départemental, centres régionaux d'assistance au développement (CRAD) à celui de la région, office de commercialisation agricole (OCA) au sommet, avec un double monopole dans la commercialisation extérieure des produits agricoles et l'approvisionnement du monde rural en équipements et biens de première nécessité. Une banque, la banque sénégalaise de développement (BSD), complète cet édifice en assurant le financement des campagnes agricoles et la fourniture de crédits et ristournes aux coopératives.
Contrairement à l'option socialiste affichée en matière agricole, les dirigeants adoptent une attitude plus libérale dans les autres secteurs, marquant leur volonté d'intervention par la création d'établissements publics, de sociétés d'Etat ou d'économie mixte dotés d'une large autonomie de gestion et de décision.

Parallèlement à la mise en place de structures nouvelles, ils se préoccupent de promouvoir les responsables capables de les faire fonctionner et, conformément aux recommandations du rapport Lebret, portent leurs efforts en direction de la fonction publique et surtout du monde rural afin d'y

dégager une élite locale susceptible, après avoir été formée et conseillée sur les plans civique et technique, de se livrer, par elle-même, à une action de développement.
La prise en charge progressive des coopératives par des animateurs, issus de la masse paysanne, forme la clé de voûte de cette politique. Elle amorce l'édification d'une société socialiste, l'expansion de la coopération devant conduire, sur un plan horizontal à la transformation des organismes précoopératifs en coopératives et à l'effacement graduel des CRAD, sur un plan vertical à son extension au milieu urbain et à l'ensemble de la société.
L'animation vise à décoloniser les rapports entre la population et l'administration par la création d'une mystique débouchant sur une mobilisation concrète grâce aux animateurs, leaders naturels transformés en "catéchistes du développement" par une action pédagogique appropriée. Elle doit, par sa valeur exemplaire, constituer une expérience originale d'intégration d'un socialisme moderne dans une société de tradition communautaire.
En ce qui concerne la fonction publique, sont posés les premiers jalons d'une politique de formation de personnel de haut niveau capable de prendre la relève des européens en place : envoi d'étudiants et stagiaires dans les grandes écoles, universités ou administrations occidentales et aussi développement des enseignements locaux. A l'université de Dakar, créée en 1957, vient se greffer, en 1960, une école nationale d'administration (ENAS) qui, dans la formation de cadres moyens et supérieurs, va prendre le relais de l'ENFOM et de l'IHEOM dont proviennent une minorité de hauts fonctionnaires en poste dans les cabinets ministériels.

2122 - Rationalisation et centralisation

Les nouvelles structures font l'objet, dès leur mise en place, d'appréciations et suggestions des sociétés d'interven-

tion qui ont aidé à leur naissance (CINAM-SERESA, IRAM, COGERAF), amorçant un double courant d'échange d'informations et de mesures correctives entre les dirigeants et leurs conseillers. Elles se traduisent, dès 1961, par un certain nombre de dispositions visant à un encadrement et à une coordination plus efficaces de l'ensemble du dispositif. Les pouvoirs des gouverneurs et de l'OCA sont renforcés et le plan, auquel est rattaché l'animation rurale, se voit placé sous l'autorité d'un commissaire général, directement relié au président du Conseil.

L'instauration, en 1963, d'un régime présidentiel entraine une concentration des pouvoirs entre les mains du chef de l'Etat et une réorganisation progressive de l'administration dans le sens d'un renforcement de l'autorité de l'Etat qui, dans un souci d'efficacité, étend sa tutelle et son contrôle.

Une fois leurs rangs épurés après la chute de Mamadou Dia, une série de mesures réglementaires et législatives (x) viennent restreindre l'autonomie et accroitre les responsabilités des agents d'autorité : gouverneurs, commandants de cercle, qui deviennent préfets, et chefs d'arrondissement qui doivent être désormais recrutés uniquement parmi les fonctionnaires, ce qui va entrainer la disparition progressive des représentants des chefferies de canton. Pour des raisons politiques et financières, cette tutelle va être particulièrelent stricte à l'égard de la personne et des actes des maires et conseillers municipaux qu'une loi du 30 juin 1966 codifie de façon détaillée (xx).

(x) Après les évènements de décembre 1962, 2 gouverneurs et la moitié des commandants de cercle et maires sont relevés de leurs fonctions et 15 conseils municipaux dissous.-
cf. Journal officiel année 1963

(xx) Au 31 décembre 1965, les dettes des 33 communes atteignaient 800 millions de FCFA.
cf Rapport de politique générale de L. S. Senghor au 7ème Congrès UPS op. cité

Le pouvoir accentue simultanément son emprise sur l'administration de développement. Après avoir, au début de 1963, rappelé le rôle stratégique qui incombe à l'animation rurale, le chef de l'Etat jette un cri d'alarme sur son dérapage sur la pente de la facilité et, aux assises générales du parti en octobre, souligne la nécessité de son organisation. En raison de ses difficultés, de peur aussi qu'elle ne devienne, après l'élimination de Mamadou Dia, un foyer de troubles révolutionnaires, la priorité va être donnée à ses aspects fonctionnels (x).

Une "direction de l'animation et de l'expansion" est créée au ministère du plan et les CER se transforment en cellules polyvalentes d'animation et de coordination des services administratifs et techniques concernés par le développement rural. Le souci d'en améliorer le fonctionnement conduit à la réorganisation des autres structures d'encadrement. La BSD absorbe, en 1964, le Crédit populaire, spécialisé dans l

(x) C'est précisément ce confinement de l'animation dans un rôle technique que redoutait Mamadou Dia, qui déclarait en 1962 : "La coopération ne peut être un mécanisme technocratique et bureaucratique possédant un certain coefficient de rendement et télécommandé de l'extérieur. Elle doit être le lieu élémentaire de prise de responsabilité des hommes dans leurs gestes économiques. Elle ne devra être, dans aucun cas, un simple rouage entre les mains de fonctionnaires, une excroissance de services techniques administratifs".

cf M.DIa : circulaire aux membres du gouvernement
Unité Africaine du 29 mai 1962

Au Conseil national UPS du 3 janvier 1965, L. S. Senghor exprime un point de vue opposé. Après avoir souligné l'absence de techniciens formés et de moyens techniques appropriés au sein de l'animation et de la coopération de 1960 à 1962, il déclare :
"Les agents de la coopération étaient réduits à faire du boyscoutisme, les animateurs de la formation civique et les politiciens naturellement de la politique politicienne..
On est enfin passé de la théorie à la pratique.. de l'éducation tion civique à l'éducation technique".

cf Unité Africaine du 7 janvier 1963

l'aide à la consommation et aux petites entreprises, et devient la Banque nationale de développement (BNDS), avec un potentiel d'action renforcé. Deux ans plus tard, la mauvaise gestion des CRAD entraine leur suppression et leur transformation en agences régionales d'un nouvel organisme, l'Office national de coopération et d'aide au développement (ONCAD), chargé de l'assistance aux agriculteurs (distribution de semences, d'engrais, d'équipements et relais de la BNDS sur le plan financier) en même temps que doté d'un monopole de la commercialisation des produits agricoles sur le territoire national, ce qui provoque la disparition des commerçants privés ou organismes stockeurs (OS). L'année suivante, l'OCA se transforme en OCAS avec la charge de la commercialisation hors du territoire sous la tutelle renforcée du ministre du commerce.

Le même souci d'efficacité, qui pousse l'Etat à réformer l'administration de développement, le conduit à réintroduire le secteur privé dans le domaine agricole.
La culture de l'arachide de bouche est reprise, à partir de 1963, par la Société de développement agricole et industriel de la Casamance (SODAICA) qui associe l'Etat à la CGOT et, dans son secteur d'intervention, a autorité sur tout l'encadrement coopératif (x).
Le lancement, dans le Bassin arachidier, d'une vaste opération de productivité arachide-mil est confié, l'année suivante à une société française, la SATEC, (x) et, en

(x) La SODAICA exerce "toutes les attributions dévolues au CRAD, au CER, à l'OCA et au service de la coopération et, en général, à tous les services et établissements intéressés par la mise en valeur agricole du périmètre". cf Marguerite Camboulives : L'organisation coopérative au Sénégal Paris, 1967 Pedone.

(xx) Financée par la France et la CEE, l'opération SATEC avait pour objectif une croissance de 25% en 3 ans de la production de mil et d'arachide pour compenser l'ajustement des prix sénégalais aux cours mondiaux de l'arachide découlant de la convention de Yaoundé de 1963.

1968, l'Etat participe à la poursuite de cette intervention en formant avec elle une société d'économie mixte, la Société de développement et de vulgarisation agricole (SODEVA). Une autre société française, le BDPA, est chargée d'aménager des périmètres hydro-agricoles et de contribuer à l'action de formation de la SATEC.
Cette association avec des intérêts extérieurs est également poursuivie dans le secteur tertiaire avec la création, en 1965, de la Société nationale de distribution (SONADIS) qui regroupe la Société commerciale de l'ouest africain (SCOA), l'Etat, des sociétés et des commerçants privés.
En même temps qu'il s'associe à l'effort de développement par la création de sociétés d'économie mixte, l'Etat doit renforcer son emprise sur les organismes d'Etat, déjà existants, en raison de leurs difficultés de fonctionnement (x).

Au renforcement général de sa tutelle, s'adjoint celui de ses moyens de contrôle par la création de services spécifiques rattachés au Secrétariat général de la présidence :
Un corps d'inspecteurs généraux d'Etat (IGE), analogue à celui des inspecteurs des affaires administratives coloniaux, est formé en 1964 et chargé de contrôler tous les actes de direction et de gestion administrative des agents publics (xx). Il comprend aujourdhui une quinzaine d'inspecteurs et autant d'adjoints choisis parmi de hauts fonctionnaires, la moitié en provenance de l'assistance technique étrangère.

(x) Au 31 décembre 1965, les dettes des 17 établissements publics s'élevaient à 6503 millions dont 2063 envers l'Etat et 4440 envers les secteurs semi-public et privé.
cf L.S.Senghor : rapport de politique générale au 7ème Congrès UPS op. cité

(xx) Une cour de discipline budgétaire est créée la même année et la Cour suprême se voit dotée d'une 3ème section compétente en matière de comptabilité publique.

Quelques mois plus tard, est créé un bureau Organisation et Méthodes (BOM) auquel est confié l'étude des questions relatives à l'organisation et à la gestion des structures administratives et para-administratives.
S'y ajoute, en 1967, un service du contrôle financier avec pour mission de suivre l'exécution des dépenses de l'Etat et d'en rendre compte au président de la République.

Parallèlement à ces mesures, se poursuit l'effort de formation d'un personnel administratif qualifié. Une réforme de l'ENAS intervient, en 1965, et s'efforce d'attirer les diplômés de l'enseignement vers la fonction publique, en dispensant les titulaires d'une licence du premier cycle de l'école. Placée, depuis 1963, sous l'autorité directe du chef de l'Etat, c'est lui désormais qui arrête la liste des candidats autorisés à concourir et nomme les élèves admis sur titres.
La formation des cadres moyens est encouragée avec la création, en 1963, de l'Ecole nationale d'économie appliquée (ENEA) où se fond le collège coopératif des animateurs ruraux et dont la vocation est de former des cadres techniques agricoles, avec celle, en 1965, du Centre de formation et de perfectionnement administratif (CFPA), axé sur la promotion d'agents subalternes de l'administration générale.

La tutelle et le contrôle du pouvoir central sur l'administration visent à sa rationalisation et à l'amélioration de son fonctionnement mais, au fur et à mesure de leur extension, il apparait tout aussi urgent de favoriser les prises d'initiative et de responsabilité de ses membres.
Au Conseil national de janvier 1967, le chef de l'Etat insiste sur la nécessité d'augmenter le rendement de la fonction publique et annonce la création d'un comité permanent pour son animation. A la session suivante du Conseil, il évoque "les notions de profit et de rentabilité que les Etats communistes eux-mêmes d'Europe sont en train d'accli-

mater" et souhaite les voir introduire dans les établissements publics, sociétés d'Etat, sociétés d'économie mixte et coopératives, par une réforme appropriée.

2123 - Rationalisation et participation responsable

Les évènements de 1968 et leurs séquelles, auxquels se greffe un malaise paysan de plus en plus marqué, conduisent le pouvoir à assouplir sa tutelle (x). Il y est invité par le mémorandum qu'en avril 1969 le club Nation et Développement remet au chef de l'Etat, lui demandant un bilan de l'action des années écoulées et formulant des critiques assorties de suggestions en direction d'une démocratisation du régime par une déconcentration et une décentralisation du pouvoir et une plus grande participation des différentes couches de la population à la marche des affaires du pays.
Ces propositions sont reprises par le président de la République (xx) et font l'objet de discussions approfondies au sein du parti qui, au terme de deux journées d'études, préconise un régime présidentiel décentralisé et rationalisé, avec un premier ministre.
Décidée au 7ème Congrès UPS, cette politique reçoit un début d'application, en février 1970, avec la nomination d'Abdou Diouf comme premier ministre.

(x) Une circulaire de juillet 1968 redonne une certaine initiative aux préfets, les incitant, en particulier, à mieux accueillir les demandes de patronages administratifs des leaders locaux de clans.

(xx) Au Conseil national du 10 mai 1969, le chef de l'Etat déclare ainsi : "J'ai l'impression qu'il nous faut repenser l'organisation de notre politiké, voire de notre Constitution... Il nous faut nous acheminer vers la décentralisation et la déconcentration des pouvoirs pour que chaque sénégalais, au niveau des départements ministériels, des régions, des départements, des communautés rurales, des hameaux, sache prendre ses responsabilités".

cf Dakar-Matin du 12 mai 1969

Elle se poursuit, à partir de 1972, par la mise en place progressive d'une réforme de l'administration régionale et locale qui se fonde sur la participation responsable comme moteur du développement et s'appuie sur une décpncentration du pouvoir exécutif et une décentralisation du pouvoir législatif (x).

Le découpage administratif, inchangé au niveau de la région, du département et de l'arrondissement, est remanié, à l'échelon inférieur, avec la création, à côté des communes urbaines, de communautés rurales regroupant un nombre variable de villages.

Si l'on excepte la base, les fonctions changent plus que les structures. Gouverneurs, préfets et sous-préfets (qui se substituent aux chefs d'arrondissement) (xx), voient leurs pouvoirs et leurs moyens renforcés et leurs fonctions s'orienter vers des tâches de coordination et de relais du pouvoir central. A l'inverse et en raison de leur double qualité de représentants des citoyens et de l'Etat, ce sont des tâches de gestion que se voient confier, parallèlement à leurs fonctions administratives, les maires et présidents de conseils municipaux et ruraux.

A chaque niveau, correspondent des conseils élus (comprenant 2/3 de délégués ordinaires des collectivités locales et 1/3 de représentants des forces économiques et sociales) et il est prévu d'y greffer des comités de développement, cellu-

(x) Préparée par une étude de l'IDET-CEGOS (cf tableau XXVI) et réalisée par le BOM, la réforme est entrée en vigueur, en juillet 1972, dans la région de Thiès, avec un découpage en 31 communautés rurales comprenant chacune de 5000 à 17000 personnes et réunissant de 15 à 118 villages. Elle s'est poursuivie, en 1974, dans le Siné Saloum, avec la création de 76 communautés et doit se continuer, en 1975, dans la région de Diourbel.

(xx) Tous les gouverneurs et préfets sont désormais issus de l'Ecole nationale d'administration (cf tableaux XXVII et XXVIII) et les nouveaux sous-préfets sont recrutés parmi les diplômés de l'ENEA.

les administratives à vocation de conseil technique.
Un organisme de tutelle, le Conseil national de développement des collectivités locales (CNDCL), réalise, au sommet, la coordination interministérielle indispensable.
La réforme tend moins à l'autonomie de la population qu'à son encadrement plus démocratique et à sa participation accrue à la gestion locale, renonçant à faire de la base le ferment révolutionnaire que prévoyait l'animation rurale à ses débuts.

La politique de participation responsable, définie au 7ème Congrès, est également poursuivie au sein de l'administration centrale. Elle entraine une réorganisation des services publics, par la poursuite de l'action d'animation et de contrôle (x), et l'introduction de réformes structurelles visant à leur meilleur fonctionnement.
L'un de ses pôles consiste à défonctionnariser, dans un souci de rentabilité, les établissements publics à caractère industriel et commercial dont plus de la moitié ont un déficit chronique de gestion. Leur tutelle est allégée par une simplification des procédures et une plus grande autonomie de direction, leur contrôle renforcé par la création d'une commission de vérification des comptes.
Un autre de ses pôles vise à introduire les méthodes d'organisation scientifique du travail et à former de véritables managers. Promoteur des méthodes les plus modernes du management, le BOM met en oeuvre, en 1972, un plan triennal de formation et de perfectionnement des fonctionnaires et agents des entreprises publiques et se préoccupe d'une redistribution plus fonctionnelle de leurs effectifs. Dans cet esprit, sont créés, en octobre 1974, un comité permanent de la formation permanente et une direction de cette forma-

(x) Une perte de 5 à 10 milliards de francs CFA est, chaque année, imputable à la fraude.

tion au ministère de l'enseignement supérieur ; il est décidé d'accroitre la mobilité des ministres, ambassadeurs et grands commis et de limiter l'accès à ces fonctions aux personnes de plus de 35 ans.
Là aussi, le souci de rationalisation et d'animation se double d'un contrôle accru : la cour de discipline budgétaire devient, en 1974, une institution permanente et un corps de contrôleurs, les inspecteurs des opérations financières, est créé dans la plupart des ministères.

Les mêmes préoccupations orientent les efforts en direction de l'administration de développement et tendent à la rapprocher de l'administration classique.
A la suite d'un accord avec les huiliers qui, désormais, traitent sur place la totalité de la production arachidière, l'OCAS est dissoute, en septembre 1971, et l'ONCAD restructuré le mois suivant, ses activités de gestion, d'encadrement et d'assistance devenant distinctes les unes des autres (x).
La BNDS voit ses activités cantonnées au secteur primaire tandis que l'Union sénégalaise de banques (USB) les réserve aux secteurs secondaire et tertiaire.
La mise en place de la réforme administrative entraine une extension des activités des CER qui, en plus de leurs activités de formation et d'encadrement, doivent jouer un rôle de "comités de développement" au niveau de l'arrondissement.
Elle entraine aussi, en relation avec la constitution des communautés rurales, une opération de regroupement des coopératives dont le nombre doit être réduit de plus de moitié dans le bassin arachidier (et passer de 900 à 500 et, peut-être 350).

L'association des intérêts étrangers à l'action de l'Etat, dans le domaine agricole, est encouragée et accentuée, tant

(x) La réforme de l'ONCAD a été confiée à la société italienne ITALCONSULT et financée par la BIRD et l'AID.

au niveau des organismes d'assistance technique (SATEC, CFDT..) qu'à celui des firmes privées (BUD, Compagnie sénégalaise sucrière..) et, lors de la dissolution de la SODAICA, en 1973, ce sont la SODEVA, la BUD et des hommes d'affaires qui prennent sa relève.
Elle est surtout développée dans les secteurs secondaire et tertiaire par une politique de création de sociétés d'économie mixte, considérée comme devant lui permettre d'avoir un droit de regard sur l'activité des sociétés en place, de se substituer à l'initiative privée, lorsqu'elle est défaillante, d'obtenir des recettes budgétaires et d'initier les cadres nationaux au management.
Certaines sociétés de ce type (x) ont plus particulièrement pour but de favoriser l'implantation d'une petite et moyenne industrie nationale en facilitant la promotion d'hommes d'affaires autochtones.

Une action de perfectionnement des cadres du secteur privé vient l'épauler, par des stages périodiques organisés par le Centre interprofessionnel de perfectionnement du personnel d'encadrement du Sénégal (CIFPPES), puis par l'Association pour la formation au Sénégal (AFORS) qui lui succède en 1974 (xx).
La formation des agents de l'Etat se poursuit par l'intermédiaire de l'ENEA, du CFPA, de l'Ecole nationale des assistants et éducateurs sociaux (ENAES) et de l'ENAS qui

(x) notamment la Société nationale d'études et de promotion industrielle (SONEPI), la Société nationale d'assistance et de garantie au commerce (SONAGA), la Société financière sénégalaise pour le développement de l'industrie et du tourisme (SOFISEDIT), la Société sénégalaise pour la promotion de l'arachide (SOSEPRA) avec un monopole de la commercialisation de l'huile et des tourteaux.

(xx) Le CIFPPES a formé, jusqu'en 1974, 1900 auditeurs dont 1260 agents de maitrise et techniciens, 340 artisans, industriels et commerçants et 270 dirigeants et cadres supérieurs.

source : Le Soleil du 19 avril 1974

devient, en 1975, l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM) avec la charge de former des magistrats en plus des administrateurs, conseillers des affaires étrangères ou inspecteurs du travail (x).
S'y ajoutent l'école polytechnique de Thiès, dont doit sortir, en 1979, la première promotion d'ingénieurs, et l'université de Dakar dont la majorité des diplômés s'oriente vers la fonction publique (cf tableau XXX).

La mobilisation, en direction du développement, des agents du pouvoir pose le problème des rapports entre le parti et l'administration.
A la fois instrument de définition et de mise en oeuvre de la politique gouvernementale, il est logique que le parti dominant veuille affirmer sa primauté à l'égard des organes administratifs qui doivent lui servir de relais dans l'application de ses décisions.
Hormis le fait que la plupart des dirigeants politiques en proviennent, il en découle une politisation de l'administra-

(x) L'ENEA comprend, depuis 1966, 5 collèges distincts : animation, coopération, aménagement du territoire, planification et statistique. De 1963 à 1972, elle a formé 268 techniciens. La promotion qui est sortie, en 1975, comprend 44 élèves, tous bacheliers. (cf Le Soleil du 24 mars 1972)

Les promotions du CFPA comptent également une cinquantaine d'élèves. De 1965 à 1972, il a formé 219 agents appelés à devenir secrétaires de chancellerie, inspecteurs du contrôle économique, contrôleurs du trésor ou des douanes, greffiers ou secrétaires d'administration.

En ce qui concerne l'ENAS cf tableau XXIX.
Une réforme de l'ENAS, adoptée en 1972, décide l'augmentation de ses effectifs et la formation d'administrateurs du développement en inculquant aux élèves une attitude moins rigide et conformiste, davantage axée sur l'animation et la participation grâce à l'accroissement des stages en cours d'études et la création, en fin de scolarité, d'un post-stage de quelques mois dans les administrations européennes.

tion dont témoignent la résolution du Congrès de 1960, réservant certains postes-clés comme celui de gouverneur à des militants, ou la tendance des responsables à gonfler les échelons subalternes de la hiérarchie administrative (chauffeurs, gardiens, réceptionnistes..) par leur utilisation à des fins de patronage (x).

L'ambiguité des rapports entre le parti et l'administration provient moins cependant de la volonté de domination de l'un sur l'autre que de l'écart entre la ligne d'action officielle de l'UPS et son fonctionnement concret qui s'appuie sur une politique de clientèle dominée par les clans.

C'est une des raisons pour lesquelles le parti, avant les évènements de décembre 1962, se heurte à la réserve de hauts fonctionnaires, attachés à la réalisation du programme de Mamadou Dia, et à celle des animateurs ruraux dont l'action, sur le plan local, conduit à mettre en question l'appareil partisan qui s'y trouve en place.

Après avoir déploré cet état de choses, le chef de l'Etat n'en demande pas moins, en 1963, à tout fonctionnaire, non pas d'être membre de l'UPS, mais d'être fidèle à son programme du gouvernement. Si la mission du parti est, en effet, d'impulser la politique gouvernementale, c'est par le biais de l'administration que celle-ci peut être mise en oeuvre et les impératifs d'une gestion efficace impliquent qu'elle ne débouche pas dans son action sur le terrain politique.

A défaut de pouvoir venir à bout des luttes de clans et de supprimer la politique politicienne pour y substituer une conduite orientée vers le développement, le pouvoir va axer ses efforts sur la neutralisation politique de l'administration de développement et l'amélioration de son fonctionne-

(x) En 1961, plus de 20.000 agents, soit près de la moitié des effectifs de la fonction publique, se situent au niveau le plus bas de la hiérarchie administrative.

cf l'Unité Africaine du 13 février 1962

ment technique. Le même souci lui fait accentuer sa tutelle sur l'ensemble de l'administration et le conduit à une domestication politique croissante des hauts fonctionnaires dont l'adhésion à l'UPS constitue un préalable à la confiance que leur accorde le chef de l'Etat. La carence du parti, lors des évènements de 1968, favorise leur émergence au premier plan. De façon significative, la conférence nationale de l'UPS des 16 et 17 mai 1969, qui amorce un tournant politique important, ne réaffirme la primauté du parti que comme conséquence de la primauté du politique et établit que, si les postes de responsabilité doivent être confiés à des militants, ce ne doit pas être au détriment de la compétence et de l'efficacité.

L'évolution des dernières années concrétise l'infiltration, dans les rouages centraux du gouvernement et du parti, des cadres supérieurs de l'Etat et l'élimination progressive des caciques du parti qui avaient joué un rôle prépondérant au moment de l'indépendance.

Elle illustre la fonctionnarisation croissante du parti dont les leaders tendent moins désormais à provenir de la base, par un franchissement graduel de ses échelons, qu'à entamer leur carrière politique à partir d'une position administrative de premier plan, susceptible de leur procurer rapidement une clientèle sans bloquer le fonctionnement des institutions.

Elle témoigne moins d'un effacement du parti que d'une politisation des hauts fonctionnaires dans le sillage du chef de l'Etat qui institutionnalise ainsi une grande partie de son pouvoir politique dans une administration réputée "neutre" et "soucieuse de technicité et d'efficacité".

22 - La neutralisation et le ralliement de l'opposition

Parallèlement à ses efforts pour transformer le parti et l'administration en instruments efficaces de son action, le pouvoir doit lutter contre les forces centrifuges qui s'exercent à son endroit.
Il le fera sous le couvert du parti dominant dont il tire ses principes d'action et à travers lequel s'incarne sa légitimité comme représentant de l'intérêt général. Le parti aura ainsi pour tâche de neutraliser les courants d'opposition au régime, qu'ils émanent de partis dissidents, des syndicats ou organisations de jeunesse.
Dans cette entreprise, le pouvoir se montre disposé au dialogue. Il n'hésite pas, en cas d'échec, à faire usage de la répression mais préfère, de manière gnérale, recourir à des méthodes de persuasion plus élaborées et moins voyantes pour parvenir à ses fins.

221 - Les partis d'opposition

Bien que le pluripartisme soit exprèssément prévu par la Constitution, les dirigeants estiment que la multiplicité des partis risque de compromettre la réalisation du consensus national et la mobilisation des énergies nécessaires à l'organisation de l'Etat et du développement.
Ils prônent l'instauration non, comme dans les pays totalitaires, d'un parti unique mais d'un parti dominant qui rassemble la nation entière.
Les tentatives de regroupement des formations politiques au sein du BPS en 1957, de l'UPS en 1958, n'ont abouti qu'à une coalition éphémère, rompue par la décision de prôner le "oui" au référendum de septembre 1958. Partisans d'une indépendance immédiate, les éléments progressistes de l'UPS quittent le mouvement pour former le PRA-S où ils sont rejoints par des syndicalistes de l'Union générale des travailleurs d'Afrique noire (UGTAN), des étudiants de l'Union générale

des étudiants de l'Afrique de l'ouest (UGEAO) et une fraction du MJUPS avec son président et plusieurs de ses lieutenants.

Le projet de fédération avec le Soudan entraine, l'année suivante, une défection d'éléments conservateurs de l'UPS et leur regroupement dans un Comité pour la Cinquième République puis, après son interdiction au début de 1959, au sein du PSS. La constitution de la fédération du Mali, en revanche, favorise le ralliement du Mouvement populaire sénégalais (MPS), section locale du Rassemblement démocratique africain (RDA) animée par Doudou Guèye et Gabriel d'Arboussier et d'orientation radicale. Sa dislocation et l'approche des élections municipales et régionales incitent le PSS à réintégrer l'UPS, peu avant que celle-ci ne tienne, en juillet 1960, ses deuxièmes assises. Le MLN (cf supra) prend lui-même la décision de se dissoudre et de rallier le régime.

A la suite des violents incidents qui se produisent en aout à Saint Louis (tentative d'assassinat du gouverneur Daniel Cabou et échauffourées entrainant 11 blessés) à l'occasion des élections municipales, le PAI est dissous et son leader, Mahjmout Diop, arrêté. Quelques mois plus tard, ce sont les élections municipales de Dakar et une élection partielle pour le remplacement d'un député démissionnaire qui provoquent des remous. Evincé, le candidat Amadou Samba Diop forme, avec Cheikh Anta Diop et Boubacar Guèye (x), un nouveau parti d'opposition, le BMS, qui inquiète les dirigeants par l'audience qu'il rencontre et les contacts qu'il noue avec le PRA-S et le PAI clandestin. A l'initiative du chef de l'Etat, des pourparlers sont amorcés, au début de 1962, entre l'UPS, le BMS et le PRA-S mais ils se heurtent à l'intransigeance du président du Conseil et à son refus de tout geste de conciliation.

(x) Candidat concurrent de L.S.Senghor à la tête de la Fédération du Mali et bénéficiant de l'appui de Modibo Keita.

Sa chute permet la reprise des pourparlers et leur ouvre de nouveaux horizons. Dès janvier 1963, le Conseil national de l'UPS donne mandat au Bureau politique "d'entamer le dialogue avec l'opposition légale pour la ramener au sein du parti sur des bases démocratiques". Il aboutit, à la veille des élections législatives de décembre, au ralliement d'une fraction des leaders du BMS et de ceux du PRA-S préalablement regroupés sous l'étiquette du PRA-Rénovation. Le BMS est aussitôt dissous et ses membres hostiles à la fusion rejoignent alors les partisans de Mamadou Dia au sein d'une nouvelle formation, le FNS, tandis que d'autres diaistes (tel le casamançais Ibou Diallo) se rapprochent du PRA orthodoxe.

Fort des ralliements obtenus et de sa victoire aux élections, le pouvoir adopte une attitude plus ferme à l'égard des opposants. Il dissout le FNS en octobre 1964 et condamne, deux mois plus tard, le secrétaire général du PRA-S, Abdoulaye Ly, à deux ans de prison pour avoir signé, lors des élections de 1963, un tract qui, selon les termes de l'accusation, "constituait un appel à la désobéissance de l'armée et une atteinte aux institutions du pays" (x).
Il accentue son action répressive à l'égard du PAI en interdisant les organisations étudiantes qui lui sont favorables, UGEAO et Union générale des étudiants sénégalais (UGES), et en nommant à la tête de la Sûreté nationale un transfuge du PAI.

(x) Dans ce tract, on lit, en particulier, : "Nous prenons à témoin nos frères de l'armée et de la gendarmerie sénégalaise, officiers, sous-officiers et hommes de troupe qui, postés à nos frontières ou debout sur nos chantiers, ne sauraient demeurer indifférents à ce qui se passe à la maison, à ce qui arrive à leurs frères et à leurs soeurs, au devenir de leurs enfants et de leur pays".

cité par D.G. Lavroff in "La République du Sénégal" op.cité p.237

Deux ans plus tard, les négociations officielles reprennent avec le PRA-S et aboutissent à l'accord du 12 juin 1966. A la veille des élections législatives de 1968, le FNS se rallie à son tour. A cette date, l'UPS a donc réussi à intégrer toutes les formations légales de l'opposition. De dominante, elle devient parti unique de fait et ses dirigeants s'emploient à dissuader la création de nouveaux partis concurrents. C'est ainsi qu'un nouveau parti dénommé "Sunugal", dont les statuts sont régulièrement déposés en octobre 1970, ne peut voir le jour devant l'hostilité du pouvoir.

Quatre ans plus tard, néanmoins, se forme, après une période de latence, le Parti démocratique sénégalais (PDS) que son fondateur, l'avocat Abdoulaye Wade, présente comme une tentative de débordement du schéma occidental majorité-opposition et comme un parti de contribution à l'établissement d'une plus grande démocratie (x).
Après s'être montré favorable à sa constitution, le chef de l'Etat franchit un nouveau pas en encourageant, devant le Conseil national de l'UPS de janvier 1976, la création d'un troisième parti de type marxiste-léniniste, ce multipartisme étant présenté comme devant permettre à tous les sénégalais de s'exprimer dans le cadre de leur choix et comme une suite logique de l'entreprise de démocratisation

(x) Ancien secrétaire général du MLN, ancien leader du BMS et candidat malheureux aux élections législatives de 1968, Me Abdoulaye Wade est agrégé de sciences économiques et membre du nouveau bureau directeur du club Nation et Développement.
Selon l'hebdomadaire "Jeune Afrique", la création d'un parti d'opposition au Sénégal aurait été une des conditions posées par le parti socialiste français pour la "reconnaissance" de l'UPS, l'établissement avec lui de liens plus étroits et le soutien de sa candidature à l' Internationale socialiste.
cf Jeune Afrique no649 du 16 juillet 1975

amorcée en 1970 (x).
Cette attitude plus conciliante est également marquée par la décision, prise en avril 1974, de gracier tous les détenus politiques, dont Mamadou Dia, et d'autoriser le retour à Dakar de Mahjmout Diop, leader du PAI, en exil au Mali depuis 14 ans.
L'élargissement à l'opposition de la politique de participation responsable se double d'une accentuation de la tutelle et du contrôle du pouvoir par une définition unilatérale et une réglementation plus stricte de son champ d'action.

Le fil conducteur de son attitude à l'égard des opposants semble ainsi procéder, au fil des années, de sa volonté de consolidation jumelée à celle de l'élargissement de son soutien pour l'accomplissement de ses objectifs. Elles le conduisent à un usage parallèle ou alterné de la répression et de la séduction, à tirer parti du fait que, comme l'UPS, ses formations concurrentes sont généralement des partis d'état-major dominés par des intellectuels et reposant sur une politique de clientèle.
Il est significatif de constater que les accords de fusion avec les partis ralliés, qu'il s'agisse du PSS, du BMS, du PRA-S ou du FNS, en même temps qu'ils s'attardent sur l'attribution de postes de responsabilité aux leaders des mouvements absorbés, ne comportent aucune clause impliquant un changement d'orientation de la politique mise en oeuvre.

(x) A la suite de cette prise de position, d'anciens leaders du PAI et d'autres personnalités comme Cheikh Anta Diop, Me Babacar Niang et le Dr Moustapha Diallo ont entrepris de constituer un nouveau parti, le Rassemblement national démocratique (RND). Refusant une étiquette marxiste-léniniste et ne pouvant se réclamer du "socialisme démocratique" que se réserve l'UPS, ils n'ont pu se voir reconnaitre une existence légale et c'est le PAI qui a recouvré ce droit le 14 aout 1976.
cf Le Monde du 18 aout 1976

Le protocole signé entre le BMS et l'UPS est consacré à l'énumération des charges confiées à ses dirigeants et à la réintégration de ses militants, employés municipaux et chefs de quartier, limogés de leurs fonctions (34).
Le communiqué d'absorption du FNS se borne à constater que "les deux délégations sont convenues de ce que les options de l'UPS dans le domaine politique, économique et social, parce qu'elles ont un caractère évolutif et réaliste, constituent une plateforme permettant de satisfaire plus rapidement les aspirations communes aux masses populaires du Sénégal" (35).
Le communiqué du fusion du PRA-S illustre, lui-même, le fait que le problème crucial porte plus sur les hommes que sur le programme et il n'y est pas fait d'allusion à ses options initiales en faveur d'une collectivisation à grande échelle et d'une distance plus grande à l'égard des puissances impérialistes ou des éléments conservateurs du parti.
Même s'il est exact que les partis d'opposition reposent plus sur des clientèles que sur une plateforme politique spécifique, leur absorption conduit moins à leur intégration qu'à la transposition de leurs divergences et de leurs rivalités au sein du parti dominant, compliquant la politique de participation responsable décidée par le pouvoir.
Peut-être est-ce là l'une des raisons d'un retour à un multipartisme désormais solidement encadré ?

222 - La jeunesse

50% des sénégalais ayant moins de vingt ans, le pouvoir a naturellement tourné ses regards vers la jeunesse, ferment de la nation en devenir.
Le référendum de 1958 et la formation du Mali l'ont coupé de ses organisations les plus représentatives : Conseil de la jeunesse, Fédération des maisons de jeunes, associations d'étudiants, qui se sont massivement prononcées en faveur d'une indépendance immédiate et transformées, sous l'influence du PAI, en foyers d'opposition.
Aussi, indépendamment de ses efforts en matière d'éducation, s'est-il employé à les rallier à sa cause. Il n'a pu le faire que par le truchement du MJUPS. Créé en 1958, celui-ci s'attelle, dès 1960, au noyautage des maisons de jeunes et à la liquidation du Conseil national de la jeunesse mais ne réussit pas à intégrer un certain nombre d'associations d'origine confessionnelle qui proclament leur apolitisme et se rassemblent dans le Groupement des oeuvres nationales d'éducation et de jeunesse (GONEJ) (x).
L'effort d'unification conduit, en 1962, à la création d'une Union nationale de la jeunesse du Sénégal (UNJS) qui rassemble ces associations mais doit maintenir une distinction entre celles qui sont affiliées au parti et celles qui veulent sauvegarder leur autonomie.
En dépit de ses tentatives infructueuses pour monopoliser la représentation de la jeunesse et de ses propres difficultés d'implantation au sein du parti (où il rencontre de fortes réticences de la part des adultes), le MJUPS estime qu'il lui appartient d'en constituer l'avant-garde. Il le proclame à son premier congrès de Dakar, en juillet 1961,

(x) Le GONEJ regroupe le mouvement des éclaireurs, les scouts, les coeurs vaillants et âmes vaillantes, le Conseil protestant de la jeunesse et les membres des centres d'entrainement aux méthodes d'éducation active au Sénégal.

en même temps qu'il vote une motion en faveur de l'africanisation accélérée des cadres et suggère la création d'un monopole d'importation des produits de consommation de base. Au cours d'une journée d'études à Louga, en septembre 1962, il s'élève contre les divisions qui minent le parti et, à l'occasion de son deuxième congrès, qui se tient à Saint Louis, en mars 1964, c'est le chef de l'Etat qui félicite ses militants d'avoir été les premiers à répondre à son appel en faveur de l'animation du parti et de la lutte contre la corruption.

Au corps défendant de certains responsables, le pouvoir se soucie de les associer plus étroitement à la direction et au fonctionnement du parti. Mais ils suscitent l'acrimonie de ceux dont ils s'instituent les censeurs et il leur est rapidement reproché de s'éloigner des organismes de base et de se dérober à leurs tâches d'organisation et d'animation pour une course aux privilèges.

Au Congrès UPS de 1966, est décidée une réforme du mouvement pour le dépolitiser et lui donner une ligne d'action conforme à celle du parti. Cinq de ses anciens dirigeants, membres du Bureau politique, sont chargés de son encadrement et son bureau national est remplacé par un secrétariat de huit membres. Désignés de façon autoritaire, leurs responsables ne parviennent pas à établir un véritable dialogue avec les autres instances du MJUPS et le mouvement sombre dans une torpeur d'où le tireront les évènements de 1968. Sa repolitisation et l'accroissement de son pouvoir de mobilisation vont être un des thèmes de discussion des assises nationales du parti, en mai 1969. Sa réorganisation est décidée au Congrès de décembre et un nouvel encadrement est chargé d'en établir les lignes directrices. Des divergences de vues entre ses membres, qu'aggravent la croissance progressive de leur nombre (qui passe de 5 à 23) entravent leur tâche et la tenue d'assises spéciales du parti est nécessaire pour la faire aboutir en juillet 1971. Le communiqué, qui les clôture, désavoue explicitement les ré-

formes adoptées en 1966 (x) et adopte une série de mesures pour redynamiser le mouvement. Parmi elles, figure une redéfinition des mouvements annexes du MJUPS - les uns intégrés : Fédération des étudiants et Jeunesse féminine du parti, les autres affiliés : Mouvement national des pionniers et Union des étudiants et enseignants en langue arabe - et la création d'une école de cadres du parti.

Parallèlement à l'action du MJUPS, le pouvoir est amené à intervenir dans le milieu étudiant. Une association des étudiants UPS de l'université de Dakar voit le jour en 1961 et prélude la création, l'année suivante, de la FNEUPS dont le but est d'implanter l'étendard du parti à l'université, selon la formule de son secrétaire général, Moustapha Niasse. Elle éprouve des difficultés à obtenir une audience digne de ce nom et, si, actuellement, elle fait état de 400 adhérents, elle n'en regroupait encore que 70 en 1966.
Impuissant à contrecarrer l'influence des organisations étudiantes qui lui sont hostiles, notamment l'UGES et l'UGEAO qui affichent leur sympathie pour le PAI, le pouvoir intervient directement, en interdisant la seconde en novembre 1964 et la première en mars 1965, sous prétexte de

(x) "La conférence nationale, considérant que les anciennes structures du MJUPS avaient effectivement transféré l'ensemble des compétendes du mouvement à l'encadrement national et, par la même occasion, entrainé une relative démobilisation des jeunes du parti, accueillent favorablement les mesures prises et tendant à réorganiser le MJUPS. Considérant le retour à l'autonomie du mouvement et le rajeunissement des instances dirigeantes, la conférence estime que le MJUPS sera désormais efficacement armé pour s'affranchir, une fois pour toutes, de l'influence néfaste des querelles de clans qu'on décèle chez les adultes, pour annihiler toute tentative de responsable politique qui voudrait s'en servir comme tremplin ou bouclier".

cf Compte rendu des assises du renouveau MJUPS
in Le Soleil du 26 juillet 1971

leurs attaques contre le gouvernement. Sous le couvert de cet appui, paut alors se créér, avec le patronage de la FNEUPS, une Union nationale des étudiants sénégalais (UNES) dont l'audience ne s'étend pas plus que celle de la Fédération.

Les organisations dissoutes se reconstituent bientôt sous les sigles d'UDES (Union des étudiants sénégalais) et d'UED (Union des étudiants de Dakar) mais le gouvernement se refuse à les reconnaitre. Y voyant les instigateurs de mai 1968 (en raison de leur appel à la grève générale), il les dissout cependant fin mai. Quelques mois plus tard, il sera amené à négocier avec elles pour associer les étudiants à la réforme de l'université.

L'intermède sera de courte durée et, le 28 mars 1969, l'UDES répète son ordre de grève et de boycott des examens qu'elle ne lèvera qu'en novembre suivant. Elle renouvelle sa consigne en fév ier 1971 et, le 4 mars, elle fait, avec l'UED, l'objet d'un nouveau décret de dissolution.

A l'inverse, la FNEUPS reçoit, six mois plus tard, un satisfecit public à l'occasion d'un de ses symposiums (x). Le pouvoir essaie ainsi de contrebalancer une hostilité étudiante chronique en suscitant, soutenant et accordant ses faveurs (octroi de bourses, perspectives de nomination à des postes de responsabilité (xx)) à une minorité acquise à ses vues. Il y parvient difficilement et semble

(x) Le secrétariat politique de l'UPS "salue le succès incontestable de ce symposium qui marque un tournant décisif dans la lutte que la Fédération des étudiants UPS mène patiemment et courageusement au sein de l'université de Dakar pour l'affirmation et l'illustration de notre idéologie nationale socialiste et démocratique".
source : Le Soleil du 8 octobre 1971

(xx) A l'exception de Amadou N'Déné N'Daw, qui adhère au PRA-S en 1958, et de l'actuel directeur de cabinet du président de la République, les différents secrétaires généraux du MJUPS et de la FNEUPS ont tous accédé à un poste ministériel.
En sens inverse, un communiqué de l'Association des étudiants

s'accomoder, à la longue, d'un état de choses qui lui parait inéluctable, à la condition expresse que l'effervescence étudiante ne vienne pas se propager au sein des autres couches de la population et singulièrement que ses leaders s'abstiennent de toute vélléité de collaboration avec les syndicats.

sénégalais en France (AESF) indique que deux des victimes d'un incident de frontière avec la Guinée Bissau sont d'anciens dirigeants de l'UED, exclus de l'université de Dakar et enrôlés de force dans l'armée sénégalaise.

cf Le Monde du 20 juin 1972

223 - Les syndicats

L'acquisition de leur autonomie vis à vis des centrales européennes (x) s'accompagne d'un rapprochement des syndicats des partis et le regroupement politique qu'amorce le BDS, en juin 1956, entraine le leur en direction d'un front d'action commun. Rassemblés, pour la plupart, au sein de l'UGTAN qui vient de se constituer et prône le "non" au référendum, les syndicats sénégalais, comme les mouvements de jeunes, revendiquent l'indépendance immédiate en 1958. L'échec de leur démarche les conduit à marquer leur hostilité au gouvernement par une série de débrayages qui débouchent, en janvier 1959, sur un ordre e grève générale lancé par la fraction orthodoxe de l'UGTAN qui a éclaté le mois précédent. La détermination des autorités fait avorter cette tentative en même temps qu'elle porte atteinte au crédit de la centrale.

Regroupements et scissions jalonnent l'existence éphémère de la Fédération du Mali, créant une situation confuse que va s'efforcer de clarifier le pouvoir. En janvier 1961, se constitue, à son initiative, une Union générale des travailleurs sénégalais (UGTS) qui se transforme, l'année suivante, en Union nationale des travailleurs sénégalais (UNTS) avec le ralliement de la Confédération des travailleurs chrétiens (CNTC). L'unité est vite rompue et le congrès de l'UNTS de mai 1963 consacre son éclatement en trois branches : UNTS, UGTS, CNTC.

Ces péripéties illustrent la faiblesse des syndicats, depuis leur repli au niveau territorial, et leurs réticences à abandonner leurs anciens clivages et leur ligne revendicative traditionnelle pour se plier aux exigences du pouvoir.

(x) A la CGT se substitue la Confédération générale des travailleurs africains (CGTA) et à la CFTC la Confédération des travailleurs chrétiens (CATC), la première fin 1955, la seconde en juillet 1956.

Le gouvernement multiplie cependant ses efforts en direction d'une unité syndicale indispensable à sa propre unité d'action. Ce souci est au centre des travaux du 4ème Congrès UPS de 1963 (x), à la suite duquel est créé un comité de coordination entre le parti et les syndicats et instituée une représentation syndicale au Conseil économique et social et au Conseil supérieur du plan.
L'unité, commencée avec le ralliement des syndicalistes liés au PRA-R, en 1963, sera finalement réalisée avec celui de la CNTC, liée au PRA-S, en 1967.
Sans méconnaitre le ressentiment accumulé chez les travailleurs devant la dégradation constante de leur niveau de vie, cette absorption d'éléments plus radicaux, jointe au refuge qu'y trouvent certains opposants politiques, n'est sans doute pas étrangère à la grève générale décrétée par l'UNTS en mai 1968. Devant la pression syndicale, en juillet, le gouvernement relève le SMIG de 11%, supprime les zônes de salaires, bloque les prix et ampute des 2/3 le traitement des députés.
Ce premier succès conduit les leaders syndicalistes à vouloir reprendre le relais de l'agitation étudiante en mai 1969. Des débrayages se produisent successivement chez les postiers, dans les compagnies pétrolières et à l'ONCAD mais l'ordre de grève générale, lancé le 12 juin, échoue et pro-

(x) Une résolution finale sur l'orientation syndicale prône la création d'une centrale groupant l'ensemble des travailleurs "qui sont sans conteste, dans leurs 95%, des militants du parti" et proclame "la nécessité absolue pour le mouvement syndical de se reconvertir afin de jouer efficacement le rôle qui lui revient dans la lutte des masses laborieuses pour l'élévation de leur niveau de vie et la conquête de l'indépendance économique".
A ce même congrès, Magatte Lo, secrétaire aux relations avec les syndicats, s'attache à souligner que "l'action revendicative n'a plus de sens lorsque l'Etat est devenu le principal employeur.. Il ne s'agit plus de défendre les travailleurs contre l'Etat étranger.. Il s'agit d'augmenter le revenu national".

source : Unité Africaine du 16 octobre 1963

voque l'éclatement de la centrale. L'un de ses secrétaires généraux, Doudou N'Gom, en démissionne et crée une organisation concurrente, la Confédération nationale des travailleurs sénégalais (CNTS) qui affirme son apolitisme et son soutien au gouvernement. De leur côté, les travailleurs chrétiens décident de reprendre leur liberté d'action.
Cette situation a des répercussions sur le congrès constitutif du Syndicat des enseignants du Sénégal (SES) qui, en juillet, témoigne sa confiance à l'UNTS tandis qu'une minorité exprime sa fidélité au régime et devient la Fédération nationale des enseignants sénégalais (FENES). En aout, c'est au tour du syndicat des cadres de la santé et de l'élevage (SUCSEL) de se scinder en deux, une fraction restant fidèle à l'UNTS qui se voit dissoudre dès la constitution officielle de la CNTS, fin aout.
Le 7ème Congrès UPS décide, à la fin de décembre, son intégration au parti (x).
La nouvelle composition du bureau confédéral de la CNTS, en 1972, illustre les liens étroits qu'elle entretient désormais avec le pouvoir. Dix de ses dirigeants appartiennent à la fois au Comité central et à l'Assemblée et deux d'entre eux sont, en outre, ministres.

A travers la "participation responsable" se voit consacrée la subordination syndicale souhaitée par le pouvoir. Elle a été facilitée par la multiplication des liens organiques et personnels entre responsables syndicaux et politiques depuis 1956. Elle l'a été aussi par la politisation progressive des syndicats, en liaison avec leurs nouvelles responsabilités et le refuge qu'ils ont pu constituer pour une

(x) La CNTS est considérée comme une 8ème région et, à ce titre, représentée à toutes les instances du parti.
Il convient de rappeler que le secrétaire général de l'UPS avait déclaré au Congrès de 1966 que "les syndicats ne seront ni intégrés comme dans les pays totalitaires, ni indépendants comme dans les pays capitalistes". (36)

opposition qui ne pouvait plus se manifester sur un terrain proprement politique (x).
La permanence, derrière une façade formelle de défense des travailleurs, de considérations politiques et politiciennes a accentué la vulnérabilité d'un état-major syndical déjà divisé et permis au pouvoir d'appliquer efficacement une stratégie déjà éprouvée à l'égard des partis d'opposition.
La dissolution, en mars 1973, du SES, lié au PAI et rendu responsable d'une série d'incendies d'établissements scolaires, constitue une des plus récentes illustrations de cette transposition du fait syndical au plan politique.

(x) Le chef de l'Etat, dans une adresse radiodiffusée aux travailleurs, déclarait le 13 juin 1969 : "Depuis trois ans, le syndicalisme sénégalais a dévié en reniant son rôle constitutionnel et sa mission de construction nationale. On s'est mis à prendre des raccourcis syndicaux pour parvenir au pouvoir politique".
cf Marchés Tropicaux du 21 juin 1969

23 - La diversification et le renforcement des appuis

Pour affermir leur autorité et conduire leur politique, les dirigeants essaient d'associer à l'action du parti et de l'administration les segments les plus larges de la population. Pour cela, ils doivent, non seulement réduire les oppositions, mais renforcer leurs appuis en ménageant et consolidant ceux qui leur sont acquis et en recherchant de nouveaux soutiens parmi les groupes et couches sociales dont l'importance grandit.

231 - Les notables traditionnels

Se référant dans son préambule à la Déclaration des Droits de l'homme, la Constitution stipule, dans son article 7, qu' "il n'y a au Sénégal ni sujet, ni privilège de lieu de naissance, de personne ou de famille".
Dégradées et éclipsées par la montée de l'influence des marabouts, les chefferies, que reconnaissait, à l'échelon local, l'autorité coloniale, sont dissoutes en 1960. Les structures sociales traditionnelles n'en restent pas moins ancrées au sein des ethnies constitutives de la population et se marquent aujourdhui par la persistance d'une conscience de caste et d'une vision religieuse du monde (x).

(x) La société traditionnelle Ouolof était divisée en esclaves (Djam) et hommes libres (Guer et Gnegno).
- Formant la caste supérieure, les Guer comprenaient les familles princières (Garmi), les nobles (Diambour) et les hommes du peuple (Badolo).
- Les Gnegno appartenaient à la caste inférieure et comprenaient les artisans : forgerons, bijoutiers, tisserands, tanneurs, artisans du bois (Laobé)etgriots

Avant de se rejoindre au sein de l'UPS, la SFIO et le BDS se sont appuyés, pour étendre leur audience, sur les dirigeants coutumiers et sur les chefs religieux ; le parti dominant, par la suite, s'est conformé à cette ligne de conduite.

Le régime colonial s'appuyant sur les anciennes familles régnantes et sur les autorités religieuses, ce sont souvent des éléments privilégiés qui ont pu poursuivre leurs études et accéder aux responsabilités.

Malgré l'absence de conflits ethniques, dont témoigne la diversité d'origine des agents de l'Etat (cf tableau XIV), les réseaux de relations familiales jouent encore efficacement et le sociologue Ousmane Sylla rapporte que certains ministères sont occupés par des gens de la même famille, venant du même clan et de la même caste (37).

Dans le domaine politique, W. J. Foltz (38) note, au début de 1963, que 76 des 79 députés UPS sont de caste noble et que, sur les trois qui ne le sont pas, deux ont le soutien de chefs religieux, le troisième étant un riche commerçant (x).

I. L. Markovitz, lui-même, constate que l'interview systématique de responsables politiques ou administratifs et d'étudiants montre l'insignifiance de leur appartenance à des castes inférieures (39).

A ces témoignages se greffe celui de Christian Coulon qui, dans une récente étude de la société Toucouleur du Fouta Toro, remarque que son organisation politique obéit toujours aux exigences d'un moule précolonial et que la quasi-totalité des fonctions dirigeantes est encore assumée par les nobles (Torobo et Almamy) dans les systèmes politiques moderne et résiduel (40).

Le préjugé de caste reste particulièrement vif à l'échelon local. En 1960, 77% des chefs d'arrondissement sont d'anciens chefs de canton ou d'anciens adjoints de chefs de canton issus de la noblesse traditionnelle. En 1968, ce pourcentage avoisine encore 50%.

(x) En 1973, le nombre de députés de souche modeste est plus important mais il n'a pas été possible de déterminer leur nombre avec certitude. Par contre, dans le gouvernement en place en 1975, on compte 6 ministres de caste inférieure sur un total de 22.

Quant aux chefs de village, leur nomination, depuis l'indépendance, par le gouverneur sur proposition du préfet, ne fait, de l'avis général des observateurs, qu'entériner une désignation coutumière des populations intéressées.

2311 - Il est possible d'illustrer le poids des structures sociales traditionnelles à partir des Lébous qui, malgré leur petit nombre, jouent un rôle important dans la presqu'île du Cap Vert dont ils sont les premiers habitants(x). Bien que fortement ouolofisés, ils forment une communauté homogène et structurée dont la hiérarchie s'exerce parallèlement à celle officielle.
Dès l'origine, les dirigeants se sont souciés de rallier leurs suffrages et ce n'est pas un hasard si, aux élections législatives de 1951, le colistier de L. S. Senghor est le syndicaliste lébou, Abbas Guèye, et celui de Lamine Guèye un autre lébou, Ousmane Socé Diop.
C'est leur poussée séparatiste qui pousse, au cours de l'hivernage 1957, Mamadou Dia à précipiter le transfert de la capitale de Saint Louis à Dakar.
Le gouvernement s'emploie ensuite à réduire leur suprématie par une réorganisation administrative qui fait de leurs dirigeants des conseillers coutumiers et les place sous l'autorité du gouverneur en leur allouant un traitement de fonctionnaires. Le parti adopte une démarche analogue qui ne sera couronnée de succès que grâce à la détermination du Bureau éxécutif. En juillet 1961, des affrontements sanglants endeuillent la capitale à l'occasion des élections municipales et du remplacement de Me Bonifay à l'Assemblée. L'UPS l'emporte de peu sur la liste de "défense des intérêts de la presqu'île du Cap Vert" et Samba Guèye est élu tandis que son concurrent malheureux, le lébou Ama-

(x) Selon le rapport CINAM-SERESA, les lébous représentent 2% de la population. Selon Paul Mercier, ils constituaient en 1954 15% de la population de l'agglomération dakaroise. (41)

dou Samba Diop, ancien membre de la SFIO, est exclu de l'UPS et forme peu après avec un autre lébou, Cheikh Anta Diop, le BMS.

L'opposition des notables lébous se manifeste, trois ans plus tard, lors de la discussion à l'Assemblée du projet de loi sur le domaine national et ne sera pas étrangère à l'édulcoration de sa portée pratique (x).

Elle ressurgit, en 1967, à propos de l'aménagement de la Médina et, en 1970, lors du décès du grand Sérigne de Dakar et de la désignation de son successeur (xx).

Aujourdhui, les dirigeants se préoccupent toujours d'associer les lébous à leur action. Le président de la République leur accorde de fréquentes audiences (xxx) et assiste

En septembre 1958, la collectivité lébou, par l'intermédiaire de son représentant, le grand Sérigne de Dakar, se prononce en faveur du "oui" au référendum mais demande, au cas où son résultat serait négatif, de ne pas être liée par ce vote et de pouvoir définir librement les nouveaux rapports qui pourraient la lier avec la France dont elle entendra s'associer.
cf Paris-Dakar du 11 septembre 1958
Quatre mois plus tard, elle émet le voeu que le Cap Vert devienne une entité administrative autonome, une "république" dans un ensemble sénégalais.
cf Paris-Dakar du 25 février 1959

(x) Le Cap Vert concentre plus des 2/3 des 15.000 titres fonciers recensés au Sénégal.
Venant nationaliser les terres, la loi sur le domaine national a été votée le 17 juin 1964 mais ses décrets d'application ont permis aux détenteurs de biens fonciers et immobiliers de se faire délivrer un titre consacrant leur propriété sur ces biens.

(xx) Dès le décès d'El Hadj Ibrahima Diop, une assemblée plénière de la collectivité lébou lui désigne comme successeur El Hadj Mamadou Diop. 8 jours plus tard, à l'initiative du parti, sa nomination est récusée et un groupe de dignitaires lébous lui préfère El Hadj Momar Marième Diop, commerçant et transporteur, déjà conseiller municipal, membre du comité directeur de la chambre de commerce et membre du comité directeur du GES.

(xxx) De janvier à octobre 1974, L.S.Senghor a reçu 5 fois El Hadj Momar M.Diop accompagné de dignitaires et notables lébous, 2 fois le conseiller coutumier Yakya Diop et les représentants des jeunes lébous.
source : Le Soleil rubrique ; audiences du chef de l'Etat

chaque année, en compagnie de représentants des principales instances du régime, au grand meeting que tient la collectivité lébou à la Maison du parti. Bien que ces assemblées soient présentées, de part et d'autre, comme des réunions de militants UPS, les lébous y font entendre des revendications spécifiques (x).

A celui de septembre 1972, qui a lieu dans un contexte pré-électoral, le grand Sérigne de Dakar demande la création d'emplois pour les jeunes ainsi qu'une plus grande participation des intellectuels et cadres lébous aux affaires de l'Etat (xx). Il formule les mêmes revendications lors d'une nouvelle rencontre qui a lieu, deux mois plus tard, dans les locaux de l'Assemblée nationale. Renouvelant le serment de fidélité au chef de l'Etat et l'adhésion à sa politique de la collectivité qu'il représente, il lui propose une modification de la Constitution permettant sa réélection sans limite de durée et souhaite, en retour, une concertation plus régulière des notables de sa communauté avec les dirigeants de l'union régionale UPS.

Acceptant le principe de leur rencontre mensuelle avec les responsables politiques du Cap Vert, le chef de l'Etat en-

(x) Le caractère ambivalent de ces rencontres est indirectement souligné par "Le Soleil" : une réunion préparatoire du meeting de 1972, annoncée dans son édition du 20 septembre comme une concertation administrative entre notables lébous (conseillers coutumiers et chefs de quartier) et représentants du Conseil municipal, est commentée le surlendemain comme une réunion préparatoire de l'union régionale UPS. cf Le Soleil des 20 et 22 septembre 1972

(xx) A cette date, le secrétaire général de la présidence de la République et le secrétaire général du gouvernement (qui est aussi président de l'association des jeunes lébous) sont tous deux issus de grandes familles de la noblesse traditionnelle lébou.

Dans les rangs de l'Assemblée nationale élue en janvier 1973, on compte 9 députés lébous, soit environ 10% de ses effectifs.

courage ses interlocuteurs à soutenir et expliquer les initiatives gouvernementales, aussi bien en matière de "déguerpissement" (évacuation des habitants des bidonvilles vers des parcelles assainies situées à la périphérie de la ville) que de lutte contre les "encombrements humains" (évacuation périodique des mendiants, lépreux, marchands ambulants ou "banas banas"..) rendus nécessaires par la politique touristique dont bénéficie l'agglomération dakaroise.

2312 - C'est surtout dans le domaine religieux que l'influence des notables traditionnels conserve une importance de premier plan en raison de l'expansion continue de la religion musulmane à laquelle adhère, aujourdhui, près de 90% de la population. L'Islam sénégalais se caractérise par une organisation en confréries dirigées par des marabouts (x)

(x) De façon schématique, une confrérie rassemble ses fidèles autour d'un chef (Serigne, Tierno ou Khalife) selon une organisation pyramidale, épousant l'organisation administrative, à base de dahiras (cellules regroupant un nombre variable de disciples ou talibés autour d'un marabout).
D'après une estimation de Chailley (42), il y aurait quelques 300 confréries au Sénégal. Les plus importantes dérivent des voies Tidjanyia et Quadriya :
- La confrérie tidjane compte plus d'un million d'adeptes regroupés autour du khalife Abdoul Aziz Sy à Tivaouane et des grands marabouts Ibrahima Niasse à Kaolack et Seydou Nourou Tall à Dakar, chef suprême des Toucouleurs et descendant direct d'El Hadj Omar.
-La confrérie Quadriya, dont le khalife est le mauritanien Cheikh Sidaty Aidara aurait 300.000 membres. La confrérie Bou Kounta, dont le khalife Mamadou Kounta réside à N'Diassane près de Tivaouane, et la confrérie des layènes, dont le khalife est le lébou Seydina Leye Thiaw de Yoff, se rattachent à la même voie et compteraient respectivement 70.000 et 15.000 membres.
En dérive également la confrérie mouride, créée en 1886 à Diourbel par Amadou Bamba, dont le khalife est Abdoul Lahat M'Backé et qui regroupe environ 400.000 fidèles.
sources : F. Zuccarelli : l'UPS op. cité p.317
D. Lavroff : La République du Sénégal op. cité p.67

Les mourides se sont ralliés à Senghor dès 1946 tandis que les tidjanes ont soutenu Lamine Guèye et la SFIO jusqu'en 1951.

et l'attitude des dirigeants à leur endroit est fonction de l'emprise qu'elles exercent sur la population.
L'une d'entre elles, la confrérie mouride, y joint une importance économique de premier plan en magnifiant le travail et contrôlant près de la moitié de la récolte d'arachide.
A l'aube de l'indépendance, la vie politique peut difficilement se comprendre sans cette référence à la hiérarchie maraboutique sur laquelle, après l'avoir initialement combattu, avait déjà choisi de s'appuyer le régime colonial.
L'immixtion des marabouts dans la politique est liée à leur pouvoir réel considérable et à la défense des intérêts qui s'y rattachent.
Leurs prises de position ont un grand poids. Affichant leur volonté de maintenir des relations étroites avec la France avant le référendum de 1958, ils déterminent l'UPS, qui s'apprêtait à prôner une réponse négative, à opter finalement pour le oui. Leur hostilité au projet de Fédération du Mali les conduit à former, le 13 novembre 1958, un Conseil supérieur des chefs religieux, qui réunit El Hadj Falilou M'Backé, Ibrahima Niasse et Seydou Nourou Tall, et à créer, avec l'appui du marabout tidjane Cheikh Ahmet Tidiane Sy et Ibrahima Seydou N'Daw, l'association pour la cinquième République, frappée d'interdiction en janvier 1959.
Après l'approbation de la Constitution du Mali par l'Assemblée législative, le secrétaire général du Conseil supérieur des chefs, Ibrahima Niasse, adresse un télégramme au général de Gaulle pour lui demander qu'ait lieu une approbation populaire de la Constitution. Les autres membres du Conseil se désolidarisent de sa démarche mais il reçoit le soutien de Seydou N'Daw et de Cheikh Tidiane Sy qui créent, quelques jours plus tard, le PSS, favorable à ce que le Sénégal reçoive un statut de département d'outre mer.
Aux préoccupations politiques des leaders religieux se greffent des considérations politiciennes, liées à leurs dissensions internes. C'est ainsi qu'en vertu de la loi coutumière

ouolof qui privilégie l'oncle par rapport au fils ainé, à la mort de son père, Cheikh M'Backé est évincé du khalifat par son oncle Falilou et se résigne mal à cette situation. Lorsque ce dernier apporte son soutien au BDS, il accorde le sien à Lamine Guèye comme il fournit, en 1961, une grande partie de la clientèle du BMS que vient de créer Cheikh Anta Diop, lui-même apparenté aux mourides (x).

L'intervention des marabouts dans la politique est autant due aux sollicitations dont ils sont l'objet qu'à leur propre initiative.
Les grandes cérémonies religieuses annuelles (grand Magal de Touba pour les mourides, grand Gamou de Tivaouane pour les tidjanes) fournissent aux dirigeants, qui ne manquent pas de s'y faire représenter par une importante délégation (xx), l'occasion de célébrer les relations entre l'Etat et

(x) Certaines informations, laissant entendre que Cheikh M'Backé participait, au début de 1976, aux côtés de Cheikh Anta Diop, à la constitution du Rassemblement national démocratique (RND) ont été officiellement démenties par l'intéressé.
cf Le Monde des 19 février et 2 mars 1976

(xx) Cet envoi de délégations ne fait que prolonger une habitude coloniale. On peut constater que leur importance est graduée en fonction de celle de la confrérie et, aux magals de petits marabouts locaux, ne se déplacent guère que le préfet ou son représentant.
Il en va de même pour l'attribution de distinctions honorifiques : alors que les principaux marabouts sont tous grand croix ou commandeurs de l'ordre national, ceux de moindre importance accèdent avec difficulté à la chevalerie.
A l'occasion de la venue du président Pompidou en 1971, un certain nombre de décorations ont été remises aux dirigeants en place mais les grands marabouts n'ont pas été oubliés : Seydou Nourou Tall a été fait grand croix de l'ordre du mérite français, Abdoul Aziz Sy et Abdoul Lahat M'Backé commandeurs et El Hadj Momar Marième Diop officier.
cf JO de la République du Sénégal du 6 février 1971

et les confréries. A diverses reprises, le Magal de Touba a servi de tribune politique pour les gouvernants. C'est là, qu'en aout 1960, Mamadou Dia envisage la possibilité d'une rupture avec le Mali (x). C'est là que, deux ans plus tard, il propose aux dirigeants religieux de débattre du rôle économique et religieux de l'Islam dans le Sénégal moderne (ses adversaires y verront une démarche plus personnelle en faveur de la désignation d'un chef d'Etat musulman).

Le khalife des mourides n'en sera pas moins le premier à apporter son soutien à L. S. Senghor, à la chute du président du Conseil. Les autres marabouts se joindront à lui, comme ils l'avaient déjà fait à la rupture du Mali, s'accomodant mieux d'un régime libéral que d'une Fédération et d'un gouvernement à orientation marxiste.

Par delà les témoignages de satisfaction réciproque que s'adressent officiellement les marabouts et le gouvernement, celui-ci est conduit à monnayer, de façon tangible, le soutien qui lui est apporté, renouant, là aussi, avec la tradition coloniale. Une illustration en est donnée par le khalife des mourides lui-même qui, pour démentir certaines rumeurs de désaccord avec le chef de l'Etat, fait insérer dans le quotidien "Dakar-Matin" du 13 mai 1967 une déclaration qui rappelle l'amitié indissoluble qui le lie au président Senghor :

"Cette amitié, née en 1945, s'est concrétisée, d'un côté par un soutien continu et sans réserve, de l'autre par une politique d'aide et d'assistance de la part du président Senghor à l'adresse du khalife général des mourides et de l'ensemble de la communauté mouride. L'aide à l'achèvement de la mosquée de Touba, la prolongation de la voie ferrée jusqu'à Touba-mosquée, le faisceau de voies de communication modernes qui desservent Touba, l'attribution et la mise en

(x) "Aujourdhui nous sommes devenus libres et indépendants et ce n'est pas pour qu'un autre pays, et surtout un territoire comparable au nôtre, vienne à son tour nous coloniser".

cf Marchés tropicaux no 772 du 27 aout 1962

valeur du vaste ensemble agricole de Touba-Bogo, en sont des exemples parmi tant d'autres".

Inaugurant, en mai 1972, un nouveau forage rendu nécessaire par l'afflux populaire au Magal, le chef de l'Etat précise que cette opération de 140 millions a été financée par le budget national, au titre de l'hydraulique villageoise, et représente le soutien du gouvernement aux mourides, en réponse à leur propre soutien du combat pour le développement. Il s'agit là des avantages les plus ostensibles qui leur sont consentis. S'y ajoutent d'autres privilèges moins voyants qui échappent au régime commun : avances de semences, subventions, exemptions de taxes, crédits à long terme, déclassements forestiers, statuts particuliers en matière de coopératives.. (x)

A la suite de leur soutien dans la crise de 1962 et de la décision d'accroitre la production d'arachide, l'influence politique des marabouts semble se renforcer, comme en témoignent divers indices : En 1963, le président de la République nomme à son cabinet un conseiller aux affaires religieuses, Cheikh Tahirou Doucouré, tandis que le khalife des mourides désigne son représentant officiel auprès des autorités civiles (xx) et que se multiplient ses contacts avec

(x) Les exploitations maraboutiques jouissent d'un statut spécial qui leur permet de bénéficier des prestations offertes aux coopératives (prêts d'engrais, de semences, de matériel, de techniciens d'encadrement..) sans ses contreparties, particulièrement en matière de tutelle.
cf Pierre Laville : Les associations paysannes de type mutualiste et coopératif au Sénégal.
Thèse Toulouse 1967 p.603

(xx) "Le khalife général des mourides, El Hadj Falilou M'Backé, informe le public que, dorénavant, toute personne désireuse d'obtenir de sa part une intervention quelconque auprès des membres du gouvernement, des autorités du secteur privé et semi-privé, des personnalités politiques ainsi que des particuliers, devra s'adresser directement à son représentant officiel, El Hadj Bamba Guèye, attaché de cabinet au ministère des affaires étrangères à Dakar.."
cf Dakar-Matin du 2 décembre 1964
(Ancien écrivain-dactylographe du "Dakar-Niger", A. B. Guè-

le chef de l'Etat par l'intermédiaire de son secrétaire particulier Amadou Dramé M'Backé.
La détérioration de la situation arachidière et du pouvoir d'achat des agriculteurs, à partir de 1966, se répercute sur ces relations et les altère peu à peu (x).
Après le décès, en aout 1968, d'El Hadj Falilou M'Backé, les relations du chef de l'Etat avec son successeur et, de façon plus générale, celles de la hiérarchie mouride avec la hiérarchie gouvernementale et partisane vont devenir moins étroites. Le nouveau khalife a une position moins assurée que son prédécesseur et doit davantage tenir compte du ressentiment des masses rurales. Les hauts fonctionnaires, qui accèdent, à partir de 1969, aux manettes de l'Etat, sont eux-mêmes plus réservés à l'égard des confréries (x).
Les dirigeants regretteront ainsi que les marabouts aient gardé le silence pendant la crise qui a secoué le régime en 1968 et, pour la première fois, laisseront une campagne

ye est, depuis 1959, au cabinet de Doudou Thiam, député-maire de M'Backé et très lié aux mourides).
de 1963 à 1965, Amadou Dramé sera reçu plus d'une cinquantaine de fois par le chef de l'Etat.
cf Dakar-Matin : rubrique : audiences du chef de l'Etat.

(x) Ayant détourné à leur profit les postes de responsabilité dans les coopératives (président, secrétaire, peseur), les marabouts sont de plus en plus tenus, par la population rurale, pour responsables de leurs difficultés de fonctionnement et de leurs problèmes. Conscients de ce danger d'érosion de leur autorité, ils tendent à se dégager du système coopératif et à épouser les revendications paysannes.
cf Guy Rocheteau : Mouridisme et économie de traite
ORSTOM Dakar, février 1975 p.18

(xx) Musulman convaincu, le premier ministre Abdou Diouf est lui-même l'auteur d'un mémoire sur l'Islam et la société ouolof où il ne ménage pas ses critiques à l'encontre de certains marabouts qu'il accuse d'avoir freiné le progrès, favorisé l'obscurantisme et s'être montrés incapables de dépasser leurs intérêts privés.
cf Abdou Diouf : L'Islam et la société ouolof
Paris, 1959 mémoire ENFOM

de presse se développer contre eux (x).
Il n'en demeure pas moins, qu'aujourdhui comme hier, ils ne peuvent se permettre de négliger la puissance et la force de soutien qu'ils représentent et sollicitent toujours leur appui pour l'application de leur politique dans les domaines agricole et administratif (réforme de l'ONCAD, réforme régionale, code de la famille..)
Bien souvent, ce sont eux qui, par leur autorité, permettent la réconciliation de clans opposés au sein du parti. Ce sont vers eux encore que se tournent les personnalités soucieuses de consolider et d'accroitre leur influence.(xx) Comme l'a remarqué Lucy Behrman (43), des officiels gouvernementaux effectuent des visites "de courtoisie régulières à Touba. En 1973, Cheikh Fal, président-directeur général d'Air Afrique a été limogé de son poste après avoir pris des contacts avec les leaders mourides, dans l'espoir, semble-t-il, d'une possible venue au pouvoir.

Tant que l'économie sénégalaise restera tributaire de l'arachide, le gouvernement ne pourra se passer de l'appui des marabouts. Souhaitant que leur action déborde le cadre des communautés religieuses pour s'insérer dans le cadre national, il escompte qu'ils adoptent progressivement une mentalité de managers efficaces. Les marabouts, eux-mêmes, qui, directement ou par leurs représentants, avaient noué

(x) A partir du 22 février 1971, le journaliste Abdou Salam Kane publie dans le quotidien Le Soleil une série d'articles sur la reconversion nécessaire des mentalités où il attaque avec virulence les nouveaux féodaux que constitueraient les marabouts.

(xx) Le grand marabout Cheikh Ahmet Tidiane Sy arrive, en mars 1975, à sceller l'entente entre deux clans rivaux qui s'opposaient à Tivaouane depuis 1967, l'un dirigé par le député-maire Alioune Palla M'Baye, l'autre par le notable El Hadj Abdoulaye Dièye, tous deux importants hommes d'affaires.
cf "Le Soleil" du 3 mars 1975

des liens étroits avec les commerçants traditionnels de l'arachide, tournent de plus en plus leurs regards, depuis la suppression des organismes stockeurs, vers la nouvelle bourgeoisie d'affaires qu'encourage, à présent, le pouvoir et à laquelle appartiennent déjà certains d'entre eux (x).

(x) Une étude des souscripteurs des sociétés qui se sont créées de 1968 à 1975, permet de constater un développement de leur intervention, non seulement dans le secteur immobilier (terrains, logements), le commerce et les transports, mais aussi dans les secteurs en expansion comme la pêche, le tourisme ou l'industrie où on les retrouve aux côtés d'hommes d'affaires influents, de politiciens, de hauts fonctionnaires et même d'officiers supérieurs.

Un marabout originaire de Touba, El Hadj Babacar Kébé, est devenu, ces dernières années, l'un des principaux brasseurs d'affaires sénégalais avec la construction d'immeubles résidentiels et d'hôtels de grand standing. Il préside, depuis 1974, la banque sénégalo-koweitienne dont il a apporté 25% des fonds et dont l'un des buts est de faciliter l'accès au crédit des hommes d'affaires nationaux.
Il met actuellement en place un vaste complexe intégré, avec, en aval de sa chaine hôtelière, des activités de pêche et d'élevage, et, en amont, un hypermarché et un centre commercial de promotion touristique.

232 - Les hommes d'affaires

Au XIXème siècle se constitue, à partir du commerce de l'or, de la gomme puis de l'arachide, un groupement relativement important de commerçants dont près de mille paient patente dans les années 1900. Des raisons économiques et politiques, crack de la gomme et crise de 1929, implantation de maisons de commerce bordelaises et immigration de "petits blancs" et libanais après les deux conflits mondiaux, entrainent leur déclin et leur reconversion dans la fonction publique et la politique (44).
A la veille de l'indépendance, ne subsistent guère que quelques personnalités pratiquant des activités spéculatives et des commerçants cantonnés dans des rôles subalternes que, dès sa création, le BDS va s'employer à rallier à sa cause, en raison de leur influence locale.

2321 - Ces hommes sont conscients d'avoir été écartés des leviers de commande de l'économie et l'obtention de l'indépendance ne manque pas d'éveiller leurs espoirs et la crainte qu'ils ne soient anéantis par l'orientation socialisante du régime.
Leurs revendications s'expriment, dès 1959, par une proposition de résolution que déposent, au bureau de l'Assemblée, douze de leurs représentants à la Chambre.
Elle formule une adhésion nuancée à une planification "correcte et prudente" de l'économie et souhaite la "résurrection d'une classe économique moyenne" qui puisse faire contrepoids à un pouvoir politique jugé envahissant.
Elle incite le gouvernement à promouvoir une réorganisation et une africanisation progressive des circuits commerciaux et réclame son soutien, contre la concurrence étrangère, par l'octroi de crédits et l'adoption de mesures favorables à leur regroupement (x).

(x) cf Africa, 1959 no 11

Eux-mêmes se rassemblent (x), en 1960, sous l'impulsion de l'imprimeur Abdoulaye Diop et du commerçant Lamine N'Diaye, dans deux organismes : l'Union pour la défense des intérêts économiques africains (UDIEA) et la Fédération des groupements économiques africains (FGEA). La nécessité du soutien du gouvernement et le danger de son orientation socialiste, le souhait de collaborer avec les sociétés "traditionnelles" et la peur d'y être maintenus dans une position d'éxécutants, leur propre scission en deux branches rivales les empêchent d'avoir une ligne d'action homogène.

La politique gouvernementale à leur égard n'est pas moins ambivalente et reste dictée par ses préoccupations majeures qui consistent à éliminer la traite en socialisant l'agriculture et à donner la priorité au secteur industriel par une politique de substitution des importations et d'encouragement des investissements étrangers, comme en témoigne le code des investissements de 1962.
Malgré une discrimination entre l'industrie, considérée comme un symbole de développement, et le commerce, qui hérite de la suspicion engendrée par le commerce de traite, les dirigeants souhaitent le développement d'une bourgeoisie nationale capable de se substituer aux capitalistes

(x) Fondés en 1932 par des européens, les premiers syndicats patronaux, Union fédérale des syndicats du commerce, de l'industrie et de l'artisanat d'AOF (UFSYCA) et syndicat patronal de l'ouest africain (SYPAOA), n'ont, jusqu'en 1939, qu'une représentation sénégalaise symbolique. Les restrictions dues à la guerre incitent de nombreux sénégalais à se regrouper et à y adhérer. Le retour à la liberté du commerce, après 1950, entraine leur déclin. Au moment de l'indépendance, seule la chambre de commerce, créée en 1932 et dominée par les sociétés coloniales, conserve quelque activité à côté des puissantes organisations patronales européennes comme l'Union intersyndicale d'entreprises et d'industries (UNISYNDI) et le Syndicat des commerçants importateurs et exportateurs de l'ouest africain (SCIMPEX) créés en 1943.

étrangers. Comme la prise en charge par l'Etat de la commercialisation des produits agricoles a provoqué le retrait des sociétés coloniales avant que les coopératives ne soient susceptibles de les relayer, ils confient la poursuite de leurs activités à des commerçants privés, baptisés organismes stockeurs ou OS pour la collecte de l'arachide, quotataires pour la commercialisation des produits vivriers de base (x), les deux flux de la traite étant désormais distincts.

Comme les commerçants sénégalais, livrés à eux-mêmes, peuvent difficilement remplacer du jour au lendemain les sociétés traditionnelles, ils les encouragent à s'associer avec elles au sein de "sociétés nationales". Sur leur suggestion et dans la crainte d'une nationalisation du circuit de distribution des produits de première nécessité, se forment, de 1960 à 1962, une série de consortiums (xx) et le ministre du commerce envisage la constitution d'un consortium national où les établissements déjà en place joueraient un rôle de direction et de formation d'autochtones appelés à en devenir progressivement les actionnaires et les opérateurs.

Malgré l'affirmation officielle que la socialisation de l'agriculture ne doit pas empêcher la coexistence d'un secteur public et d'un secteur privé en matière industrielle et commerciale, l'inquiétude est vive dans les milieux d'affaires. Elle est alimentée par la division des dirigeants

(x) 1000 OS sont agréés en 1960. Ils ne sont plus que 490 au moment de leur suppression, en 1967. A l'inverse, les quotataires de riz, peu nombreux au départ, voient leur nombre s'accroitre jusqu'à 300 en 1968.

(xx) Les plus importants sont AFRIDEX (CFAO), SOSECOD (SCOA), USECOM (Maurel et Prom, Chavanel, Vezia), SNICS (Sentenac, groupe Dreyfus), SONIC.. Lors de sa constitution, AFRIDEX regroupait 300 commerçants sénégalais, la SOSECOD, 700, la SNICS, 170, la SONIC, 80, les principaux d'entre eux étant actionnaires de plusieurs de ces sociétés.

dont une fraction souhaite une rapide prise en charge par les coopératives de la commercialisation des produits de base. Au début de 1962, sont créées les premières coopératives de consommation au Sénégal oriental, en Casamance et dans la région de Thiès. En juillet, le président du Conseil réaffirme la vocation des coopératives à prendre en charge non seulement le stade de la commercialisation mais aussi celui de la distribution, grâce à un monopole d'importation des marchandises de première nécessité indispensables au monde rural.
Le monde des affaires y voit un désaveu des consortiums et son opinion se conforte dans ce sens lorsque son promoteur, Abdoulaye Fofana, est déchargé de son portefeuille du commerce, lors du remaniement ministériel de novembre. Il sera, le mois suivant, l'un des signataires de la motion de censure du gouvernement à laquelle s'associeront la plupart des représentants à l'Assemblée (9 sur 12) du secteur privé, qu'inquiètent les progrès de l'intervention de l'Etat dans la vie économique (x).

2322 - L'élimination de Mamadou Dia est suivie d'un temps de pause qui permet de dresser un bilan de l'état d'exécution du plan. Son réajustement, à la mi-63, maintient la ligne tracée par l'ancien président du Conseil mais réta-

(x) Leur inquiétude rejoint celle des marabouts menacés par l'extension du mouvement coopératif ou engagés dans l'opération consortium (Cheikh M'Backé et Djili M'Baye notamment) et celle des sociétés commerciales étrangères dont le "Moniteur Africain" se fait l'écho. Dans une série d'articles publiés au début de l'été 1962, il développe une argumentation selon laquelle le secteur privé est le plus apte à concourir aux objectifs de l'Etat, à condition que celui-ci se plie "aux règles du jeu" et, dans "l'intérêt fondamental des consommateurs", ne vienne pas fausser la concurrence.

cf "Le Moniteur Africain" numéro du 30 juin 1962 et suivants
Consacré au Sénégal son éditorial du 22 décembre 1962 s'intitule de façon significative : Retour de la confiance.

blit un climat de coexistence pacifique avec le secteur privé. L'installation du Conseil économique et social, en février 1964, va permettre à leurs représentants (x) de se faire entendre du pouvoir et de dialoguer avec lui. A sa session inaugurale, le chef de l'Etat s'emploie à délimiter les rôles respectifs de la coopération et du secteur privé qui, concuremment aux premières coopératives de consommation, conserve, en zône rurale, l'accès au stade de la distribution.

Conformément à la recommandation, faite au Congrès de Thiès de 1962, d'une socialisation progressive du petit commerce, la création de coopératives de commerçants est encouragée. Une centaine de sociétés de caution mutuelle, appuyées par le Crédit du Sénégal, voient le jour mais n'ont qu'une existence éphémère, du fait de la méfiance réciproque de leurs membres et de leurs difficultés de fonctionnement.

Cet échec, ajouté à celui des consortiums, entraine une carence inquiétante dans l'approvisionnement du monde rural et conduit l'Etat, en 1965, à la disparition de la SOSECOD animée par la SCOA, à s'associer à cette firme avec des commerçants sénégalais dans une société d'économie mixte, la la Société nationale pour l'approvisionnement et la distribution au Sénégal (SONADIS).

Sur les conseils de la COGERAF, il suscite la formation, à raison d'une par région, de nouvelles sociétés de commerçants, à statut coppératif, épaulées par la BNDS sur le plan financier et par la SONADIS sur celui de l'encadrement, qui sont bientôt une quinzaine et regroupent environ 200 commerçants de l'intérieur du pays.

Il accorde parallèlement son patronage et son appui à un petit nombre de sociétés sénégalaises dynamiques comme la CSSE, la SOSECI, la CHAIDIS ou le Consortium africain, lui-même

(x) Sur 45 membres, il compte une douzaine d'hommes d'affaires dont Abdoulaye Diop et Lamine N'Diaye.

dirigé par de grands marabouts mourides.

Les groupements professionnels d'hommes d'affaires continuent d'éprouver des difficultés à faire admettre leur représentativité et à se faire entendre du pouvoir, malgré un catalogue cohérent de revendications que synthétise, en 1963, le deuxième congrès de la FNGEA : renouvellement des chambres de commerce, accès à l'importation, obtention de crédits, création d'un monopole national pour le commerce de détail.. (x).
Ils vont se trouver discrédités par une suite de circonstances défavorables : la société d'études techniques ERTEC, dirigée par le premier président de l'UDIEA, s'effondre en 1963, et, en 1965, c'est au tour du président de la FNGEA, Lamine N'Diaye, d'avoir des démêlés avec la justice à la suite de la déconfiture de la SOSECOD dont il était un des administrateurs.
Mettant à profit l'affaiblissement momentané de la FNGEA, Abdoulaye Diop crée alors, avec de jeunes entrepreneurs dynamiques, la Chambre syndicale du patronat sénégalais (xx). La FNGEA se réforme à son tour et, à son troisième congrès de mars 1966, sénégalise son sigle (FNGES), porte à sa tête Ousmane Seydi, l'un des animateurs de la CSSE également devenu une importante personnalité politique (il est à la fois député et trésorier adjoint del'UPS), et choisit, comme secrétaire général, l'un des principaux animateurs d'AFRIDEX. Le congrès de la Fédération fournit l'occasion au président du Conseil économique, Léon Boissier-Ralun, d'en chapitrer les adhérents. Critiquant la conception d'un Etat-providence et l'affairisme "qui est à l'économique ce qu'est au politique la politique politicienne", il exalte les

(x) Dakar-Matin du 6 novembre 1963

(xx) Sa naissance est saluée comme celle d'une bourgeoisie sénégalaise (Le Moniteur Africain du 20 octobre 1965) et comme la réhabilitation des hommes d'affaires sénégalais (Dakar-Matin du 25 octobre 1965).

qualités d'austérité, de patience, d'ardeur au travail et de compétence technique et déclare que " le capital n'est pas l'essentiel et je crois même qu'au véritable chef d'entreprise il est donné par surcroît" (x).

Allant à l'encontre de leurs voeux en supprimant les OS, le gouvernement va s'employer à satisfaire certaines de leurs revendications en réservant aux nationaux les transports et leur octroyant une préférence dans la passation des marchés de l'Etat, en s'efforçant aussi de redonner vie aux chambres consulaires qui, en prévision de leur renouvellement, sont transformées en 1966 en chambres de commerce, d'industrie et d'artisanat (xx).
A son instigation, s'amorce un processus de réunification de la FNGES et de la Chambre syndicale qui aboutit, le 22 juin 1968, au congrès constitutif de l'Union des groupements économiques sénégalais (UNIGES). Dans son discours inaugural, le nouveau président du Conseil économique, Magatte Lo, déclare aux congressistes que leur mouvement ne doit pas être un groupe de pression mais un facteur d'éducation et de formation ; la résolution finale, présentée par Abdoulaye Diop, qui vient d'être porté à la présidence, dément ce voeu et constitue une véritable charte de doléances de caractère politique. Elle débute par une critique de l'omnipotence de l'assistance technique, doute que le décol-

(x) cf Unité Africaine du 21 avril 1966

(xx) La Chambre de commerce de Dakar, dont le dernier renouvellement remonte à 1954, ne compte, en 1968, que 15 membres en activité (dont 5 sénégalais) sur les 41 élus.
cf Africa no43 1968
Organe de défense des vieux intérêts coloniaux et de leur protection contre la concurrence libanaise (sa charte stipule que les libanais ne peuvent en faire partie), son maintien en sommeil depuis l'indépendance peut s'expliquer par les réticences des maisons traditionnelles et la volonté du pouvoir de ne pas la voir devenir le siège d'un nouveau groupe depression.

lage économique puisse survenir en l'absence d'une appropriation nationale des instruments de production et affirme la volonté des sénégalais "d'assumer leur indépendance économique après la solution apportée à l'indépendance politique".

Y est joint un mémorandum des mesures préconisées : accès au crédit, au commerce de gros et au stade industriel, représentation accrue dans les chambres de commerce, reconversion des OS, réservation aux sénégalais d'origine de l'exercice de certaines professions (x).

Ces revendications sont jugées excessives dans leur teneur et leur formulation par le pouvoir. Dès le lendemain du congrès de l'unité, celle-ci se désagrège avec le retrait d'un groupe d'hommes d'affaires qui, sous la conduite des dirigeants de la CSSE et de la SOSECI, constituent, deux mois plus tard, une nouvelle organisation, le Conseil fédéral des groupements économiques sénégalais (COFEGES) qui se situe dans la ligne gouvernementale (xx).

Les tendances contestataires des hommes d'affaires sont ainsi réduites en même temps que se reproduit le clivage antérieur, l'UNIGES regroupant la plupart des anciens dirigeants de la Chambre syndicale (à l'exception d'Ousmane Seydi), le COFEGES ceux de la FNGES.

Le gouvernement entreprend de les regrouper par une reprise du dialogue. Après une médiation infructueuse de la Chambre de commerce de Dakar, a lieu, le 30 septembre 1968, une confrontation directe des deux groupements, en présence de membres du gouvernement, qui débouche sur la publication d'un communiqué commun, prévoyant un certain nombre de mesures en leur faveur (xxx).

(x) cf Le Moniteur Africain no352 du 27 juin 1968

(xx) Le COFEGES ne veut pas, comme l'UNIGES, "s'attaquer à un domaine qui ressortit aux attributions du gouvernement" et ne souhaite pas davantage en "prétendant aller en guerre contre les structures économiques, prêter le flanc en se montrant partisan au sens politique".
cf Le Moniteur Africain no360 du 22 aout 1968

(xxx) cf Le Moniteur Africain du 10 octobre 1968 no367

2323 - Au cours du premier semestre 1969, la nécessité d'une action de l'Etat en faveur des hommes d'affaires est soulignée par le club Nation et Développement et par la conférence nationale de l'UPS que décide de tenir le chef de l'Etat (x).

La création de la Société nationale de promotion industrielle (SONEPI) et l'imminent renouvellement des chambres consulaires vont déjà dans ce sens et incitent l'UNIGES et le COFEGES à se rassembler sous une étiquette commune et à constituer, en juillet 1969, un bureau paritaire provisoire de fusion, composé de 15 membres de chaque groupement et de 5 représentants du Bureau politique.

Les élections permettent une sénégalisation des postes clés des chambres de commerce et Amadou Sow, directeur de l'USB, devient président de celle de Dakar.

Le souci d'une plus grande participation des nationaux au développement forme la toile de fonds et le thème du 7ème Congrès de l'UPS, qui se tient du 27 au 30 décembre 1969, et, dans son rapport de politique générale, le président Senghor doit faire appel à son talent manoeuvrier pour appuyer les hommes d'affaires en canalisant leurs revendications, pour concilier l'orientation socialiste affichée du régime avec le soutien d'une couche sociale partisane de

(x) Le CND compte parmi ses membres plusieurs hommes d'affaires dont Ousmane Diagne, secrétaire général du COFEGES et directeur du restaurant "Le Baobab" où se déroulent plusieurs diners-débats du club.

Le communiqué final de la Conférence UPS s'attache à lier la promotion des hommes d'affaires à l'orientation socialiste du régime : "La conférence de l'UPS estime que le fait de ne traduire notre option socialiste que dans le seul secteur rural n'est pas un facteur d'harmonie. Elle considère qu'il faut renforcer le rôle de l'Etat dans l'industrialisation du pays et, par dessus tout, mettre tout en oeuvre pour accélérer la promotion industrielle des nationaux..".

cf Dakar-Matin du 20 mai 1969

la libre entreprise et d'une société libérale (x).
Il est décidé de leur apporter une aide dans l'acquisition de connaissances techniques et de capitaux suffisants en même temps qu'est constitué un comité de liaison entre le parti et les groupements qui les représentent.

Le congrès constitutif des Groupements éxonomiques sénégalais (GES) se tient à Dakar, le mois suivant, et porte à sa présidence le PDG de la SOSECI, Ousmane Diagne. Affirmant son soutien indéfectible au chef de l'Etat, le rapport d'orientation de son bureau national provisoire s'inspire du rapport de politique générale du 7ème Congrès, se félicite de la création de la SONEPI et de l'entrée massive des sénégalais dans les chambres consulaires et insiste sur l'indispensable refonte des circuits commerciaux.
Trois mois plus tard, prenant appui sur un mécontentement

(x) A la nationalisation progressive de l'économie réclamée par les hommes d'affaires et les cadres, il substitue les objectifs de défonctionnarisation dans les entreprises publiques et de sénégalisation dans les secteurs industriel et commercial, se référant à la thèse de Galbraith d'un transfert du pouvoir à la technostructure.

"Il s'agit de faire des hommes d'affaires sénégalais des managers : des organisateurs et des gestionnaires qui, peu à peu, nationaliseront, comme c'est naturel à une nation, la majeure partie de l'économie nationale.. Le vrai problème est, laissant les entreprises étrangères travailler sous le régime général et dans le cadre de la loi, de donner aux sénégalais les connaissances techniques et les moyens financiers qui leur permettront de créer des entreprises, surtout de soutenir victorieusement la concurrence étrangère à l'intérieur et à l'extérieur..
Il ne s'agit pas aujourdhui, en 1969-70, de construire une société socialiste intégrale ; il s'agit de nous y acheminer par étapes. Or nous ne pouvons, sans dommage, forcer les étapes et, en particulier, nous passer du préalable que constitue l'expérience d'une bourgeoisie nationale cultivée et compétente et rompue à la gestion des affaires..

cf L.S.Senghor : Rapport de politique générale
7ème Congrès UPS op.cité p.70 et 175

rural de plus en plus manifeste (x), le GES rappellera ses revendications en termes beaucoup moins modérés et, après s'être livré à une violente attaque de la politique gouvernementale en matière agricole (carence de l'ONCAD et de l'OCAS, caractère artificiel et coercitif du système coopératif qui substitue aux anciens traitants "une nouvelle classe de présidents, de peseurs et d'encadreurs", monopole abusif des sociétés fournisseurs d'engrais et de matériel agricole), prône la réinsertion du secteur privé dans la commercialisation de l'arachide. En matière industrielle, il demande une sénégalisation des affaires plutôt que celle des emplois et stigmatise l'attitude restrictive du secteur bancaire étranger, estimant qu'une politique du crédit adaptée aux réalités nationales peut seule permettre l'existence "d'une classe moyenne aisée, d'une bourgeoisie nationale". Une nouvelle rencontre avec le gouvernement, en septembre, leur apporte quelques apaisements en matière de crédit et un Comité national du dialogue est formé entre les représentants du gouvernement et ceux des syndicats patronaux étrangers (UNISYNDI et SCIMPEX) pour étudier les moyens d'arriver à une sénégalisation plus poussée des emplois.(xx) Au cours d'un dîner-débat, organisé, fin 1970, par l'Association des journalistes de la presse étrangère au Sénégal sur les problèmes posés par l'africanisation du secteur

(x) Il se traduit par une grève larvée des livraisons d'arachide et un refus d'achat d'engrais qui semble, dans une large mesure, motivé par le maintien depuis 1967 d'une réduction de 17% du prix d'achat au producteur de l'arachide dont les cours mondiaux ont considérablement augmenté depuis 1968.
cf Le Moniteur Africain no447 du 23 avril 1970

(xx) cf Le Moniteur Africain no450 du 14 mai 1970

L'encours du crédit octroyé aux entrepreneurs sénégalais en 1970 représente moins de 20% du crédit total accordé par les banques commerciales, la BNDS et le Trésor.
cf Banque mondiale : Sénégal : Tradition, diversification et développement économique.
novembre 1974 p.44

privé, Ousmane Diagne confie qu'il ne croit pas à l'africanisation d'une société dont le centre de décision se trouve à Paris, Bordeaux ou Marseille et s'élève contre les méthodes commerciales des libano-syriens (x).

Le gouvernement finit par prendre ombrage de ses déclarations et, en mai 1971, au retour d'un voyage aux Etats-Unis, il est démis de ses fonctions en raison de proclamations qui ont "porté préjudice au mouvement et qui sont de nature à donner une fausse image du Sénégal".
En juin, est formé un nouveau comité provisoire avec pour président Lamine N'Diaye qui adopte une attitude d'expectative tandis que le gouvernement, dans l'adoption de mesures favorables aux hommes d'affaires, tend désormais à choisir comme interlocuteurs privilégiés les chambres de commerce.
Le demi-sommeil des GES se prolonge jusqu'à leur congrès de juillet 1973 qui se tient à la Maison du parti sous la présidence de Babacar Ba, ministre de l'économie et des finances et secrétaire UPS aux affaires économiques.
A travers ce patronage partisan, se manifeste leur allégeance au pouvoir et, dès son élection, leur nouveau président, Momar Sourang (xx), affirme sa complète harmonie de vues avec le programme gouvernemental de soutien des hommes d'affaires. Une réforme des statuts du mouvement est décidée afin d'augmenter son efficience par une décentralisation des responsabilités et un contrôle accru, selon les normes de la participation responsable déjà mise en pratique dans les domaines administratif et politique.

(x) Les GES ont cependant refusé leur collaboration aux dirigeants du Groupement professionnel des commerçants et industriels libanais qui s'est constitué en septembre 1969.
cf Africa no53 1970

(xx) Transporteur et ancien traitant, membre, jusqu'en 1972, du Conseil économique et social et président de la Chambre de commerce du Fleuve.

Ayant mis un terme aux péripéties, qui jalonnent, jusque là, ses rapports avec leurs organismes représentatifs, le gouvernement s'emploie à un double renforcement de l'intervention des hommes d'affaires et de leur encadrement par une série de mesures législatives et réglementaires et la création de sociétés d'intervention spécifiques.
Depuis 1969, la SONEPI a, sur le plan de la formation et de l'assistance, organisé plusieurs stages de perfectionnement de chefs d'entreprise et créé des services de marketing et de productivité, sur celui de l'aide financière constitué un fonds de garantie et mis sur pied une formule de prêt-bail. Son action est renforcée, en 1972, par la Société sénégalaise d'assistance technique et de conseil de gestion (SOSATCO) et, en 1974, par une nouvelle banque de développement mixte, la Société pour le développement touristique et industriel (SOFISEDIT), orientée vers l'octroi de crédits à long et moyen terme.
Dans le domaine commercial, la SONAGA complète l'action de la SONEPI par une intervention analogue.
Sur le plan législatif, une loi du 12 juin 1972 amende le code des investissements et porte encouragement de la petite et moyenne entreprise sénégalaise, faisant bénéficier les petits entrepreneurs nationaux d'avantages jusque là réservés aux gros investisseurs.
Un nouveau système d'autorisation préalable s'efforce de "moraliser" et rationaliser l'exercice des professions industrielles et commerciales et, en avril 1973, une centaine d'hommes d'affaires sélectionnés accède au commerce de gros et à l'importation de certains produits de grande consommation.

Malgré ces efforts, on ne compte encore aujourdhui que cinq cent affaires proprement sénégalaises (cf tableau XXXVIII) ayant dépassé le stade artisanal. Et, à l'exception de quelques unités industrielles comme la société des piles TROPIC, soutenue par la CSSE, ou

les usines de décorticage de la SOSECI (x), elles se situent toutes dans le secteur tertiaire.

(x) On peut également mentionner le syndicat des jardiniers et maraichers de la région du Cap Vert (SYNJAMAR), qui regroupe 250 adhérents, et la pêche industrielle où l'armement sénégalais compte 33 unités (sardiniers, chalutiers, thoniers) sur un total de 139 en 1972.

233 - Les cadres

La mise en place par l'Etat des structures nécessaires à son action, son intervention croissante dans la vie économique et sociale ont pour corollaire une extension du rôle des agents chargés d'animer ces structures et de mettre en oeuvre les décisions liées à leur fonctionnement.
Leurs rapports avec le pouvoir sont fonction des tâches qui leur sont imparties et, au fur et à mesure que celles-ci croissent en importance, ils acquièrent une responsabilité et une autorité accrues qui débouchent sur le terrain politique.
Après avoir été cantonnés dans des rôles de figurants, ils émergent au premier plan lors de l'affaiblissement momentané du régime, en 1968, saisissant l'opportunité qui leur est offerte de s'exprimer par la constitution de clubs et associations où ils se montrent aussi soucieux de restaurer une autorité à laquelle est lié leur sort que de faire prévaloir leurs vues sur la place qu'ils estiment devoir être la leur.

2331 - Gestation et émergence

Encore peu nombreux, les cadres de formation universitaire ou technique ont, au moment de l'indépendance, rapidement accédé à des postes de responsabilité. Contrairement à leurs homologues européens, la plupart se sont engagés sur le plan politique au cours de leurs études. Contrairement aussi aux militants ayant lutté sur place pour l'obtention de l'indépendance, ils n'ont guère été impliqués (x) dans l'imbroglio des joutes ouvertes, compromis et ralliements qui ont

(x) C'est le refus des compromissions avec les notables qui expliquent aussi le retrait du BPS des jeunes intellectuels radicaux en 1958, la formation du PRA-S et le cantonnement dans l'opposition de ceux qui ont adhéré au PAI.

accompagné l'émergence du parti dominant.
Nombreux dans les cabinets ministériels et dans les ministères à caractère technique, ils adhèrent généralement à l'orientation socialiste du régime et participent à la mise en oeuvre de la planification et du mouvement coopératif. Dévoués aux tâches de développement, ils sont peu soucieux d'appartenir à l'UPS, dont les attaches avec les milieux traditionnels leur semblent être un obstacle à l'instauration d'un véritable dialogue entre l'Etat et les populations paysannes.
Les dirigeants du parti, souvent formés de cadres moyens tôt venus à l'engagement politique, leur paraissent également moins aptes aux tâches concrètes issues de l'indépendance qu'ils ne l'avaient été dans la lutte pour son obtention. Aussi, leur éventuelle adhésion au parti manque-t-elle de conviction lorsqu'elle n'est pas dictée par un souci d'opportunisme, état de choses que déplore le secrétaire politique de l'UPS au Congrès de Thiès de 1962 (cf supra).
En 1963, un certain nombre d'entre eux subissent le contrecoup de la chute de Mamadou Dia et sont déchargés de leurs fonctions ou relégués à des postes secondaires.
Beaucoup, restés à l'écart des dissensions partisanes, poursuivent leurs tâches, facilitant la transition entre la direction de l'ancien président du Conseil et celle du président Senghor.

La promotion de jeunes techniciens est également favorisée par le chef de l'Etat à qui elle permet de se concilier une couche de population dont les compétences lui sont indispensables et d'alléger l'emprise des forces partisanes et traditionnelles dont reste tributaire sa victoire sur Mamadou Dia.
Ces agents, quand ils ne souscrivent pas à l'idéologie du président de la République, partagent avec lui un même souci d'efficacité dans la lutte pour le développement et la conception élitiste du pouvoir, en les ancrant dans leur

propre sentiment de supériorité, ne peut, de manière générale, que rencontrer leur approbation.
Par rapport au tissu urbain auquel, dans leur majorité, ils se rattachent, par rapport surtout aux populations rurales repliées sur leurs difficultés, ils constituent un monde à part par leur niveau de vie, leurs occupations et préoccupations. Ils ne s'en sentent pas étrangers mais l'ambiguité de leur situation leur échappe d'autant moins qu'ils se trouvent quotidiennement partagés entre les impératifs traditionnels de solidarité et de communauté et les exigences et séductions d'un mode de vie occidental.
Héritant de la méfiance populaire portée à l'administration coloniale, ils se trouvent bridés, dans leurs ambitions, par un régime présidentiel qui les maintient sous sa tutelle et par une non-intégration au parti qui tend à rester une chasse gardée de cadres moyens, alliés aux notables traditionnels, plus soucieux de leurs privilèges que de la construction d'un Etat orienté vers le développement, plus enclins à se maintenir aux rouages clés qu'à favoriser leur relève.

2332 - Les clubs et la prise de conscience

La montée contestataire de 1968, l'inefficacité du parti à lui faire contrepoids et l'ébranlement de l'autorité du chef de l'Etat qui en résulte suscitent une légitime inquiétude chez les cadres en même temps que leur insatisfaction, alors que beaucoup d'entre eux s'emploient à soutenir le régime, à se voir supplantés, dans ses préoccupations, par les revendications tapageuses des étudiants, syndicalistes et petits fonctionnaires.
Ces facteurs vont contribuer à accélérer chez eux une prise de conscience collective qui trouvera un moyen d'expression privilégié dans la constitution de clubs et associations et sera renforcée par le récent ralliement au régime de cadres qui lui étaient préalablement opposés (BMS, PRA-S, PRA-R et

FNS). L'idée d'un regroupement sous la bannière d'un club n'est d'ailleurs pas une idée nouvelle, tant par l'exemple français de tels rassemblements (club Jean Moulin..) que par la constitution, dès 1965, d'une amicale des administrateurs civils et de l'Association sénégalaise d'études et de recherches juridiques (ASERJ). Créée par un noyau de magistrats afin de participer au développement des sciences juridiques et de mettre le droit à la portée de tous, affichant son apolitisme, l'ASERJ se fait connaître par ce souci de vulgarisation qui la conduit à organiser des conférences et des émissions radiophoniques et à publier, à partir de 1967, une revue sénégalaise du droit.
Ses conférences publiques vont vite déborder le plan juridique et la discussion académique de spécialistes pour devenir, en 1968, le théatre de débats animés sur des sujets tels que la valeur des Constitutions ou celle du parti unique.
Formant un cadre trop étroit pour que s'y expriment les préoccupations de responsables venus d'horizons divers, elle va constituer un précédent utile à la création du club Nation et Développement.

Rassemblement de cadres de niveau élevé (cf tableau I), le club se propose d'intervenir dans tous les domaines qui concernent la nation et son devenir et de jouer un rôle charnière entre l'Etat et la population.
Son ambition s'exprime à travers l'analyse du malaise qui secoue la société sénégalaise et les solutions qu'il préconise pour y remédier.
Mettant en cause l'exercice solitaire du pouvoir par le président de la République, l'incapacité des dirigeants du parti qui forment son entourage et l'exercice insuffisant de la souveraineté nationale, il estime que ces défaillances peuvent être surmontées par une plus grande participation des cadres. Une utilisation plus judicieuse de leurs compétences implique une déconcentration de l'autorité et une décentra-

lisation des responsabilités. Celles-ci réalisées, ils pourront jouer un indispensable rôle de courroie de transmission entre la population et ses dirigeants et être les vecteurs d'une idéologie nationale mobilisatrice, en constituant, par exemple, une cellule de réflexion au sein du parti.

Le chef de l'Etat peut d'autant moins ignorer ce courant d'opinion qu'il émane de ses proches collaborateurs et que le club rencontre chaque jour une audience plus grande, grâce à son ouverture d'esprit et aux conférences qu'il donne dans les principales villes du pays. Il les reprend à son compte et, six semaines après la création du CND, le Bureau politique met sur pied des commissions chargées d'étudier les mutations proposées. Le Conseil national, réuni le 10 mai, en fait l'axe de ses réflexions et conclut à leur nécessité en même temps qu'il décide de convoquer, les 16 et 17 mai à Dakar, une conférence nationale du parti qui aboutit à des conclusions similaires.

Si le club apparait comme une "vitamine de la démocratie" au conseiller personnel de L. S. Senghor, Jean Rous, il rencontre une forte opposition auprès des notables du parti tels l'ancien traitant Théophile James, "auteur" de la motion de censure contre Mamadou Dia, qui lui reproche d'être un club fermé d'intellectuels.

Le bilan du club, que dresse au bout de trois mois l'ancien chef de cabinet de Mamadou Dia, Babacar Ba, témoigne moins d'un constat de réussite que d'une volonté de justification de ses objectifs et ambitions (x).

(x) S'employant à démontrer que le club ne constitue pas une côterie cherchant à concurrencer ou à se substituer à l'UPS, il déclare notamment : "La plupart des membres du CND sont des serviteurs de l'Etat et connaissent parfaitement les limites à ne pas dépasser. Mais, dans les limites permises, ils entendent bien exprimer leur point de vue parce qu'ils se savent tous concernés par le développement du pays".

cf Dakar-Matin du 12 juillet 1969

Son action porte néanmoins ses fruits et, au Congrès de décembre 1969, cinq de ses fondateurs accèdent directement à des responsabilités importantes au sein du Bureau politique. Le secrétaire général de l'UPS peut simultanément se féliciter de l'importance de la participation des cadres à ces assises (facilitée, il est vrai, par la mise en place préalable d'une procédure plus démocratique de placement des cartes) et de leur adhésion à l'idéologie nationale élaborée par le parti.

Dès la mi-69, la pouvoir a encouragé le développement d'autres clubs et associations culturelles. Dans la floraison qui en résulte, on peut distinguer, au niveau des coordinations départementales du parti, la formation de cercles culturels destinés aux militants locaux, en dehors de lui, l'éclosion d'associations exprimant leur soutien au chef de l'Etat : clubs Konrad Ademauer et David Diop, clubs féminins tels que le club L. S. Senghor, le Zonta club ou le club soroptimiste. Mais surtout, alors que le CND, au début de 1970, glisse dans un sommeil au moins apparent, est créé, le 25 aout de la même année, un organisme au service des militants, le CERES (x).
Il est officiellement présenté comme une structure analo-

(x) Le CERES est animé par un comité d'orientation d'une trentaine de membres (dont trois des fondateurs du CND qui ont accédé au Bureau politique). Ayant pour principal objet l'éducation et la formation idéologique des militants UPS, il comprend un groupe d'études politiques et culturelleset un groupe d'études économiques et sociales qui éclateront en 1975 en 5 groupes de réflexion ayant trait à la politique, l'économie, la culture, la jeunesse et les femmes.
Pendant l'été, ses travaux sont relayés par des tournées de conférences organisées par la FNEUPS et le MJUPS.

cf Moustapha Niasse : Jeunesse et Politique, rapport présenté au 8ème Congrès UPS.
numéro spécial du quotidien "Le Soleil" du 17 décembre 1972.
cf également tableau XXXI

gue et complémentaire du CND avec lequel il converge sur le plan de l'action et diverge sur celui de la méthode, ayant principalement un rôle de formation et de résolution de problèmes pratiques. La plupart des conférences du CERES portent sur des sujets similaires à ceux précédemment traités par le CND. Mais l'accent y est mis sur le rôle des militants plus que sur celui des cadres, sur une adhésion àla politique suivie plus que sur sa mise en question, sur une justification de l'idéologie officielle plus que sur son approfondissement. Il substitue un soutien inconditionnel au chef de l'Etat à toute critique constructive, une des raisons immédiates de sa création étant précisément de constituer "une structure d'accueil des militants prédisposés à un rôle positif d'anti-contestation raisonnée".

Sa relève effectuée selon une ligne orthodoxe, le CND reprend ses activités, en 1971, sur de nouvelles bases. Sa réorganisation débouche sur un élargissement de son optique aux problèmes que pose le développement à l'échelon interafricain et international (x). Indépendamment de ses mérites, une telle extension de son champ d'action implique une édulcoration de ses objectifs initiaux et, s'il demeure un terrain de rencontre des cadres, ceux-ci ont désormais moins l'occasion de s'exprimer sur les problèmes spécifiques de l'heure que sur des sujets plus vastes mais d'une actualité moins brûlante.

(x) Depuis lors, ont été invités à s'exprimer à sa tribune des conférenciers aussi divers que Konan Bédié, Jean Daniel, le grand maitre Alfred Zeller, Maurice Druon, Roger Garaudy, Jean Lacroix, André Fontaine, le Dr Adams de l'US-AID, le Pr Merzliakov et le directeur de la revue "Adam".
Il semble que le club continue de se pencher sur les problèmes sénégalais cruciaux mais, sauf exceptions (conférences sur les hommes d'affaires ou sur la sénégalisation des cadres), ses débats ne font plus l'objet de communications publiques.

Le ralliement du club à une attitude plus conformiste à l'égard du pouvoir s'explique sans doute par l'habileté manoeuvrière du président Senghor. Elle résulte aussi de ce qu'il a pu atteindre rapidement un de ses principaux objectifs, celui d'une participation accrue de ses membres aux responsabilités de l'Etat.

2333 - De la reconnaissance à l'intégration

Au fur et à mesure que s'accélère l'émergence de jeunes cadres technocrates et celle des hommes d'affaires, le gouvernement s'appuie davantage sur ces couches techniciennes et s'efforce de promouvoir leurs qualités de managers dans les secteurs public et privé.
De plus en plus axée sur des objectifs concrets et techniques, la politique officielle envisage, en corollaire, la constitution d'une bourgeoisie nationale rompue aux méthodes modernes de gestion et va jusqu'à la considérer comme un jalon indispensable dans la construction d'une société socialiste.

La mise en place d'un axe privilégié entre le Sénégal et la Côte d'Ivoire permet d'offrir un modèle explicite à cette bourgeoisie émergente.
Comme le remarque Habib Thiam, à l'occasion d'une conférence prononcée par le ministre ivoirien de l'économie devant le club Nation et Développement, il existe de nombreuses convergences et similitudes entre le "libéralisme atténué" de la Côte d'Ivoire et le "socialisme atténué" du Sénégal.
Ce rapprochement se concrétise, depuis 1972, par une multiplication des contacts entre dirigeants et cadres des deux pays et se traduit, au plan officiel, par un échange de visites présidentielles ou ministérielles, par l'organisation de rencontres parlementaires, scientifiques ou militaires.
Il se marque aussi par l'instauration de liaisons institutionnelles entre les Conseils économiques, entre les deux

délégations nationales de l'Association des ingénieurs et techniciens africains (AITA), entre le club Nation et Développement et son homologue le club Unité, Dialogue et Développement (UDD). Un club Houphouet-Boigny est constitué à Dakar, un club de l'amitié ivoiro-sénégalaise à Abidjan et une chambre de commerce commune voit le jour en décembre 1973.
S'y ajoutent des liaisons entre les deux partis au pouvoir et leurs associations de jeunesse et, surtout, la mise en place d'une grande Commission mixte, au niveau gouvernemental, avec pour but d'améliorer la coopération entre les deux pays, de favoriser leur concertation sur les grandes questions africaines et internationales et d'instaurer une entente régionale.

Dès sa naissance, le club Nation et Développement a mis au centre de ses préoccupations la nécessité de définir une idéologie nationale axée sur le développement et rendue accessible aux masses par l'entremise des cadres.
Envisagée en termes de technicité accrue et de sénégalisation d'une technostructure considérée comme détentrice du pouvoir économique, cette idéologie se concilie avec le recours aux capitaux et techniques étrangers et la promotion d'hommes d'affaires nationaux.
Cette adhésion au credo libéral a pour conséquence particulière une floraison de filiales d'associations internationales alliant à un apolitisme affiché un idéal de solidarité et de promotion humaine et regroupant des personnalités marquantes des carrières libérales, de l'administration et du monde des affaires. En témoignent la création, en 1971, sous les auspices de la jeune Chambre internationale, d'une jeune Chambre économique dont le président est l'un des responsables de CERES et, en 1973, celle d'une section du club international Richelieu (x).
Parallèlement à ces nouveaux groupements, se manifeste un regain d'activité du Rotary Club et du Lion's Club, créés à

à Dakar en 1939 et 1955 et dont le renouveau est lié à une conjoncture favorable aux hommes d'affaires et à une sénégalisation plus prononcée de leurs dirigeants.

(x) La jeune Chambre économique se donne pour but d'encourager les jeunes à améliorer les conditions économiques et sociales de leur pays par l'apprentissage des responsabilités civiques et l'acquisition de qualités de dirigeants et de les inciter à se faire les propagandistes d'une interdépendance universelle. Elle est aujourdhui jumelée avec la jeune Chambre ivoirienne et a créé plusieurs antennes ou OLM (organisme local membre) à Diourbel, Rufisque et Pikine. Elle projetait fin 1974 de créer une société d'investissement et d'aide au développement (SIAD) d'un capital initial de 10 millions.
Le club Richelieu, au comité d'organisation duquel figuraient le président du Conseil économique et un des dirigeants du CERES, est déjà implanté au Zaire et en Côte d'Ivoire et se donne pour objectif un épanouissement de la personnalité de ses membres par le contact humain.

24 - Les militaires

Les efforts de mobilisation, de ralliement ou de renforcement de leurs appuis, entrepris par les dirigeants, s'étendent aux militaires.
Responsables de l'ordre public, ceux-ci sont, à la fois, les garants et les concurrents les plus directs du pouvoir établi dont ils sont prêts à prendre la relève, en cas de défaillance, comme en témoigne la vague de coups d'Etat qui a déferlé sur le continent africain depuis la période de l'indépendance.
Dès 1960, leur importance est illustrée par la désignation unilatérale, par Modibo Keita, du colonel Soumaré comme chef d'état-major de l'armée du Mali et par la rupture entre les deux Etats-membres de la Fédération qui lui est consécutive.
Alliant des qualités d'organisation, de compétence et d'efficacité, dotée de matériels modernes et de troupes disciplinées, l'armée forme le corps le plus homogène de la nation, celui où la corruption, l'irresponsabilité, le népotisme et les luttes de clans peuvent le plus difficilement se développer. Ses officiers, au nombre d'environ deux cent cinquante, ont presque tous été formés et encadrés par l'ancienne métropole coloniale (x).

(x) En 1974, 170 stagiaires sont en formation en France et 1900 officiers et sous-officiers y ont été formés depuis 1961. A la même date, se trouvent au Sénégal, au titre de l'assistance technique, 40 officiers et sous-officiers français (contre 450 en 1961).
cf Le Monde du 26 mars 1974

En 1970, l'armée sénégalaise comprend 5850 hommes dont 5500 pour l'armée de terre, répartis entre 4 bataillons d'infanterie de 5 compagnies chacun, 2 compagnies de parachutistes, 2 compagnies de commandos et un escadron de reconnaissance, les effectifs de la marine et de l'armée de l'air s'élevant respectivement à 150 et 200 hommes.
Les forces de gendarmerie regroupent 1600 hommes, répartis entre une légion mobile et une légion territoriale.

cf L'Afrique noire de A à Z Paris, 1971 Ediafric

Elle ne manifeste guère de vélléités de prendre le pouvoir, fin 1962, lors de l'épreuve de force entre L. S. Senghor et Mamadou Dia, à ceci près qu'elle se trouve partagée entre un soutien au président du Conseil, responsable de la défense et de la sécurité du territoire (et ayant, à ce titre, sous ses ordres la garde républicaine et la gendarmerie), et au président de la République, chef suprême de l'ensemble des forces armées.

A l'aide de Gabriel d'Arboussier, le chef de l'Etat s'emploie à démontrer aux autorités militaires que la légalité est de son côté et obtient leur ralliement, à l'exception de la garde républicaine, basée à Thiès, que les parachutistes stoppent à quelques kilomètres de Dakar. En raison de son attitude incertaine et de ses liens avec Mamadou Dia, le général Fall est relevé de ses fonctions de chef d'état-major et remplacé par son adjoint, le colonel Diallo, sous l'autorité d'un ministre des forces armées.

Depuis lors, l'armée s'est révélée un collaborateur loyal du pouvoir établi et on la retrouve, avec son chef, du côté de la légalité, tant à l'occasion des émeutes qui accompagnent les élections législatives de 1963 et provoquent seize morts et une quarantaine de blessés graves que lors des troubles du printemps 1968. Le ferme soutien qu'apporte alors le général Diallo au chef de l'Etat entraine un renforcement de ses prérogatives. En plus de ses fonctions de chef d'état-major et de commandant en chef des forces armées, il se voit confier le haut commandement de la gendarmeroe et, par suite de la suppression du ministère des forces armées, dépend directement du chef de l'Etat.

Le retour progressif au calme permet aux autorités civiles de raffermir leur autorité. En juin 1972, à la faveur du départ à la retraite du général Diallo, le ministère des forces armées est rétabli et confié, de façon significative, au secrétaire politique de l'UPS, Magatte Lo, qui a sous son autorité directe l'état-major de l'armée nationale et la direction de la gendarmerie.

Cette évolution, conforme au processus de déconcentration et de décentralisation du régime, n'altère en rien les prérogatives du chef de l'Etat, désormais secondé dans ses fonctions de chef suprême des forces armées par un inspecteur général et un chef d'état-major particulier, chargé de prendre les décisions du domaine de leur emploi.
Les responsabilités du général Diallo, éclatées en plusieurs directions distinctes, sont confiées à des militaires proches du chef de l'Etat qui, comme la majorité des nouveaux responsables gouvernementaux, appartiennent à une génération de techniciens formés depuis l'indépendance (x). Leurs pouvoirs sont accrus en 1974, à la suite du renouvellement des accords de défense franco-sénégalais. Le chef d'état-major de l'armée nationale devient chef d'état-major de l'ensemble des forces armées et le directeur de la gendarmerie se voit adjoindre la justice militaire. Cette extension de leurs compétences réduit le rôle de l'inspecteur général des forces armées, le colonel Amadou Bélal Ly. Comme il en conçoit quelque ressentiment, il est remplacé à son poste par le lieutenant-colonel Ameth Fall et nommé ambassadeur à Bangui.

Fidèle auxiliaire de l'armée métropolitaine jusqu'à l'indépendance et ayant reçu en héritage des fonctions de police et de sécurité, l'armée sénégalaise a d'abord pour mission

(x) Agés d'une quarantaine d'années et formés en métropole, tous ces officiers ont apporté un soutien décisif au chef de l'Etat en décembre 1962. L'inspecteur général des forces armées, Amadou Bélal Ly, était alors aide de camp du président de la République et le chef d'état-major, Idrissa Fall, attaché à son cabinet. Ameth Fall, le chef d'état-major particulier du président, était, à la même époque, directeur de la gendarmerie et avait pour adjoint son nouveau directeur, Waly Faye.

d'assurer le respect de la loi et de l'ordre public (x).
A la chute de Mamadou Dia, le pouvoir s'emploie à développer son potentiel militaire et à la mobiliser en direction du développement (xx). Les militaires participent à des travaux d'amélioration de l'infrastructure économique : construction de routes, de ponts, de digues, de terrains d'aviation, encadrement de jeunes pionniers dans des chantiers ruraux ou encore, tout récemment, aménagement de pistes cotonnières pour désenclaver le Sénégal oriental.
Leurs compétences, jumelées à leur autorité et leur sens de l'organisation, leur valent d'être affectés à des postes de responsabilité civile en cas de défaillance des autorités responsables : administration pénitentiaire, régie des transports et, encore aujourdhui, direction d'établissements publics comme l'hôpital Le Dantec à Dakar.
Les nécessités du maintien de l'ordre public dans les régions périphériques et frontalières (Sénégal oriental et Casamance) les ont aussi conduit à se substituer aux auto-

(x) Cette vocation se traduit dans la répartition de ses effectifs. Dans les années qui suivent l'indépendance, les forces de police et de sécurité sont largement majoritaires. En 1966, elles représentent plus de 4000 hommes contre 2700 aux troupes régulières (source : Africa no38 1966)
En 1974, elles ne constituent plus que le 1/5ème des forces militaires.

(xx) Dans son message à la nation du 4 avril 1970, le chef de l'Etat lui réitère sa confiance et rappelle la diversité de ses tâches : "Par delà son rôle militaire, nous avons, depuis les débuts de la 2ème République, demandé à l'armée nationale de jouer un plus grand rôle dans la réalisation du plan national de développement économique et social. A cause de ses moyens techniques et matériels, je songe au génie, mais encore plus à cause de son esprit civique. C'est ainsi que, dans ses nouvelles fonctions d'encadrement, l'armée nous a apporté une aide efficace dans des domaines aussi divers que le transport urbain et la santé, la formation professionnelle et la douane".

cf Dakar-Matin du 5 avril 1970

rités régulières à la tête de plusieurs départements (x). C'est surtout le cas de 1968 à 1972, en raison de l'affaiblissement du pouvoir central et d'incidents le long des frontières guinéennes. La gouvernance de Casamance est, elle-même, dirigée par le lieutenant-colonel Amadou Bélal Ly de décembre 1970 à juin 1972.
Avec la redéfinition des relations franco-sénégalaises (xx), las tâches, qui lui sont imparties, sont appelées à connaitre un nouveau développement et les crédits, qui lui sont affectés, sont passés de 12 à 15% du budget général et doivent encore augmenter dans les années à venir. Le gouvernement projette d'accroitre son intervention dans le développement et dans l'enseignement où, déjà, 2000 recrues recoivent, chaque année, une formation professionnelle de caractère technique. Soucieux d'assurer lui-même sa défense, il envisage surtout de se doter d'une "force de dissuasion", par le renforcement de son potentiel militaire en matière d'armement et de matériel et par l'acquisition de nouveaux navires et aéronefs lui permettant de mieux assurer la protection de ses eaux territoriales qui viennent d'être portées à 150 milles marins.

Si le soutien de l'armée au régime ne s'est pas démenti depuis l'indépendance, les difficultés qu'il a traversées ont suscité chez elle certains flottements.

(x) En 1970, six officiers assurent les fonctions de préfet de département, malgré les réticences exprimées par l'Amicale des administrateurs civils.
cf tableau XXVIII

(xx) Conformément aux accords du 29 mars 1974, les forces françaises stationnées au Sénégal ne représentent plus que 1300 hommes environ répartis entre un bataillon d'infanterie de marine, 2 compagnies motorisées et 2 pelotons d'automitrailleuses légères.
source : Le Monde diplomatique de décembre 1975

L'arsenal de Dakar est devenu une société d'économie mixte gérée par la France et le Sénégal, conformément à ces mêmes accords.

Peu après la dislocation de la Fédération du Mali, un dépôt d'armes est découvert près de la frontière malienne et le sous-lieutenant Momar Gary, qui faisait office de commandant de cercle à Kédougou, est relevé de ses fonctions. Les évènements de décembre 1962 sont à l'origine d'une tentative d'assassinat du chef de l'Etat lors de la célébration de la Tabaski, en mars 1967, à la grande mosquée de Dakar et cinq officiers, partisans de Mamadou Dia dont son ancien chef de cabinet militaire, sont arrêtés. Un autre complot est éventé, au début de 1969, avec pour instigateur le commandant Faustin Péreira qui, à la tête du groupement parachutiste, a joué un rôle déterminant dans l'échec de Mamadou Dia mais qui, en raison de son hostilité à la nomination du colonel Diallo comme chef d'état-major, a ensuite été éloigné à Washington, comme attaché militaire, avant d'être mis en retraite anticipée.

Formées par l'ancienne métropole coloniale et tenant leurs positions des dirigeants qui ont reçu d'elle leur pouvoir, les autorités militaires en partagent les objectifs et les intérêts. Prêtes à suppléer au pouvoir établi, en cas de défaillance de sa part, elles n'ont eu, jusqu'à présent, aucune raison particulière de le faire, dans la mesure où, depuis l'indépendance, celui-ci assure le fonctionnement des institutions en place et reste un interlocuteur crédible pour les représentants du capital étranger.

CHAPITRE III
LES DIRIGEANTS ET LA REALITE DES CHANGEMENTS
ESSAI D'APPRECIATION

Depuis l'indépendance, les dirigeants assument la responsabilité d'une politique orientée vers la construction de la nation et son développement économique et social. Elle les conduit à promouvoir des transformations sur le plan des structures, des institutions et des comportements et les confronte aux problèmes que soulève leur mise en oeuvre. L'appréciation de leur action pousse moins à s'interroger sur l'amplitude des changements, qui se sont opérés sous leur égide, que sur la signification qu'ils ont pu revêtir en quelque quinze ans. Il convient pour cela de les replacer dans le cadre explicite que définit l'idéologie officielle et de considérer dans quelle mesure les tactiques circonstancielles, qui, à l'arrière plan, en constituent la trame concrète, se conforment ou transforment la stratégie invoquée.

Leur interprétation doit être, elle-même, complétée par la prise en compte des facteurs et contraintes externes qui pèsent sur leur action, en limitent le champ d'exercice et en infléchissent le cours.

31 - Appréciation de l'action des dirigeants

L'appréciation de l'action des dirigeants est subordonnée à un examen d'ensemble de leur intervention, susceptible d'en mettre en évidence les ressorts fondamentaux et de faire la part de ce qui procède d'une politique délibérée ou résulte d'une adaptation aux circonstances sous le masque d'une volonté justificatrice.

311 - La ligne officielle de leur action

Pour atteindre leurs objectifs et justifier leur action, les dirigeants s'appuient sur une idéologie (x) qui, comme celle de la plupart des pays africains, se réclame du socialisme et s'oriente vers le développement et l'édification de la nation.
Progressivement élaborée par Leopold Sédar Senghor - et, jusqu'en 1963, par Mamadou Dia - la "voie sénégalaise" forme le corps de doctrine du parti dominant et se présente comme une sorte de syncrétisme qui combine des éléments spécifiquement africains, la négritude, et des apports empruntés au marxisme-léninisme, à Teilhard de Chardin ou à Emmanuel Mounier. Refusant le matérialisme athée et l'individualisme du monde occidental, elle s'efforce de promouvoir un socialisme qui soit un dépassement du marxisme et du capitalisme et concilie l'humanisme négro-africain et

(x) Est ici retenue la définition de l'idéologie proposée par Louis Althusser :
"Une idéologie est un système (possédant sa logique et sa rigueur propres) de représentations (images, mythes, idées ou concepts selon les cas) doué d'une existence et d'un rôle historique au sein d'une société donnée. Sans entrer dans les rapports d'une science à son passé (idéologique), disons que l'idéologie, comme système de représentations, se distingue de la science en ce que la fonction pratico-sociale l'emporte en elle sur la fonction théorique (ou fonction de connaissance) ". (45)

les techniques modernes de l'Occident. Elle correspond plus à un état d'esprit qu'à un ensemble de propositions dogmatiques et se veut plus une méthode souple de gouvernement que l'application stricte d'un credo figé (x). Un certain nombre d'idées directrices lui donnent sa coloration propre et son pragmatisme lui permet de s'adapter aux circonstances en tirant argument des courants d'idées les plus divers.

3111 - Dans un premier temps, elle met au centre de ses préoccupations la réalisation d'une société communautaire, éloignée des sociétés collectivistes totalitaires et des sociétés capitalistes, individualistes et divisées en classes. Elle s'efforce, pour cela, de mobiliser l'ensemble de la population en direction du développement :
Le plan est présenté comme l'oeuvre collective du peuple tout entier. La réorganisation administrative vise à faire coincider les aires administratives, politiques, économiques et sociales. L'animation rurale et le mouvement coopératif doivent associer, de la façon la plus démocratique, les efforts des fonctionnaires et ceux des couches populaires. Le parti, enfin, a pour vocation de faire la charnière entre les uns et les autres par une présence à tous les niveaux et une représentativité qui le qualifie dans son rôle de guide.

Les difficultés que rencontre la mise en oeuvre de cette politique entrainent, à partir de 1963, une atténuation de

(x) Lors d'un colloque sur les politiques de développement, et les voies africaines du socialisme, qui s'est tenu à Dakar en décembre 1962, L.S.Senghor précise ainsi :
"Le socialisme pour nous n'est rien d'autre que l'organisation rationnelle de la société humaine considérée dans sa totalité selon les méthodes les plus scientifiques, les plus modernes, les plus efficaces".
cf l'Unité Africaine du 12 décembre 1962 no27

son ambition première et sa réorientation en direction d'objectifs plus concrets. L'accent se déplace du développement, qui reste l'objectif ultime, vers la croissanxe économique qui le conditionne et exige une technicité accrue. Il est moins question de faire appel à la base, enserrée dans ses liens traditionnels et ses préoccupations immédiates, que de recourir aux intellectuels en favorisant chez eux l'apprentissage des techniques les plus efficaces. Ce changement d'optique s'accompagne d'une nouvelle image du capitalisme qui n'est plus une menace depuis qu'à la lutte des classes s'est substitué le dialogue de groupes technico-professionnels et qu'à un système d'exploitation a fait place un système orienté vers la croissance.
La coloration morale, permettant au socialisme de s'en différencier tout en lui empruntant ses méthodes, s'efface peu à peu devant les exigences de la technique qui obligent à mettre l'accent sur l'éducation, la compétence, l'acquisition d'un esprit de méthode et d'organisation. Cette évolution conduit au réajustement du plan, à l'organisation de l'animation, au renforcement de l'administration et au développement d'un secteur public et para-public où sont introduites les notions de profit et de rentabilité.

Un pas supplémentaire est franchi, à partir de 1969, avec le recours au management dans les secteurs privé et public et l'attribution d'un rôle clé à la technostructure.
Le socialisme étant issu du développement du capitalisme, lui-même né des progrès de la technologie, la priorité passe de la maitrise des moyens de production à la formation des hommes de la technostructure. Elle permet d'envisager une intégration de l'économie de marché dans l'économie planifiée par une défonctionnarisation des établissements publics, une promotion industrielle des nationaux et une association de l'Etat aux sociétés privées nationales et étrangères.

3112 - Cette philosophie politique, fondée sur le dialogue et la convergence et tournée vers l'efficacité et le progrès technologique, présente de nombreux avantages :

- Sur le plan interne, elle concilie les impératifs du développement et ceux de la démocratie, les exigences d'une économie planifiée et la nécessité du recours aux capitaux et techniques des pays capitalistes.
Elle sert d'abord à justifier la coexistence d'une politique socialiste dans le secteur rural et libérale dans les secteurs industriel et commercial. Au sein même du secteur rural, le soutien accordé aux marabouts et le maintien de leurs privilèges sont motivés par les valeurs africaines dont ils seraient les garants et qui contiendraient en germe le socialisme : discipline, esprit de solidarité, sens du travail collectif..
Inversement, l'animation rurale doit déceler les leaders naturels de la population et en faire les acteurs d'un processus permettant aux paysans de prendre en mains leurs destinées. Le caractère contradictoire de cette double orientation est passé sous silence : l'aspect rétrograde et générateur d'inégalités des marabouts est gommé, en raison de la nécessité de leur appui, et le caractère novateur de l'animation rurale voilé, pour ne pas les heurter et faire fuir les capitaux privés ; il ne s'agit pas de faire du collectivisme mais de ressusciter l'ancien esprit communautaire de la population.
Son évolution ultérieure s'appuie sur une argumentation analogue, dans son principe sinon dans son application. La réintroduction du secteur privé aux côtés de la puissance publique se fait au nom de l'efficacité et du recours aux techniques les plus évolutives. La promotion des hommes d'affaires est présentée comme un volet de l'intervention de l'Etat dans l'industrialisation du pays et comme le franchissement d'une étape sur le chemin du socialisme mais, parallèlement, l'objectif de sénégalisation est substitué à celui de natio-

nalisation et lié à une exigence de technicité pour ne pas effaroucher les sociétés étrangères. La formation d'une bourgeoisie est, elle-même, encouragée puisque l'avènement de la technostructure rend sa constitution possible sans son corollaire, le prolétariat.
Il s'agit de montrer que le capitalisme moderne n'est pas une menace pour le socialisme sénégalais et que celui-ci ne présente pas de danger pour les intérêts capitalistes en place ou susceptibles d'y être attirés.

- Sur le plan extérieur, la célébration de la civilisation de l'universel fonde une politique du dialogue et de relations tous azimuts, de non-alignement et de poursuite de l'unité de l'Afrique.
L'affirmation du primat de la culture sur la politique permet de souligner l'apport que peut lui apporter la négritude, de marquer le "supplément d'âme" qu'elle fournit à la civilisation albo-européenne. La raison lucide venant relayer l'appel au mythe, elle justifie, en retour, le recours aux capitaux et aux techniques des pays industrialisés.
Elle combine ainsi une pratique conforme à une représentation du sous-développement comme retard de développement et un discours qui voit dans le sous-développement un produit du développement capitaliste mais en édulcore la portée en substituant à la lutte des classes l'opposition entre nations prolétaires et nations riches, comme en témoigne la dénonciation vague et générale de la néo-traite des nègres fondée sur la détérioration des termes de l'échange.

312 - L'arrière plan de leur action

Ayant pour objet d'absorber le système social dans un système politique légitimé et magnifié, l'idéologie officielle fournit un élément d'appréciation de la ligne de conduite des dirigeants. Il importe, au même titre, d'en mettre en

évidence les ressorts voilés qui modifient l'éclairage des buts recherchés et des moyens employés pour les atteindre. Leur étude peut permettre d'évaluer les incidences des mesures adoptées sous la pression des circonstances ou celles qui peuvent résulter d'une absence de coincidence entre les buts affichés et poursuivis.
A des entités abstraites comme l'Etat ou l'intérêt national correspondent, même s'ils ne s'y réduisent pas, les intérêts dominants et, à supposer que l'intérêt national soit celui du plus grand nombre, sa poursuite n'est possible qu'au détriment de couches de la population qu'il est souvent difficile ou fâcheux de heurter de front.
Le rôle d'intégration et de consolidation de l'hégémonie existante assumé par l'Etat détermine sa capacité d'intervention et, dans bien des cas, lorsqu'il n'oblitère pas les fins qu'il s'assigne, le contraint à des réaménagements internes ou à emprunter des chemins de traverse pour y parvenir. Les couches sociales, qui gravitent autour de lui, ont elles-mêmes des préoccupations spécifiques qui déterminent leur attitude à son égard et, par contrecoup, la sienne à leur endroit.

3121 - Dans la conduite des changements, les dirigeants se soucient à la fois de rechercher des soutiens appropriés et de diversifier leurs appuis, de lutter contre les oppositions déclarées et de les prévenir ou réduire par la création de soupapes de sûreté et l'échafaudage de coalitions qui, en se neutralisant, préservent ou confortent leur marge de manoeuvre et leur latitude d'action.
En raison du pragmatisme et du sens politique du chef de l'Etat, ces différentes démarches ont été hissées presque au niveau d'une méthode de gouvernement.
Dès l'origine, les dirigeants se préoccupent de la défense des intérêts des masses paysannes dont ils recherchent le soutien. La politique de coopération et d'animation rurale, qu'ils amorcent en 1960, correspond, dans son principe et

dans son orientation, à leur souci d'améliorer la condition rurale. Elle doit, en même temps, leur permettre de s'affranchir graduellement de l'appui des marabouts et des notables traditionnels et de réduire leur emprise sur la population. Son accélération, en 1962, engendre l'inquiétude des milieux maraboutiques et d'affaires et envenime les dissensions qui opposent progressivement les entourages du chef de l'Etat et du président du Conseil. Elle débouche sur une crise politique qui entraine une nouvelle répartition des postes clés et conduit à son abandon progressif. Soucieux de se libérer de l'influence des éléments conservateurs, qui ont favorisé leur victoire sur Mamadou Dia, les dirigeants entreprennent à partir du centre une modernisation qui avait échoué à partir de la base.
Ils s'appuient, pour cela, sur le parti dominant et sur la fonction publique qui lui est subordonnée. L'incapacité du parti à émerger de ses querelles internes et à se réformer pour animer et mobiliser les masses les conduit à assumer des responsabilités croissantes en s'appuyant sue une administration cantonnée dans un rôle d'exécution. Le mécontentement qu'engendrent les difficultés économiques et financières et un autoritarisme croissant se combine, de façon explosive, avec les revendications étudiantes, en 1968, et les contraint, pour y faire face, et pallier la défaillance du parti et l'inertie administrative, à se reposer plus fermement sur une armée qui leur conserve son appui. La restauration de l'autorité de l'Etat leur impose des concessions immédiates (revalorisation du SMIG, amputation des hauts traitements, réforme de l'Université..) puis un rééquilibrage interne du parti vers l'administration par l'octroi de responsabilités accrues aux bureaucrates et une orientation plus favorable au secteur privé. Leur position confortée peut alors s'affranchir d'un soutien militaire qui risque de devenir encombrant.

Une telle interprétation reste schématique mais peut être

étayée par quelques indices qui montrent la volonté de consolidation des dirigeants et leur souci de réduire les obstacles qui se dressent devant eux.
Ils manifestent généralement un désir de concertation et de persuasion de leurs adversaires qui n'est pas exclusif d'une certaine disposition à accepter les réformes qui leur paraissent pertinentes. Cette souplesse s'accompagne d'une fermeté toute aussi grande, en cas d'échec ou de refus du dialogue.
L'histoire de leurs relations avec les mouvements syndicaux ou étudiants, comme avec les partis politiques concurrents, est faite de l'alternance ou de l'emploi conjugué de la séduction et de la répression, d'une attitude intransigeante ou, au contraire, conciliante. Un premier échec à rallier le PRA-S et le BMS est suivi d'une lutte extrêmement sévère, dont les élections législatives de 1963 marquent le point culminant. Par contre, la fusion ultérieure de ces partis au sein de l'UPS permet à leurs responsables d'accéder à des postes de premier plan et l'un d'entre eux a même été élevé au rang de ministre d'Etat, lors du remaniement ministériel de novembre 1975. Les péripéties, qui jalonnent l'évolution syndicale, en offrent un autre exemple et, si le dernier syndicat légal d'opposition a été dissous en 1973, deux anciens leaders syndicalistes figurent actuellement au gouvernement.

De façon générale, à la politique de "la carotte et du bâton", les dirigeants préfèrent le recours à des procédés plus élaborés et moins voyants.
- Ils s'emploient ainsi à remédier aux poussées revendicatives par la mise en place de contrepoids judicieux qui les protègent de pressions trop accentuées et privilégient leur rôle d'arbitre.
La création, en 1964, du Conseil économique et social, tout en répondant aux voeux des hommes d'affaires, est l'occasion d'affaiblir l'Assemblée nationale en transférant à un con-

seil de techniciens certaines de ses attributions en matière de contrôle, en faisant aussi basculer les priorités du politique et du social à l'économique.
Une attitude analogue est adoptée à l'égard des autres groupes sociaux. L'animation rurale n'est pas décidée contre les marabouts mais l'un de ses buts est de contrebalancer leur omnipotence en milieu paysan. Le MJUPS a pour vocation initiale de se substituer au foyer d'opposition que constituent le Conseil de la jeunesse et les maisons de la culture. La FNEUPS reçoit une mission voisine en milieu étudiant et l'Union des enseignants et étudiants UPS de langue arabe est constituée, en 1965, pour contrer l'opposition politique de certains arabisants sénégalais.
A partir de 1968, l'efflorescence d'associations de type revendicatif suscite l'éclosion d'organismes directement concurrents, à l'initiative ou avec l'appui de l'autorité centrale. L'UNIGES, créée par des hommes d'affaires, se voit rapidement neutralisée par le COFEGES, le club Nation et Développement dévié de ses objectifs initiaux par la constitution du CERES, l'UNTS démantelée en faveur d'une nouvelle confédération syndicale, la CNTS, le syndicat des enseignants sénégalais (SES) concurrencé par la naissance de la Fédération nationale des enseignants sénégalais (FENES).
Il n'est pas douteux aussi qu'une certaine tolérance, lors de la formation des associations de cadres et hommes d'affaires, et leur encouragement, une fois leurs revendications cantonnées dans des limites acceptables, a l'avantage de fournir un contrepoids appréciable à l'opposition syndicale et étudiante et leur donne l'occasion de limiter l'importance des notables traditionnels et des caciques du parti.

- Leur volonté d'intégration se manifeste encore par la minimisation des tensions ou leur déviation à travers des soupapes de sûreté.

Sur un plan idéologique, cette démarche s'articule autour de certaines pétitions de principe : négation de l'existence de classes conflictuelles, dépassement des oppositions dans la recherche de la croissance de la production, dépérissement du tribalisme en faveur du nationalisme ou même d'un universalisme qui permet incidemment de justifier l'aide et la présence étrangères.

Sur un plan pratique, elle aboutit à rejeter les sources de tension sur des boucs-émissaires. La mise en évidence de l'irresponsabilité, du népotisme, de la corruption des fonctionnaires, si justifiée soit-elle, permet de dissimuler les vices de fonctionnement de l'appareil politico-administratif en même temps qu'elle détourne de ses responsables les griefs qu'ils provoquent chez les masses rurales et urbaines. La dénonciation des luttes de clans met en relief une faille essentielle du parti mais leur permet d'en tirer prétexte pour consolider leur emprise sur ses rouages essentiels tandis qu'ils pratiquent eux-mêmes les méthodes qu'ils réprouvent lorsqu'ils asseoient leur autorité locale sur des relations de clientèle.

Le recours à un péril extérieur menaçant l'intégrité nationale sert enfin à occulter certains problèmes internes. De façon plus ou moins fondée, il est périodiquement invoqué pour justifier la répression de la contestation étudiante ou celle d'un parti depuis longtemps dissous, le PAI, accusés de recevoir leurs subsides ou leurs mots d'ordre de l'étranger.

3122 - Face au pouvoir, les couches sociales, situées dans son orbite, se trouvent dans une position de faiblesse qu'elles ont réussi, dans certains cas, à surmonter. La vulnérabilité de leur situation tient à un certain nombre de facteurs, à leur appartenance à une minorité déjà favorisée, à leurs divisions internes, au caractère parfois corporatiste de leurs revendications et, peut-être surtout, à la forte personnalisation de l'autorité centrale.

La nature même de leurs rapports avec elle détermine largement les avantages qu'elles peuvent en espérer ou les pressions qu'elles peuvent exercer sur elle.
En raison du caractère de nécessité que présente leur collaboration avec l'Etat, les notables traditionnels, les cadres de l'administration centrale et les représentants les plus modérés des hommes d'affaires ne font généralement entendre que des demandes discrètes et voilées qui, au demeurant, se révèlent plus efficaces que celles de groupes qui n'ont aucune espèce de collusion avec le régime et dont le succès des revendications est lié sinon à son renversement du moins à un retournement improbable de ses positions.

Ces groupes sociaux privilégiés tendent, dans leurs rapports avec le pouvoir, à utiliser la même argumentation que celui-ci vis à vis d'eux.
Tout en multipliant les signes d'allégeance, ils invoquent, pour défendre leurs intérêts, la recherche du bien public, pour augmenter leur puissance, leur vocation à servir de courroie de transmission entre lui et la population. Lorsqu'ils se font les thuriféraires du régime, leurs arrières-pensées, pour n'être pas exprimées, n'en sont pas moins perceptibles.
Les chefs de confréries religieuses, dans leur volonté de faire écran entre l'Etat et les couches populaires qui se trouvent dans leur obédience, ont non seulement contribué à dévier l'animation rurale de son but primitif mais réussi à s'attribuer, dans leurs zônes d'influence, le contrôle des coopératives et à s'assurer les aides gouvernementales nécessaires à leur meilleur fonctionnement. Les cadres et hommes d'affaires ont su profiter d'une conjoncture d'affaiblissement de l'autorité de l'Etat pour faire aboutir leurs revendications essentielles. Les premiers occupent aujourdhui des places de choix dans les principaux rouages institutionnels tandis que les seconds ont réussi à orienter le régime d'une manière plus favorable au sec-

teur privé et à la libre entreprise.

Ils n'ont pu, toutefois, parvenir à ces résultats qu'en s'avançant masqués derrière un certain nombre de paravents. Organe de réflexion et d'expression des cadres, le club Nation et Développement, malgré son apolitisme de façade, n'en entretenait pas moins des préoccupations spécifiquement politiques que le chef de l'Etat a jugé opportun de satisfaire mais aussi de canaliser dans la structure partisane du CERES.
Les marabouts se sont gardés de contester ouvertement le mouvement coopératif mais ils ont contribué à en évacuer le sens et la portée en réussissant, dans leurs zônes d'influence, à s'en assurer le contrôle et à monopoliser les avantages qui en découlent. Pas plus que les propriétaires fonciers lébous, ils ne se sont opposés de front à la loi sur le domaine national mais, par leurs réticences et leurs multiples interventions en coulisse, sont parvenus à en édulcorer la portée.
Quant aux hommes d'affaires, la proclamation de leur dévouement à l'Etat et à l'intérêt public ne les a pas dissuadés d'essayer d'obtenir la réintroduction du secteur privé dans la commercialisation de l'arachide, de se faire attribuer un monopole de droit dans l'exercice de certaines professions et d'améliorer leurs positions en jouant sur l'ambiguité des termes de sénégalisation et de nationalisation.

Les dirigeants de l'opposition, par contre, lorsqu'ils ne se sont pas ralliés au pouvoir, n'ont eu et n'ont toujours que fort peu d'occasions de s'exprimer. Ils ont du se détacher de leurs formations politiques, lors de leur dissolution ou de leur fusion avec l'UPS, et émigrer vers les syndicats avant de se réfugier dans la clandestinité, lors de l'intégration de ces derniers. A défaut de pouvoir et de vouloir s'exprimer à l'intérieur des organisations légales, ils

ont été réduits à une activité illégale et souterraine et les soubresauts, qu'ils ont pu provoquer, semblent avoir été, jusqu'à présent, amortis sans trop de difficultés par le système.
La mise en liberté, en 1974, des prisonniers politiques, la naissance du PDS et les déclarations récentes du chef de l'Etat en faveur d'un renouveau du pluripartisme indiquent un changement d'attitude du pouvoir qui, consolidé, est aussi devenu conscient de l'avantage à cantonner dans un cadre légal précis une opposition qui, à défaut de pouvoir être réellement absorbée et intégrée, risque surtout de contaminer les structures officielles au sein desquelles elle a été admise, en y fonctionnant comme groupe de pression.

313 - L'interprétation de leur action

La stratégie d'ensemble et les tactiques ponctuelles auxquelles font appel les dirigeants dans leur action offrent une image contrastée des changements qui se sont opérés sous leur conduite au cours de la période étudiée.
Leur intervention, sous ses différentes formes, n'en présente pas moins une apparente cohérence que peuvent expliquer l'unité du pouvoir d'Etat et la présence à sa tête, depuis sa création, d'un seul et même homme. Mais, de même que la stabilité d'un noyau central va de pair avec un renouvellement progressif des dirigeants, la continuité de leur action s'accompagne d'une évolution graduelle de son contenu et pose le problème de savoir dans quelle mesure elle reste fidèle à son orientation initiale.

Le caractère de continuité de leur action est d'abord marqué par la confirmation du choix d'une option socialiste, même si ce socialisme "sui generis", considéré surtout comme une méthode d'organisation de la société, a fort peu de choses à voir avec le socialisme orthodoxe. Enracinement dans

la négritude et participation à la construction de la civilisation de l'universel, développement de tout l'homme et de tous les hommes et, plus concrètement, reconquête de l'indépendance politique, économique et culturelle après l'indépendance juridique en forment les composantes essentielles. Mais dans l'attente de son avènement, il faut que soient mis en place les fondements qui le rendent possible et, en particulier, que soit consolidé l'Etat et réalisée l'unité nationale à travers un effort de développement économique et social.

Ils s'y sont attelés depuis l'indépendance. Ils l'ont d'abord fait par une extension du cadre formel de leur intervention à travers les réformes constitutionnelles et la substitution graduelle aux règles coutumières d'un système juridique écrit que concrétisent la loi sur le domaine national, la réglementation des dépenses somptuaires ou le code de la famille (x). Ils se sont également employés à renforcer leurs moyens d'intervention par un effort soutenu d'organisation du parti et de l'administration.

Des campagnes de mobilisation, d'animation et de réanimation de l'UPS ont ainsi lieu, à intervalles réguliers, et s'accompagnent de tentatives d'adaptation de ses structures ou de celles des organismes qui lui sont affiliés pour le rendre apte à remplir les tâches qui lui sont confiées et lui permettre d'assurer une meilleure jonction avec la population.

Un souci de rationalisation, de réorganisation et de renforcement de l'action administrative a parallèlement pour

(x) Il en résulte une prolifération du droit écrit dont l'un des buts est de permettre à l'Etat, en s'appuyant sur la notion d'intérêt général, d'intervenir dans un sens opposé aux notables traditionnels mais dont l'excès, ainsi que le souligne Jean Claude Gautron (46), risque surtout de déconcerter l'usager sinon le fonctionnaire chargé de son application.

but de développer leur emprise sur le territoire national et de leur permettre d'y exercer une autorité effective.
Il est illustré par l'action persévérante de mise sur pied d'une administration de développement qui a donné lieu à un mouvement continu de réformes, d'évaluations, de réajustements et de nouvelles réformes et, d'abord axée sur le monde rural, s'est progressivement étendue aux secteurs industriel et commercial.
Les dirigeants se sont enfin astreints à combattre les courants centrifuges, qui portent atteinte à leur action, par une politique d'intégration des forces d'opposition syndicales ou partisanes et de mise au pas des groupes de pression (x).

Caractérisée par sa continuité, leur action l'est aussi par ses changements qui découlent de la politique mise en oeuvre et témoignent de la souplesse d'adaptation de l'Etat, face aux circonstances ou aux nécessités du moment.
Le fil directeur de cette évolution semble être un glissement progressif de la vision idéaliste et généreuse des lendemains de l'indépendance à une prise de conscience des difficultés du développement. Dès 1963, il est moins question d'une implication directe des masses dans le processus qui y conduit que de la formation d'une couche restreinte de responsables politiques et techniques aptes à se faire l'écho de leurs aspirations et à les guider.
La perspective morale, qui l'épaule, cède la place à une

(x) Au 8ème Congrès UPS, le chef de l'Etat envisage ainsi la société sénégalaise de l'an 2000 "comme une symbiose de groupes socio et techno-culturels, non pas précisément en concurrence, mais en dialogue permanent, sous l'arbitrage d'un Etat, représentant légitime parce qu'élu, de la nation, qui aura gardé et jouera pleinement son double rôle d'initiative et de contrôle, de direction et d'arbitrage. Car ce sera la Démocratie réalisée" (47).

perspective technique, au fur et à mesure que les dirigeants sont amenés à s'appuyer sur l'administration de préférence au parti, dominé par les luttes de clans et la politique politicienne. L'administration ne réussissant pas davantage, souvent pour les mêmes raisons, à concrétiser les objectifs qui lui sont assignés, une nouvelle étape est franchie avec le recours au management et aux méthodes d'organisation scientifique du travail. Elle les pousse à faire des cadres de l'Etat des managers, à jumeler leurs interventions avec le secteur privé et à favoriser l'émergence d'une bourgeoisie d'affaiees nationale qu'ils n'avaient considérée, jusque là, qu'avec réticence..

La continuité indéniable des dirigeants dans la poursuite de leurs objectifs et la flexibilité dont ils font preuve dans le choix des moyens pour y parvenir illustrent la double fonction de l'Etat comme condensé contradictoire d'un rapport de forces et comme facteur de cohésion de la formation sociale dont il assure l'organisation et la régulation (48).
Son action se caractérise comme la recherche, en fonction de la conjoncture, d'un équilibre instable de compromis qui permette à la fois de maintenir la structure sociale existante et de tenir compte de l'évolution des rapports de domination. En même temps que s'accroit son intervention économique et que se développe sa collaboration avec le capital étranger, son rôle se déplace du parti vers l'administration et s'accompagne, sur le plan idéologique, d'un réajustement de son processus de légitimation qui glisse de la souveraineté populaire vers les impératifs de la technique. Cette évolution va de pair avec un accroissement du pouvoir exécutif, un déclin du parlement et la substitution de groupes de pression aux partis d'opposition. Elle a aussi pour conséquence un déplacement des contradictions au sein même de l'appareil d'Etat qu'illustrent la politisation des responsables administratifs et leur revendication

d'une autonomie plus grande par la déconcentration et la décentralisation du pouvoir.
L'action des dirigeants se caractérise ainsi par une unité, qui est liée à celle du pouvoir d'Etat auquel ils participent, et par une diversité qui reflète les divisions et contradictions sociales que résume l'Etat. Leur autonomie relative est conforme à la sienne et la suit dans son évolution.

32 - Les limites d'une politique volontariste de changements.

Le survol de l'action des dirigeants illustre la constance du pouvoir dans la poursuite des objectifs qu'il s'est tracé et la permanence des problèmes auxquels il se trouve confronté, en dépit d'une souplesse d'adaptation dont témoigne l'évolution de sa stratégie ou l'emploi de tactiques circonstancielles par lesquelles il s'efforce d'exercer un arbitrage entre les groupes sociaux.
Une appréciation de son intervention ne peut faire l'économie d'un survol des contraintes externes qui pèsent sur lui et restreignent sa marge de manoeuvre dans la mise en oeuvre d'une politique volontariste de changements. Elles illustrent sa situation de dépendance et amenuisent sa relative autonomie dont on peut se demander si elle s'est employée efficacement à la réduire.

321 - La dépendance de l'extérieur du Sénégal trouve une première illustration dans les difficultés auxquelles il a été confronté lors de son accès à l'indépendance juridique. De la fonction antérieure de Dakar comme capitale administrative de l'AOF, il a hérité une infrastructure surdimensionnée et inadaptée se traduisant par des effectifs pléthoriques et peu qualifiés qu'il lui était difficile de réduire pour des raisons politiques et sociales (x). La réduction des activités de l'administration française (xx)

(x) En 1964-65, l'administration employait 35.140 agents contre 45.700 en 1960, soit 100 fonctionnaires pour 10.000 habitants contre 56 en Côte d'Ivoire et 24 au Niger et les dépenses affectées à la rémunération de ce personnel représentaient plus de la moitié des dépenses courantes de fonctionnement.
cf BIRD : Rapport sur l'évolution économique et sociale du Sénégal op.cité p.6 (49)

(xd) De 1959 à 1971, la part de l'administration française dans le PIB est passée de 8% à 1%, soit de 17,3 à 3,7 milliards de francs CFA (50).

accompagnée de celle de ses effectifs civils et militaires, a entrainé, jusqu'en 1968, un profond marasme dans les secteurs des services et de la construction tandis que l'industrie, avec la perte de ses débouchés ouest-africains, voyait son marché se rétrécir de 20 à 3 millions d'habitants. Dans le secteur agricole, où l'arachide représentait 75% des recettes d'exportation et occupait les deux tiers de la population, il a été nécessaire, dans la perspective de l'association avec la CEE, de prévoir la perte des marchés préférentiels français et la suppression du surprix et des avantages connexes dont bénéficiait cette spéculation.
C'est dans ce contexte peu favorable que le gouvernement a du, en plus de ses tâches d'administration générale et de mise en place d'infrastructures, s'atteler au développement de la production.

Dans le domaine industriel, il a adopté une attitude libérale et encouragé la création d'industries de transformation se substituant aux importations. Cette politique avait pour objectifs avoués d'améliorer la balance commerciale et de fournir des emplois, de favoriser le passage d'une économie de subsistance à une économie moderne d'échanges, d'atténuer la dépendance de l'arachide et de réduire les inégalités par l'association des nationaux et des étrangers. Elle a connu un succès relatif dans la mesure où, selon les estimations de la Banque mondiale, la croissance du secteur des industries manufacturières a été de 4,7% entre 1959/60 et 1970/71, soit une progression annuelle 4 fois plus grande que celle du reste de l'économie (x).

(x) Au cours de la décennie 1960-1970, le produit intérieur brut, à prix constants, a cru, en moyenne, de 1,4% par an alors que la croissance démographique était de 2,2%, ce qui correspond à une baisse du PIB par habitant de 1% par an.
cf Banque mondiale : Tradition, diversification.. op.cité p.7

Ce résultat n'a pu être obtenu que par un freinage de la hausse des prix et des salaires (le SMIG n'a pas varié de 1961 à 1968) et l'adoption, en matière fiscale et de protection contre la concurrence, de mesures avantageuses pour les industriels.
En contrepartie, les exonérations, dont ils ont bénéficié, ont entrainé une baisse des recettes liées aux taxes à l'importation sans provoquer de nouvelles rentrées fiscales. Leur protection leur a conféré des situations d'oligopole et la garantie de prix non compétitifs qui ont contribué à la dégradation de la situation des agriculteurs. Les formules d'association entre nationaux et étrangers ont échoué et, en matière d'emploi, on assiste à une compression des postes par l'utilisation de méthodes plus capitalistiques de production (+14% de 1962 à 1967, selon la BIRD) plus qu'à une politique de sénégalisation (cf tableau XXXII) qui n'est effective qu'aux échelons subalternes. Un Comité national du dialogue, créé en 1971 et regroupant des représentants du gouvernement et des syndicats patronaux, n'est lui-même arrivé à aucune amélioration tangible de la participation sénégalaise au niveau de l'encadrement et le chef de l'Etat a du, en juillet 1973, exiger des entreprises étrangères un plan écrit de sénégalisation (x).
Selon les estimations de la Banque mondiale, le nombre de personnes employées dans le secteur moderne était en 1972 de 200.000 et celui des chômeurs de 110.000, soit plus de la moitié de l'emploi total, alors qu'en 1959 il n'était que de 20.000 pour 135.000 actifs.

(x) De l'avis même du chef de l'Etat, la sénégalisation du secteur privé n'offre que des perspectives limitées, en matière d'emplois. Sur les 7.500 postes tenus par des non-africains en 1973 (11% des effectifs), 3.000 sont sénégalisables dans un proche délai, chiffre que l'on peut mettre en parallèle avec les 1.500 bacheliers sénégalais formés chaque année.

cf tableau XXXIII

Sans compter leur faible pouvoir développant, les industries de transformation ne sauraient, de toute manière, réduire une dépendance étrangère surtout liée aux industries d'équipement dont elles sont, elles-mêmes, tributaires.

Le second objectif de l'action gouvernementale a été d'accroitre et diversifier la production agricole par une socialisation progressive de ce secteur.
La nationalisation de la commercialisation des produits clés et l'implantation d'un réseau de coopératives en jettent les bases et, parallèlement à l'arachide, sont encouragées des spéculations telles que le mil, le sorgho ou le riz, qui fait l'objet d'efforts particuliers dans la région du Fleuve. Au moment où est franchi un pas décisif, avec la prise en charge par les coopérateurs de leur approvisionnement en biens de première nécessité, la progression du mouvement coopératif est enrayée par l'hostilité conjuguée des notables et maisons commerciales traditionnelles.
Une campagne d'intensification de la production arachidière s'y substitue tandis que l'effort de diversification des cultures est pratiquement stoppé. Malgré le recours à des moyens techniques accrus : encadrement par des sociétés d'intervention étrangères, extension des surfaces cultivées, modernisation du matériel d'exploitation, introduction de semences sélectionnées et d'engrais minéraux, la production plafonne rapidement. Elle régresse, après 1966, sous l'action conjuguée de facteurs défavorables : succession d'années de sécheresse, baisse du prix d'achat au producteur et hausse de ses coûts d'exploitation (engrais et matériel) avec la fin de leur soutien, difficultés d'adaptation de l'OCAS après la suppression complète de la traite et allongement des délais de paiement aux agriculteurs.
A partir de 1968, la hausse conjoncturelle des prix mondiaux de l'arachide permet au gouvernement de pallier les conséquences de la fin de leur soutien et celles de la dévaluation du franc d'aout 1969 mais il doit la répercuter

au niveau du producteur en 1970.
La production d'arachide, comme celle de mil, de sorgho et de riz paddy, stagne aujourdhui à un niveau analogue à celui atteint en 1963. Le maintien de la priorité à l'arachide, outre les effets secondaires (détérioration des sols, par exemple,) d'une intensification de la production, perpétue sa sujétion aux aléas du marché mondial qu'aggrave l'évolution défavorable des termes de l'échange.
Il freine simultanément la diversification des produits vivriers de base, dont le prix est fixé à un niveau artificiellement bas pour ne pas détourner les paysans de l'arachide.

322 - A partir des années 1970, s'amorce une nouvelle phase de la politique gouvernementale qui s'oriente vers l'intégration de l'agriculture et de l'industrie, de l'économie de marché et de l'économie planifiée et privilégie le développement d'un secteur moderne, créateur d'emplois.
Visant au renforcement de la participation nationale à la vie économique du pays, elle s'articule autour de deux axes :
- à la base, encouragement de coopératives de petits industriels et de petits commerçants et regroupement des coopératives agricoles.
- à l'échelon supérieur, formation de sociétés d'économie mixte associant capitaux publics et privés, sénégalais et étrangers.
Elle conduit à un développement spectaculaire des prises de participation de l'Etat dans les sociétés existantes et dans de nouvelles sociétés faisant appel aux techniques et capitaux des pays industrialisés.
L'orientation arachidière se prolonge avec l'association de l'Etat à l'opération de productivité de la SATEC puis à celle des huiliers pour la commercialisation de l'huile et des tourteaux. La diversification est encouragée avec la création d'entreprises agro-industrielles dans le secteur du ma-

raichage (BUD), de la canne à sucre (CSS), du riz (SODEVA), du coton (SODEFITEX) et la dissolution d'établissements publics déficitaires ou mal gérés comme la SODAICA et la SDRS.
Les priorités sont données, dans le domaine industriel, à la réalisation de grands projets nécessitant d'importants concours étrangers : chantier de réparations navales de Dakar-Marine, zône franche industrielle, raffinerie géante et complexe pétro-chimique de Cayar, usine d'ammoniaque et d'urée, exploitation accrue des phosphates de Taiba (CSPT) et mise en valeur des gisements de fer de la Falémé (MIFERSO). Elles portent aussi sur le développement de la pêche et du tourisme auquel le 4ème plan accorde une "priorité prioritaire" et dont la mise en oeuvre s'effectue grâce à l'apport de capitaux privés étrangers et à travers un effort de soutien et de promotion des hommes d'affaires nationaux étendu à l'ensemble du secteur tertiaire.

Cette politique ne semble pas avoir eu jusqu'ici de résultats particulièrement probants. Les retombées favorables des sociétés où le capital étranger est prépondérant sont faibles en regard des avantages qui leur sont consentis et les sociétés installées avec une participation majoritaire de l'Etat n'ont, en général, fonctionné qu'à l'aide de subventions.
Au lieu d'une diversification agricole, orientée vers une diminution de la dépendance de l'étranger, on assiste à la naissance d'un secteur agro-industriel axé vers l'exportation et contrôlé par des firmes étrangères.
Malgré un effort récent pour jeter les premiers jalons d'une industrie lourde, c'est vers la création d'industries d'exportation, venant prendre le relais des industries de substitution d'importations et pourvoyeuses d'emplois, qu'est tournée la politique industrielle et cette orientation, liée à l'origine des fonds investis, accentue la dépendance de l'extérieur.

S'y ajoute l'importance, dans les dépenses publiques de développement, des sources de financement étrangères dont le taux progresse de 12 à 30% de 1960 à 1970 (x).
La Banque mondiale estime, qu'en raison de la faiblesse de l'épargne publique et de la diminution graduelle de l'aide sous forme de dons (qui est passée de 85% de l'aide financière, en 64/66, à 55%, en 69/71, et ne doit plus être que de 40% à la fin du 4ème plan, en 1977), ce taux pourrait s'élever à 54% en 1980 et près de 70% en l'an 2000, rendant insupportable le fardeau de la dette extérieure qui atteignait déjà 33% de l'épargne publique brute en 1970.
Cette sujétion de l'Etat, à l'égard de ses bailleurs de fonds, implique qu'il se conforme, dans leur emploi, à une orthodoxie économique et financière à laquelle l'incitent la plupart des conseillers et experts (xx) qui interviennent dans la préparation ou l'application de sa politique.

Malgré les efforts des dirigeants pour se donner une base économique, l'infrastructure de l'économie demeure entre les mains d'une bourgeoisie étrangère dont les caractéris-

(x) Le financement du plan, assuré pour les 2/3 par les ressources locales en 1961-64, ne l'est plus que dans la proportion d'1/3 pour la période 1973-77.

(xx) Leur importance ne s'est pas démentie depuis l'indépendance. Ils sont toujours aussi nombreux au secrétariat de la présidence, dans les commissions préparatoires du plan (cf tableau XXXIV) ou au Conseil économique (cf tableau XXXV-XXXVII).
Les effectifs de l'assistance technique française eux-mêmes n'ont guère varié, passant de 1400 personnes, en 1963, à 1100, en 1974, et toujours répartis pour les 3/4 dans l'enseignement et pour 1/4 dans l'administration. S'y ajoutent 950 personnes appartenant à des sociétés d'intervention ou à des organismes non-gouvernementaux.
L'assistance d'autres pays s'est parallèlement développée et se chiffrait, en 1973, à 450 personnes (dont 150 experts ONU, 100 membres du Peace Corps, 91 canadiens et 31 soviétiques.
source : revue Promotion no3 février 1973

tiques et le mode d'intervention se sont modifiés dans le sens d'une internationalisation croissante.
A partir de 1969, se produit une progression remarquable des investissements étrangers d'origine privée (x) qui, attirés par l'amélioration du climat social et une situation compétitive en matière de prix et de salaires, s'orientent de plus en plus vers le secteur touristique ou la constitution de grandes unités interterritoriales à vocation minière, industrielle ou agro-industrielle.
La bourgeoisie locale peut, parallèlement, avec le soutien de l'Etat et du secteur bancaire, accéder au stade du commerce de gros et à celui des petites industries de substitution d'importations dont les perspectives d'avenir se sont réduites.
Cette internationalisation du capital (xx) parait illustrer une évolution du capitalisme du stade concurrentiel à un stade monopoliste dans lequel l'exportation de capitaux tend à se substituer à celle des marchandises. Elle aggrave la dépendance économique et renforce le poids du politique et de la puissance publique dans le sens des intérêts représentés par ces nouveaux capitaux. L'Etat voit ainsi son

(x) La Banque mondiale note "ce revirement spectaculaire des mouvements de capitaux privés dont les sorties nettes qui atteignaient 6% du PIB, en 1968, ont cédé la place, en 1971, à une entrée nette supérieure à 2% du PIB."
cf Banque mondiale ; Sénégal : Tradition.. op.cité p.xxiii

(xx) On peut, à titre d'exemple, citer la nationalité d'origine des intérêts associés aux grandes réalisations en cours ou projetées : BUD (Pays-Bas, Etats-Unis), minerai de fer (Allemagne Fédérale, France, Japon), phosphates (France, Etats-Unis), pétrochimie (Iran), usine d'ammoniaque et d'urée (Etats-Unis), tannerie-mégisserie (Suisse), usine de produits pharmaceutiques (Allemagne Fédérale), usine de fer à béton (Allemagne Fédérale), fabrique de pneumatiques (Etats-Unis)..
Dans le secteur touristique : club Aldiana (Allemagne Fédérale), complexe de la Petite Côte (Etats-Unis), club du Cap-Skirring France), hôtel Diarama (France), du Barachois (Italie), du Cap Manuel (Etats-Unis)..

autonomie relative se restreindre en même temps qu'il tend à reproduire en son sein la nouvelle structure de domination.

Leur étude, sous l'angle des changements, souligne le rôle clé joué, depuis l'indépendance, par les dirigeants.
Ils s'appuient d'abord sur la coalition hétérogène et mouvante des forces sociales qui souhaitent mettre fin à la tutelle étrangère et, en réponse aux aspirations populaires, se prononcent en faveur du socialisme.
Assurant le relais des autorités coloniales, ils doivent aussi tenir compte des situations privilégiées et des intérêts acquis par les couches sociales sur lesquelles avait choisi de s'appuyer le régime colonial et dont ils sont issus.
La nécessité de concilier ces impératifs divergents les conduit à une politique libérale en matière industrielle et commerciale et socialiste dans le domaine agricole avec la mise en place d'un système coopératif. Le caractère artificiel de ce découpage apparaît dès qu'ils s'attaquent au mécanisme de la traite et en dissocient les deux flux, nationalisant le commerce de l'arachide et laissant au secteur privé l'approvisionnement du monde rural en biens de première nécessité. Un premier pas vers la prise en charge de ce domaine par les coopératives se heurte, en 1962, à l'hostilité conjuguée des milieux d'affaires étrangers et nationaux. Elle conduit à l'élimination du chef du gouvernement et à un réaménagement du pouvoir dans un sens favorable à leurs intérêts.
Dès 1963, l'option libérale du régime est confirmée, explicitement dans les secteurs secondaire et tertiaire, implicitement dans le secteur primaire par la substitution d'objectifs de production croissante à une extension de la socialisation cependant que la formation d'une élite technicienne vient relayer la recherche d'un consensus populaire.

Sur la scène politique, le rôle de l'Assemblée, comme représentant de la base, est affaibli et celui de l'exécutif renforcé, les dirigeants cherchant l'appui d'une avant-garde partisane puis, faute d'y parvenir, se tournant vers l'administration pour promouvoir le progrès technique, l'industrialisation et le développement.
Les évènements de 1968 et leurs retombées accélèrent le déplacement du centre de gravité du pouvoir du parti vers l'administration, en permettant à ses cadres techniciens de se substituer progressivement aux notables de l'UPS dans les rouages essentiels de l'Etat. Un ralliement des oppositions partisanes et syndicales et un rapprochement avec les hommes d'affaires accompagnent ce mouvement. Ils transfèrent leurs problèmes et leurs contradictions au sein de l'appareil d'Etat et engendrent une politisation accrue de l'administration qui se conjugue avec une poussée nationaliste et la mise en question de l'autoritarisme et du dirigisme étatiques.
Les efforts de participation responsable, de sénégalisation et de tolérance nouvelle de partis d'opposition étroitement encadrés et surveillés en découlent. Ils marquent une extension du domaine politique et du rôle de l'Etat au fur et à mesure que son intervention dans l'économie devient plus décisive et que se restreint son autonomie relative face à une emprise étrangère croissante.
Cette évolution s'accompagne, sur le plan idéologique, d'un infléchissement du politique vers l'économique. Le processus de légitimation des dirigeants glisse de la souveraineté populaire à celle de l'administration, de l'Etat, porteur de la volonté générale, vers l'Etat, instance neutre répondant aux "nécessités" du progrès technique et du développement. Il n'y a pas de répudiation de l'option socialiste mais atténuation de son ambition initiale à travers une modification des priorités et un recul des échéances.
C'est ainsi que la voie sénégalaise du socialisme, définie, dès 1961, par le chef de l'Etat, devient une voie "non pas

encore du socialisme mais vers le socialisme" et sa réalisation est subordonnée au franchissement d'étapes préalables, tout à tour confiées à l'avant-garde du parti, à l'administration puis à la bourgeoisie nationale.
La phase bourgeoise, vers laquelle s'achemine actuellement le régime, est explicitement inscrite dans un socialisme manageur inspiré de la thèse de Galbraith selon laquelle le véritable détenteur du pouvoir n'est plus le capitalisme d'Etat ou privé mais la technostructure qu'il convient d'encourager. Ce recours à la technique et au management permet aux dirigeants de légitimer leur rôle à travers une vision élitiste, fondée sur le respect de la science et de la technique, et de justifier, par la même occasion, la présence et l'aide étrangères. Il leur permet aussi de soutenir une nouvelle couche d'hommes d'affaires et de la contrôler par une politique de promotion adéquate.
L'autre versant de cette politique est dirigé vers les masses et affiche le souci d'une plus grande justice sociale et d'une participation plus démocratique aux affaires du pays. L'accent s'est déplacé de la coopération et de l'animation vers la communauté rurale. Même s'il ne s'agit plus de faire de la base un ferment révolutionnaire, le chef de l'Etat y voit un moyen d'arriver au socialisme en faisant l'économie de l'étape bourgeoise sinon de la lutte des classes. Celle-ci, lorsqu'elle n'est pas niée, fait toujours l'objet d'une occultation systématique derrière l'opposition entre nations riches et prolétaires.

Par rapport à la période de l'indépendance, on assiste ainsi à une permanence et à une poursuite de l'effort de consolidation du régime par une modification progressive des forces sur lesquelles il s'appuie et dont il est la résultante. En dépit de vicissitudes diverses, cet ajustement a été facilité par la position privilégiée qu'occupe le chef de l'Etat au sein des institutions. Elle lui a permis de faire face à l'effritement de ses bases initiales de soutien et de recom-

poser une majorité correspondant à l'évolution des rapports sociaux. Le glissement de ses appuis, de la paysannerie et des cadres moyens formés par le colonisateur, vers de nouvelles couches de techniciens et d'hommes d'affaires a pu se faire par le maintien de ses alliances avec les principaux marabouts et notables traditionnels, par l'existence de masses encore inorganisées et d'un prolétariat industriel réduit.

Il reflète, dans la trajectoire gouvernementale, un infléchissement parallèle à celui du capitalisme français qui s'affranchit du vieux modèle protectionniste et colonialiste pour se restructurer en direction d'un modèle internationaliste et expansionniste de style anglo-saxon.

Pour l'heure, le développement d'une bourgeoisie intérieure privilégiée s'accompagne d'une accentuation des disparités sociales que marquent la progression des revenus des principaux tenants de l'appareil d'Etat et des milieux d'affaires qui lui sont liés, la détérioration de ceux des agriculteurs et des salariés urbains et une augmentation inquiétante du chômage de la force de travail moderne.

La marge de manoeuvre des dirigeants s'est cependant moins employée, jusqu'à présent, à réduire ces disparités et à conduire une politique de redistribution des revenus qu'à conforter leurs positions.

Dans une certaine mesure, ils y sont parvenus et on ne peut nier que l'UPS ait favorisé la formation d'un sentiment d'unité nationale et réussi à intégrer une variété d'intérêts religieux, ethniques, économiques et sociaux par une politique de dosages et de compromis longuement négociés en coulisse. A l'inverse, les dirigeants ont échoué dans leurs tentatives de mobilisation des masses en direction de leurs objectifs, particulièrement en matière de développement rural.

La consolidation du régime s'est ainsi faite par une coalition de ses éléments les plus favorisés, pour qui l'Etat reste une source d'avantages et de privilèges, et par une poli-

tique qui évite de heurter les intérêts en présence.
Des mesures apparemment révolutionnaires dans le domaine de la coopération, de la nationalisation des terres ou de la sénégalisation n'y portent pas plus atteinte que les récentes mesures de démocratisation et de libéralisation du régime : amnistie des prisonniers politiques, reconnaissance de partis d'opposition, politique de participation responsable..
Les notables et les porte-parole des groupes d'intérêt interviennent toujours efficacement, au niveau de l'éxécution, pour modeler en leur faveur le contenu réel de la politique mise en oeuvre, aidés en cela par le caractère contradictoire re et la dispersion des actions entreprises avec l'aide de l'étranger.
En même temps qu'il prend la défense des intérêts privés nationaux, l'Etat, au fur et à mesure que se modifie et s'accentue l'emprise étrangère, développe son appui au processus d'internationalisation du capital. Les dirigeants eux-mêmes tendent à refléter en leur sein le nouveau rapport de domination et leur évolution renvoie à ce processus d'internationalisation plus qu'à leur solidification en une bourgeoisie d'Etat se substituant à l'emprise étrangère ou en une bourgeoisie satellite qui en serait l'instrument.

CONCLUSION

L'étude des dirigeants sénégalais depuis l'indépendance met en évidence leur rôle de premier plan et leur peu d'efficacité à promouvoir une politique volontariste de changements malgré la présence à leur tête d'un noyau stable.

Leur intervention se marque par un mélange de détermination et de souplesse, de continuité et d'évolution, de permanence dans les objectifs et de flexibilité dans leur mise en oeuvre.

Leur action n'a pas changé dans ses lignes directrices. Elle se fonde sur une option socialiste, s'oriente vers les tâches de construction nationale et de développement économique et s'appuie sur la mobilisation des segments les plus larges de la population.

En réalité, malgré les efforts d'ajustement de l'idéologie officielle et une adhésion récente à l'Internationale socialiste, l'orientation dans cette direction s'estompe derrière la place croissante faite au secteur privé tandis que le recours à une élite technicienne se substitue à l'appel aux masses. Des difficultés persistantes dans la mise en oeuvre des ressources nationales humaines et matérielles les con-

duisent à se reposer de plus en plus sur l'extérieur par l'encouragement d'exportations génératrices de devises et par un recours accru à l'aide et aux capitaux étrangers. Un décalage grandissant se crée entre leurs intentions et leurs décisions, entre les mesures qu'ils adoptent et les résultats qu'ils obtiennent. La dénonciation du clivage entre nations riches et prolétaires et la réaffirmation d'une politique extérieure anti-impérialiste se juxtaposent aujourdhui avec la recherche des concours de ces mêmes puissances impérialistes. La proclamation renouvelée d'une volonté socialiste se double de l'encouragement d'une bourgeoisie intérieure et d'un appel aux firmes privées étrangères pourvoyeuses d'emplois cependant que les déclarations en faveur des couches défavorisées se conjuguent avec la faiblesse des dispositions prises en leur faveur et leur appauvrissement réel.

Cette évolution témoigne moins de l'ambiguité ou de l'impuissance des dirigeants que du fait qu'ils ne sont pas plus des acteurs autonomes que des éxécutants passifs d'un processus de changements. Elle illustre la double fonction de l'Etat comme condensé contradictoire d'un rapport de forces et comme facteur de cohésion de la formation sociale dont il assure l'organisation et la régulation. Elle montre également que son action, à travers ses fluctuations et ses contradictions, se caractérise comme la recherche, en fonction de la conjoncture, d'un équilibre instable de compromis reflétant la structure de classe existante et tenant compte de l'évolution du rapport de domination.

C'est ainsi, qu'au fur et à mesure que se développe et s'internationalise l'emprise étrangère, ses fonctions économiques s'accroissent et conduisent à un renforcement de son rôle politique tandis que, sur le plan idéologique, l'accent se déplace du politique vers l'économique. Cette modification des rapports de l'idéologie, du politique et de l'économique paraît découler de l'évolution contemporaine du capitalisme d'un stade concurrentiel à un stade monopoliste et de la

prépondérance croissante d'un capital fortement concentré qui se situe dans l'orbite américaine.
La transformation du rôle de l'Etat se traduit, au niveau de ses appareils, par un déplacement de la dominance du parlement vers l'exécutif, du parti vers l'administration et, au niveau de ses dirigeants, par un poids accru de la petite bourgeoisie administrative formée par le colonisateur et l'infiltration dans ses rangs d'une couche de managers de style anglo-saxon. Elle reflète l'évolution des forces en présence et la nouvelle domination qu'assume l'Etat au prix d'une diminution de son autonomie relative.
Sa reproduction au sein des dirigeants et la restriction de leur marge de manoeuvre ne permettent guère de voir en eux l'amorce d'une bourgeoisie nationale susceptible d'étatiser le secteur économique et de s'opposer à l'emprise étrangère, qui plus est avec un appui populaire défaillant.
Il n'est pas davantage possible d'en faire de simples intermédiaires du capital étranger alors qu'ils continuent de jouer un rôle spécifique en matière politique et qu'ils disposent, à travers l'Etat, d'une assise économique et d'une base d'accumulation.
La consolidation de leur situation privilégiée va finalement de pair avec le renforcement de leur dépendance de l'étranger et leur coupure croissante des populations qu'ils ont pour charge de représenter.

Une problématique fondée sur l'autonomie relative de l'Etat semble ainsi rendre compte des changements qui sont intervenus au Sénégal depuis l'indépendance et permettre de préciser l'intervention des autochtones qui en ont la charge.
Elle montre que l'Etat ne peut être saisi comme un arbitre ou une instance neutre, capable de mener une politique indépendante et rationnelle, même si ses tenants ont intérêt à le faire accroire ou en sont eux-mêmes persuadés par l'effet de brouillage que créent leurs propres catégories de pensée et d'action. Sa politique dépend moins d'intentions particu-

lières que de données objectives ne ne peut, en définitive, que se conformer aux intérêts étrangers qui dominent l'économie et l'ensemble de la société. Il est également logique que les dirigeants, issus de couches privilégiées, se soucient moins des préoccupations populaires que de leurs intérêts liés à ceux d'une bourgeoisie dominante qui n'hésite pas à intervenir pour les protéger ou les soutenir.
Elle montre, en sens inverse, que l'Etat n'est pas un instrument au service des monopoles et que ses tenants ne sont pas des pantins auxquels un renforcement de la dépendance économique permettrait d'octroyer une plus grande autonomie politique. Depuis l'indépendance, il ne parait pas y avoir de diminution du rôle économique de l'Etat et d'accroissement de son rôle politique mais un déplacement du champ d'intervention du politique et de l'économique au fur et à mesure que s'opère un réaménagement de l'hégémonie étrangère et qu'est intégré le nouveau rapport de domination.
Elle montre finalement le caractère inadéquat d'une approche en termes d'élites ou de classes qui fait de la dynamique politique le moteur ou le succédané de la dynamique sociale sans tenir compte du rapport dialectique qui les unit.

Si le Sénégal semble justifier une étude des responsables de changement moins réductrice que celle qui subordonne le politique à l'économique ou celle qui l'en affranchit, il convient également de remarquer, comme l'a fait Althusser, que la théorie de l'efficace spécifique des superstructures est encore à un stade exploratoire.
Une approche de l'Etat en termes d'autonomie relative permet ainsi de mieux poser le problème de la responsabilité des changements mais non de le résoudre.
A cette limite s'en ajoute une autre. L'optique même de cette étude lui fait privilégier les acteurs au détriment des structures. Elle a pour point de départ un approfondissement des thèses élitistes et repose sur l'idée que les problèmes cruciaux des pays en voie de développement sont moins d'or-

dre technique ou culturel que politique.
Il serait bon de la compléter par une analyse structurelle globale et historique.
En ce qui concerne le Sénégal, il faudrait, sur un plan vertical, étendre la période étudiée de manière à apprécier la situation au moment de l'indépendance comme un aboutissement autant que comme un point de départ. Il faudrait, sur le plan horizontal, élargir le champ de l'étude à d'autres pays africains et au contexte international dans lequel ils se situent et d'où ils tirent leur dépendance.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

(1) CINAM et SERESA : Rapport général sur les perspectives de développement au Sénégal.
Dakar - 1960 - tome II chap.2 : réformes de structures

(2) Joseph Mathiam : L'intellectuel africain et le développement de son pays.
Afrique Documents - juillet-oct. 1962 - p.149-164

(3) Cheikh Hamidou Kane : Les cadres supérieurs et la révolution.
L'Unité Africaine du 4 avril 1962

(4) Ousmane N'Gom : La vie du parti
3ème Congrès UPS de Thiès (4-6 février 1962)
cf l'Unité Africaine du 13 février 1962 p.14-21

(5) La Condition Humaine - 1956 - no 172

(6) France Observateur du 6 février 1958

(7) Ernest Milcent : L'AOF entre en scène
Paris - 1958 - éditions TC

(8) L.S. Senghor : La nouvelle voie (discours d'installation du Conseil économique et social).
L'Unité Africaine du 26 février 1964

(9) L.S. Senghor : Les élites de l'Union française au service de leurs peuples.
Marchés coloniaux du monde, 27 février 1954

(10) L.S. Senghor : Le plan de décollage économique ou la participation responsable comme moteur du développement.
Rapport au 7ème Congrès UPS (27-30 décembre 1969)
Dakar - 1969 - Grande Imprimerie Africaine 191p.

(11) L.S. Senghor : Nation et voie africaine du socialisme
Paris - 1961 - Présence Africaine

(12) L.S. Senghor : Déclaration au Conseil national UPS
L'Unité Africaine du 11 mai 1967

(13) L.S. Senghor : Déclaration au Conseil national UPS
L'Unité Africaine du 13 avril 1970

(14) Irving Leonard Markovitz : L.S. Senghor and the Politics of Negritude.
New York - 1969 - Atheneum 300p.

(15) L.S. Senghor : Pourquoi une idéologie négro-africaine ?
Présence Africaine - 1972 - no 82 p.38

(16) J.K. Galbraith : Le nouvel Etat industriel
Paris - 1970 - Gallimard 418p.

(17) Bara Diouf : Le club Nation et Développement : une initiative qui vient à son heure.
Dakar-Matin du 14 avril 1969

(18) Joseph Mathiam : Un club pour quoi faire
in Club Nation et Développement au Sénégal
Paris - 1972 - Présence Africaine p.9

(19) Babacar Ba : Trois mois d'existence du club Nation et Développement.
Dakar-Matin du 12 juillet 1969

(20) Babacar Ba : Nationalisme et coopération internationale conférence au CND
Dakar-Matin du 22 avril 1969

(21) Victor Le Vine : Political Leadership in Africa
Hoover Institution Studies
Stanford University - 1967 - no 18 115p.

(22) I.L. Markovitz : Tradition, Islam and Politics
Jnal of Modern Afr.Stud. - april 1970 - 8(1) p.73

(23) Sheldon Gellar : The Politics of Development in Senegal
Ann Arbor Michigan - 1967 - 400p.

(24) Hassan El Nouty : Pour une démythification des problèmes de l'éducation au Sénégal.
in Problèmes et perspectives de l'éducation dans un Etat du tiers monde : le cas du Sénégal
Bordeaux - 1971 - CEAN

(25) Majhmout Diop : Classes et idéologies de classes au Sénégal.
Paris - 1965 - éditions du Comité central

(26) idem p.30

(27) B. Delbard : Les dynamismes sociaux au Sénégal.
Dakar - 1966 - ISEA 158p.

(28) idem p.141

(29) Donal Cruise O'Brien : Cooperators and Bureaucrats, Class Formation in a Senegalese Society.
Africa -oct. 1971 - vol.XVI no 4 p.263-278

(30) Samir Amin : Le développement inégal, essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique.
Paris - 1973 - éditions de Minuit

(31) James Coleman and Carl Rosberg : Political Parties and Integration in Tropical Africa
Berkeley - 1964 - Univ. of California Press

William J. Foltz : Building the Newest Nations, Short Run Strategies and Long term Problems.
in K. Deutsch and William Foltz : Nation Building
New York - 1963 - Atherton Press p.117-131

Immanuel Wallerstein : The Decline of the Party in Single Party African States.
in J. La Palombara and M. Weiner (eds) : Political Parties and Political Development
Princeton Univ.Press - 1966 - p.201-214

D.G. Lavroff : Régimes militaires et développement économique.
Rev.fr. de sc.pol. vol.XXII no 5 - oct. 1972 - p.973

(32) Moustapha Niasse : Jeunesse et vie politique
Rapport au 8ème Congrès UPS (16-19 décembre 1972)
Le Soleil du 17 décembre 1972 (numéro spécial)

(33) François Zuccarelli : Un parti politique africain : l'UPS.
Paris - 1970 - Pichon et Durand Auzias p.168

(34) Protocole d'accord entre le BMS et l'UPS
L'Unité Africaine du 16 octobre 1963

(35) in F. Zuccarelli op.cité p.375 annexe IV

(36) L'Unité Africaine du 8 décembre 1966

(37) Ousmane Sylla : Le système des castes dans la société ouolof.
France Eurafrique - janv. 1964 - no 148 p.31-46

(38) W.J. Foltz : Senegal
in J. Coleman and C. Rosberg : Political Parties and Integration op.cité p.16-64

(39) I.L. Markovitz : Islam, Tradition and Politics op.cité

(40) Christian Coulon : A la recherche d'un cadre théorique nouveau pour l'étude des problèmes d'intégration entre système politique et société dans les Etats d'Afrique noire contemporaine.
Bordeaux - 1972 - IFAN et CEAN 26p.

(41) Paul Mercier : L'évolution des élites sénégalaises
Bull.intern. des sc.soc. vol.VIII no 3 - 1956 - p.441

(42) Chailley : Quelques aspects de l'Islam sénégalais
Paris - 1962 - Académie de sciences d'outre mer p.37

(43) Lucy Behrman : Muslim Brotherhoods and Politics in Senegal.
Harvard Univ.Prees - 1970 - 224p.

(44) Samir Amin : Le monde des affaires sénégalais
Paris - 1969 - éditions de Minuit p.11-29

(45) Louis Althusser : Pour Marx
Paris - 1966 - Maspéro

(46) Jean Claude Gautron : Réflexions sur l'autonomie du Droit public sénégalais.
Annales Africaines - 1969 - p.29-43

(47) Le Soleil du 17 décembre 1972 (no spécial) p.25

(48) Nicos Poulantzas : Les classes sociales dans le capitalisme d'aujourdhui op.cité

(49) BIRD-AID : Situation et perspectives économiques du Sénégal.
Washington DC - 1970 - 7 volumes

(50) Rapport économique de la Banque mondiale :
Sénégal : Tradition, diversification et développement économique.
Washington DC - novembre 1974 -

INDEX DES SIGLES UTILISES

AESF	: Association des étudiants sénégalais en France.
AFORS	: Association pour la formation au Sénégal.
AID	: Agence internationale pour le développement.
AITA	: Association des ingénieurs et techniciens africains.
ASERJ	: Association sénégalaise d'études et de recherches juridiques.
BDPA	: Bureau pour le développement de la production agricole.
BDS	: Bloc démocratique sénégalais.
BIRD	: Banque internationale pour la reconstruction et le développement.
BMS	: Bloc des masses sénégalaises.
BNDS	: Banque nationale pour le développement du Sénégal.
BOM	: Bureau Organisation et Méthodes.
BPS	: Bloc populaire sénégalais.
BSD	: Banque sénégalaise pour le développement.
CAR	: Centre d'animation rurale.
CATC	: Confédération africaine des travailleurs chrétiens.
CEE	: Communauté économique européenne.
CER	: Centre d'expansion rurale.
CERES	: Centre d'étude, de recherche et d'éducation socialiste.
CFAO	: Compagnie française de l'Afrique occidentale.
CFDT	: Compagnie française de développement des textiles.
CFPA	: Centre de formation et de perfectionnement administratif.
CGTA	: Confédération génrale des travailleurs africains.
CHAIDIS	: Chaine africaine d'importation et de distribution au Sénégal.
CIFPPES	: Centre interprofessionnel de formation et de perfectionnement du personnel d'encadrement
CINAM	: Compagnie d'études industrielles et d'aménagement du territoire.
CNDCL	: Conseil national de développement des collectivités locales.
CND	: Club Nation et Développement.

CNFUPS	: Confédération nationale des femmes UPS
CNTC	: Confédération nationale des travailleurs chrétiens.
CNTS	: Confédération nationale des travailleurs sénégalais.
COFEGES	: Conseil fédéral des groupements économiques sénégalais.
COGERAF	: Compagnie générale d'études et de recherches pour l'Afrique.
CRAD	: Centre régional d'assistance au développement.
CSPT	: Compagnie sénégalaise des phosphates de Taiba.
CSS	: Compagnie sénégalaise sucrière.
CSSE	: Compagnie sénégalaise du Sud-est.
ENAES	: Ecole nationale des assistants et éducateurs sociaux.
ENAM	: Ecole nationale d'administration et de magistrature.
ENAS	: Ecole nationale d'administration du Sénégal.
ENEA	: Ecole nationale d'économie appliquée.
ENFOM	: Ecole nationale de la France d'outre mer
ERTEC	: Société d'études et de réalisations techniques.
FENES	: Fédération nationale des enseignants sénégalais.
FGEA	: Fédération des groupements économiques africains.
FGES	: Fédération des groupements économiques sénégal.
FNEUPS	: Fédération nationale des étudiants UPS.
FNGEA	: Fédération nationale des groupements économiques africains.
FNGES	: Fédération nationale des groupements économiques sénégalais.
FNS	: Front national Sénégalais.
GES	: Groupements économiques sénégalais.
GONEJ	: Groupement des oeuvres nationales d'éducation et de jeunesse.
IGE	: Inspecteur général d'Etat.
IHEOM	: Institut des hautes études d'outre mer
IRAM	: Institut de recherches et d'application des méthodes de développement.
MAC	: Mouvement autonome casamançais.
MIFERSO	: Mines de fer du Sénégal oriental.
MJUPS	: Mouvement des jeunes UPS.

MLN	: Mouvement de libération nationale.
MPS	: Mouvement populaire sénégalais.
MSA	: Mouvement socialiste africain.
OCA	: Office de commercialisation agricole.
OCAS	: Office de commercialisation agricole du Sénégal.
ONCAD	: Office national de coopération et d'assistance au développement.
OS	: Organisme stockeur.
PAI	: Parti africain de l'indépendance.
PDS	: Parti démocratique sénégalais.
PFA	: Parti de la Fédération africaine.
PRA	: Parti du rassemblement africain.
PRA-R	: PRA Rénovation.
PRA-S	: section sénégalaise du PRA.
PSAS	: Parti sénégalais d'action socialiste.
PSS	: Parti de solidarité sénégalaise.
SATEC	: Société d'aide technique et de coopération.
SCIMPEX	: Syndicat des commerçants importateurs et exportateurs de l'ouest-africain.
SCOA	: Société commerciale de l'ouest-africain.
SDRS	: Société de développement rizicole au Sénégal.
SES	: Syndicat des enseignants sénégalais.
SFIO	: Section française de l'internationale socialiste.
SIAD	: Société d'investissement et d'aide au développement.
SMIG	: Salaire minimum interprofessionnel garanti.
SNICS	: Société nationale pour l'industrie et le commerce au Sénégal.
SODAICA	: Société de développement agricole et industriel de Casamance.
SODEVA	: Société de développement et de vulgarisation agricole.
SODEFITEX	: Société de développement des fibres textiles.
SOFISEDIT	: Société financière sénégalaise pour le développement de l'industrie et du tourisme.
SONADIS	: Société nationale de distribution.
SONAGA	: Société nationale d'assistance et de garantie au commerce.

SONEPI	: Société nationale d'études et de promotion industrielle.
SONIC	: Société nationale d'industrie et de commerce.
SOSATCO	: Société sénégalaise d'assistance technique et de conseil de gestion.
SOSECI	: Société sénégalaise pour le commerce et l'industrie.
SOSECOD	: Société sénégalaise pour le commerce et le développement.
SOSEPRA	: Société sénégalaise de promotion de l'arachide.
SUCSEL	: Syndicat unifié des cadres de la santé et de l'élevage.
SYNJAMAR	: Syndicat des jardiniers et des maraichers du Cap Vert.
SYPAOA	: Syndicat patronal ouest africain.
UDD	: club Unité, Dialogue et Développement.
UDES	: Union des étudiants sénégalais.
UDIEA	: Union pour la défense des intérêts économiques africains.
UED	: Union des étudiants de Dakar.
UFSYCA	: Union fédérale des syndicats du commerce, de l'industrie et de l'artisanat d'AOF.
UGEAO	: Union générale des étudiants de l'Afrique de l'ouest.
UGTAN	: Union générale des travailleurs d'Afrique noire.
UGES	: Union générale des étudiants sénégalais.
UGTS	: Union générale des travailleurs sénégalais.
UNES	: Union nationale des étudiants sénégalais.
UNIGES	: Union des groupements économiques sénégalais.
UNJS	: Union nationale de la jeunesse au Sénégal.
UNTS	: Union nationale des travailleurs sénégalais.
UNISYNDI	: Union intersyndicale d'entreprises et d'industries.
UPS	: Union progressiste sénégalaise.
USB	: Union sénégalaise de Banques.
USECOM	: Union sénégalaise pour le commerce

TABLEAUX

XXIII - Situation des anciens ministres en juillet 1975.

XXIV - Situation des anciens gouverneurs de région en juillet 1975.

XXV - Les maires sénégalais en 1961 et en 1975.

XXVI - Physionomie du personnel de direction de l'administration centrale.

XXVII - Cursus professionnel des gouverneurs de région.

XXVIII - Evolution du profil des préfets de département.

XXIX - Les diplômés de l'Ecole nationale d'administration.

XXX - Orientation professionnelle des diplômés de l'Université de Dakar (1949-1969).

XXXI - Caractéristiques socio-professionnelles des membres du Comité d'orientation du CERES (1972).

XXXII - La sénégalisation des emplois dans le secteur privé (1962-1972).

XXXIII - Emploi et sénégalisation de l'emploi (1970).

XXXIV - Composition des commissions préparatoires du plan (1961-1977).

XXXV - Composition du Conseil économique et social.

XXXVI - Renouvellement du Conseil économique et social et mobilité des membres.

XXXVII - Sociétés industrielles et minières représentées au Conseil économique et social.

XXXVIII - Répartition des sociétés d'affaires en 1970 d'après Majhmout Diop.

Caractéristiques socio-professionnelles des membres du club "Nation et Développement" (1)

catégories professionnelles	membres du club	
	nombre	%
- agents de l'Etat : (2)		
- enseignement	13	16
- administration	43	52
- organismes d'Etat	7	8
total :	63	76
- professions libérales : (3)		
- médecins, vétérinaires..	8	10
- avocats, journalistes..	5	6
total :	13	16
- agriculture, commerce, industrie, banque :		
- commerce, industrie	3	3
- banque	4	5
- agriculture	-	-
total :	7	8
ensemble	83	100

(1) membres appartenant au bureau constitutif du club ou figurant sur une liste provisoire de membres établie en mai 1969.

(2) Au sein des agents de l'Etat figurent en particulier : 9 professeurs d'université, 2 chercheurs, 21 administrateurs civils, 4 magistrats, 13 ingénieurs.

(3) 7 des 8 médecins et vétérinaires classés parmi les professions libérales exercent leurs activités pour le compte de l'Etat.

Répartition de la scolarisation

Taux de scolarisation par sexe et par région en 1970 (en %)			
régions	sexe masculin	sexe féminin	ensemble
Cap Vert	69,0	53,0	60,6
Casamance	42,6	17,1	30,3
Diourbel (°)	18,2	9,2	13,7
Fleuve	36,7	24,7	31,1
Sénégal Oriental	25,4	12,7	19,4
Siné Saloum	30,0	17,0	23,3
Thiès	35,9	21,7	28,8
Ensemble	38,1	23,6	30,9

source : Situation économique du Sénégal 1971
Ministère des Finances et des Affaires économiques
Direction de la Statistique - juillet 1972 p.14

(°) région à prépondérance mouride

Les classes au Sénégal

(1970 - % approximatif par rapport à la population active)

Effectifs			
classes et couches	couches	classes	
		nombre	%
grande bourgeoisie		3000	0,15
- capitalistes (1)	1500		
- bureaucrates et alliés	1500		
moyenne bourgeoisie		3000	0,15
- hommes d'affaires (2)	2000		
- marabouts moyens	1000		
petite bourgeoisie		137000	7,00
- commis et employés	30000		
- artisans et prof. libérales (3)	85000		
- étudiants	2000		
- petits hommes d'affaires	6000		
- petits marabouts urbains	14000		
prolétariat		100000	5,00
- agents de maîtrise et assimilés	8000		
- ouvriers qualifiés et spécialis.	42000		
- manoeuvres	49000		
- apprentis	1000		
paysannerie		1717000	87,70
- paysans pauvres	670000		
- paysans moyens	730000		
- paysans aisés	240000		
- maraichers	4000		
- éleveurs	45000		
- petits marabouts ruraux	28000		
Total		1960000	100,00

(1) et (2) Français + Libanais + Sénégalais
(3) y compris les pêcheurs

source : Majhemout Diop : Histoire des classes sociales dans l'Afrique de l'ouest - tome 2 : Le Sénégal Paris 1972, Maspéro p.254

Les élites sénégalaises

fonctions exercées (1)	nombre
- diplomates	63
- cadres d'organisations internationales ou plurinationales	9
- ministres et anciens ministres	31
- directeurs et chefs de service ministériels	148
- membres des secrétariats généraux et cabinets ministériels	120
- directeurs d'établissements publics, de sociétés d'Etat ou d'économie mixte	27
- gouverneurs et préfets	34
- magistrats	19
- militaires	19
- universitaires	6
- députés	79
- membres du Conseil économique et social	25
- membres des chambres de commerce	12
- membres des groupements économiques sénégalais (GES)	6
- cadres du secteur privé	11
- divers	9
Ensemble	618

source : "Les élites africaines" Paris, 1974 Ediafric

(1) Les personnalités exerçant différentes fonctions ont été classées d'après ce qui paraissait être leur fonction principale.

Elections de 1946 à 1959

Elections	inscrits	votants	% de votants	parti dominant	% de voix parti dominant	opposition	% de voix opposition
Assemblée nationale fr. (10-11-1946)	192.861	130.118	67,5	128.284 (SFIO)	98,6	1.834	1,4
Conseil Général (15-12-1946)	196.696	103.566	52,6	87.215 (SFIO)	84,2	16.351	15,8
Assemblée nationale fr. (17-6-1951)	665.281	314.207	47,2	213.916 (BDS)	68,0	100.291	32,0
Assemblée territoriale (30-3-1952)	658.474	288.258	43,8	200.408 (BDS)	69,5	87.850	30,5
Assemblée nationale fr. (2-1-1956)	832.824	455.932	54,7	347.033 (BDS)	76,2	108.632	23,8
Assemblée territoriale (31-3-1957)	1.071.435	580.839	54,2	454.533 (BPS)	78,2	126.306	21,8
Référendum (28-9-1958)	1.100.723	892.263	81,1	870.362 (OUI)	97,5	21.902 (NON)	2,5
Assemblée territoriale (22-3-1959)	1.109.472	822.520	74,1	682.717 (UPS)	83,0	139.680 (PSS-PPA)	17,0

Source : Edward Jay Schumacher : Bureaucracy, Party and Rural Commercial Reform in Senegal Columbia University, 1970 Ann Arbor Michigan page 37.

Evolution de la participation électorale aux élections législatives et présidentielles

Elections	inscrits	votants	% de votants	parti dominant	% voix parti dominant	opposition	% voix opposition
Législatives (22-3-1959)	1.107.058	824.229	74,3	682.365	82,7	129.763	15,7
Législatives (1-12-1963)	1.339.679	1.203.789	89,8	1.132.518	94,1	69.773	5,8
Présidentielles (1-12-1963)	1.339.679	1.156.059	86,2	-	-	-	-
Législatives (25-2-1968)	1.306.791	1.215.730	92,9	1.209.984	99,5	-	-
Présidentielles (25-2-1968)	1.306.791	1.237.431	94,6	-	-	-	-
Législatives (29-1-1973)	1.399.433	1.356.099	96,9	1.355.306	99,9	-	-
Présidentielles 29-1-1973)	1.399.433	1.357.359	97	-	-	-	-

Remaniements ministériels et composition du Gouvernement

Date des remaniements	Président du Conseil	Premier Ministre	Ministre d'Etat ou délégué	Ministres	Secrétaires d'Etat	Commissaires (1) et délégués généraux	Ensemble
1. 20 mai 1957	1			10			11
2. 18 juin 1958	1			10			11
3. 23 janvier 1959	1			9			10
4. 4 avril 1959	1		1	7	3		12
5. 7 septembre 1960	1			15			16
6. 13 mai 1961	1			15		1	17
7. 12 novembre 1962	1		2	14	2		19
8. 19 décembre 1962				13	5		18
9. 9 décembre 1963			1	15			16
10. 18 mars 1965			2	14		1	17
11. 15 juin 1966			2	15		1	18
12. 25 février 1968				15	2	1	18
13. 6 juin 1968			1	14	2		17
14. 25 juin 1968			1	13	2		16
15. 1 mars 1970		1	1	12	4		18
16. 14 décembre 1970		1	1	13	3	1	19
17. 10 avril 1971		1	1	13	4	1	20
18. 20 juin 1972		1	2	13	4	1	21
19. 5 avril 1973		1	1	14	4	1	21
20. 16 février 1974		1	1	15	2	3	22
21. 26 mars 1975		1	4	13	2	2	22

(1) commissaire au plan de mai 61 à novembre 62
commissaire à l'information de mai 64 à mars 65 et de février à juin 68
commissaire chargé des arts et lettres de mars 65 à juin 66
commissaire chargé des relations avec les Assemblées de juin 66 à février 68
délégué général au tourisme à partir de décembre 1970
délégué général à la promotion humaine de décembre 73 à mars 75
délégué général à la recherche scientifique à partir de 1974.

Personnalités reçues en audience par le président de la République

personnalités reçues en audience	septembre 1964 - juillet 1965 (1)	septembre 1974 - juillet 1975 (2)
personnalités sénégalaises :		
- ministres	241	199
- cadres administratifs	118	72
- députés	66	43
- responsables du parti	4	14
- marabouts	42	35
- ambassadeurs	15	48
- travailleurs	11	3
- hommes d'affaires	9	14
- militaires	5	16
- professeurs	4	15
- journalistes	3	5
- autres intellectuels	3	8
- divers	21	34
ensemble :	532	506
personnalités étrangères :		
- ambassadeurs	86	108
- dignitaires (divers)	64	137
- hommes d'affaires	41	51
- assistants techniques	18	18
- missions commerciales	9	3
- professeurs	33	45
- journalistes	8	13
ensemble :	259	375
ensemble des audiences	791	881

(1) Irving L.Markovitz : Tradition, Islam and Politics in Sénégal Journal of Modern African Studies 1970 vol.8 no 1 p.91

(2) source : "Le Soleil" systématiquement examiné de septembre 1974 à juillet 1975. A l'exemple de Markovitz, la réception d'une délégation de plusieurs membres est considérée comme une audience unique.

Remaniements gouvernementaux et mobilité ministérielle

date des remaniements	arrivée	départ	permutation interne	sans changement	ensemble
20 mai 1957	11	-	-	-	11
18 juin 1958	3	3	2	6	11
23 janv.1959	2	3	-	8	10
4 avril 1959	4	2	1	7	12
7 sept. 1960	4	-	2	10	16
13 mai 1961	1	-	4	12	17
12 nov.1962	5	3	9	5	19
19 déc.1962	8	9	7	3	18
9 déc. 1963	2	4	3	11	16
18 mars 1965	3	2	4	10	17
15 juin 1966	4	3	2	12	18
25 févr.1968	4	4	2	12	18
6 juin 1968	2	3	4	11	17
25 juin 1968	-	1	-	16	16
1 mars 1970	8	6	3	7	18
14 déc. 1970	2	1	1	16	19
10 avr. 1971	2	1	3	15	20
20 juin 1972	2	1	1	18	21
5 avril 1973	5	5	7	9	21
16 févr.1974	3	2	3	16	22
26 mars 1975	3	3	-	19	22
ensemble	78	56	58	223	359

Age moyen des dirigeants politiques

dirigeants politiques	age moyen				
	1957	1960	1963	1968	1973
membres du gouvernement	40	41	40	44	46
membres du bureau politique	39	44	47	47 (49)	49
membres de l' Assemblée	43	49	46	48	48

( ) secrétariat politique

Répartition par âge des dirigeants politiques

groupes d'âge	membres du Gouvernement				membres du Bureau politique				membres de l'Assemblée			
	1957	1960	1968	1975	1957	1960	1968	1975	1957	1960	1968	1975
moins de 31 ans	-	-	-	-	-	1	-	-	3	1	-	1
31 à 35 ans	3	2	3	1	3	5	1	1	10	13	3	3
36 à 40 ans	3	4	2	3	7	4	1	6	9	10	15	16
41 à 45 ans	2	2	5	7	4	9	5	3	17	18	16	21
46 à 50 ans	3	4	4	5	3	6	4	6	11	20	20	18
51 à 55 ans	-	-	4	3	1	5	6	6	5	9	14	20
plus de 55 ans	-	-	-	3	-	1	3	7	5	9	12	21
ensemble	11	12	18	22	18	31	20 (*)	29	60	80	80	100
%												
moins de 31 ans	-	-	-	-	-	3	-	-	5	1	-	1
31 à 35 ans	27	17	17	4	17	16	5	3	17	16	4	3
36 à 40 ans	27	33	11	14	39	13	5	21	15	13	19	16
41 à 45 ans	19	17	28	31	22	29	25	10	29	23	20	21
46 à 50 ans	27	33	22	23	17	20	20	21	18	25	25	18
51 à 55 ans	-	-	22	14	5	16	30	21	8	11	17	20
plus de 55 ans	-	-	-	14	-	3	15	24	8	11	15	21
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

(*) secrétariat politique

Dirigeants politiques diplômés d'études supérieures (1)

Années	Gouvernement			Bureau politique			Assemblée		
	membres	diplômés	% de diplômés	membres	diplômés	% de diplômés	membres	diplômés	% de diplômés
1957	11	6	55	18	8	44	60	15	25
1959	12	5	42	26	10	38	80	17	21
1963	18	9	50	50	12	24	100	21	21
1968	18	12	67	75 (20)*	23 (7)*	31 (35)*	80	24	30
1973	21	19	90	29 (100)**	17 (35)**	61 (35)**	100	20	20
Ensemble	80	51	64	198	70	35	420	97	23

(*) secrétariat politique (**) comité central

(1) sont considérés comme diplômés d'études supérieures les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat et les brevetés de l'école nationale d'administration ayant passé le concours professionnel.

Professions des dirigeants politiques

Catégories professionnelles	Membres du gouvernement				Membres du bureau politique				Membres de l'Assemblée			
	1962 (1)		1973 (3)		1962 (2)		1973		1962 (2)		1973	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Agents de l'Etat :												
enseignement	6	35	4	19	14	33	8	28	23	29	24	24
administration	3	18	16	76	10	24	14	48	22	28	46	46
organismes d'Etat	1	6	-	-	3	7	-	-	5	6	11	11
Total	10	59	20	95	27	64	22	76	50	63	81	81
Professions libérales :												
médecins, vétérinaires	4	23	1	5	4	10	4	14	8	10	6	6
avocats, experts comptables..	3	18	-	-	8	19	-	-	10	13	6	6
Total	7	41	1	5	12	29	4	14	18	23	12	12
Agriculture, commerce, industrie :												
commerce, industrie	-	-	-	-	1	2	3	10	8	10	7	7
agriculture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
autres	-	-	-	-	2	5	-	-	3	4	-	-
Total	-	-	-	-	3	7	3	10	11	14	7	7
Ensemble	17	100	21	100	42	100	29	100	79	100	100	100

(1) Gouvernement formé le 13 mai 1961.
(2) William J. Foltz in J. Coleman and C. Rosberg "Political Parties and National Integration in Tropical Africa", op.cit.
(3) Gouvernement formé le 5 avril 1973.

Origine ethnique des membres du gouvernement

Ethnies		membres du gouvernement			
groupes	% (1)	1957-1975		1975	
		nombre	%	nombre	%
Ouolof	35	27	36	6	27
Sérère	16	10	14	6	27
Lébou	2	6	8	3	14
Toucouleur	9	11	15	3	14
Peulh	15	2	3	1	4,5
Diola	9	5	7	-	-
Mandingue)					
Bambara)	7	4	5	-	-
Européen	2	2	3	1	4,5
Métis	1	4	5	1	4,5
autres	4	3	4	1	4,5
ensemble	100	74	100	22	100,0

(1) Rapport général CINAM-SERESA 1960

Origine ethnique des dirigeants politiques (1)

Ethnies / Groupes	% (2)	Membres du gouvernement				Membres du bureau politique				Membres de l'assemblée			
		1962 (3)		1973 (4)		1962 (3)		1973 (4)		1962 (3)		1973 (1)	
		nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Ouolof	35	9	53	4	19	24	57	8	28	32	41	25	25
Sérer	16	1	6	7	33	3	7	6	21	5	6	14	14
Lébou	2	1	6	2	9	2	5	1	3	10	13	15	15
Toucouleur	9	3	17	4	19	5	12	6	21	10	13	13	13
Peulh	15	-	-	1	5	3	7	3	11	5	6	7	7
Diola	9	1	6	-	-	2	5	1	3	5	6	4	4
Mandingue) Bambara)	7	-	-	1	5	1	2	-	-	3	4	9	9
Européen	2	1	6	1	5	-	-	1	3	3	4	1	1
Métis	1	1	6	1	5	2	5	1	3	5	6	3	3
Divers	4	-	-	-	-	-	-	2	7	1	1	9	9
Ensemble	100	17	100	21	100	42	100	29	100	79	100	100	100

(1) Les dirigeants dont les parents appartiennent à des ethnies différentes ont été classés dans le groupe paternel à moins qu'ils ne soient généralement considérés comme appartenant au groupe maternel.

(2) % de la population. Cf. rapport général. CINAM-SERESA, 1960.

(3) W.J. Foltz in J. Coleman and C. Rosberg : "Political Parties and National Integration in Tropical Africa" 1964, op.cit.

(4) Renseignements obtenus auprès de chefs de quartiers de la Médina de Dakar et d'un ancien responsable politique du Cap Vert.

Evolution du Directoire politique (1957-1975)

Bureau politique	Nombre de membres	Nombre de responsables (*)	Nombre de responsables			Nouveaux responsables		Nouveaux responsables également nouveaux membres	
			Ministres	Députés	Ministres ou députés	Nombre	%	Nombre	%
24 février 1957	18	14	6	10	5	14	-	14	-
juin 1959	26	14	2	11	11	9	64	8	57
3 juillet 1960	31	18	4	16	16	5	28	4	22
6 février 1962	42	16	6	14	14	4	25	3	19
12 octobre 1963	50	16	7	9	16	5	31	4	25
30 janvier 1966	45	18	9	9	18	6	33	-	-
7 janvier 1968	75	23	11	22	22	5	22	1	4
29 décembre 1969	75	24	7	18	20	9	37	2	8
19 décembre 1972	29	24	12	22	22	5	21	2	8
Ensemble	391	167	64	131	144	62	37	36	22

(*) Le Directoire comprend les responsables titulaires de postes-clés au sein du parti = secrétaires, adjoints aux secrétaires les plus importants (au secrétaire général, secrétaire politique, secrétaire administratif, secrétaire à l'organisation, secrétaire à la presse et l'information jusqu'en 1968), trésorier et responsable de la commission de contrôle. (Cf. François Zuccarelli - page 111 op.cit.).

Renouvellement de l'Assemblée et mobilité parlementaire

Elections	Nombre de députés	nouveaux députés	taux de renouvellement %	députés sortants		anciens députés réélus
				réélus	non réélus	
31 mars 1957	60	33	55	27	23	-
22 mars 1959	80	28	35	52	8	-
1 décembre 1963	80 + 20 (1)	40 + 14 (1)	54	40 + 6 (1)	34	-
25 février 1968	80	24	30	52	48	4
28 janvier 1973	100	54	54	44	36	2
ENSEMBLE	420	193	46	221	149	6

(1) députés suppléants.

Renouvellement de l'Assemblée et mobilité parlementaire

Elections	Nombre de députés	nouveaux députés	taux de renouvellement %	députés sortants		anciens députés réélus
				réélus	non réélus	
31 mars 1957	60	33	55	27	23	-
22 mars 1959	80	28	35	52	8	-
1 décembre 1963	80 + 20 (1)	40 + 14 (1)	54	40 + 6 (1)	34	-
25 février 1968	80	24	30	52	48	4
28 janvier 1973	100	54	54	44	36	2
ENSEMBLE	420	193	46	221	149	6

(1) députés suppléants.

Renouvellement du Bureau Politique et mobilité partisane

Dates de renouvellement	Nombre de membres	Nouveaux membres	Taux de renouvellement %	Membres du précédent bureau		Réadmission d'anciens membres
				Confirmés	Non confirmés	
24 février 1957	18	18	-	-	-	-
juin 1959	26	19	73	7	11	-
3 juillet 1960	31	9	29	19	7	3
6 février 1962	42	15	38	26	5	1
12 octobre 1963	50	26	52	21	20	3
30 janvier 1966	45	10	22	35	15	-
7 janvier 1968	75 (20)	30	40	38	7	7
29 décembre 1969	75 (23)	23 (10)	31 (44)	49 (13)	26 (7)	3
19 décembre 1972	100 (1) (29)	38 (10)	38 (34)	58 (19)	17 (4)	4
Ensemble	462	188	41	253	108	21

( ) secrétariat politique et nouveau bureau politique en 1972.

(1) Comité central.

Partage et cumul de responsabilités au niveau des instances dirigeantes (1) 1957-1975

exercice des responsabilités	nombre de responsables	
	dans chaque instance	dans l'ensemble des instances
membres du gouvernement :		
- exclusivement au gouvernement	17	17
- au bureau politique	6	6
- à l'assemblée	1	1
- au bureau politique et assemblée	50	50
total :	74 (2)	
membres du bureau politique :		
- exclusivement au bureau politique	52	52
- au gouvernement	6	
- à l'assemblée	80	80
- au gouvernement et à l'assemblée	50	
total :	188 (2)	
membres de l'assemblée nationale :		
- exclusivement à l'assemblée	89	89
- au bureau politique	80	
- au gouvernement	1	
- au bureau politique et au gvnt	50	
total :	220 (2)	
ensemble des membres		295 (2)

(1) gouvernement, bureau politique et assemblée nationale

(2) Ces chiffres peuvent être rapprochés du nombre cumulé des postes rendus théoriquement disponibles par les remaniements et renouvellements de chaque instance au cours de la période 1957-1975 : 358 au gouvernement, 462 au bureau politique, 420 à l'assemblée, 1240 pour l'ensemble des instances.

Interactions entre le bureau politique, le Gouvernement et l'Assemblée

Dates	Effectifs			Membres du bureau politique		Membres de l'Assemblée		Membres du Gouvernement	
	Bureau politique	Assemblée	Gouvernement	à l'assemblée %	au Gouvernement %	au bureau politique %	au Gouvernement %	au bureau politique %	a l'Assemblée %
juin 1957	18	60	11	72	39	22	12	64	64
septembre 60	31	80	17	74	35	29	13	69	62
février 1962	42	80	17	78	26	41	13	65	59
janvier 1964 (1)	50	80	16	54	24	34	-	75	-
janvier 1966 (1)	45	80	16	55	27	31	-	75	-
mars 1968	75 (20)[2]	80	18	68 (95)	23 (60)	64 (24)	15	94 (67)	67
février 1970	75 (23)[2]	80	18	49 (87)	11 (39)	61 (25)	6	61 (56)	28
février 1973	100[4] (29)[3]	100	21	63 (86)	19 (50)	63 (24)	16	90 (67)	76

(1) période d'incompatibilité parlementaire
(2) secrétariat politique
(3) nouveau bureau politique
(4) comité central

Cursus honorum de l'équipe gouvernementale formée le 26 mars 1975

membres	Age	Formation	bureau politique	Assemblée	Ministère	Fonctions précédant entrée au gouvernement	appartenances diverses
1. Abdou Diouf	39	Licence Droit ENFOM	1968	1973	1968	Secrétaire général Présidence (1964-1968)	
2. Magatte Lô	50	contrôleur du travail	1962	1959	1962	Inspecteur du travail	
3. Jean Collin	51	Licence Droit ENFOM	1968	1968	1964	Secrétaire général Présidence (1962-1964)	
4. Babacar Ba	45	Licence Lettres ENFOM	1969	1973	1971	Secrétaire général Présidence (1970-1971)	CWD et PSS
5. Doudou N'Gom	57	Instituteur W. Ponty)	1972	1973	1970	Secrétaire général CNTS	CNTS - FENES
6. Assane Seck	46	Licence Lettres agrégatif géographie	1968	1957 puis 1968	1966	Professeur et Leader du PRAS	ex PRAS
7. Alioune Badara M'Bengue	51	Instituteur (W. Ponty)	1957	1957	1957	Rédacteur "Unité Africaine" et ambassadeur de 1970 à 1974	
8. Amadou Clédor Sall	60	Instituteur (W. Ponty) ENAS	1972	1973	1968	Gouverneur du Cap-Vert	
9. Adrien Senghor	45	Baccalauréat CNEEP-ENAS	-	-	1973	Directeur de l'ONCAD	
10. Ousmane Camara	42	Licence Droit CNEJ	1972	1973	1970	Directeur Sureté Nationale	ex PT
11. Louis Alexandrenne	42	Licence mathématiques-diplôme ORSTOM	-	-	1972	Directeur de la SONEPI	
12. Ousmane Seck	37	Licence Droit ENAS	1972	-	1971	Directeur de cabinet d'Abdou Diouf	

Cursus honorum de l'équipe gouvernementale formée le 26 mars 1975 (suite)

membres	Age	formation	bureau politique	Assemblée	Ministère	fonctions précédant entrée au gouvernement	appartenances diverses
13. Mamadou Diop	39	Saint Maixent docteur en droit	-	-	1975	Secrétaire général Présidence (1972-1975)	
14. Alioune Sène	43	Licence Droit - DES conseiller aff. étrangères	1972	1973	1970	Directeur cabinet Présidence	CND
15. Daouda Sow	42	Docteur en médecine	1963	1963	1970	Commissaire politique du Cap Vert	CND - CERES
16. Matar N'Diaye	46	Docteur en médecine	-	-	1975	Directeur service hygiène Cap Vert	président Croix Rouge-CERES
17. Amadou Ly	54	W. Ponty IHEOM	1969	1973	1972	Secrétaire général Présidence (1968-1969) (1971-1972)	
18. Joseph Mathiam	42	Licence Droit DES Economie	1969	1963	1973	Assistant Faculté de Droit	CND-CERES
19. Bassirou Gueye	60	Commis des SAFC	1972	1973	1975	Secrétaire général CNTS	CNTS
20. Cissé Ben Mady	48	enseignant	-	-	1975	Délégué général promotion humaine	
21. Moustapha Fall	35	Licence Droit EHAS Master of Business Administration	-	-	1973	Directeur du Bureau "Organisation et méthodes"	
22. Djibril Sène	-	Ingénieur agronome	-	-	1974	Directeur de Recherches au Centre de Recherches Agronomiques de Bambey	

Renouvellement des mandats des dirigeants politiques

nombre de mandats	ensemble des membres		membres en exercice	
	nombre	%	nombre	%
Gouvernement (20 remaniements)				
1	16	22	4	18
2	9	12	1	4,5
3	12	16	4	18
4	5	7	1	4,5
5	6	8	2	9
6 à 10	19	25	7	32
+ de 10	7	10	3	14
ensemble	74	100	22	100
Bureau politique (8 renouvellements)				
1	75	40	38	38
2	51	27	22	22
3	27	14	17	17
4	9	5	6	6
5	10	5	7	7
+ de 5	16	9	10	10
ensemble	188	100	100 (1)	100
Assemblée (5 législatures)				
1	107	49	54	54
2	55	25	13	13
3	39	18	22	22
4	11	5	3	3
5	8	3	8	8
ensemble	220	100	100	100

(1) Comité central

Représentation politique et ancienneté

Gouvernement	1957	1959	1963	1968	1973
20 mai 1957	(11)	5	2	3	-
4 avril 1959		(12) 7	2	2	1
9 décembre 1963			(16)12	6	1
25 février 1968				(18)7	3
5 avril 1973					(21)16
Bureau politique					
					(1)
24 février 1957	(18)	7	5	8	3
25 juin 1959		(26)19	8	7	4
23 octobre 1963			(50)37	17	16
8 janvier 1968				(75)43	19
19 décembre 1972					(100)58
Assemblée					
			(2)		
31 mars 1957	(60)	52	31	21	11
22 mars 1959		(80) 28	15	6	3
1 décembre 1963			(100)54	29	19
25 février 1968				(80)24	13
28 janvier 1973					(100)54

( ) ensemble des membres

(1) Comité central

(2) députés et suppléants

note : Les périodes de référence choisies sont celles du renouvellement de l'Assemblée. Les fréquences de renouvellement du Bureau politique et du Gouvernement étant plus rapprochées, les dates retenues pour ces deux instances sont celles voisines des élections à l'Assemblée et les données fournies, les données cumulées des changements qui se sont produits dans l'intervalle compris entre ces dates.

Situation présente des anciens ministres (1)

(juillet 1975)

situation présente	nombre	%
- ambassadeur	8	15
- directeur d'organisation internationale ou plurinationale	5	10
- président ou vice-président de l'Assemblée nationale	3	6
- députés	8 (13)	15
- président du Conseil économique	1	2
- directeur d'établissement public	3	6
- avocat	6	11
- médecin	1	2
- directeur de société	3	6
- sans activité	1	2
- décédé	9	17
- sans renseignement	4	8
ensemble	52	100

(1) ministres ayant exercé leurs fonctions au cours de la période 1957-1975

( ) Outre les présidents de l'Assemblée, deux ambassadeurs sont députés. 7 des 13 députés sont également membres du bureau politique, 4 du comité central du parti.

Situation présente des anciens gouverneurs de région
(juillet 1975)

situation présente	nombre	%
- ministre	4	17
- ambassadeur	4	17
- député	3	13
- directeur d'un organisme ou service public	3	13
- membre directeur d'un organisme plurinational	2	8
- conseiller technique	3	13
- cadre du secteur privé	1	4
- retraité	1	4
- décédé	1	4
- sans renseignement (1)	2	8
ensemble	24	100

(1) L'un n'est plus gouverneur depuis juillet 1975, le second a été radié de la fonction publique.

Les maires sénégalais

communes	1961 (1)		1975 (2)	
1 - Bakel	Abdoulaye Ba	o	Abdoul N'diaye	o +
2 - Bambey	Pierre Senghor	o + =	Pierre Senghor	o + =
3 - Bignona	Paul Coly		Mamadou Badiane	o
4 - Dagana	Makha Sarr	o	Makha Sarr	o +
5 - Dakar	Lamine Gueye	o +	Samba Gueye	o + =
6 - Diourbel	Mamadou Dia	o +		
7 - Fatick	Ibrahima Diouf	o	Maki Gassama	
8 - Foundiougne	Mamadou Seck		Al. Badara Sy	
9 - Gorée	Amadou Barry		-	
10 - Gossas	Théo. James	o =	Théo. James	o + =
11 - Guinguinéo	charles N'diaye		Samba Cor Diop	
12 - Kaffrine	Ousmane Thiass	o =	Abdoulaye Soumaré	o +
13 - Kaolack	Valdiodio N'diaye	o +	Amadou Cissé Dia	o +
14 - Kébémer	Hamet Diop	o	Dj. N'diogou Fall	o + =
15 - Kédougou	Mady Cissoko	8	Karamako Diaby	
16 - Khombole	Pierre Coly		Nalla N'diaye	o
17 - Kolda	Demba Koita		Demba Koita	o +
18 - Linguère	Magatte Lo		Magatte Lo	o +
19 - Louga	André Guillabert	o +	Alassane Camara	o
20 - Matam	Fadel Kane		Ibrahima S. Thioub	
21 - M'Backé	Doudou Thiam	o +	Samba Yéla Diop	o + =
22 - M'Bour	Ibou Kébé	o +	Hamet Sarr	
23 - Meckhé	D. Malick N'diaye	o	Oumar Ibr. Dia	
24 - Nioro	N'diogou Wack Ba	o	Mamour Ousmane Ba	o + =
25 - Oussouye	Edouard Diatta	o	Victor Djim Diatta	
26 - Podor	Boubou Sall		Boubou Sall	
27 - Rufisque	Ousmane Socé Diop	o	-	
28 - Saint Louis	Macodou N'diaye	o	André Guillabert	o
29 - Sédhiou	Ibou Diallo	o +	Dembo Coly	o +
30 - Tambacounda	Mamadou Sèye	o	Moussa Diallo	
31 - Thiès	Ousmane N'gom	o +	Jean Collin	o +
32 - Tivaouane	Amadou G. Samb	o	Alioune Palla M'baye	o + =
33 - Vélingara	Ansou Mandian	o	Ousmane Seydi	o + =
34 - Ziguinchor	Charles B. Jules		Etienne Carvalho	o +
35 - Joal-Fadiouth	-		Emmanuel S. Diouf	
36 - Sokone	-		Amadou Bocar M'bow	

(1) source : l'Unité africaine du 4 avril 1961

(2) situation en juillet 1975

légende :	député : o	membre du bureau politique : +	homme d'affaires : =

Le Sénégal compte 34 communes en 1975 comme en 1961. Gorée et Rufisque sont devenues des arrondissements de Dakar. Joal-Fadiouth et Sokone ont été promues au rang de communes en 1966. La commune de Diourbel est actuellement administrée par une délégation spéciale placée sous l'autorité du gouverneur.

Physionomie du personnel de direction sénégalais de l'administration centrale (576 enquêtés)

Niveau hiérarchique	%	Niveau de formation	%	Age	%	Ancienneté administrative	%
A ou assimilé	53	Primaire	13	20-40	51,5	- 5 ans	18
B ou "	34	Secondaire	57	plus de 40	48,5	+ 5 ans	82
C " "	11	(sans baccalauréat)		plus de 50	10,5	+ 10 ans	67
D " "	2	Baccalauréat et études supérieures	38			+ 20 ans	40
Total	100	Total	100	Total	100	Total	100

(Source : enquête sur les structures administratives : IDET CEGOS juillet 1969)

Note : le rédacteur de l'étude formule, en particulier, les remarques suivantes :
59 % des agents enquêtés n'ont pas un niveau suffisant pour occuper les postes qui leur sont confiés.
41 % des postes étudiés ne font pas l'objet d'une description de fonction.
2/3 des agents ne connaissent pas et ne peuvent connaître leur poste de travail en raison de leur mobilité excessive (44,5 % des agents occupent leur poste depuis moins d'un an, 63,5 % depuis moins de deux ans).

En ce qui concerne l'ensemble des effectifs de l'administration centrale, le rapport note l'insuffisance des cadres moyens (20 %) et la pléthore du personnelsubalterne (71,4 %) à faible compétence et efficacité réduite.
Le niveau de recrutement tend à progresser : 54 % des agents de moins de 30 ans ont fait des études supérieures alors que ce pourcentage n'est que de 5 % chez les agents de plus de 50 ans.

Cursus professionnel des Gouverneurs de région (juillet 75)

Nom	date de naissance	formation socio-professionnelle		fonctions de préfet	Fonctiondde Gouverneur			
					date 1re affectation	région	date affectation actuelle	région
El Hadj Malick Ba	1933	instituteur	ENAS (1961)	1963 - 1972	1972	Sénégal Oriental	1975	Cap Vert
Moustapha Kane	-	secrétaire d'administration	IHEOM	1962 - 1968	1968	Sénégal Oriental	1975	Casamance
Amadou Latyr N'Diaye	1930	instituteur	ENAS (1965)	1963 - 1974	1974	Sénégal Oriental	1975	Diourbel
Thierno Birahim N'Dao	1924	greffier	ENAS (1962)	1960 - 1969	1969	Thiès	1975	Fleuve
Moussa N'Doye	1932	instituteur	ENAS (1961)	1963 - 1971	1971	Thiès	1974	Sine Saloum
Ibrahima N'Dao	1923	secrétaire d'administration	ENAS (1962)	1960 - 1974	1974	Diourbel	1975	Sénégal Oriental
Momar Diao	1921	inspecteur de police	ENAS (1962)	1960 - 1970	1970	Sénégal Oriental	1974 (1)	Thiès

(1) directeur de la Sûreté Nationale de juin 1971 à juin 1974.

Profil socio-professionnel des préfets de département

cadre d'appartenance	1960	1965	1970	1975
1) cadre d'origine :				
- secrétaire administratif	17	9	8	2
- commis, chef de bureau	2	1	1	-
- chef de canton	1	-	-	-
- greffier, juge de paix	1	4	1	-
- agent du trésor	2	-	1	1
- contrôleur, inspecteur P et T	-	-	1	4
- instituteur	-	6	2	3
- universitaire	1	-	-	7
- intendant, surveillant lycée	-	1	2	1
- ingénieur des travaux	-	-	-	3
- inspecteur de police	1	1	-	-
- officiers	2	3	6	1
- sans renseignements	-	2	5	5
ensemble :	27	27	27	27
2) cadre actuel :				
- attaché d'administration	-	3	5	4
- administrateur civil	-	14	14	22
- militaires	2	3	6	1

Diplômés de l'Ecole Nationale d'Administration du Sénégal

Promotions			Modalités de recrutement		nature de l'orientation		
année	appellation	nombre de diplômés	concours professionnel	admission sur titres	administrateurs civils	inspecteurs du travail	Secrétaires des affaires étrangères
1961	L.S. Senghor	11	11	–	11		–
1962	Gaston Berger (*)	5	5	–	4	1	–
1962	Galandou Diouf	29	29	–	29	–	–
1963	Lamine Guèye	9	6	3	5	1	–
1964	Blaise Diagne	8	1	7	6	–	2
1965	Général Dodds	8	5	3	5	1	2
1966	Sylvain Sankalé	5	–	5	4	–	1
1967	André Peytavin	21	10	11	16	3	2
1968	Lat Dior	17	6	11	14		3
1969	Abd. Aziz wane	5	5	–	5	–	–
1970	René N'Diaye	12	4	8	7	2	3
1971	Aynina FALL	11	3	8	8	–	3
1972	Emile Badiane	14	3	11	7	1	6
1973	Ousmane Socé Diop	12	5	7	8	–	4
1974	Albert Daguerre	19	4	15	14	3	2
1975		32	5	27	22	4	6
1961-1975	ensemble	218	102	116	165	16	37

(*) à l'origine : Mamadou DIA

Sources : Journal Officiel - Dakar Matin. Le Soleil et ENAS.

Orientation professionnelle des diplômés de l'Université de Dakar (1949-1959) (1)

Etablissements	diplômés	diplômés exerçant une activité professionnelle							
		nombre	administration et parapublic	enseignement	banques et établissements financiers	organisations internationales	professions libérales	commerce-industrie	divers
Faculté de Droit et Sciences Economiques	292	164	121	11	11	6	4	11	-
Faculté des Lettres et Sciences Humaines	229	130	32	85	-	4	8	-	1
Faculté des Sciences	75	64	15	39	-	-	3	4	3
Faculté de Médecine et de Pharmacie	53 20	43 12	24 5	14 3	- -	- -	5 4	- -	- -
Ecole des bibliothécaires, archivistes, documentalistes	18	17	3	11	1	1	-	-	1
Institut universitaire de technologie	23	15	7	-	-	-	-	8	-
Ensemble	710 (2)	445 (3)	207	163	12	11	24	23	5
Ensemble en pourcentage		100%	46%	37%	3%	3%	5%	5%	1%

(1) Source : Fatou Sow : les diplômés sénégalais de l'Université de Dakar. bull. IFAN, avril 73 tome 35 n° 2, tableau élaboré à partir des données de Fatou Sow.

(2) 229 diplômés poursuivent leurs études ou effectuent des stages, 42 ont abandonné leurs études, sont actuellement sans profession, décédés ou inconnus

(3) Une douzaine de diplômés exercent leur activité à l'étranger : 4 magistrats, 2 enseignants, 1 journaliste, 3 médecins, 2 cadres bancaires.

Caractéristiques socio-professionnelles des membres du Comité d'orientation du CERES (1972)

catégories professionnelles	membres du club	
	nombre	%
- agents de l'Etat :		
- enseignement	9	20
- administration	13	30
- organismes d'Etat	2	5
total :	24	55
- professions libérales :		
- médecins, vétérinaires..	3	7
- avocats, journalistes..	8	18
total :	11	25
- agriculture, commerce, industrie, banque :		
- commerce, industrie	1	2
- banque	1	2
- agriculture	-	-
total :	2	4
- sans profession :		
- étudiants	7	16
total :	7	16
ensemble	44	100

CERES : Centre d'Etudes, de Recherche et d'Education Socialiste

La sénégalisation des emplois dans le secteur privé

Répartition des effectifs	1962		1972	
	nombre	%	nombre	%
Enquête de l'UNISYNDI (1)				
expatriés	2270	11,3	1406	6,6
sénégalais et non expatriés	17873	88,7	19973	93,4
ensemble	20143	100,0	21379	100,0
Enquête du SCIMPEX (2)				
européens	964	21,7	402	12,7
-expatriés	(357)		(126)	
-non expatriés	(607)		(276)	
africains	3490	78,3	2765	87,3
ensemble	4454	100,0	3167	100,0
Enquête de revue AFRICA (3)				
européens	2900	18,0	1163	6,8
-expatriés	(2115)		(939)	
-non expatriés	(785)		(224)	
africains	13151	82,0	16159	93,2
ensemble	16051	100,0	17322	100,0

(1) 123 entreprises source : Africa mai-juin 1972 no 60

(2) 49 entreprises source : Africa mai-juin 1972 no 60

(3) 100 entreprises source : Africa mai-juin 1972 no 60 et octobre-novembre 1972 no 62

Emploi et Sénégalisation de l'emploi

Année 1971	Etat des emplois sénégalisables (1)				Marché de l'emploi Cap Vert (2)	
	Secteur privé		Etablissements publics ou assimilés	Ensemble	Placements effectués	Demandes d'emploi
	Cap-Vert	Régions				
Cadres supérieurs et assimilés	-	1	-	1	15	37
Techniciens supérieurs et assimilés	26	22	-	48	93	150
Techniciens, agents techniques et assimilés	324	33	30	387	86	237
Exécutants qualifiés	1690	139	189	2027	1606	5150
Employés ou ouvriers spécialisés	292	33	40	365	334	1724
Employés, ouvriers manoeuvres ordinaires	893	46	104	1043	168	5742
Total	3234	274	363	3871	3102	12770

(1) Source : Ministère du travail et de l'emploi 1970

(2) Source : Bureau de placement de l'Office de la Main d'Oeuvre de la région du Cap-Vert (sénégalais exclusivement)

Note : les renseignements disponibles ne permettent pas de préciser dans quelle mesure les placements effectués répondent à l'objectif de sénégalisation. La sénégalisation de l'emploi n'offre, de toute manière, que des perspectives limitées si l'on tient compte du fait que seuls 7500 emplois du secteur privé (11 %) ne sont pas occupés par des nationaux alors que le Sénégal atteint le cap des 2000 bacheliers par an (dont 1500 sénégalais) et que les choix gouvernementaux excluent pour le moment toute politique de sénégalisation au niveau de la "technostructure".

Composition des commissions préparatoires du plan

commissions	membres étrangers			membres sénégal.	total des membres
	Assist. techniq.	sociétés privées	total		
1er plan (1961-1964) :					
- commission générale	1	3	4	5	9
- économie rurale	8	1	9	2	11
- industrialisation	9	3	12	6	18
- transports, commerce, tour.	6	7	13	6	19
- éducation et formation	11	2	13	8	21
- santé et hygiène	6	-	6	9	15
2ème plan (1965-1968) :					
- économie rurale	9	5	14	15	29
- mines et énergie	7	7	14	14	28
- hydraulique	7	6	13	8	21
- commerce, tourisme	3	4	7	12	19
- santé, affaires sociales	6	3	9	16	25
- transports, communications	6	7	13	17	30
- éducation, formation, inf.	8	-	8	21	29
- aménagement territoire	11	-	11	10	21
- finances	11	1	12	14	26
- structures de développement	7	-	7	12	19
- régionalisation	4	-	4	12	16
- études et recherches	18	-	18	3	21
- synthèse	9	-	9	13	22
3ème plan (1969-1973) :					
- développement rural	19	1	20	22	42
- industrie, énergie, mines	12	2	14	19	33
- commerce, artis., tourisme	4	5	9	18	27
- santé, affaires sociales	6	2	8	29	37
- infrastructure, transports	11	4	15	20	35
- urbanisme, habitat, hydraul.	16	3	19	19	38
- enseignement, formation	14	3	17	39	56
- aménagement terrritoire	8	-	8	15	23
- finances	9	2	11	25	36
- régionalisation	8	2	10	24	34
- recherche	21	1	22	26	48
- synthèse et économie génér.	7	-	7	40	47
4ème plan (1974-1977) :					
- développement rural	12	1	13	22	35
- industrie, énergie, mines	14	5	19	24	43
- tourisme, artisanat d'art	5	6	11	16	27
- infrastructures, transports	4	1	5	24	29
- commerce, transports	1	3	4	24	28
- urbanisme, habitat, hydrau.	4	2	6	21	27
- éducation, formation, cult.	10	2	12	22	34
- santé, affaires sociales	5	-	5	17	22
- recherche	7	-	7	19	26
- synthèse	5	-	5	39 (1)	44

(1) non compris les adjoints au développement des préfets. Les représentants des intérêts privés sénégalais et étrangers (chambres de commerce, GES, syndicats patronaux) n'interviennent pas au stade de la commission de synthèse.

sources :

- ministère du plan et du développement : commissions du plan septembre 1960, ronéo
- ministère du plan : commissions du plan juin 1964-avril 1965, ronéo
- journal officiel du 17 aout 1968
- journal officiel du 10 février 1973

Composition du conseil économique et social

catégories de membres	1964				1975				1964-1975			
	Séné-galais	Euro-péens	métis	Total	Séné-galais	Euro-péens	métis et autres	Total	Séné-galais	Euro-péens	métis et autres	Total
1) salariés du secteur public et du secteur privé	9			9	9			9	21			21
2) professions commerciales, bancaires, artisanales et transports	5	2	2	9	7	1	1	9	17	5	2	24
3) professions industrielles et minières	1	8		9	2	7		9	2	14		16
4) organismes d'économie rurale	8	1		9	9			9	14	1		15
5) personnalités choisies en raison de leur compétence	5	1	3	9	8	3	4	15	15	4	8	27 (x)
ENSEMBLE	28	12	5	45	35	11	5	51	69	24	10	103
%	62	27	11	100	69	21	10	100	67	23	10	100

(x) les 27 personnalités choisies pour leur compétence comprennent : 8 industriels, 6 enseignants, 4 avocats, 3 commerçants, 2 directeurs d'établissements publics, 1 pharmacien, 1 militaire, 1 expert comptable, 1 journaliste.

Renouvellement du Conseil économique et social et mobilité des membres

date des nominations et renouvellements partiels	nombre de sièges offerts	taux théorique de renouvellement %	nouveaux conseillers	taux effectif de renouvellement %	ancienneté des conseillers en exercice (1975)	
					nombre	%
6 février 1964	45	-	45	-	17	33
1 février 1966	15	33	4	9	1	2
6 septembre 1967	6	-	6	-	3	6
19 mars 1968	15	33	3	7	2	4
6 février 1970	17	33	4	8	4	8
6 février 1972	17	33	8	16	10	20
11 mars 1974	17	33	4	8	14	27
ensemble période 1964 - 1975	132	167	74 (1)	48	51	100

(1) s'y ajoutent 30 conseillers et présidents ayant fait l'objet de nominations individuelles à des postes vacants en dehors des périodes légales de renouvellement du conseil.

Sociétés industrielles et minières représentées au Conseil économique et social (1975)

raison sociale	chiffre d'affaires (1)	classement (1)	propriété du capital	nationalité du représentant au Conseil (2)
1 Phosphates Taiba	24000	1	1/2 Sénégal	européenne
2 Lesieur Afrique	16042	2	étrangère	européenne
3 Sar	15000	3	étrangère (3)	sénégalaise
4 Eeoa-Sénélec	7200	6	sénégalaise	sénégalaise
5 Sotiba-Simpafric	5600	7	étrangère	marocaine
6 Sococim	2700	13	étrangère	européenne
7 Phosphates Thiès	1900	17	étrangère	européenne
8 Sentenac	1491	21	étrangère	européenne
9 La Rochette Dakar	1195	27	étrangère	européenne
10 Manutention Afr.	651 (4)	45	étrangère	européenne
11 Usima			étrangère	européenne
12 Cotoa			étrangère	européenne
13 Cges			étrangère	européenne

(1) source : Africa no74 mars-avril 1975
chiffres d'affaires (millions FCFA) et classement établis pour l'année 1974

(2) nationalité d'origine

(3) BNDS : 10%

(4) chiffre d'affaires et classement ne concernant que les ateliers de Bel-Air.

Répartition des sociétés d'affaires

Nombre total des affaires en 1970 (1)

origine	affaires commerciales	industries	finances	services	total
européens	899	346	47	696	1988
sénégalais	341	24	2	90	457
libanais	357	8	-	110	475
capverdiens	3	6	-	4	13
asiatiques	-	-	-	11	11
total	1600	384	49	911	2944

(1) source : Majhemout Diop : Histoire des classes sociales dans l'Afrique de l'ouest tome 2 : Le Sénégal p.165 op.cité

note : l'auteur souligne que plus de 80% des affaires sont entre les mains d'européens et de libanais qui représentent à peine 1% de la population et que les sénégalais qui la constituent à 99% n'en détiennent qu'un peu plus de 15%.
De même, alors que 80% des affaires européennes se situent dans la région du Cap Vert, on n'y trouve que 20% des affaires sénégalaises.
Qualifiant les 1600 affaires retenues de modernes ou d'importantes, il ne précise pas les critères de sélection qu'il a retenus.

GRAPHIQUES

1 - Répartition des dirigeants politiques selon l'âge.

2 - Les dirigeants politiques diplômés d'études supérieures.

3 - Professions des dirigeants politiques.

4 - Evolution de la composition du gouvernement.

5 - Représentation politique et ancienneté.

6-Interactions entre le gouvernement, le parti et l'Assemblée.

7 - Evolution de l'appartenance au parti (1962-1975).

Répartition des dirigeants politiques selon l'âge

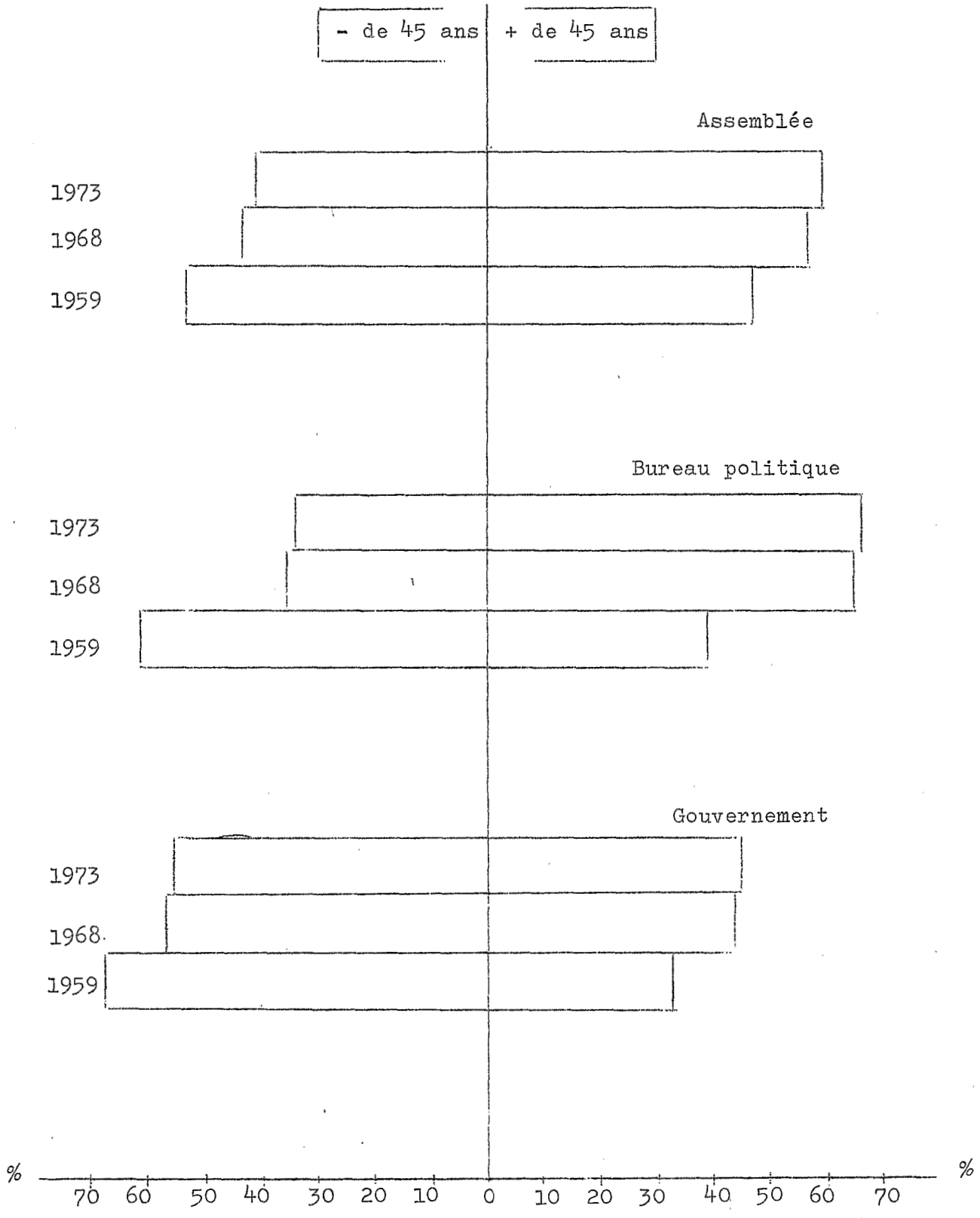

Les dirigeants politiques diplômés d'études supérieures

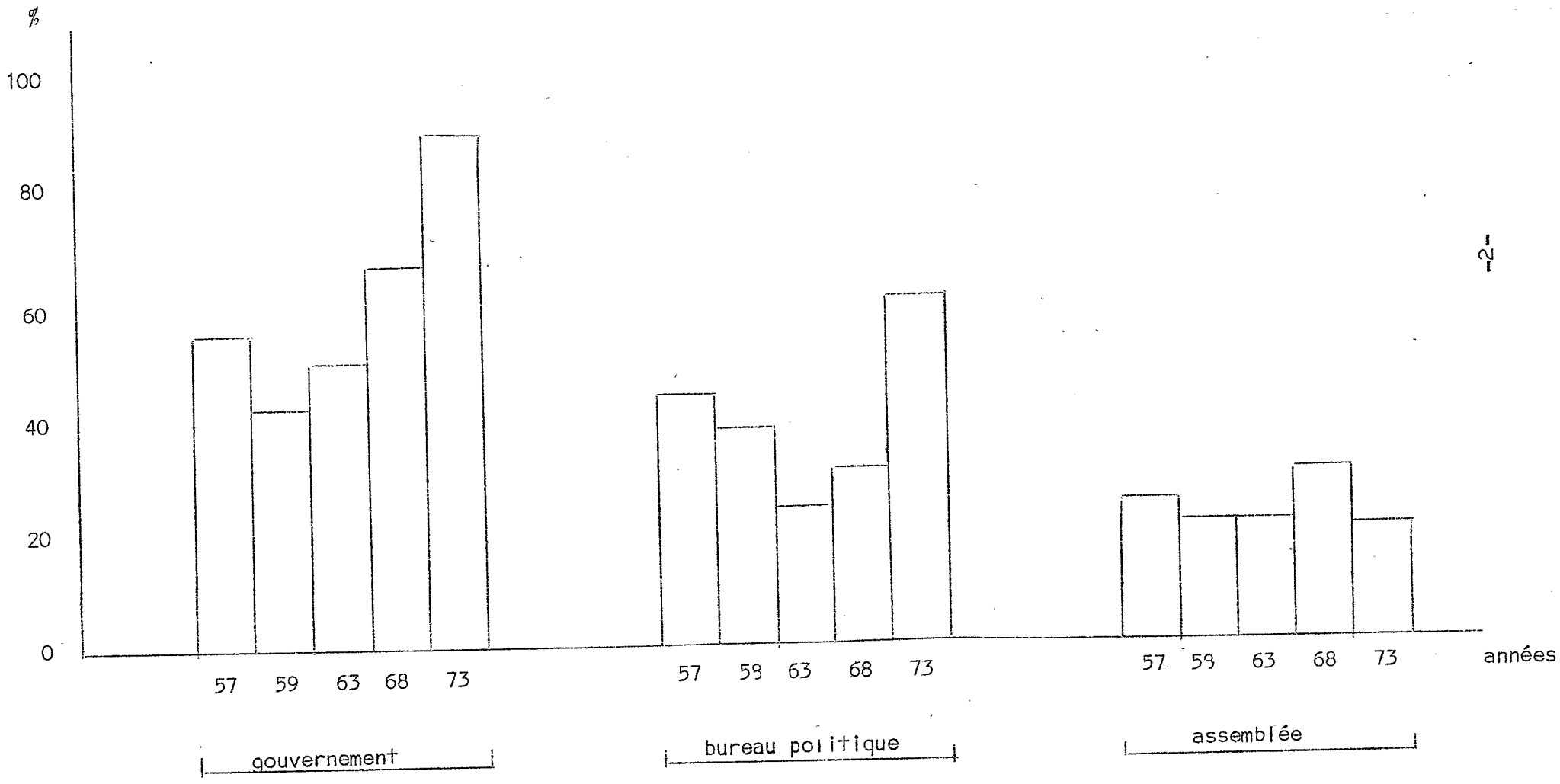

Professions des dirigeants politiques sénégalais

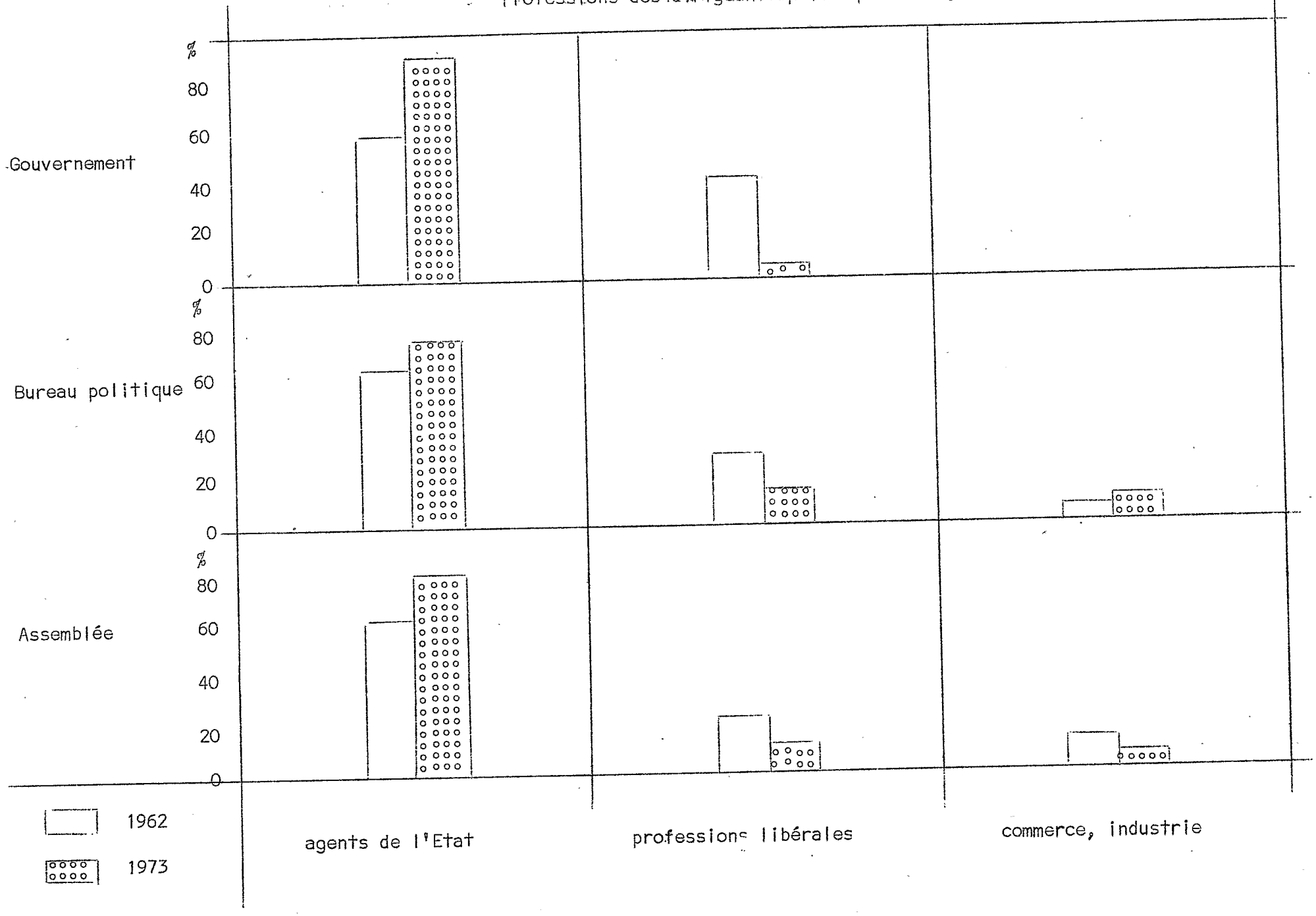

Evolution de la composition du gouvernement

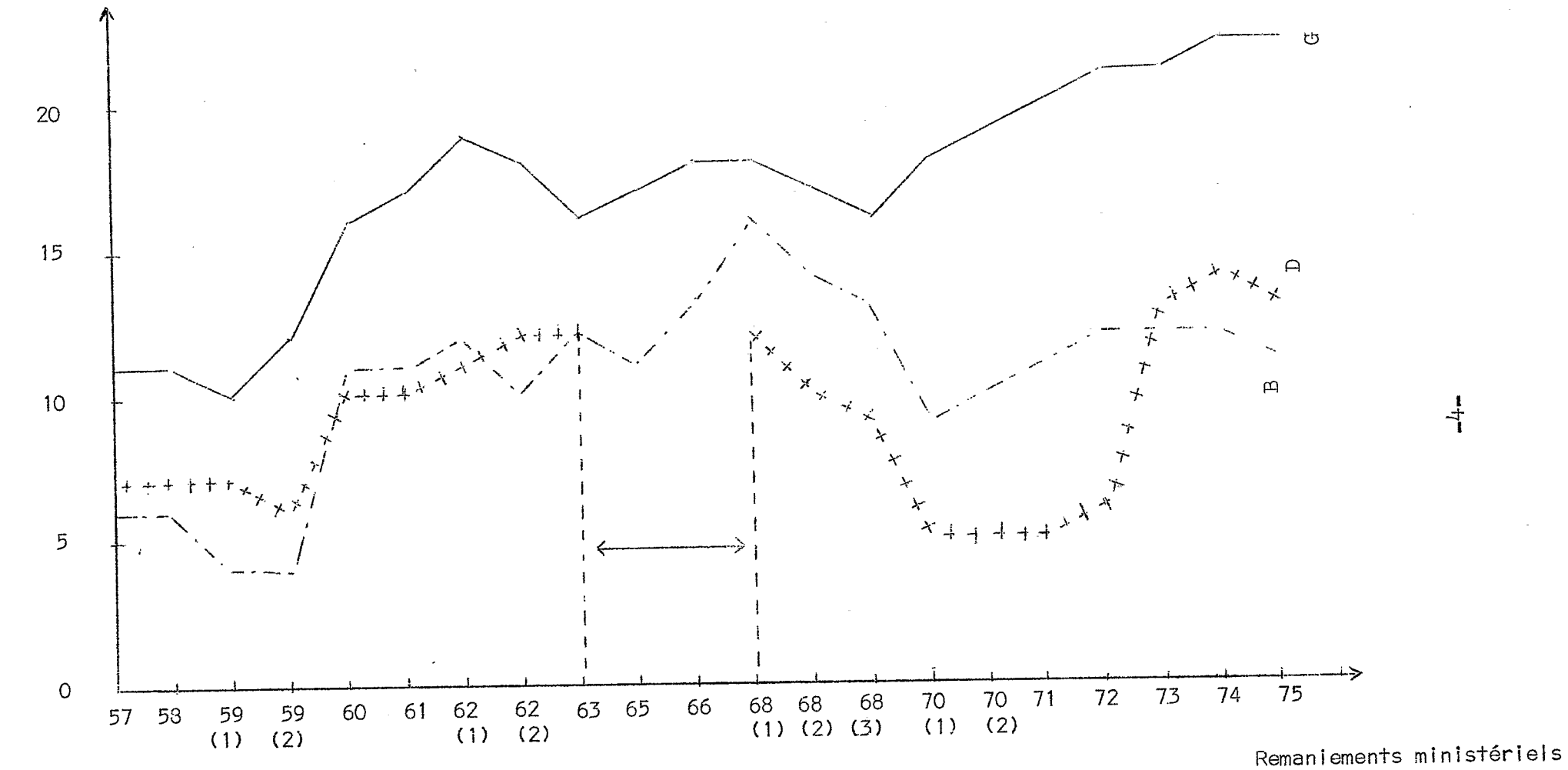

G = membres du gouvernement
B = m. du gouvernement au bureau politique
D = m. du gouvernement députés
⟷ = période d'incompatibilité parlementaire

Représentation politique et ancienneté

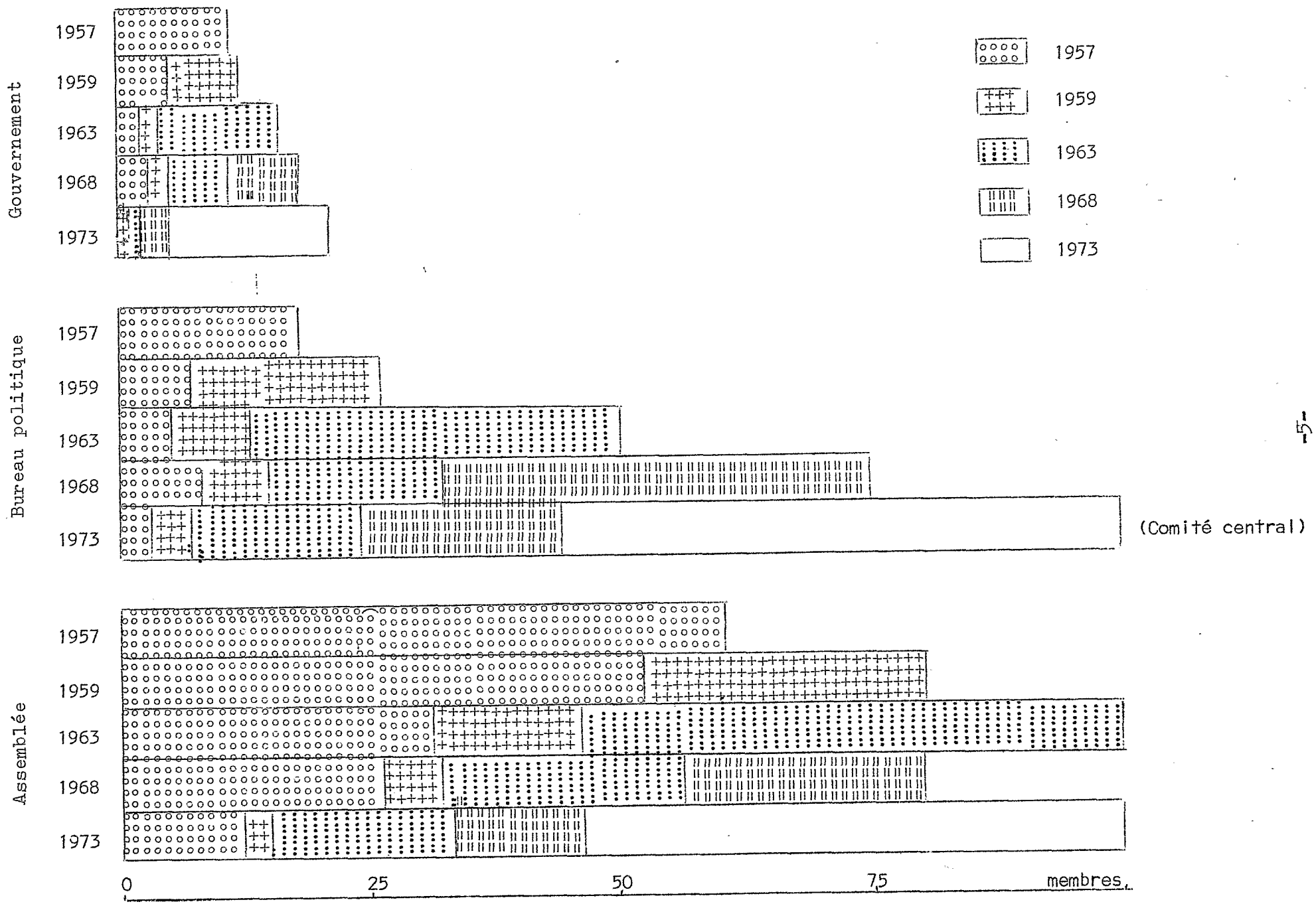

Interactions entre le gouvernement, le parti et l'assemblée

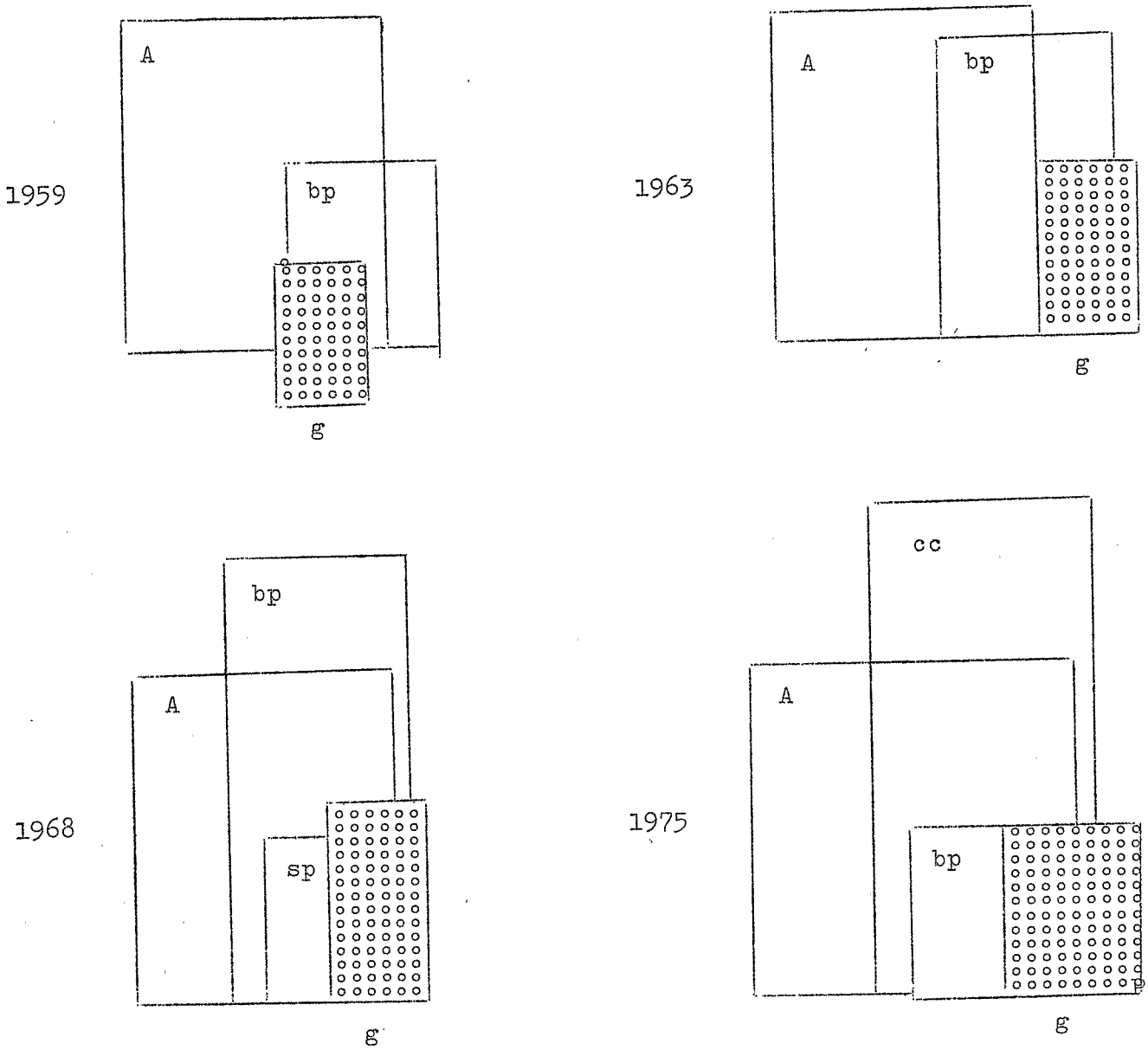

□	:	1 membre
A	:	Assemblée
bp	:	Bureau politique
sp	;	Secrétariat politique
cc	:	Comité central
g	:	Gouvernement

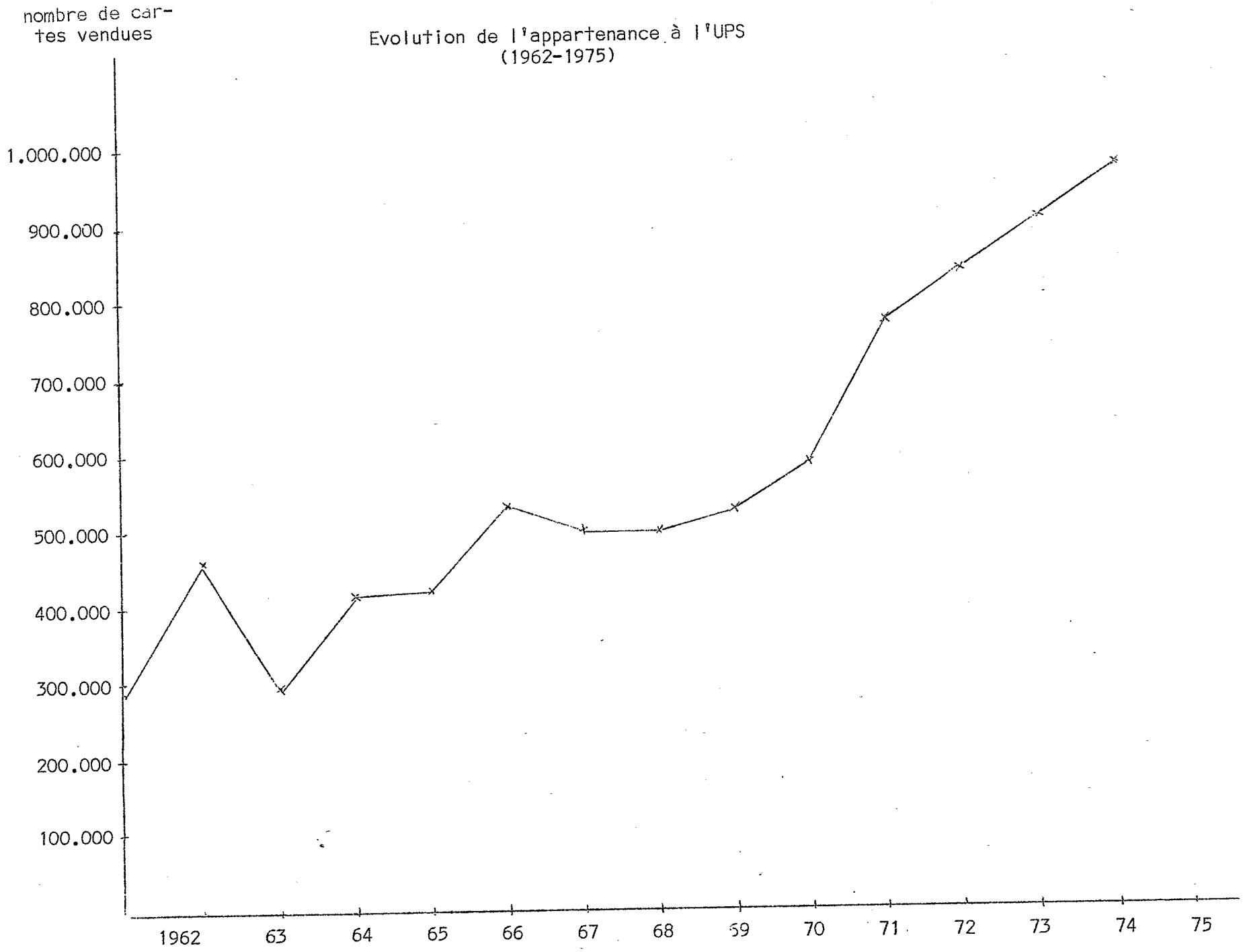
nombre de cartes vendues
Evolution de l'appartenance à l'UPS
(1962-1975)
1.000.000
900.000
800.000
700.000
600.000
500.000
400.000
300.000
200.000
100.000
1962
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75